This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Q 761

PINTRAY HOUSE
LIBRARY.
E
239

UNS. 158 c. 18

Adrien Maurice Duc de Noailles Pair et Maréchal de France &c.

LES ŒUVRES DE M. L'ABBÉ DE SAINT RÉAL.

NOUVELLE ÉDITION,

Rangée dans un meilleur ordre, & augmentée.

TOME PREMIER.

A PARIS, QUAY DES AUGUSTINS,

Chez NYON, fils, Libraire, à l'Occasion.

M D C C X L V.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
13 FEB 1952
OF OXFORD

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE NOAILLES,

PAIR ET MARE'CHAL DE FRANCE, Miniſtre d'Etat, Capitaine général des Troupes de Sa Majeſté Catholique ; Chevalier des Ordres du Roi, & de celui de la Toiſon d'Or ; premier Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majeſté; Gouverneur & Capitaine général de la Province de Rouſſillon, Conflans & Cerdaigne; Gouverneur des Ville & Citadelle de Perpignan; Gouverneur & Capitaine des Chaſſes de Saint-Germain-en-Laye & dépendances; Général des Troupes de Sa Majeſté Très-Chrétienne, en Flandre & ſur la Moſelle, &c.

MONSEIGNEUR,

Je prens la liberté de préſenter à VOTRE GRANDEUR *une*

nouvelle Edition des Œuvres de M. l'Abbé de SAINT REAL, *plus complette & plus exacte encore que celle que vous me permîtes de Vous dédier, il y a quelques années. C'eſt un foible hommage que je rens à la Protection dont vous m'honorez depuis ſi longtems : j'aurois bien voulu la reconnoître par un tribut d'éloges que vous méritez ſous tant de titres, mais il a fallu me conformer à vos Ordres, qui me condamnent, malgré moi, au ſilence.*

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

De votre GRANDEUR,

Le très-humble & très-obéiſſant Serviteur,
HUART.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

DE tous les Auteurs qui ſe ſont acquis un nom célébre par leurs Ouvrages, il y en a peu dont la réputation ait été auſſi rapide & auſſi étendue que celle de M. l'Abbé de SAINT RÉAL; il n'y en a guéres auſſi dont la perſonne ait été plus ignorée. Tout le monde a lu ſes écrits avec autant d'empreſſement que de plaiſir; preſque perſonne n'a connu l'Ecrivain: de-là vient que les premiers Editeurs de ſes Ouvrages ont parlé de l'Auteur comme d'un homme abſolument inconnu, dont on ignoroit juſqu'au nom de Baptême: on ne ſçavoit pas même ſi le nom de *Saint Réal* étoit celui de ſa-

Famille, ou le nom du lieu de sa naissance, ou celui de quelque Terre, ou Abbaye qu'il eût possédée. A l'égard de sa Patrie, on sçavoit en général qu'il étoit né en Savoye, mais on ne pouvoit désigner ni le tems ni le lieu. La vie de ce Sçavant a presque toujours été si cachée, que des personnes même de sa famille, qu'on a consultées à son sujet, n'ont pas pu encore donner des éclaircissemens capables de satisfaire la curiosité de ceux qui aiment à connoître en détail la vie privée des Hommes de mérite. Si ce que j'ai à dire de la personne de l'Auteur se réduit à peu de choses, je tâcherai au moins de le faire connoître par ses Ouvrages.

L'Abbé de SAINT RÉAL naquit à Chambéry quelque tems après le commencement du dix-septiéme siécle. Son Pere qui étoit Conseiller au Sénat de Chambéry, étoit fils d'un Juge-Mage de Tarantaise; leur nom de Famille étoit *Vichard*,

L'Abbé reçut au Baptême le nom de *Céſar ;* à l'égard du nom de *Saint Réal*, c'étoit celui d'une Terre qui appartenoit à la Famille : ce nom eſt devenu propre dans la ſuite, & il y a actuellement, à quelques lieues de Chambéry, des Deſcendans de cette Famille qui portent le nom de *Saint Réal.*

L'Abbé vint fort jeune en France ; il y apporta des diſpoſitions naturelles pour les Sciences, & un goût décidé pour l'Etude, dont il penſa de bonne heure à faire uſage. Ce fut ce qui lui fit embraſſer ce genre de vie retirée qu'il a conſervé preſque toute ſa vie, & qui a été cauſe ſans doute de l'obſcurité dans laquelle ſa perſonne a été enſevelie, tandis que ſon Nom & ſes Ouvrages lui acqueroient de jour en jour la plus brillante réputation.

Il fit connoiſſance à Paris avec le fameux Varillas *; le commerce

* VARILLAS étoit un homme extrêmement retiré ; il s'applaudiſſoit d'avoir été trente ans ſans manger une ſeule fois hors de chez lui.

qu'il eut avec un Sçavant auſſi laborieux le fortifia encore dans le penchant naturel qu'il avoit pour le travail. A ſon exemple, le genre hiſtorique devint ſon occupation favorite; peut-être auſſi, ſous un Maître qui étoit alors en réputation, & qui ne faiſoit pas difficulté de ſacrifier quelquefois la vérité de l'Hiſtoire aux agrémens du ſtyle & de la diction, contracta-t-il l'habitude d'être peu ſcrupuleux ſur les anecdotes, & de chercher dans la fécondité de ſon imagination des reſſources contre la ſtérilité de l'Hiſtoire.

L'Abbé de Saint Réal ne vécut pas longtems avec Varillas; celui-ci ſe plaignit qu'on lui avoit enlevé quelques Papiers, il en accuſa Saint Réal; la querelle s'échauffa entre eux, ils ſe ſéparérent. L'Abbé rendu à lui-même, n'en devint que plus retiré: uniquement occupé de ſes études, il penſa alors à s'y livrer plus que jamais; & ſans aſpirer à rien de plus dans l'Etat Eccléſiaſtique qu'à

la ſimple Cléricature, où il reſta toute ſa vie, il conſacra à des travaux utiles ce tems précieux de la jeuneſſe, qu'on emploie ordinairement, ou qu'on perd à faire de mauvaiſes études.

Avec beaucoup d'eſprit & de pénétration joints à un travail aſſidu & opiniâtre, formé d'ailleurs par les leçons, & peut-être même par les défauts d'un Maître qui jouiſſoit de quelque réputation, l'Abbé de Saint Réal ne pouvoit manquer d'être bientôt en état d'enrichir le Public de ſes productions; ſes Ouvrages furent parfaitemeut bien reçus; on les trouva intéreſſans, purement écrits, & parſemés avec goût de remarques ſolides & de réflexions ingénieuſes.

Son premier Ouvrage parut en 1671. il étoit intitulé: *De l'Uſage de l'Hiſtoire.* Il eſt contenu en ſept Diſcours précédés d'une Introduction, dans laquelle l'Auteur s'éleve contre la méthode avec laquelle on étu-

die l'Hiſtoire. On s'attache, dit-il, à ſe charger la mémoire du fardeau peu utile des Dates, des Noms & des Evénemens. Etudier l'Hiſtoire, continue M. de Saint Réal, c'eſt étudier les motifs, les opinions, les paſſions des Hommes, pour en connoître tous les reſſorts, les tours & les détours, enfin toutes les illuſions & les ſurpriſes qu'elles font à l'eſprit & au cœur; en un mot, il veut que les faits hiſtoriques ne ſoient conſidérés que comme des autorités qui appuient la raiſon, ou comme des ſujets qui l'exercent. Il avertit à la fin que les ſept Diſcours qui font le corps de cet Ouvrage, ne ſont que des Extraits qu'il écrivit dans ſa jeuneſſe, preſque ſous la dictée d'un Homme d'un rare mérite, qui lui donnoit des idées pour l'étude de l'Hiſtoire.

L'année ſuivante parut *Dom Carlos, Nouvelle Hiſtorique*, qui fut imprimée à Amſterdam en 1672. On ſçait que la fin tragique de Don

Carlos fut une suite du malheureux amour que ce Prince conçut pour sa belle-mere, Elisabeth de France, femme de Philippe II. Comme bien des personnes ont cru que cette Princesse avoit quelque part à la passion du jeune Prince, l'Abbé de Saint Réal crut devoir faire part au Public de quelques particularités propres à justifier la mémoire de la Reine. Cette Histoire est parfaitement écrite; mais on accuse l'Auteur d'y avoir mêlé un peu de Roman.

Deux ans après, l'Abbé de Saint Réal publia son *Histoire de la Conjuration que les Espagnols formérent en* 1618. *contre la République de Venise.* Cet Ouvrage fut imprimé à Paris en 1674. *in*-12. Ce morceau d'Histoire est un des plus brillans Ecrits de l'Auteur. Le dessein qu'il paroît avoir eu d'imiter un des meilleurs morceaux de l'Antiquité, c'est-à-dire, la Conjuration de Catilina, écrite par Salluste, l'a engagé à répandre dans cet Ouvrage tous les

agrémens que la vivacité de son esprit & la fécondité de son imagination ont pu lui fournir. L'Auteur moderne n'est point resté au-dessous de l'original qu'il s'étoit proposé pour modéle ; il y en a même qui prétendent qu'il l'a surpassé ; la vérité historique de cet événement en a un peu souffert ; & il paroît que l'Historien s'est plus attaché à la recherche de ce qui pouvoit embellir son sujet, qu'à donner une relation exacte & fidelle.

Ce talent singulier de prêter des couleurs avantageuses aux sujets qu'il avoit à traiter, le fit rechercher de la Cour de Savoye pour être l'Historien de Charles-Emmanuel I. du nom, aïeul de Charles-Emmanuel II. qui y régnoit alors. L'Abbé de Saint Réal partit donc de Paris, & se retira à Chambéry en 1675. pour écrire la Vie de ce Prince. Il ne falloit pas un Peintre moins habile & en même tems moins scrupuleux pour faire à tous égards

un portrait avantageux d'un Souverain qui véritablement avoit de grandes qualités, mais qui se conduisoit ordinairement par des principes d'une Politique trop rafinée. Jamais Prince n'eut plus de courage & d'esprit, il n'en est point aussi qui ait été plus ambitieux & moins fidéle à sa parole & à la religion des Traités. Intrépide, entreprenant, dissimulé, il excita la jalousie des Rois de France & d'Espagne, & s'attira la haine de ses Voisins ; chacun prit les armes contre lui, & ce ne fut qu'avec des efforts incroyables qu'il fut possible d'entamer ses Etats : cependant quelque difficulté qu'on éprouva alors pour y entrer, on disoit de lui communément, que son cœur étoit encore plus inaccessible que son Pays.

Un Auteur qui sçait habilement écarter ou travestir ce qu'il trouve de peu avantageux dans des vérités historiques, étoit assez propre à répandre un vernis éblouissant sur une

Vie, dans laquelle la vérité toute ſimple ne faiſoit voir qu'un mélange ſingulier de bonnes & de mauvaiſes qualités. L'Abbé de Saint Réal l'entreprit; mais il y a apparence que rebuté par la difficulté du travail, il renonça à ſon projet; car perſonne n'a jamais dit qu'il l'eût exécuté.

L'Abbé de Saint Réal ne reſta pas long-tems à Chambéry; un événement qui faiſoit alors l'Hiſtoire du tems, lui fournit une occaſion pour paſſer en Angleterre. La belle Hortenſe, niéce & héritiere du Cardinal Mazarin, crut pouvoir ſe ſouſtraire à l'humeur ſinguliere du Duc de Mazarin, ſon mari; elle partit de France & ſe refugia en Savoye; elle vint demeurer chez un des Parens de M. de Saint Réal. Cet Abbé déja connu par des Ouvrages qui annonçoient beaucoup d'eſprit & de délicateſſe, fut invité à ſon arrivée à Chambéry, à quitter ſes Livres pendant quelque tems pour augmenter la Cour d'une Dame qui raſſembloit

près d'elle, par-tout où elle séjournoit, tout ce qu'elle trouvoit de Gens de mérite. On voit par le portrait que S. Evremont nous en a laissé, & qu'il ne donne encore que comme une foible esquisse de la réalité, qu'on ne pouvoit voir Madame de Mazarin sans y prendre quelque intérêt. La Philosophie de l'Abbé de Saint Réal se dérida peu à peu; il commença à avoir de la complaisance, & il la poussa au point de consentir à passer en Angleterre avec la Duchesse, qui avoit résolu d'y fixer sa demeure: il y arriva vers la fin du mois de Décembre 1675.

C'est sans doute la liaison, dans laquelle il a été avec cette Dame, qui a été l'unique cause qu'on lui attribue différens Ecrits en faveur de Madame de Mazarin. On convient aujourd'hui qu'ils ne sont point de lui.

Un homme aussi studieux que l'Abbé de Saint Réal, devoit se trouver extrêmement déplacé dans le

vernement. Cette Piéce qui eſt excellente en elle-même, & remplie de traits nobles & ſublimes, a été omiſe dans toutes les Editions qu'on a données juſqu'à préſent des Œuvres de Saint Réal.

Ce Sçavant qui avoit toujours un goût particulier pour la France, parce qu'il y trouvoit des ſecours plus abondans pour ſes études, revint bientôt à Paris; il s'y amuſa d'abord à revoir une Relation de l'Héréſie de Genéve, qui avoit été imprimée à Chambéry en 1611. *in*-8°. ſous le Titre de *Levain du Calviniſme*, ou *Commencement de l'Héréſie de Genéve*. Cet Ouvrage eſt, dit-on, fort curieux; il eſt de la compoſition de Jeanne de Juſſie, Religieuſe de Sainte Claire à Genéve, d'où elle fut chaſſée dans le tems que le Calviniſme s'y établit tout-à-fait. Cette Hiſtoire contient ce qui s'eſt paſſé dans cette Ville depuis 1506. juſqu'en 1565. L'Abbé de Saint Réal qui la trouva intéreſſante, en retou-

cha

cha le ſtyle, & la publia à Paris en 1682. *in*-12. ſous le Titre de *Relation de l'Apoſtaſie de Genéve.*

Deux ans après parut *Céſarion :* ce ſont des eſpéces d'Entretiens que l'Auteur ſuppoſe avoir eus avec un homme du monde fort inſtruit, qui vivoit philoſophiquement dans une Terre où il s'étoit retiré. L'Auteur paſſe quatre jours dans cette Campagne ; le tems y eſt fort bien employé. Ces quatre jours fourniſſent quatre Converſations, dont la premiere & la derniere roulent ſur la difficulté qu'il y a de s'avancer dans le monde, même quand on a de l'eſprit. Dans la ſeconde, on s'entretient du rétabliſſement de Ptolomée Auletes. Ces Entretiens ſont dignes de la curioſité du Lecteur ; ils ſont adroitement parſemés d'anecdoctes ſingulieres, & de réflexions très-juſtes & très-ſenſées ; ils furent imprimés à Paris en 1684. *in*-12.

En 1686, parut une Lettre datée

du mois de Juin de cette même année, dans laquelle on entreprit de juſtifier Pomponius Atticus, dont la mémoire étoit un peu flétrie dans Céſarion. On trouve cette Piéce dans le quatriéme Tome du Recueil de Piéces d'Hiſtoire & de Littérature, imprimé chez Chaubert en 1741. L'Editeur, en parlant de cet Ouvrage & de celui de l'Abbé de Saint Réal, dit, « qu'on y verra avec » plaiſir la différente maniere de penſer de deux hommes d'eſprit ſur le » caractere d'un des plus adroits Politiques de l'ancienne Rome. La » réputation des grands hommes eſt » quelquefois la matiere d'un problême, & plus ſouvent le jouet » de la paſſion & de la mauvaiſe humeur : mais en général nous jugeons avec plus d'impartialité les » Perſonnages illuſtres de l'Antiquité. Ceux qui dans ces jugemens aiment un air de Tacite, ſe déclareront pour l'Abbé de Saint Réal : » mais l'Auteur de l'Apologie trou-

» vera peut-être croyance auprès des » perſonnes qui, ſans s'ériger en ſcru- » tateurs des cœurs, s'en rapportent » au témoignage de l'Hiſtoire. »

Le Diſcours ſur la *Valeur* que M. de Saint Réal adreſſa à l'Electeur de Baviere en 1688. eſt une des meilleures Piéces de cet Auteur. Il expoſe à ce Prince l'idée la plus juſte que l'on puiſſe concevoir de la véritable Valeur ; & pour faire voir que ce caractere héroïque n'eſt point incompatible avec les vertus les plus douces & les plus humaines, il fait voir toutes ces qualités réunies dans le jeune Prince, à qui il adreſſe cet Ouvrage. « Il ſe trouve, dit-il, un » Prince de vingt-ſix ans, d'une bra- » voure approchant de la témérité, » & cependant il n'eſt ni brutal, ni » malin, ni intéreſſé, ni impie : qui » n'eſt fier que l'épée à la main ; qui » reconnoît plus librement le méri- » te des autres que le ſien propre ; ... » qui reſpecte ſa Religion avec la » même fidélité qu'il la défend. Il ne

» parle que quand il ſeroit blâmable
» de ſe taire. Il ne s'eſt jamais mo-
» qué que des flateurs..... Il n'abu-
» ſe pas de la foibleſſe du commun
» des hommes pour les careſſes des
» Grands, en repaiſſant ceux qui
» l'approchent, de vaines eſpéran-
» ces, ou de promeſſes conçues en
» termes ambigus. Loin de vouloir
» être le ſeul riche de ſes Etats, les
» dépenſes inévitables au genre de
» vie qu'il méne, l'ont réduit à en
» être preſque le ſeul pauvre. Loin
» de fournir du plus pur ſang de ſon
» Peuple à ſes fantaiſies & à ſes plai-
» firs, de s'enivrer de la ſueur du
» front de ſes Sujets, il épuiſe ſon
» Domaine, & engage ſes Droits les
» plus ſacrés, plutôt que de donner
» la moindre atteinte aux leurs. Ils
» n'ont point à gémir de ſes Victoi-
» res. Si la gloire eſt pour lui une
» eſpéce d'idole, du moins ne lui
» ſacrifie-t-il point de Victimes in-
» nocentes, & il ne ſe venge pas ſur
» leur Patrimoine de ce que lui coû-
» tent ſes Ennemis. »

Tel eſt le portrait que fait M. de Saint Réal de Maximilien-Marie-Emmanuel, Electeur de Baviere. Ce Diſcours eſt parſemé par endroits de traits vifs & brillans, d'exemples curieux, & d'anecdotes intéreſſantes. Cet Ouvrage fut imprimé à Cologne en 1689. il eut une fortune très-rapide, & les Exemplaires en devinrent bientôt extrêmement rares; mais il a reparu dans le ſecond Tome des Mémoires de Littérature de M. de Sallengre, & on l'a inſéré depuis dans les différentes Editions qu'on a faites des Œuvres de M. de Saint Réal.

Cet Auteur fit imprimer à Paris en 1691, ſon *Traité de la Critique*, ſur lequel les jugemens furent extrêmement partagés. Le ſçavant Baſnage de Beauval trouva que cet Ouvrage étoit la Piéce la plus foible que l'Auteur eût encore donnée, & qu'il ne répondoit pas au ſuccès que ſes Ouvrages précédens avoient eu avec raiſon. Voilà ce qu'il en dit à ſes

amis dès que le Livre parut : il changea d'avis peu après, & il en parla assez avantageusement, lorsqu'il en fit l'extrait dans son Histoire des Ouvrages des Sçavans, au mois de Décembre 1691. Le fameux Bayle en fit d'abord plus de cas que Basnage : *Pour moi, sans flater votre ami*, dit-il à M. Minutoli, en lui parlant de l'Abbé de Saint Réal, (*car je vous prie de ne lui rien marquer de tout ceci,*) *je n'ai pas été si difficile que M. de Beauval ; j'ai trouvé son Livre rempli de pensées singulieres & judicieuses : il est vrai que j'ai trouvé quelques-unes de ses Remarques de Grammaire trop rafinées, & par-là trop aisées à refuter, & un peu trop de malignité contre l'Auteur qu'il critique.*

Cet Auteur critiqué par l'Abbé de Saint Réal, étoit M. Andri, qui avoit publié en 1689. un Livre intitulé, *Réflexions sur l'usage présent de la Langue Françoise*, ou *Remarques nouvelles & critiques touchant la Politesse du Langage.* L'Abbé de

Saint Réal qui étoit peut-être intéreſſé perſonnellement dans ce que l'Auteur des Réflexions avoit avancé, entreprit de le refuter, en publiant ſon Traité de la Critique. L'Auteur paroît vouloir y donner quelques régles ſur ce que l'on peut critiquer, & ſur la façon dont il faut exercer ſa critique; ce qu'il avance à ce ſujet, n'a pas été du goût de bien du monde: mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'à chaque principe qu'il propoſe, pour ne pas s'écarter de la juſte & véritable critique, il les détruit lui-même, en traitant avec peu de ménagement l'Auteur qu'il a eu deſſein de cenſurer: il termine cet Ouvrage par quelques Régles qu'il donne pour perfectionner la Prononciation.

La Traduction des Lettres de Ciceron à Atticus, ſuivit de près le *Traité de la Critique*, & parut à Paris la même année 1691. en deux Volumes *in*-12. qui ne contenoient que deux premiers Livres des Epîtres à Atti-

cus, avec la seconde Lettre du premier Livre de celles que Ciceron a écrites à son frere Quintus. Cet Ouvrage est précédé d'une longue Préface, dans laquelle l'Auteur expose le dessein qu'il a eu en l'entreprenant; sa Traduction est accompagnée de Notes, tantôt historiques, tantôt critiques. Le but de ces Notes n'est pas de dire tout ce qu'on pouvoit remarquer sur Ciceron, mais seulement de mettre les endroits les plus difficiles à la portée de ceux qui n'ont pas une connoissance bien sure des Antiquités Romaines.

Quelque tems après que l'Abbé de Saint Réal eut publié cet Ouvrage, il quitta Paris pour faire un voyage dans sa Patrie, mais ce fut pour la derniere fois; il mourut à Chambéry vers la fin de l'année 1692. Les Sçavans d'alors firent des démarches pour ramasser des Mémoires propres à former son Eloge historique, mais on ne trouva

perſonne qui eût vécu aſſez familierement avec lui pour donner quelque choſe de ſatisfaiſant à cet égard. L'Abbé de Saint Réal ſe communiquoit peu; ſon Cabinet & ſes Livres faiſoient toutes ſes délices. Il avoit cependant des amis, mais il n'en cultivoit l'amitié que par Lettres. M. Baile le ſçavoit bien; auſſi lorſque M. Minutoli * lui fit part de la joie qu'il avoit du départ de Saint Réal pour Chambéry, & de l'eſpérance qu'il avoit de pouvoir le pratiquer, & jouir à ſon aiſe de la douceur du commerce de ce Sçavant: M. Baile lui répondit, qu'il ne devoit pas s'en flater. *Je ne ſçais*, lui dit-il, *ſi je dois vous félicíter de l'approche de M. l'Abbé de Saint Réal: car vous ne le verrez pas mieux à Chambéry qu'à Paris; & les Lettres de Paris pouvoient être plus remplies de choſes curieuſes, que celles de Chambéry.* Ce peu de communication

* Minutoli étoit alors Profeſſeur d'Hiſtoire & de Belles Lettres à Genéve.

qu'il avoit avec les hommes eſt la cauſe, comme je l'ai déja dit, du ſilence qu'on a gardé ſur ſa perſonne, tandis que les Journaux, à l'envi des uns & des autres, ont amplement parlé de ſes Ouvrages.

L'Abbé de Saint Réal après ſa mort a eu cela de commun avec un des agréables génies * du dernier ſiécle, que l'on n'a pas cru prendre une meilleure route pour produire avec ſuccès différens petits Ouvrages, qu'en les faiſant paroître ſous ſon nom. Le Libraire Barbin réuſſiſſoit aſſez bien dans cette eſpéce de ſupercherie. Lorſqu'il voyoit que les Ouvrages d'un Auteur étoient bien reçus du Public, il étoit rare qu'après ſa mort il ne trouvât bientôt des Œuvres poſthumes à lui attribuer. Il s'adreſſoit pour cela à quelques-uns de ces Ecrivains qui ſçavent manier la plume aſſez artiſtement, prendre le ton & le ſtyle d'un Auteur, & il leur faiſoit faire

* S. Evremont.

du S. Evremont & du Saint Réal. Voilà ce qui a commencé à augmenter considérablement les Volumes originaux. On n'a pu se dispenser dans les Editions suivantes de suivre la même route, parce que la plupart des morceaux qu'on a prêtés à ces Auteurs ayant eu l'applaudissement du Public, on n'a pas cru devoir retirer de la collection de leurs Ouvrages un bien que leur mémoire a été, pour ainsi dire, contrainte d'adopter.

On trouvera donc dans ce Recueil, non seulement les véritables Ouvrages de l'Abbé de Saint Réal, mais encore tous ceux qui lui ont été attribués, ou que l'on a produits sous les auspices de sa réputation. A l'égard des Ouvrages qui lui appartiennent surement, il n'y en a point d'autres que ceux dont je viens de parler : tout ce qu'on y a ajouté dans les différentes Editions, est d'une autre main. On trouve à la tête du Recueil de Piéces d'Histoire &

Comme on a obſervé que toutes ces différentes Piéces formoient un aſſemblage aſſez bizarre, par la façon dont on les a diſpoſées dans les Editions qu'on en a faites, nous avons cru devoir ſuivre un ordre différent, & les ranger chacune ſous un Titre général, qui pût leur convenir. C'eſt ce qu'on verra d'un coup d'œil au commencement de chaque Volume, en conſultant la Table des Traités qui y ſont contenus.

APPROBATION.

J'AI lû par l'ordre de Monſeigneur le Chancellier, *les Œuvres de M. l'Abbé de Saint Réal*, & j'ai cru que l'Edition que l'on en prépare, ſeroit d'autant plus favorablement reçue du Public, qu'elle eſt plus ample que les précédentes éditions, & que les Piéces qui compoſent le Recueil ſont rangées dans un meilleur ordre & beaucoup plus convenable. Fait à Paris, ce 21 Juillet 1743.

Signé, SOUCHAY.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien-amé PIERRE-GILLES LE MERCIER, Imprimeur-Libraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit réimprimer & donner au Public un Livre qui a pour titre *Les Œuvres de l'Abbé de Saint Réal*, s'il Nous plaiſoit de lui accorder nos Lettres de Pri-

vilége pour ce néceſſaires; A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de réimprimer ledit Livre en un ou pluſieurs Volumes & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de *Douze années* conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre & débiter, ni contrefaire ledit Livre, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changemens ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, & de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts: A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris dans trois mois de la date d'icelles; que la réimpreſſion dudit Livre ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée, attachée pour modéle ſous le Contreſcel deſdites Préſentes; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. qu'avant de les expoſer en vente, l'Imprimé qui aura ſervi de

Copie à la réimpreſſion dudit Livre ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur DAGUESSEAU, Chancelier de France : le tout à peine de nullité des Préſentes : Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Livre ſoit tenue pour dûment ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés féaux Conſeillers & Sécretaires foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires ; Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le neuviéme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cent quarante-quatre, & de notre Regne, le vingt-neuviéme. Par le Roi, en ſon Conſeil,

Signé, SAINSON, avec grille & paraphe.

Regiſtré ſur le Regiſtre XI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 334.

fol. 281. *conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du* 28 *Février* 1723. *A Paris, le* 15 *Juillet* 1744.

Signé, SAUGRAIN, Syndic.

De l'Imprimerie de P. G. LE MERCIER, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'Or, 1745.

TABLE DES TRAITÉS

Contenus dans le Tome Premier.

TRAITÉS DE THÉOLOGIE ET DE PIÉTÉ.

I. METHODE courte & aiſée pour combattre les Déiſtes. *Lettre* à M.D. Pag. 1.

LETTRES SUR DIVERS SUJETS DE PIÉTÉ.

I. *Lettre*, ſur l'Exiſtence de Dieu, à Mr de M*** 52
II. *Lettre*, ſur la Vérité de la Religion, à Mr de M*** 56
III. *Lettre*, ſur la Vérité de la Religion Catholique, à Mr de M*** 63
IV. *Lettre*, ſur l'Autorité de l'E-

gliſe Catholique, à Mr de M*** 69
V. *Lettre*, ſur les ſuites de la Réformation, à Mr de M*** 73

LA VIE DE JESUS-CHRIST

Epître au Roi. Préface. Approbations, 79, *& ſuiv.*
I. Livre, 93
II. Livre, 171
III. Livre, 223
IV. Livre, 297
Eclairciſſement ſur le Diſcours de Zachée à J.C. à Monſieur*** 357
* Remarques ſur les Eſſéniens, les Saducéens, les Phariſiens & les Therapeutes, 429

Fin de la Table.

TRAITÉS DE THEOLOGIE ET DE PIÉTÉ.

*METHODE COURTE ET AISÉE pour combattre les Déistes.

LETTRE à M. D.

JE vous plains, Monsieur, d'être malheureusement, comme vous me faites l'honneur de me l'écrire, dans une société de personnes, qui tournent continuellement en ridicule les saintes Ecritures, principalement tout ce qui concerne Moïse & Jésus-Christ, & qui se piquant de raison & de bon sens, se moquent sans cesse de ce que nous appellons la Révélation, La Religion de J. C. si

on les en croit, n'eſt pas plus raiſonnable que celle de Mahomet ; & il n'y a pas plus de motifs pour croire en l'un que pour croire en l'autre. Les Payens, diſent-ils, les Juifs, les Mahométans ont leurs Révélations comme les Chrétiens : des hommes fins & habiles ont d'abord impoſé à des gens ſimples & crédules ; la ſéduction s'eſt communiquée à d'autres hommes auſſi peu judicieux que les premiers ; l'Erreur accréditée parmi le Peuple eſt peu à peu devenue générale & dominante, juſqu'à être autoriſée par les Loix. Ceux qui ſont nés dans les ſiécles poſtérieurs, aveuglés par les préjugés de leur naiſſance & de leur éducation, ont cru, à l'exemple de ceux qui les ont précédés, ſans examiner l'origine & les motifs de leur croyance.

Quoique les Loix n'ayent point d'empire ſur la Vérité ſoumiſe au ſeul tribunal de la raiſon, ils diſent qu'ils ne laiſſent pas de ſe conformer aux uſages reçus, d'obéir aux Loix, & de pratiquer extérieurement un culte établi, dont le mépris déclaré leur pourroit nuire. C'eſt en vain, dites-vous, qu'on eſſayeroit de réduire ces Eſprits-forts par de longues diſcuſſions & par de ſçavans détails : ils haiſſent toute diſpute qui oblige à parler longtems ; ils rejettent toute autorité qu'on leur oppoſe ; ils ſoutiennent, ſans en appor-

ter la moindre preuve, que les anciens monumens qui nous fournissent des armes pour les combattre, sont ou supposés ou corrompus. En tout cas ils citent aussi des Auteurs anciens, qu'ils prétendent leur être favorables. Enfin on ne peut convenir de rien avec eux, & on dispute sans fin & sans aucun fruit.

Cependant vous voudriez pouvoir être muni de quelque raison simple & décisive, qui démontrât en peu de paroles la vérité du Christianisme, & qui fît voir clairement la différence qu'il y a entre les faits historiques sur lesquels notre Religion est appuyée, & les fables du Paganisme, ou les impostures de Mahomet. Une seule preuve, si elle est solide & claire, suffit, selon vous, & est même préférable à une multitude confuse d'argumens.

Vous demandez, Monsieur, une chose qui n'est pas si aisée qu'elle le paroît; quoique la vérité soit simple & une, notre esprit est si borné & si foible, qu'il ne peut souvent la découvrir qu'avec beaucoup d'efforts, & la faire sentir qu'avec beaucoup de paroles. Je crois néanmoins avoir, par rapport à la Religion Chrétienne, une preuve telle que vous la souhaitez. Je vais vous en faire part, de la maniere la plus précise & la plus claire qu'il me sera possible.

Je suppose d'abord que c'est prouver suffisamment la vérité des Dogmes Chrétiens, que de faire voir que les Miracles attribués à J. C. dans l'Evangile sont vrais. Il en est de même de ceux de Moïse ; s'il a fait passer la mer Rouge à tout le Peuple d'Israël, & s'il a opéré tous les autres prodiges exprimés dans l'Exode, il s'ensuit manifestement qu'il a été l'Envoyé de Dieu. Il n'y a point de Déiste qui ne s'y rendît, s'il voyoit aujourd'hui tout cela de ses propres yeux. Il s'agit donc uniquement de prouver que cela s'est passé réellement comme il est raconté dans l'Ecriture.

Pour y parvenir, 1°. J'établirai certaines régles, selon lesquelles il est impossible que des faits qui leur sont conformes puissent jamais être faux. 2°. Je ferai voir que les faits marqués dans l'Ecriture, qui concernent Moïse & J. C. sont conformes à ces régles ; ce qui ne se trouve ni par rapport aux impostures de Mahomet, ni par rapport aux fables du Paganisme, & ce qui sera toujours incompatible avec quelque fausseté que ce soit.

I. Regle.

Que les faits soient de telle nature qu'ils puissent aisément tomber sous les sens, & que les yeux & les oreilles en puissent être les Juges.

II. REGLE.

Que ces faits soient publics, & qu'une grande multitude d'hommes attentifs en soit témoin.

III. REGLE.

Que non seulement il se conserve des Monumens publics en mémoire de ces faits, mais encore qu'il en reste des devoirs à remplir.

IV. REGLE.

Que ces Monumens ayent été dressés, & que ces devoirs ayent été imposés & commencés à être accomplis dès le tems même que les faits sont arrivés.

Selon les deux premieres régles, il est impossible que les hommes ayent été trompés dans le tems que l'on suppose que les faits se sont passés, puisque les yeux d'un Peuple nombreux & attentif sont supposés en avoir été les témoins. Qu'un homme, par exemple, raconte aujourd'hui, qu'il divisa hier les eaux de la Seine en présence de tout le Peuple de Paris, & qu'il fit en même tems traverser à pié sec le lit de cette riviere à tous les hommes, femmes & enfans de la ville, au milieu de deux montagnes d'eau; Je dis qu'il est impossible à cet homme de faire accroire un tel prodige aux Parisiens;

parce que s'il s'aviſoit de débiter ce conte, tous les hommes, toutes les femmes, & tous les enfans le traiteroient auſſi-tôt d'impoſteur, & diroient qu'ils n'ont point vu cette prétendue diviſion des eaux de la Seine, & qu'ils n'ont point traverſé à pié ſec le lit de cette riviere. Je crois donc pouvoir établir comme un principe certain, & qu'aucun Déiſte ou Incrédule ne peut nier, que les hommes n'ont pu être trompés par rapport à des faits publics, dont ils ont été les témoins oculaires, qu'ils n'ont pu, dis-je, être trompés dans le tems qu'on ſuppoſe que ces faits ſont arrivés.

Il reſte à examiner ſi ces faits n'ont pas pu être imaginés & débités dans la ſuite, lorſque le tems, où l'on ſuppoſe qu'ils ſont arrivés, a été paſſé, & que tous les contemporains ont été morts. Mais l'uſage des deux dernieres régles nous garantit de l'erreur en ce point, & nous apprend à diſcerner le vrai d'avec le faux. Car ſi lorſque ces faits ont été imaginés & débités, l'Auteur a dit non ſeulement qu'il en reſtoit des monumens, pour en conſerver la mémoire, mais que depuis que ces faits étoient arrivés, on avoit pratiqué conſtamment juſqu'alors des devoirs extérieurs & des cérémonies publiques, l'impoſture a du être auſſi-tôt découverte; ces monumens ne paroiſſant point, & ces céré-

monies n'étant connues & pratiquées de personne.

Par exemple, j'imagine aujourd'hui & je raconte un fait arrivé, selon ma supposition, il y a mille ans. Peut-être le ferai-je croire à quelques personnes : mais si je dis que non seulement ce fait est arrivé, mais que depuis ce tems-là on coupe le bout du petit doigt à tous les enfans qui ont atteint l'âge de douze ans, & que c'est pour cela que tout le monde a le petit doigt coupé ; si j'ajoute que cet usage a été établi en mémoire & en preuve du fait, dans le tems même qu'il est arrivé ; je soutiens qu'il est impossible qu'en ce cas je sois cru de personne, parce que tout le monde voyant la fausseté du signe que je donne pour attester le fait, jugera aussi-tôt que je suis un imposteur.

Il s'agit maintenant de faire voir que les faits qui regardent Moïse ou J. C. & qui sont contenus dans l'Ecriture, sont conformes aux régles que j'ai établies ci-dessus, comme des marques certaines & infaillibles de la vérité d'un fait ; qu'aucune de ces marques ne se trouve dans les faits attribués à Mahomet ou aux Dieux du Paganisme, & que jamais aucune imposture ne les peut avoir.

1°. Pour ce qui regarde Moïse, je crois qu'on m'accordera aisément qu'il ne seroit jamais venu à bout de persuader à six cens

mille hommes, qu'il les avoit fait sortir d'Egypte eux-mêmes; qu'il leur avoit fait passer la mer Rouge; qu'il les avoit nourris de la manne pendant quarante ans dans le Désert; & qu'il avoit fait plusieurs autres choses semblables, si en effet, tout cela n'eût pas été vrai; parce qu'en ce cas il auroit fallu qu'il eût trompé leurs sens; c'est-à-dire, qu'il leur eût fait une illusion impossible. Les faits attribués à Moïse dans l'Ecriture, sont donc conformes aux deux premieres régles.

Je soutiens donc, qu'il a été impossible que les cinq Livres de Moïse ayent été reçus du Peuple Juif comme véritables, & n'ayent pas plûtôt été rejettés comme des recueils d'impostures manifestes, si en effet les faits qui y sont racontés, sont faux. Pourquoi cela? C'est que Moïse leur raconte tous ces faits, comme arrivés en leur présence & exécutés sous leurs yeux. (a) *Connoissez aujourd'hui*, leur dit-il, *ce que ne sçavent point vos enfans qui n'ont point vu ses châtimens, sa grandeur, la force de sa main, & son bras étendu; qui n'ont point été les témoins de ses merveilles, & n'ont point vu tout ce qu'il a fait au milieu de l'Egypte, par rapport à Pharaon & à tout son Royaume; & à l'égard de l'Armée des Egyptiens, de leurs chevaux & de leurs chariots; comme il les*

(a) *Deut.* c. 11, v. 2.

submergea dans les flots de la mer Rouge, lorſqu'ils vous pourſuivoient ; & comme le Seigneur les a punis juſqu'à ce jour ; ce qu'il a fait à votre égard dans le Déſert, juſqu'à ce que vous vinſſiez en ce lieu ; ce qu'il a fait à l'égard de Dathan & d'Abiron, enfans d'Eliab fils de Ruben, que la terre a engloutis avec leurs maiſons, leurs tentes & tout ce qu'ils poſſédoient au milieu d'Iſraël. Vos yeux ont vu toutes ces grandes œuvres du Seigneur, &c.

Il s'enſuit de-là manifeſtement, que ſi les Livres de Moïſe ſont un recueil de fauſſetés, il eſt impoſſible que les faits qui y ſont contenus, ayent été imaginés & adreſſés au Peuple qui vivoit dans le tems qu'on ſuppoſe que ces faits ſont arrivés.

On dira peut-être que ces Livres ont été écrits quelques ſiécles après la mort de Moïſe & qu'on les lui a attribués. A cela je réponds qu'il ne ſe peut pas faire que ces Livres ayent été reçus comme les Ecrits de Moïſe, dans le ſiécle où l'on prétend qu'ils ont été ſuppoſés. Pourquoi ? Parce que dans ces Livres il eſt parlé de ces Livres mêmes, comme écrits & publiés par Moïſe, & conſervés dans l'Arche après qu'il les eut écrits.

(a) *Moïſe ayant donc achevé d'écrire les paroles de cette Loi dans un volume, il dit*

(a) *Deut. c. 31. v. 24.*

aux Lévites qui portoient l'Arche d'alliance du Seigneur : Prenez ce Livre & mettez-le dans un côté de l'Arche du Seigneur votre Dieu, afin qu'il y ſoit en témoignage contre toi, ô Iſraël. Le Roi devoit auſſi avoir une copie de ce Livre. (a) *Le Roi à ſon avenement à la Couronne écrira une copie de cette Loi dans un Livre, & fera cette copie ſur l'exemplaire qui eſt entre les mains des Lévites. Il la conſervera chez lui & la lira tous les jours de ſa vie, afin qu'il apprenne à craindre le Seigneur ſon Dieu, & à obſerver les paroles & les cérémonies de cette Loi.*

Vous voyez que ce Livre de la Loi parle de lui-même, non ſeulement comme d'une Hiſtoire & d'une Relation de ce qui s'étoit paſſé alors, mais comme d'un corps de Loix municipales de la Nation Juïve, qui obligeoient le Roi comme le ſimple peuple. Or, en quelque ſiécle que vous ſuppoſiez que ce Livre ait été écrit après la mort de Moïſe, je prétens qu'il eſt impoſſible qu'on l'ait reçu alors comme l'ouvrage de Moïſe, parce qu'en ce cas on ne l'auroit trouvé ni dans l'Arche, ni chez le Roi, ni ailleurs. Car quand il auroit été publié pour la premiere fois, chacun auroit dit, qu'il n'en avoit jamais entendu parler. Mais ils auroient pu encore moins ſe perſuader que ce Livre étoit

(a) *Deut. c. 17. v. 18.*

le corps des Loix de leur Nation & des maximes de leur Gouvernement. Un homme pourroit-il aujourd'hui fabriquer un Recueil de Statuts, d'Arrêts & d'Ordonnances, & faire paſſer ce Livre comme le ſeul corps de Loix que les François euſſent connu juſqu'alors ? Je dis pareillement, l'Auteur prétendu des Livres attribués à Moïſe a-t-il pu les fabriquer & les publier ſous le nom de ce ſaint Légiſlateur, comme le Recueil des Loix Judaïques, & a-t-il pu faire accroire aux Juifs qu'ils avoient toujours reconnu ces Livres comme des Ecrits de Moïſe, c'eſt-à-dire, qu'ils les avoient toujours reconnus pour tels, avant même qu'ils les euſſent connus ? Je dis plus : il *faudroit* en ce cas que toute la Nation eût en un inſtant oublié les Loix fondamentales & primitives de ſon Gouvernement. Sans cela auroient-ils pu recevoir, comme le Recueil original de leurs Loix, un Recueil qui s'annonçoit lui-même comme tel ? On n'a jamais impoſé à une Nation par rapport à un article auſſi capital.

Ces Livres ne contiennent pas ſeulement des Loix, ils parlent de leur inſtitution & de la maniere dont elles ont été pratiquées dès le tems de Moïſe. Ils font mention de la cérémonie de la Pâque (*a*), en mémoire des premiers-nés d'Egypte, frappés de mort, &

(*a*) *Num.* 8. 17. 18.

que le même jour le premier-né en Israël ; soit homme, soit bête, fut par une Loi perpétuelle consacré à Dieu ; ce qui donna toujours droit aux Lévites de prendre dans toutes les familles les premiers-nés. Il y est dit que la verge d'Aaron poussa des bourgeons & fut gardée dans l'Arche pour conserver la mémoire de la révolte de Coré, Dathan & Abiron, & de leur funeste châtiment ; & pour confirmer le Sacerdoce dans la Tribu de Lévi. On y lit, qu'un vase rempli de manne fut pareillement gardé, pour se souvenir que le Peuple d'Israël avoit été nourri miraculeusement dans le Désert pendant quarante années : que le Serpent d'Airain fut aussi conservé, (& il se voyoit encore au tems du Roi (*a*) Ezéchias) en mémoire des guérisons miraculeuses que la seule vue de ce Serpent opéroit (*b*). Enfin, il y est fait mention de la Fête de la Pentecôte instituée pour conserver le souvenir de l'apparition de Dieu sur la montagne d'Oreb. Outre ces commémorations particulieres, on voit encore dans le Pentateuque plusieurs autres cérémonies instituées en mémoire de la sortie d'Egypte ; comme la Fête du Sabath (*c*), les sacrifices journaliers & les expiations annuelles, les nouvelles Lunes, plusieurs jours de Fête & de Jeûne ; ensorte que chaque année, chaque

(a) *IV. Reg.* 18. 4. (b) *Num.* 21. 9. (c) *Deut.* 5. 15.

mois, chaque ſemaine, chaque jour, rappelloient le ſouvenir de toutes ces choſes.

Les Livres de Moïſe nous apprennent encore qu'une Tribu particuliere, qui étoit celle de Lévi, étoit particuliérement conſacrée à Dieu & dévouée au miniſtere de la Prêtriſe : il n'appartenoit qu'à cette Tribu d'offrir les ſacrifices, & toute autre qui auroit approché de l'Autel devoit être punie de mort. Le Grand-Prêtre devoit porter une Mitre brillante, une robbe magnifique ; avec l'*Urim* & le *Thummin* ſur la poitrine, d'où il rendoit les divines réponſes. Le Roi & tout le Peuple étoit obligé d'entrer ou de ſortir, ſelon qu'il l'ordonnoit. Les Lévites étoient encore Juges Souverains & ſans appel dans toutes les cauſes civiles, & il falloit obéir à leurs arrêts, ſous peine de mort.

Or comment peut-on ſuppoſer, que dans le ſiécle où ces Livres attribués à Moïſe ont été fabriqués, ils ayent été reçus comme les véritables Livres de Moïſe ? Il faudroit que les Auteurs de ces Livres Apocryphes euſſent fait croire à la Nation Juïve, qu'elle avoit reçu ces Livres de ſes ancêtres, que dès leur enfance on les avoit inſtruits de ce qu'ils contenoient, & qu'ils en avoient auſſi inſtruit leurs enfans ; qu'ils avoient tous été circoncis & avoient pareillement fait circoncire leurs fils ; que conformément à ce qui eſt ra-

conté dans ces Livres, ils célébroient tous les ans la Pâque, toutes les semaines le Sabath, tous les mois la Fête de la nouvelle Lune, & plusieurs autres Fêtes & Jeûnes prescrits dans ces Livres; qu'ils avoient un Tabernacle magnifique, un Ordre particulier de Prêtres renfermé dans la Tribu de Lévi, un Souverain Pontife revêtu des plus singulieres & des plus glorieuses prérogatives. Mais comment auroit-on fait croire à toute une Nation qu'elle avoit jusqu'alors connu & pratiqué toutes ces choses, si en effet elle ne les avoit ni connues ni pratiquées? Comment auroit-elle reçu comme véritable un Livre où il est dit qu'elle les pratiquoit? Tout ce qui regarde les faits contenus dans les Livres de Moïse est donc conforme à la troisiéme & quatriéme régle.

On dira peut-être qu'avant que ces Livres eussent été fabriqués, toutes les Fêtes & Observances légales, dont il y est fait mention, se pratiquoient parmi les Juifs, & que tout ce que ces Livres ont fait croire à la Nation, est que ces cérémonies & pratiques avoient été instituées en mémoire des faits rapportés dans ces Livres, dont le but a été d'en exposer l'origine fabuleuse.

Mais dans cette hypothése, 1°. il faut supposer que les Juifs célébroient tant de Fêtes, & observoient tant de cérémonies en mémoi-

re de rien, ſans en connoître l'origine & la cauſe primitive. Cependant ces Fêtes & ces Cérémonies exprimoient la choſe même qui y avoit donné lieu; comme la Pâque, en mémoire de ce que dans cette nuit, où les premiers-nés des Egyptiens avoient été frapés de mort, les premiers-nés des Iſraëlites avoient été épargnés; ainſi du reſte. 2°. Qu'on ſuppoſe, ſi l'on veut, que les Juifs n'avoient avant la publication de ces Livres aucune idée de l'origine de leurs Cérémonies: pouvoit-on leur faire croire que ces Cérémonies avoient été inſtituées pour conſerver la mémoire des faits dont ils n'avoient jamais ouï parler juſqu'alors? Suppoſons, par exemple, que j'imagine & publie aujourd'hui une Hiſtoire Romaneſque compoſée de faits ſurprenans arrivés il y a 1000 ans. Que dans ce Livre, pour confirmer la vérité des faits qu'il contient, j'entreprenne de perſuader le Monde Chrétien, que depuis que ces faits ſont arrivés, & afin d'en conſerver la mémoire, (par exemple des miracles d'Apollone de Tyane ou de Mahomet) on obſerve le Dimanche; qu'en conſéquence on baptiſe tous les enfans au nom d'Appollone ou de Mahomet; qu'on jure par leur nom, & que dans les Tribunaux on fait ſerment ſur ce Livre, dont je ſuis l'Auteur, & dont on n'avoit jamais ouï parler juſqu'alors; que depuis ce

tems ce Livre a été parmi nous, comme l'Evangile, universellement reçu & révéré de tous les Chrétiens, & qu'ils n'en ont point eu d'autre. Cette étrange supposition n'est-elle pas d'une absurdité extravagante ? Cependant il en est de même de la supposition des Livres de Moïse fabriqués postérieurement par d'autres mains ; & il en sera toujours ainsi de toute pareille supposition. Les quatre régles de vérités que j'ai données ci-dessus en font sentir l'impossibilité manifeste, comme, lorsqu'elles sont observées, il est impossible que l'imposture puisse jamais avoir lieu.

Qu'il me soit permis de proposer ici un exemple familier. Il y a, dit-on, dans la Plaine de Salisbury en Angleterre un amas de grosses pierres, que tout le monde connoît en ce pays-là : mais personne ne sait, ni pourquoi elles y ont été mises, ni par qui, ni si ç'a été pour conserver la mémoire de quelque événement. Il me vient dans l'esprit de publier un Ecrit au sujet de ces pierres, & d'y avancer qu'elles ont été portées en cet endroit par Hercule, par Polyphéme ou par Gargantua, comme un monument pour perpétuer le souvenir de quelques-uns de leurs exploits ; afin d'appuyer cela, je dirois dans la Préface du Livre, qu'il a été écrit dans le tems même qu'ils ont fait ces exploits, &.

qu'il

qu'il a été écrit par eux-mêmes, ou par des contemporains, témoins oculaires de ces faits; que ce même Livre a été reçu alors comme une Hiſtoire vraie, & que depuis ce tems-là juſqu'aujourd'hui il a paſſé pour tel & a été cité en différens ſiécles par pluſieurs Auteurs célébres. J'ajouterois que ce Livre a été connu en Angleterre, & que par un Acte du Parlement il a été ordonné à tous les Anglois d'apprendre aux enfans ce qu'il contient, & qu'il n'y a aucun Anglois qui n'en ait été inſtruit dans ſon enfance. Je demande à un Incrédule, s'il eſt poſſible qu'une pareille impoſture s'accrédite en Angleterre & y trouve des perſonnes aſſez ſtupides pour y ajouter foi. *Si je formois* un pareil projet, ne ſerois-je pas regardé comme un inſenſé ?

Comparons cet amas de pierres avec les douze grandes pierres poſées dans le pays de Galgala, dont il eſt parlé dans le quatriéme Chapitre de Joſué (*a*). On y lit que la raiſon pour laquelle ces douze pierres furent poſées en cet endroit, fut afin que les deſcendans de ceux qui vivoient alors demandaſſent dans les ſiécles ſuivans pourquoi ces pierres étoient-là, & qu'on leur en apprît la cauſe. Or cette cauſe étoit de nature à ne pouvoir occaſionner aucune erreur, parce qu'il avoit été impoſſible d'en impoſer aux

(a) *Joſué*, c. 4. v. 6.

Iſraëlites dans le tems qu'on ſuppoſe que la choſe dont il s'agit arriva ; choſe plus étonnante & plus merveilleuſe encore que le paſſage de la mer Rouge.

Au ſujet de ce dernier événement miraculeux, les Déiſtes croient pouvoir en éluder les conſéquences, en l'attribuant à un reflux violent & à un vent impétueux qui, joints enſemble, mirent un endroit de cette mer à ſec ; enſorte que les Iſraëlites étant à pié paſſerent aiſément ſur les ſables de cet endroit. Mais les Egyptiens, ajoutent-ils, étant tous montés ſur des chevaux ou ſur des chariots s'enfoncerent dans ces ſables & eurent de la peine à avancer & à ſuivre les Iſraëlites : enſorte qu'ils furent ſurpris par le retour des eaux de la mer & entiérement ſubmergés. C'eſt pour cela, ſelon eux, qu'il eſt marqué dans l'Ecriture que le *Seigneur enleva les roues des Chariots des Egyptiens*, afin que les chevaux ne puſſent les tirer qu'avec beaucoup de difficulté. D'où ils concluent qu'il n'y a rien d'extraordinaire & de merveilleux dans ce fameux événement.

Telle eſt l'explication de M. le Clerc dans ſes Diſſertations ſur la Genéſe imprimées depuis peu en Hollande, où il propoſe pluſieurs autres ſyſtêmes de même genre pour expliquer phyſiquement les miracles de l'ancien Teſtament, comme celui de l'embraſe-

ment de Sodôme & de Gomorrhe. On peut dire que cet Ouvrage a beaucoup édifié tous les Déïstes.

Mais ces Messieurs ont-ils fait réflexion que les Israëlites conduisoient avec eux de nombreux troupeaux de bêtes à corne, qui devoient les arrêter, & s'embarrasser dans les sables encore plus que les chevaux des Egyptiens, montés par des Cavaliers qui les pouvoient faire avancer plus aisément?

En vérité ces ridicules suppositions méritent à peine une réponse. Si le passage de la mer Rouge n'avoit été causé que par une forte marée, auroit-il été possible à Moïse de faire passer cet événement dans l'esprit des Israëlites, qui en avoient été les témoins, comme une chose merveilleuse, & auroit-il pu la décrire avec toutes les particularités qu'on lit dans la relation qu'il en a faite? L'Ecriture n'en parle que comme d'un fait miraculeux, qui prouve la grandeur & la puissance de Dieu. Si ce fait est naturel, l'Ecriture n'est donc plus qu'un Roman ou une Légende. Ce que je dis ici regarde quelques Chrétiens qui se figurent ne porter aucun préjudice à l'autorité de l'Ecriture, mais au contraire en rendre tous les faits plus aisés à croire, par le moyen de leurs systêmes & de leurs explications physiques; mais il suit naturellement de toutes ces raisons naturelles,

que les Saintes Ecritures ne méritent plus nos respects & la soumission de notre esprit: car si les circonstances d'un fait sont fausses, pourquoi croirai-je la substance de ce même fait? Et si l'Ecriture me trompe sur un article, puis-je m'y fier par rapport au reste?

Il est vrai qu'il peut s'être glissé quelques fautes dans l'Ecriture par les mauvaises Versions, & par les copies défectueuses; mais ces fautes ne sont pas assez importantes pour empêcher d'ajouter foi à tout ce que l'Ecriture contient. Un Livre dicté par Dieu même doit être reçu & révéré tout entier. Ce n'est que par rapport aux Livres humains que nous pouvons, si nous le jugeons à propos, en recevoir une partie & en rejetter l'autre.

Mais pour revenir à notre sujet, le passage du Jourdain, à l'occasion & en mémoire duquel les douze pierres furent placées près de Gilgal, n'est point sujet à toutes les chicanes qu'on a pu faire au sujet du passage de la mer Rouge. 1°. La veille de ce grand événement on avertit les Israélites de ce qui devoit arriver le lendemain. (a) 2°. L'action se passa en plein midi en présence de toute la Nation. 3°. Quand les eaux du Jourdain furent divisées, ce ne fut point dans le tems du reflux, ni lorsque les eaux étoient basses, mais lorsque le Fleuve étoit débordé. 4°. Ce ne fut

(a) *Josué*, c. 3. v. 5.

point par le moyen des vents, ni dans un intervalle de tems qui pût suffire à leur violence pour changer le cours des flots : la chose arriva en un instant, & *aussi-tôt que les piés des Prêtres qui portoient l'Arche eurent touché le bord de l'eau. Alors*, dit l'Ecriture, *les eaux du fleuve s'arrêterent dans un endroit* (a), *où s'élevant comme une montagne, elles se voyoient de loin depuis la ville d'Adom jusqu'à un lieu appellé Sarthan : les eaux qui couloient au-dessus de cet endroit descendirent dans la mer de Solitude, qu'on appelle aujourd'hui la mer Morte, jusqu'à ce qu'elles fussent entiérement écoulées. Le Peuple s'avança du côté de Jéricho, & les Prêtres qui portoient l'Arche de l'alliance du Seigneur, s'arrêterent au milieu du lit du Jourdain, dont le fond étoit sec, & tout le Peuple passa avec eux..... Et lorsque ceux qui portoient l'Arche de l'alliance du Seigneur* (b) *eurent quitté le lit du fleuve & eurent mis leurs piés sur le rivage, les eaux reprirent leur cours ordinaire. Le Peuple passa ainsi le Jourdain le dixiéme jour du premier mois, & alla camper dans le pays de Galgala à l'orient de la ville de Jéricho, Josué plaça dans ce pays de Galgala douze pierres que le Peuple avoit tirées du Jourdain. Puis il dit aux enfans Israëlites : Lo*

(a) Josué c. 3. v. 15. (b) Ibid. c. 4. v. 18.

que vos enfans demanderont un jour à leurs peres ce que veulent dire ces pierres, vous les instruirez & leur direz : Israël a passé à pié sec le fleuve du Jourdain dont le Seigneur suspendit les eaux en notre présence pour faciliter notre passage, comme il avoit fait auparavant dans la mer Rouge, dont il tint le lit à sec jusqu'à ce que nous fussions passés de l'autre côté du rivage, afin que tous les Peuples de la terre connoissent la main toute-puissante du Seigneur, & que vous craigniez le Seigneur votre Dieu en tout tems.

Si le passage de la mer Rouge n'a été causé que par le reflux de la mer ou par autre chose pareille, comment Moïse a-t-il prétendu apprendre par-là à tous les Peuples que la main de Dieu est toute-puissante ? Comment a-t-il souhaité qu'un événement si peu remarquable fût connu de toute la terre ? Comment a-t-il cru que cela seroit capable de porter les Israëlites à craindre le Seigneur, eux qui savoient parfaitement, que malgré toutes ces exagérations & ces grandes paroles, ce n'étoit qu'une chose commune ? Comment auroient-ils reçu, comme un Recueil de vérités, un Livre où ils sçavoient qu'on avoit altéré & travesti un fait de cette nature ?

Mais, comme je l'ai dit, le passage du Jourdain qui est ici comparé avec celui de la mer Rouge, n'est point exposé aux chicanes

qu'on fait au ſujet de ce dernier miracle, dont l'autre eſt en quelque ſorte la confirmation, puiſqu'il eſt marqué dans l'Ecriture, que cet événement fut ſemblable à celui du paſſage de la mer Rouge.

Maintenant pour reprendre notre argument, ſuppoſons que le paſſage du Jourdain eſt une fable, & que ces pierres placées dans le pays de Galgala y ont été miſes longtems après, pour quelqu'autre ſujet. Suppoſons en même tems que des hommes habiles, ayant fabriqué le Livre de Joſué, ont publié que Joſué lui-même l'avoit écrit dans le tems que les faits qu'il contient ſont arrivés, & ont propoſé les pierres de Galgala comme un témoignage de la vérité de ces faits. Mais dans cette ſuppoſition chacun ne leur auroit-il pas dit : Nous connoiſſons ces pierres de Galgala, mais nous n'avons jamais ouï parler, ni de l'origine que vous donnez à ce monument, ni du Livre que vous attribuez à Joſué : où étoit-il depuis ſi longtems ? où & comment l'avez-vous trouvé ? D'ailleurs ce Livre nous dit que d'âge en âge tous les enfans de notre Nation ont dû être inſtruits du paſſage du Jourdain, & du monument des pierres placées exprès en Galgala pour en conſerver la mémoire : mais on ne nous a jamais inſtruit de cela dans notre enfance, & nous n'en avons jamais rien dit à nos en-

fans. De plus, il n'eſt pas vraiſemblable que ce fait ſi conſidérable ait été entiérement oublié, tandis que le monument des pierres ſubſiſte encore, monument conſacré à en perpétuer le ſouvenir.

Si pour les raiſons que j'ai marquées ci-deſſus, il a été impoſſible d'en impoſer aux Anglois, par rapport à l'origine de cet amas de pierres qui eſt dans la plaine de Saliſbury, l'impoſſibilité a dû être encore plus grande par rapport aux pierres de Galgala. De plus, ſi lorſque nous ignorons l'origine d'un monument qui ne porte avec ſoi aucun ſigne, il ne nous eſt pas poſſible de lui en attribuer une, & d'être cru en même tems, il eſt aſſurément bien plus impoſſible de l'être, par rapport à des cérémonies dont chacun connoît l'inſtitution & la cauſe.

Voilà ce que j'ai dû dire d'abord par rapport aux faits qui concernent Moïſe; je vais vous faire voir maintenant que les quatre régles qui ſe trouvent remplies à l'égard des faits de l'ancien Teſtament, le ſont auſſi à l'égard des faits du nouveau. Je ne traiterai pas cet article fort au long, parce que tout ce que j'ai dit juſqu'ici de Moïſe & de ſes Livres, peut de toutes façons s'appliquer à Jéſus-Chriſt notre Sauveur & à ſon Evangile.

Il y eſt marqué que ſes œuvres & ſes miracles

racles ont été faits publiquement & en présence de tout le monde, comme il le dit lui-même à ſes accuſateurs : *J'ai parlé publiquement à tout le monde*, (a) *j'ai toujours enſeigné dans la Synagogue, & dans le Temple où tous les Juifs s'aſſemblent, & je n'ai rien dit en ſecret.* Dans les Actes des Apôtres, (*b*) il eſt marqué que tantôt trois mille hommes, & tantôt plus de cinq mille perſonnes (*c*) ſe convertirent, frapés de ce qu'ils avoient vu de leurs propres yeux, & de ce qui s'étoit paſſé en public. Voilà donc d'abord les deux premieres régles obſervées, puiſque les faits dont il s'agit ont été publics, & que tout le monde en a pu juger par ſes propres yeux.

Voyons maintenant s'ils ont été conformes aux deux dernieres régles que j'ai encore exigées. Le Baptême & l'Euchariſtie ſont deux cérémonies qui nous reſtent, & qui ont été inſtituées par Jéſus-Chriſt même, dans le tems qu'il opéroit toutes ſes merveilles, & qu'il inſtruiſoit les Juifs de ſa Doctrine. Or ces deux cérémonies ont été obſervées ſans aucune interruption dans tous les ſiécles écoulés depuis la naiſſance du Chriſtianiſme & parmi toutes les Nations Chrétiennes. Jéſus-Chriſt a ordonné à ſes

(a) *Joan. c.* 18. *v.* 20. (b) *Act.* 2. *v.* 41. (c) *Act.* 4. *v.* 4.

Apôtres & à tous les autres Miniſtres de ſon Evangile d'en enſeigner l'obſervation, d'adminiſtrer eux-mêmes ces Sacremens, & de prendre en main le gouvernement de ſon Egliſe, & cela juſqu'à la fin des ſiécles (a). Ils l'ont gouvernée en effet juſqu'à ce jour, par une ſucceſſion non interrompue, & la gouverneront ainſi toujours, tant que le Monde durera; en ſorte que le Clergé Chrétien eſt une matiere de fait auſſi notoire & auſſi public que la Tribu de Lévi l'étoit chez le Peuple Juif. D'ailleurs l'Evangile eſt la Loi des Chrétiens, comme les Livres de Moïſe étoient la Loi des Juifs. Et comme cet ordre d'hommes deſtinés par Jéſus-Chriſt même à prêcher la Foi & à adminiſtrer les Sacremens juſqu'à la fin du Monde, fait partie des faits contenus dans l'Evangile, il s'enſuit évidemment que ſi l'Evangile étoit une fable inventée dans quelque ſiécle poſtérieur à celui de Jéſus-Chriſt, il n'y auroit pas eu dans le tems de l'invention de cette fable un Clergé déja ſubſiſtant & tirant ſon origine de l'inſtitution de Jéſus-Chriſt: mais en ce cas l'Hiſtoire auroit été auſſi-tôt rejettée, & l'Evangile auroit été regardé comme un Livre rempli de fauſſetés, puiſqu'avant la publication de ce Livre il n'y auroit eu ni Miniſtére, ni Cérémonies, ni Sacremens. Ces

(a) *Matth. c. 28. v. 20.*

Monumens de l'Hiſtoire de l'Evangile prouvent donc que cette Hiſtoire eſt plus ancienne qu'eux, c'eſt-à-dire, que les faits ſur leſquels ils ſont fondés, ſont des faits réels, & qu'il y a eu un Jéſus-Chriſt qui a prêché une Doctrine, a formé des Diſciples, a établi une Egliſe, Monument éternel de la vérité de ſes Miracles.

Les faits qui concernent Mahomet ou les Dieux *du Paganiſme*, ne ſont conformes à aucune des quatre régles que j'ai données. A l'égard de ceux de Mahomet, il n'a jamais prétendu opérer aucun miracle, & il le déclare lui-même dans ſon Alcoran, c. 6. Ceux qu'on lui attribue paſſent chez les Mahometans même pour des fables, & les plus ſçavans d'entr'eux les rejettent, à-peu-près comme nos plus ſçavans Théologiens n'ajoutent point de foi à certains Miracles contenus dans *la Legende*. Voyez la Vie de Mahomet par M. Prideaux.

Quoi qu'il en ſoit, les faits qu'on lui attribue ne ſont en aucune maniere conformes aux deux premieres Régles que j'ai établies. Son prétendu entretien avec la Lune, ſon tranſport en une nuit de la Mecque à Jéruſalem & de-là au Ciel, &c. ne ſont point donnés comme des faits arrivés en préſence de perſonne: nous n'avons que la ſeule parole de Mahomet pour garant, & ces

faits ſont fondés à-peu-près comme les Aventures imaginaires & ſurprenantes renfermées dans les Livres de Chevalerie.

On peut dire la même choſe de toutes les Fables du Paganiſme, telles que les Métamorphoſes de Jupiter, & les actions des autres Dieux, où il n'y a pas la moindre vraiſemblance & qui ſont même des extravagances; auſſi les plus ſages entre les Païens n'ont regardé ces faits que comme des fables & de pures Allégories, dont ils ont tenté de nous donner l'explication: & il eſt clair que tel a été le but d'Ovide dans ſon Ouvrage des Métamorphoſes.

Il eſt vrai que les Dieux du Paganiſme ont eu leurs Prêtres, & que leurs Adorateurs ont eu auſſi des Fêtes, des Cérémonies, des Jeux inſtitués en mémoire de quelques prétendus événemens; mais la quatriéme régle de vérité que j'ai exigée, ne ſe trouve pas remplie par ces Monumens publics: pourquoi? C'eſt que ces Prêtres & ces Cérémonies publiques n'ont pas été inſtitués dans le tems même que l'on prétend que les événemens dont ils rappelloient la mémoire, ſont arrivés. Cela étant, il eſt impoſſible que les ſiécles poſtérieurs ayent pu s'aſſurer de la vérité de ces faits, comme on a fait voir ci-deſſus. Les Bacchanales & les autres Fêtes du Paganiſme n'ont été in-

ſtituées que long-tems après les prétendus faits, auſquels on veut qu'elles ayent rapport, & par conſéquent elles ne prouvent rien pour la réalité de ces faits. Les Prêtres de Bacchus, d'Apollon, &c. n'ont point été inſtitués par ces prétendus Dieux, mais dans les ſiécles ſuivans par des hommes qui ont voulu les honorer; ainſi il n'en réſulte rien.

Pour faire uſage maintenant de tout ce que je viens d'expoſer, vous pouvez défier tous les Déiſtes du monde de montrer, par rapport à quelque fable que ce ſoit, l'obſervation des quatre régles que j'ai d'abord établies; & pour reprendre en peu de mots ce que j'ai dit, je ſoutiens que l'Hiſtoire de l'Exode & celle de l'Evangile n'auroient jamais eu de cours, ſi elles euſſent été fauſſes: parce que l'inſtitution du Sacerdoce des Juifs & de celui des Chrétiens, du Sabat, de la Pâque, de la Circonciſion, du Baptême & de l'Euchariſtie, y eſt racontée comme une choſe établie, dès-lors, laquelle a ſubſiſté depuis ſans interruption. Il étoit abſolument impoſſible de faire accroire à des hommes, qu'ils avoient été circoncis & baptiſés, qu'ils avoient circoncis & baptiſé leurs enfans, qu'ils avoient celébré la Pâque, & obſervé le jour du Sabat, qu'ils avoient reçu des Sacremens par le miniſtére

d'un certain ordre de Prêtres, &c. si en effet ils n'avoient jamais rien pratiqué de tout cela. Comment leur auroit-on pu faire croire qu'ils avoient passé la mer Rouge à pied sec, qu'ils avoient vu un mort ressuscité ? &c. Cependant sans avoir cru tout cela, il est impossible que les Livres de Moïse, ou que l'Evangile ayent été reçus comme véritables.

Au reste, je ne prétens pas que tous les faits qui ne sont pas conformes à ces quatre régles soient faux, mais seulement que tous les faits conformes à ces quatre régles sont nécessairement vrais, & ne peuvent jamais être supposés. Il est impossible de douter que Jules-César n'ait remporté la victoire de Pharsale, & qu'il n'ait été assassiné dans le Sénat; il en est ainsi de plusieurs autres faits anciens, quoiqu'il n'y ait eu aucunes Cérémonies instituées & pratiquées pour en conserver la mémoire. Mais on en doit conclure que les faits qui regardent Jésus-Christ & Moïse sont encore mieux appuyés que les faits les plus incontestables de l'antiquité.

Nos Déistes auroient le plus grand mépris pour un homme, qui débiteroit de sang froid qu'il n'y a jamais eu de César ou d'Alexandre, d'Homere ou de Virgile, & qui nieroit toutes les actions, ou rejette-

toit tous les Ecrits qu'on leur attribue ; cependant ils se donnent pour des hommes d'esprit, judicieux, sensés & vrais ; tandis qu'ils tournent en ridicule & traitentde fables les faits qui concernent Moïse & Jésus-Christ, faits mille fois mieux prouvés & plus authentiques que tout ce qu'ils reconnoissent de plus certain dans l'Histoire.

L'importance de la matiere exige que tout homme examine bien plus attentivement les faits sur lesquels notre Religion est appuyée, que tous les autres faits historiques. De quelle conséquence est-il pour moi & pour qui que ce soit, de sçavoir s'il y a eu un homme appellé César, s'il a vaincu Pompée à Pharsale, ou s'il en a été vaincu : si Homére ou Virgile sont les Auteurs des Poëmes qui portent leur nom ? Cela n'importe à personne dans le monde, & pour cette raison cela ne vaut pas la peine d'être examiné. Mais notre bonheur ou notre malheur éternel est attaché à la recherche & à la connoissance des vérités connues dans la Sainte Ecriture. Elles doivent donc nous intéresser beaucoup plus que toute autre vérité ; nous en devons faire l'objet continuel d'une étude sérieuse. Quelle folie de rejetter ces vérités sans les avoir examinées, de nier des faits beaucoup plus évidens & beaucoup plus certains, qu'une infinité de faits que

nous regardons comme inconteſtables & qui ſont en eux-mêmes très-indifférens !

Il y a encore pluſieurs autres obſervations ſuccintes, qui à la premiere vue découvrent la vérité de notre Religion à quiconque eſt raiſonnable & de bonne foi. Par exemple, le peu de vraiſemblance qu'il y a que dix ou douze pauvres pêcheurs ſans éducation & ſans lettres, ayent pu former le projet téméraire de faire illuſion au monde entier & de donner cours à des impoſtures ; l'impoſſibilité de l'exécution d'un tel projet, ſans le ſecours ni de la force, ni de l'éloquence, ni du ſçavoir, ni de toutes les choſes qui ſervent ordinairement à faire réuſſir les grandes entrepriſes. Il s'agiſſoit de répandre une Doctrine également oppoſée aux préjugés & aux paſſions de l'homme, dans un ſiécle très-éclairé & très-ſçavant. Les Prédicateurs de cette nouvelle Doctrine s'expoſoient non-ſeulement aux mépris & aux outrages, mais aux ſupplices les plus cruels & à une mort infaillible, & cela pour avoir le plaiſir de débiter des faits, dont ils connoiſſoient eux-mêmes la fauſſeté, puiſqu'ils en étoient les Inventeurs. Il eſt vrai qu'il y a des hommes qui ont ſouffert pour ſoutenir des erreurs, qu'ils ont cru être des vérités ; mais perſonne n'a jamais ſouffert pour des menſonges, qu'il

connoiſſoit pour tels. Si les Apôtres ont prêché des menſonges & ont débité des impoſtures, ils ont dû en être perſuadés; car ils proteſtent (a) qu'ils ont vu, qu'ils ont entendu, qu'ils ont conſideré de près, qu'ils ont touché de leurs propres mains, &c.

On ne ſçauroit dire qu'ils ſe fuſſent propoſés aucun avantage temporel dans leur entrepriſe. Car ſi cela eût été, en voyant les *mauvais* ſuccès de leurs premieres démarches, n'auroient-ils pas dû reculer, ſe rétracter & découvrir la conſpiration? d'autant plus que par ce moyen, ils auroient non ſeulement mis leur liberté & leur vie à couvert, mais qu'ils auroient encore reçû des *récompenſes* capables de les flater.

Ce n'eſt pas tout. Ils publient que leur Maître ne leur a promis que des ſouffrances en ce monde. Cela eſt répété cent fois dans l'Evangile, & ils ont ſoin de le prêcher à tous ceux qu'ils veulent convertir. Quelle promeſſe! quel attrait! Jéſus-Chriſt dit à ſes Diſciples qu'ils prennent leur croix & qu'ils le ſuivent; il les aſſure qu'ils auront des tribulations en ce monde; que quiconque ne quittera pas ſon pere, ſa mere, ſa femme, ſes enfans, & tous ſes biens, & même ne renoncera pas à la conſervation de ſa vie,

(a) *Act. 4. 20. 1. Joan. 1. 1.*

ne peut être ſon Diſciple ; que quiconque cherchera à ſauver ſon ame en ce monde, la perdra en l'autre. Cette étrange Doctrine eſt prêchée & applaudie : elle triomphe de la chair & du ſang, & de l'inclination naturelle de l'homme pour les plaiſirs ſenſuels, malgré la fureur & la perſécution des tyrans & l'oppoſition de la Terre entiére dévouée au culte des faux Dieux, & attachée à une Morale conforme à la nature. Tout cela ne prouve-t-il pas l'origine céleſte de la Religion que nous profeſſons, & qu'elle eſt l'ouvrage du Tout-puiſſant ? Convaincre ſans philoſophie, perſuader ſans éloquence, ſans armes vaincre des ennemis, déſarmer des Tyrans & ſubjuguer des Empires : tel a été le ſuccès de la Prédication des Apôtres & la maniere dont le Chriſtianiſme s'eſt établi.

Nous pouvons ajouter à tout cela le témoignage que les plus grands ennemis de la Religion Chrétienne, ſoit Juifs, ſoit Païens, ont rendu à la vérité des faits hiſtoriques de l'Evangile, tels que Joſeph & Tacite, dont le premier vivoit environ 40 ans & l'autre 70 ans après la mort de J. C. L'un & l'autre étoient en état de ſçavoir la vérité de ces faits & ne devoient pas être portés naturellement à les avouer. Cependant ils les ont atteſtés, & leur exemple a

été ſuivi par Lucien, Celſe, Porphyre & Julien l'Apoſtat. Les Mahometans même & les autres ennemis du Chriſtianiſme conviennent des miracles de J. C. Je ne m'étens point ſur cette preuve que d'autres ont traitée plus au long.

Mais il y a une autre ſorte de preuve plus forte que tout cela, qui eſt plus capable de convaincre, & qui a en quelque ſorte plus de certitude que la preuve même tirée du témoignage des Sens. L'Apôtre S. Pierre l'appelle une certitude ſupérieure à la certitude de ce qu'il avoit vu ſur la ſainte Montagne, lorſque notre Sauveur ſe transfigura en ſa préſence & en celle de deux autres Apôtres. Car ayant fait mention dans ſa ſeconde Epître de cette admirable Transfiguration, dont ſes yeux avoient été les témoins, & de la voix du Ciel qu'il avoit entendue, il nec-aint point de dire qu'il y a encore une preuve plus convaincante, que Jéſus-Chriſt eſt l'Envoyé de Dieu & le véritable Meſſie, & que cette preuve eſt l'accompliſſement de toutes les Prophéties depuis le commencement du Monde. *Ce n'eſt point*, dit-il, *en ſuivant des fables & des fictions ingénieuſes, que nous vous avons fait connoître la puiſſance & l'avénement de notre Seigneur Jéſus-Chriſt; mais c'eſt après avoir été nous-mêmes les ſpectateurs de ſa majeſté. Car il reçut de*

Dieu le Pere un illuſtre témoignage d'honneur & de gloire, lorſque de cette nuée, où la gloire de Dieu paroiſſoit avec tant d'éclat, on entendit cette voix, Voici mon Fils bien-aimé dans lequel j'ai mis toute mon affection; écoutez-le. Et nous entendîmes nous-mêmes cette voix qui venoit du Ciel, lorſque nous étions avec lui ſur la ſainte Montagne. Mais nous avons les Oracles des Prophétes, dont la certitude eſt plus affermie, auſquels vous faites bien de vous arrêter, comme à une lampe qui luit dans un lieu obſcur, juſqu'à ce que le jour commence à vous éclairer, & que l'Etoile du matin ſe leve dans vos cœurs.

On peut diſputer ſur les preuves tirées du témoignage des Sens, en y ſoupçonnant de la ſupercherie ou de l'illuſion. Mais peut-on ſuſpecter des prédictions faites depuis le commencement du Monde par différens Prophétes & en différens ſiécles? Les Déiſtes ne peuvent nier que ce Livre que nous appellons l'Ancien Teſtament ne fût entre les mains des Juifs longtems avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt. Or s'ils veulent comparer les Prophéties qui regardent le Meſſie avec toutes les circonſtances de la perſonne, de la naiſſance, de la vie, de la mort, de la Réſurrection & de l'Aſcenſion de Jéſus-Chriſt, ils y trouveront cette démonſtration,

que S. Pierre appelle (a) *la lampe qui luit dans un lieu obſcur.*

Les anciennes Prophéties dont il s'agit, n'ont pu être ſuppoſées : or il n'eſt pas poſſible que dans une fable de nouvelle invention, d'anciennes Prophéties réelles ſe trouvent accomplies exactement, comme il eſt arrivé par rapport à l'Evangile. Je ſouhaite que les Deiſtes conſidérent que ces Prophéties ſi anciennes ſe trouvent aujourd'hui parfaitement vérifiées. Qu'ils voient de leurs propres yeux l'état préſent des Juifs, ſans Prince, ſans Magiſtrats, ſans Prêtres, ſans Temple, ſans Sacrifice, haïs & déteſtés de toutes les Nations; conſervés néanmoins & diſtingués de tous les autres Peuples de la Terre, tandis que les puiſſantes Monarchies qui ont autrefois opprimé les Juifs, & qui ſembloient promettre une durée éternelle, ſe ſont éteintes entierement.

Qu'ils conſidérent auſſi la cauſe de cette idée générale répandue parmi les Juifs, qui dans le tems de la vertue du Sauveur, étoient perſuadés que l'avénement du Meſſie n'étoit pas éloigné : elle étoit fondée ſur les Prophéties qui fourniſſent encore aujourd'hui aux Chrétiens des preuves ſi convaincantes de la vérité de leur Religion, que les Miracles même ne ſeroient pas capables de les contreba-

(a) II. Ep. Pet. c. 1. v. 19.

lancer, en cas qu'il pût y avoir de vrais Miracles qui démentissent ces Prophéties; ce qui ne peut être, parce que Dieu ne sçauroit se contredire lui-même.

Ces Prophéties sont d'une si grande autorité, que ce sont elles qui par le faux sens que les Juifs leur donnent, les empêchent d'embrasser la Foi Chrétienne. Ils ne peuvent nier, que ce que l'Evangile raconte de Jésus-Christ ne soit miraculeux, supposé que cela soit vrai; mais d'un autre côté on les force de convenir qu'aucun de ces faits n'est supposé. Cependant ils ne se rendent point: Pourquoi cela? Parce qu'ils ne peuvent accorder l'Evangile avec le Livre de leur Loi, ou plûtôt avec les fausses interprétations qu'ils lui donnent. Ils attendent un Messie, qui rebâtisse la Ville de Jérusalem, conformément aux promesses, & procure à la Nation un état florissant & glorieux, dont il est si souvent parlé dans les Livres de Moïse, dans les Pseaumes & dans les Prophétes. Nous prions Dieu pour la conversion de ce Peuple; & c'est pour cette fin que Dieu l'a jusqu'ici conservé d'une maniere miraculeuse, pour l'accomplissement des Prophéties. Comme cette Nation est la plus ancienne, & dans un sens, la plus respectable de l'Univers, lorsqu'elle aura reconnu Jésus-Christ comme cela doit arriver, alors

l'Eglise Judaïque deviendra la mere de toutes les Eglises, comme elle l'est dans son origine. Rome alors sera soumise à Jérusalem. Voilà comment cette Ville recouvrera son ancien éclat: Alors tous les Nations y accourront, & le Temple d'Ezéchiel y sera réellement rebâti. Telle sera un jour la grandeur des Juifs & la gloire de Jérusalem annoncée par les Prophéties.

Les Juifs ne fixent ce grand événement à aucun tems déterminé du régne du Messie. Ils conviennent que ce ne sera point au commencement, parce qu'il aura d'abord des ennemis à combattre, & des contradictions à essuyer, jusqu'à ce qu'il triomphe de tous les obstacles, & fasse triompher son Peuple avec lui. Mais n'avons-nous pas la même idée, par rapport à notre Seigneur Jésus-Christ? Ils s'accordent donc avec nous sur cet article.

Quoique ce raisonnement regarde les Juifs, c'est néanmoins aux Déistes que je l'adresse: ils peuvent croire que les Juifs ont de forts argumens à nous opposer contre les Miracles du Sauveur, & l'accomplissement des Prophéties en sa personne. Mais si ce que j'ai dit suffit pour fraper un Juif, il doit encore plus suffire pour un Déiste, qui n'a pas les mêmes difficultés à surmonter. D'ailleurs j'ai cru devoir me conformer au senti-

ment de tous les Théologiens du Chriſtianiſme, qui en donnant les Miracles comme un ſigne certain de vérité, ont coutume d'ajouter pour condition, qu'ils ne ſoient pas contraires à la Révélation contenue dans les ſaintes Ecritures. Il eſt vrai qu'il ne peut pas arriver que Dieu opére un miracle réel, pour confirmer une doctrine contraire à celle qu'il nous a déja révelée: il peut néanmoins arriver que nous ſoyons trompés par de faux miracles qui n'en ont que l'apparence, & par des fauſſes révélations. Mais cela ne vient point de Dieu, & c'eſt à nous à demeurer inébranlables, & à nous en tenir toujours à l'Ecriture. Nous liſons dans la II. Epiſt. aux Theſſaloniciens, c. 2. *L'Impie doit venir accompagné de la puiſſance de Satan, avec toutes ſortes de miracles, de ſignes & de prodiges trompeurs, & avec toutes les illuſions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périſſent, parce qu'ils n'ont pas reçu & aimé la Vérité pour être ſauvés.* Et dans l'Apocalypſe, au ſujet de la Bête, ch. 13. *elle fit de grands prodiges, juſqu'à faire deſcendre le feu du Ciel ſur la Terre devant les hommes; & elle ſéduiſit ceux qui habitent ſur la Terre, à cauſe des prodiges qu'elle eut le pouvoir de faire.* Enſuite ch. 16. *Ce ſont des Eſprits de Démons qui font des prodiges, & qui vont vers les Rois de la Terre;*

&c. ch. 19. v. 20. *La Bête fut prise, & avec elle, le faux Prophète qui avoit fait des prodiges devant elle, par lesquels il avoit séduit ceux qui avoient reçu le caractere de la Bête.* Il est à remarquer que dans tous ces endroits on lit Σημεῖα, *signes*; terme qui quelquefois signifie dans l'Ecriture des miracles vrais & réels, mais qui signifie aussi assez souvent de faux miracles: car tout miracle est un signe ou un prodige, mais tout signe ou tout prodige n'est pas un vrai miracle.

Les Déistes ne pouvant nier certains faits historiques de l'Evangile, s'avisent de nier qu'ils soient miraculeux en aucune maniere; & ils s'appuient sur ce principe, qui est que nous ne pouvons sçavoir si une chose prodigieuse qui nous étonne, est naturelle ou surnaturelle. Le Miracle, disent-ils, est ce qui surpasse le pouvoir de la Nature: or pour sçavoir si un effet surpasse ce pouvoir, il faudroit connoître parfaitement jusqu'où il s'étend: ce qu'aucun homme ne peut sçavoir. Il est donc impossible d'être certain si un effet est miraculeux ou non: nous pouvons donc nous tromper par rapport au discernement des vrais ou des faux miracles.

J'avoue qu'on y est trompé quelquefois & que notre ignorance a pris souvent pour de vrais miracles ce qui étoit très-conforme aux Loix de la nature. Il faut convenir aussi

que, si, par rapport à certains effets, nous ne connoissons pas entierement jusqu'où peut aller le pouvoir de la Nature, il ne s'ensuit pas de-là que nous ne connoissions aucunement ce pouvoir par rapport à aucun effet. Par exemple, quoique je ne connoisse pas parfaitement la nature du feu, & jusqu'où peut aller son pouvoir, je sçais néanmoins que sa propriété naturelle est de bruler, & que si l'on en approche quelque matiere combustible, il seroit contraire à la nature du feu qu'elle n'en fût pas consumée. Par cette raison, si je voyois jetter trois hommes tout habillés dans une fournaise, dont la flamme seroit si ardente & si dévorante, qu'elle auroit brulé même ceux qui en auroient approché pour y jetter ces trois hommes; si je voyois en même tems ces trois hommes, après avoir demeuré longtems au milieu de la fournaise, en sortir sans aucun mal, & sans même que leurs habits fussent endommagés, me tromperois-je, ou plûtôt courrois-je le moindre risque de me tromper, en assurant que le feu qui a consumé les uns a produit son effet naturel; mais que le sort des trois autres hommes sortis de la fournaise sans aucun mal, est une chose surnaturelle, & absolument incompatible avec la nature du feu?

Voici un autre exemple. J'ignore jusqu'à

quel dégré peut aller naturellement la multiplication du bled qu'on ſéme dans la terre. La chaleur du climat & la fertilité du terroir peut rendre une récolte plus ou moins abondante. Mais je ſçais certainement que deux ou trois paroles prononcées par un homme, n'auront jamais le pouvoir naturel de multiplier tellement un petit pain, qu'il ſoit capable de raſſaſier réellement en ma préſence, pluſieurs milliers de perſonnes affamées; enſorte que les miettes de ce pain multiplié ſurpaſſent la quantité de ce même pain, avant qu'il eût été multiplié. Je dirai la même choſe d'un malade guéri ſoudainement, ou d'un mort reſſuſcité par une ſimple parole. *Il eſt donc vrai*, que quoique nous ne connoiſſions pas abſolument juſqu'où s'étendent les forces de la nature, nous connoiſſons néanmoins ſurement que certaines choſes ne peuvent arriver ſelon ſes Loix. Ainſi quoiqu'on puiſſe nous en impoſer par certains Miracles qui n'en ont que l'apparence, il eſt cependant impoſſible que nous ſoyons trompés, par rapport à certains effets, qui évidemment ſurpaſſent les forces de la nature.

Les Déiſtes reconnoiſſent qu'il y a un Etre Souverain & incréé; & que cet Etre Tout-puiſſant eſt l'Auteur de toutes choſes. Voudroient-ils qu'il fût au-deſſus de ſon pouvoir

de faire connoître aux hommes ſes volontés? Cependant ſi nous ne pouvons diſcerner le Miracle des effets naturels, il nous ſera abſolument impoſſible d'être informés & aſſurés des volontés de Dieu, dont le Miracle eſt en quelque ſorte le ſeul langage, pour nous apprendre ce que nous ne pouvons naturellement connoître.

Enfin, ſi les Déiſtes veulent que nous les regardions comme des perſonnes ſenſées & raiſonnables, ils doivent nous faire voir dans l'antiquité quelques faits mieux prouvés que ceux de Moïſe ou de J. C. ſans cela on a droit de leur demander, pourquoi ils croient les uns & ne croient pas les autres? Mais il s'en faut bien que ces faits puiſſent être mis en paralléle: les faits anciens les plus inconteſtables n'ont point les marques certaines de vérité qu'ont les faits de l'Ecriture. Au reſte, on défie les Déiſtes de faire mention d'aucune impoſture, qui ait jamais eu ces marques ſenſibles.

Si vous me croyez, Monſieur, vous ne propoſerez jamais d'autre argument aux Déiſtes que celui-là, qui ſeul ſuffit pour les confondre. Laiſſez-les citer Apollone de Tyane, dont la Vie a été écrite en Anglois par l'impie Charles Blount, qui a oſé comparer dans cet Ouvrage les prétendus Miracles de ce Philoſophe avec ceux de notre

Sauveur. Laissez-les citer encore certains Miracles de la Légende, & les opposer à ceux de l'Evangile, comme s'il n'y avoit aucune personne, un peu éclairée dans la Religion Romaine, qui en ignorât la différence. Enfin, laissez-les choisir parmi les fables du Paganisme, celles qu'ils jugeront à propos de vous opposer. Que leur serviront ces exemples, lorsque vous leur demanderez si les faits chimériques qu'ils allégueut, ont les quatre signes infaillibles de vérité que j'ai marqués ci-dessus ?

C'est en vain qu'ils voudroient citer ce qui se passa autrefois à Rome, au sujet du Serpent d'Epidaure. Selon quelques anciens Auteurs, *la Ville* de Rome étant affligée de la peste, on envoya des Députés à Epidaure, pour faire venir à Rome la Statue d'Esculape. Un Serpent s'étant glissé dans le vaisseau, on crut que c'étoit le Dieu qui avoit pris cette forme, & on le transporta à Rome : mais étant arrivé, il s'échapa, & se sauva dans une Isle du Tybre, & depuis ce tems-là on ne le vit plus. Les Romains jugerent à propos de bâtir dans cette Isle un Temple à Esculape, & aussi-tôt la contagion cessa.

Je demande, par rapport à ce fait, quel est le premier Auteur qui l'a écrit, & d'où il l'a appris ? L'a-t-il écrit sur la foi de quelques témoins oculaires ? Ne l'a-t-il pas plû-

tôt imaginé lui-même, ou au moins n'a-t-il pas suivi en cela quelque mauvaise tradition populaire, source mépriſable & toujours corrompue ? Peut-on dire que cette fable ait les quatre marques de vérité que j'ai exigées pour la certitude d'un fait ? Mais ſuppoſons que celui-ci ſoit véritable, qu'en peut-on conclure ? Ce Serpent a-t-il prêché quelque Doctrine ? s'eſt-il dit l'Envoyé de Dieu ? a-t-il confirmé la Doctrine de quelque homme qui eût pris cette qualité ?

On cite encore pour exemple, ces deux jeunes gens inconnus, qui dans une Bataille des Romains contre les Latins, combattirent à la tête de la Cavalerie Romaine, & qui dans la même nuit que cette action ſe paſſa, parurent à Rome, & y apporterent la nouvelle de la défaite des Latins. Les Romains perſuadés que c'étoit Caſtor & Pollux, leur bâtirent un Temple, & ordonnerent qu'il ſe feroit une Proceſſion tous les ans, pour conſerver le ſouvenir de ce fait merveilleux.

Mais ce fait n'eſt atteſté par aucun Auteur contemporain : il n'a point été écrit par des témoins oculaires. Les Romains ont pu s'imaginer que ces deux jeunes hommes étoient Caſtor & Pollux ; mais on ne marque point qu'ils ſe ſoient eux-mêmes donnés pour tels : enfin ils n'ont rien enſeigné & n'ont prétendu autoriſer aucune Doctrine :

ainſi il n'en réſulte rien. Si l'on dit que ce fait merveilleux autoriſoit la Religion Païenne; je répons que quand même il ſeroit vrai, il ne devoit pas plus produire cet effet par lui-même, que les Miracles des Magiciens d'Egypte, dont il eſt parlé dans l'Ecriture. Les Miracles ne ſont le langage de Dieu, qu'autant qu'ils ſont opérés formellement pour atteſter une Doctrine.

On objecte encore le *Sommonocodom*, adoré dans le Royaume de Siam, & on compare ſa naiſſance & ſa vie, avec la naiſſance & la vie de Jéſus-Chriſt. Ce qu'on dit de *Sommonocodom*, qu'il naquit d'une Vierge, que la perſécution d'un Roi qui le vouloit faire mourir, le contraignit de s'enfuir dans un autre pays, &c. Ces circonſtances, & pluſieurs autres pareilles, paroiſſent avoir été empruntées de l'Hiſtoire de Jéſus-Chriſt. Peut-être que les Siamois ont autrefois entendu parler de l'Evangile, & que la Religion Chrétienne qui y avoit été prêchée, s'y eſt éteinte comme en quelques autres endroits. D'ailleurs, on ne nous dit point, quand le Livre qui contient la Vie de *Sommonocodom* a été écrit; ſi c'eſt par lui-même, ou par des témoins oculaires de ſes actions.

Un Auteur Anglois, dont j'ai extrait ces objections frivoles contenues dans ſon Li-

vre intitulé *la Découverte*, en propose encore plusieurs autres, tirées de certains Miracles de la Légende, qu'il ose comparer à ceux de Jésus-Christ & de Moïse. Selon lui, la sainte Chandelle d'Arras, qui brûle sans se consumer, est comparable au Buisson ardent de Moïse. Mais quelle comparaison! Le fait du Buisson ardent ne peut être une fable, parce qu'il est démontré que Moïse n'étoit point un imposteur, comme on a vu ci-dessus. Au contraire, il suffit à un homme un peu éclairé, de se transporter à Arras, pour y découvrir ce que c'est que cette Chandelle, qu'on n'a garde de voir se consumer, étant composée & allumée comme elle l'est: il faut dire la même chose de toutes les autres comparaisons de cette espèce.

Est-il possible qu'il y ait des hommes sur la Terre assez peu touchés de leur propre intérêt, pour employer tout leur esprit à combattre, par de vaines subtilités, les vérités les plus salutaires & les plus consolantes, telles que l'avénement d'un Messie, pour instruire les hommes, les faire marcher dans les voies de la Justice, & les racheter de la mort. Si les Dogmes Chrétiens étoient chimériques, ou qu'au moins il y eût quelque sujet de douter sensément des faits sur lesquels la révélation de ces Dogmes est appuyée, la conduite des Incrédules ne seroit point

point oppoſée à la Raiſon. Mais ces faits étant conformes aux quatre régles de vérité que j'ai établies, il n'y a point d'autre parti à prendre que de croire ces faits, & de pratiquer la Religion dont ils ſont la preuve évidente.

Voilà, Monſieur, ce que j'ai cru devoir vous écrire, conformément à vos deſirs, pour fixer vos doutes, ou plûtôt pour vous fournir dequoi combattre ceux qui s'efforcent de vous en donner. Conſiderez qu'il n'y a point d'homme plus malheureux que celui qui doute, par rapport à un article auſſi important que celui de la Religion. Si par malheur pour lui la Religion Chrétienne eſt vraie, que deviendra-t-il? Dans quelles perplexités ſe trouvera-t-il à l'article de la mort? S'il n'a point travaillé à diſſiper ſes doutes, tandis qu'il jouiſſoit d'une pleine ſanté & d'un eſprit libre, ſera-t-il en état de le faire, lorſque le mal l'accablera? il mourra donc dans le doute. Pour moi je ſuis convaincu qu'il n'eſt point d'Incrédule abſolument décidé, à moins qu'il n'ait un extrême entêtement, ou une extrême ignorance. Le moins que puiſſe faire un Incrédule un peu ſenſé & éclairé eſt de douter. Or mourir en doutant, ſi on va être anéanti, ou enſeveli dans un gouffre de flammes pour toute une éternité, il me ſemble que c'eſt une ſituation bien cruelle. On peut

dire qu'à ce moment terrible il vaudroit mieux pour le repos de ſon eſprit, ne point croire du tout : mais la Raiſon qui nous fournit de malheureuſes armes pour ne point croire, nous en fournit auſſi pour nous rendre incertains & tremblans. Au reſte, il ne faut pas nous attendre, que nous croirons tout d'un coup à l'article de la mort, dans l'idée qu'alors le parti le plus prudent ſera de croire. La vue d'un Monde qui s'évanouit pour nous, ſuffit pour nous en détacher, & pour éteindre nos paſſions. Mais cette vue ne ſert de rien pour éclairer notre eſprit, lorſqu'il eſt depuis longtems plongé dans les ténébres de l'incrédulité, à moins que cette incrédulité ne ſoit un pur oubli de Dieu & de la Religion, & ne ſoit que l'effet des paſſions. Alors il y a encore de la reſſource : mais ceux qui ſont dans ces diſpoſitions, ne ſont point, à proprement parler, des incrédules ; le cœur eſt gâté & non l'eſprit.

Malheur donc à ceux qui ayant des lumieres, les obſcurciſſent par de mauvais raiſonnemens. Ce que doit faire un eſprit prétendu fort qui a de la Raiſon, & de la prudence, eſt de chercher ſans ceſſe la Vérité, tandis qu'il eſt en ſanté, & qu'il peut faire uſage de ſon eſprit ; *Ambulate, dum lucem habetis.* S'il cherche Dieu dans la ſincérité de ſon cœur, Dieu ſe manifeſtera à lui, il l'éclaire-

ra. Dieu qui eſt juſte, ſe cacheroit-il toujours à un homme qui toute ſa vie a fait des efforts pour le trouver ? Il doit en quelque ſorte lui tenir compte de ſes recherches, & éclairer lui-même ſa Raiſon ; ſur-tout ſi cet homme s'eſt adreſſé à lui, comme à la ſource de toute lumiere, pour implorer ſon ſecours au milieu de ſes ténébres. Alors il verra que rien n'eſt plus conforme à la Raiſon que le *Chriſtianiſme* bien entendu, & dégagé des ſuperſtitions du Peuple groſſier, dont toute la foi conſiſte ſouvent dans l'ignorance & le préjugé. La véritable Foi, au moins celle qui plaît davantage à Dieu, eſt celle d'un homme judicieux & éclairé, qui croit fermement après s'être convaincu lui-même par ſa Raiſon qu'il doit croire.

FIN DE LA MÉTHODE COURTE ET AISÉE POUR COMBATTRE LES DÉISTES.

LETTRES SUR DIVERS SUJETS DE PIÉTÉ.

I. LETTRE.

Sur l'Exiſtence de Dieu.

A MR. DE M***.

QUEL Eſprit fort pourra réſiſter, Monſieur, aux inſultes de la multitude, s'il détruit l'idée d'une Juſtice ſuprême & inviſible? Sur quoi établira-t-on, qu'il faut s'éloigner du crime, & aimer la Vertu, ſi l'on n'admet une régle & un ordre ſouverain? Pourquoi ſera-t-il défendu de tuer ſon prochain, ſi l'on ne veut avouer que cette action eſt oppoſée à l'ordre? Et cet ordre, qu'on ſera obligé de reconnoître, qu'eſt-il en effet, que le caractere de l'Etre ſuprême?

Non, Monſieur, il faut ne vouloir pas raiſonner, pour nier l'Exiſtence de Dieu ; car enfin, il faut que les Libertins, ou les Eſprits-forts, qui veulent tracer de nouvelles routes, réduiſent leur raiſonnement à deux Articles. Ils ſuppoſeront le Monde de toute éternité ; & le conſtruiront, comme Epicure, par une rencontre fortuite d'atomes, qui, s'étant accrochés de cette heureuſe façon, ont fait ce que nous voyons, & ce que nous appellons le Monde. Et, en ce cas, je demande ſi l'on ſçauroit rien trouver dans la plus bizarre de toutes les Religions, qui approche de cette abſurdité ? Ou, il faudra qu'ils ſoutiennent, que l'Etre ſuprême, après avoir créé le Monde, le livre tout entier aux Créatures ; & par une conſéquence avouée, qu'il n'eſt ni offenſé par les crimes des hommes, ni touché de leurs Vertus :

Nec benè pro meritis capitur, nec tangitur irâ (*).

En quoi, certes, le fameux Epicure me paroît contradictoire à lui-même : car s'il n'y a pas eu un Dieu qui ait créé le Monde, comment peut-il l'avoir livré aux hommes ? Mais enfin, ſi Lucrece a cru devoir trouver cet adouciſſement, pour former la Secte de

(*) Lucretius.

ceux qu'on appelle Déistes, je trouve, Monsieur, qu'on fait faire un Personnage fort indigne à la Divinité. Aura-t-elle créé l'Homme avec une connoissance si étendue, sans le destiner à sa Gloire ? On voit clairement, Monsieur, qu'il y a dans ce Systême quelque chose de difficile même à comprendre, très-différent des préjugés dont nous accusent ces prétendus Philosophes.

Je veux compter pour rien le Consentement de toutes les Nations, & de tous les tems, quoique je sois très-persuadé que cette Tradition jamais interrompue & jamais contestée est une preuve qui peut tenir lieu de Démonstration. Je veux qu'on méprise les preuves ordinaires qu'on tire de la beauté de la Nature, & de la variété toujours égale de ses Productions, de l'ordre & de la proportion infinie qu'on observe & qui soutient essentiellement l'Univers, & qui, à quelque usage qu'on mette son esprit, ne sçauroit sans une absurdité terrible être un perpétuel effet du hazard toujours uniforme. Je ne veux pas non plus qu'on ait égard à l'intérêt propre qui nous fait souhaiter une autre vie, & qui nous fait regarder avec horreur l'anéantissement, qui seroit pourtant la suite nécessaire des Principes de ces Philosophes.

Nous sentons, Monsieur, au fond de notre cœur, par une notion de conscience,

que nous ne ſommes pas mortels en tout nous-mêmes. L'inquiétude, que les divers états de la vie ne peuvent calmer; le vuide de notre cœur, que tous les biens & tous les plaiſirs du monde ne peuvent jamais remplir; un ſecret preſſentiment qu'un homme ſans inſtruction & ſans préjugé ne laiſſe pas d'avoir de ce qui lui doit arriver; la honte eſſentiellement attachée au mal, dès que l'uſage de la Raiſon ſe fait remarquer en nous; la crainte & la frayeur qui ſont, de quelque eſpéce qu'elles ſoient, des modifications de la crainte de Dieu: tout cela eſt imprimé ſur tous les hommes, & me paroît, mis enſemble, une preuve convaincante de toutes les vérités, que nos Libertins, ſoi-diſant Eſprits-forts, ſe donnent la liberté de révoquer en doute. Je dis de révoquer en doute; car je ne ſçache pas que juſques ici il y en ait eu un ſeul, qui ait oſé aſſurer que ſon opinion étoit véritable. Et tout ce que je viens de dire ne ſont que des preuves morales, beaucoup inférieures, dans le ſentiment des Sçavans, aux preuves métaphyſiques, dont ſe ſervent les Philoſophes pour prouver évidemment l'Exiſtence de Dieu, & l'Immortalité de l'ame.

II. LETTRE.

Sur la Vérité de la Religion.

A MR. DE M***.

QUOIQUE la Foi ſoit un don de Dieu, il eſt pourtant très-vrai, Monſieur, comme vous me le mandez, qu'elle nous eſt donnée à certains ſignes, & à certaines marques, qui nous la déſignent. Car enfin, chacun reſteroit dans la Religion où il eſt né, & qu'on lui perſuade être la bonne; & je ne vois pas qu'il fût coupable d'y reſter, quelque mauvaiſe qu'elle fût, ſi Dieu n'avoit pas attaché des ſignes évidens de vérité à la Religion véritable, & dans laquelle il veut être honoré. J'ai dit des ſignes évidens pour tout le monde, c'eſt-à-dire, pour ceux qui ſont capables de quelque connoiſſance & de quelque diſcernement; car pour ces gens ſtupides & ignorans, qui vivent dans une ignorance univerſelle, ſans avoir jamais eu les moyens d'être inſtruits ni informés de quoi que ce ſoit, nous devons laiſſer à la Providence le ſoin de leur ſort, ſans nous embarraſſer d'en juger.

Mais pour tout ce qu'on appelle gens d'eſprit, ils doivent ſe laiſſer convaincre par certaines raiſons, qui ſont en matiere de Mo-

rale de réelles démonſtrations, enſuite deſquelles ils doivent recevoir la Foi des Myſteres, comme la véritable & la pure Parole de Dieu; car perſonne, que je ſçache, n'a jamais refuſé de croire à la Parole de Dieu; il faudroit n'avoir pas l'idée de Dieu, pour refuſer de ſe ſoumettre à ſa Parole: mais la difficulté conſiſte à reconnoître quelle eſt cette Parole; & parmi une infinité de Docteurs *différens*, qui chacun la débitent à leur maniere, *il faut* reconnoître qui ſont ceux qui nous donnent la véritable.

Je le redis, Monſieur, il doit y avoir des ſignes moralement certains, auſquels tout homme ſage & prudent doit la reconnoître; & dès qu'il l'a reconnue, il doit la ſuivre dans *toutes ſes conſéquences*, ſans qu'il ſoit néceſſaire qu'il comprenne clairement les ſuites des Myſteres & des prodiges de cette Parole: il ſuffit qu'il ait été convaincu de *ſa vérité*.

Tout ce que je viens d'avancer juſqu'ici me paroît inconteſtable, & je ne crois pas que qui que ce ſoit ſe révolte contre ces ſentimens. Il s'agit donc préſentement de trouver ces ſignes de vérité.

Je ſuppoſe, en premier lieu, comme une choſe prouvée, & nullement conteſtée, l'Exiſtence d'un Dieu. Je ſuppoſe de même l'immortalité de notre Ame. Peu de gens

doutent réellement de ces vérités. Je paſſe enſuite au culte, que notre Ame immortelle & ſpirituelle doit rendre à cet Etre parfait, qui dans ſon idée comprend le Créateur & le Conſervateur perpétuel de toutes choſes; & qui par conſéquent nous oblige à le remercier continuellement de notre être, & à reconnoître l'infinie dépendance de nous à lui.

Mais comme la maniere de ce culte eſt préciſément le plus grand ſujet des conteſtations, & que c'eſt ici qu'il faut chercher la véritable Parole de Dieu, attachons nous à quelque choſe de fixe & de connu, pour pouvoir raiſonner conſéquemment.

L'Hiſtoire fait mention d'un Peuple, qu'on appelloit Hébreu. Ce Peuple a laiſſé des Livres & des Hiſtoires, & ce Peuple ſubſiſte encore aujourd'hui, répandu ſur toute la Terre.

Ce Peuple ſe vante d'avoir reçu de Dieu lui-même les Oracles de ſes Commandemens, & ſes Livres ſont remplis de Prodiges & de Miracles, que ce Dieu a faits en leur faveur.

Quoique perſonne n'ait oſé contredire la vérité de leur Hiſtoire, la plus ancienne qu'il y ait au monde, il ſe trouvera peut-être des Eſprits incrédules, qui pourront ſe révolter contre ces Miracles, & qui révoqueront en doute des faits, qui n'ont, diront-ils, d'autres

témoignages que de la part de ceux qui ſont par leur Religion intéreſſés à les ſoutenir.

Mais ce Peuple avoit parmi ſes Docteurs des gens qu'on a appellés Prophétes, qui, éclairés des lumieres du même Dieu qu'ils adoroient, prédiſoient les choſes à venir; & l'événement juſtifioit toujours leurs Prophéties.

Peut-être auſſi, diront les Incrédules, ce n'étoient là que des Impoſteurs faits exprès pour abuſer ſes Peuples, & pour entretenir leur croyance. Cependant, ces Impoſteurs prétendus ont prédit la Naiſſance d'un homme qui ſeroit enfanté par une Vierge, ils ont prédit ſes ignominies & ſa mort, ils ont prédit toutes les circonſtances de ſa Naiſſance, & ils en ont marqué le tems, après avoir aſſuré qu'il étoit néceſſaire qu'il vînt au monde pour le ſalut des hommes; & l'accompliſſement de cet Article de leurs Prophéties eſt préciſément ce qui ſépare les Chrétiens d'avec les Hébreux, avec qui, ſans cela, ils ne feroient qu'une même Religion. Si bien que les Livres, dont les Chrétiens tirent les preuves de leur Religion, ſe trouvent être venus de leurs plus obſtinés adverſaires, qui les conſervent eux-mêmes avec ſoin; & qui, par une Providence marquée & prophétiſée, ne finiront jamais, pour être un témoignage irréprochable de la Vérité des Ecritures,

qui ſont la baſe de la Religion des Chrétiens.

Cet homme, qui devoit arriver quand le Sceptre ſeroit ôté de la Maiſon de Juda, eſt arrivé préciſément dans le tems que régnoit le Grand Hérode Iduméen en Judée, ſans que depuis la Maiſon de Juda ſoit plus remontée ſur le Thrône. Cet homme, qui devoit arriver après ſeptante Semaines, eſt né juſtement après les ſeptante Semaines d'années écoulées; & l'on voit par un autre exemple clair & convaincant, qu'il faut compter cette Prophétie de Daniel par des Semaines d'années. Cet homme prédit a prêché durant trois ans une Doctrine pure & ſainte, du conſentement même de ſes ennemis; & venant pour délivrer les hommes de la ſervitude de la Loi, il s'y eſt ſoumis lui-même, & l'a exécutée dans toute ſa rigueur. Cet homme a prêché la pauvreté, l'humilité, la chaſteté, & le renoncement à ſoi-même. Jamais homme n'a été, tant que lui, pauvre, humble, chaſte, & ennemi de ſon Corps.

Enfin, cet homme a été prédit par un Prophéte, qu'on a appellé ſon Précurſeur, & qui en l'annonçant aux Peuples le leur a montré. Sa Naiſſance a été célébrée par des prodiges, & ſur-tout par une étoile miraculeuſe, qui l'a fait reconnoître aux Sages de

Chaldée. Et enfin cet homme eſt mort condamné par les Prêtres de la Loi, & par les Officiers Romains, & exécuté comme un Criminel ſur une Croix.

Sa mort a été accompagnée de ténébres univerſelles. Elle a été ſuivie par des Eclipſes étonnantes & naturellement impoſſibles, & par mille prodiges que ſes Diſciples ont écrits, & contre leſquels pas un Hiſtorien du tems ne s'eſt inſcrit en faux.

Cet homme conduit au ſupplice aſſure qu'il reſſuſcitera le troiſiéme jour; & ſes Diſciples nous aſſurent qu'il eſt reſſuſcité, qu'ils l'ont tous vu pluſieurs fois, & qu'il a converſé avec eux pendant quarante jours.

Mais il faut ſçavoir quels ſont ces Diſciples, & s'ils ne ſeroient point propres à nous ſéduire.

Ce ſont, en premier lieu, douze perſonnes, ſans naiſſance, ſans bien, ſans talens, & ſans conſidération, qui, jointes enſuite à pluſieurs autres, s'obſtinent à ſoutenir la Divinité de leur Maître, & la Vérité de ſes Miracles & de ſa Réſurrection; & ils les ſoutiennent contre toutes les forces Romaines, & contre toute l'opiniâtreté de la Synagogue la plus éclairée.

Tous ces douze hommes, après la perte de leur Maître, qu'ils aſſurent avoir vu mon-

ter au Ciel par une Aſcenſion propre, meurent tous chacun d'une manière qualifiée, pour ſoutenir ces Vérités, ſans qu'on puiſſe penſer qu'aucun autre motif que celui de la vérité de leur Miſſion peut les obliger à ſouffrir tant de ſupplices, s'agiſſant de ſoutenir un homme crucifié, qui ne les animoit plus par ſa préſence, & dont les préceptes, qu'ils ont toujours obſervés très-réguliérement, étoient infiniment rudes & auſteres.

Et cependant ces douze hommes, vils & pauvres, morts en criminels à l'imitation de leur Maître, ont converti à la Foi de cet homme qu'ils aſſurent être Dieu, tout l'Empire : de telle ſorte qu'une Religion fondée ſur des principes inconcevables, & naturellement incroyables, qui a pour Auteur un homme pendu & exécuté, qui n'éleve que les pauvres, les humbles, & les mortifiés; cette Religion, dis-je, prêchée par des ignorans & des pêcheurs, a triomphé de toute la force du Paganiſme, & de toute la ſcience du Sanhédrin. Je ne ſçache que la force de la Vérité, qui puiſſe faire cet effet; & c'eſt un Miracle plus authentique que tous ceux qui ſont écrits dans nos Hiſtoires....

III. LETTRE.

Sur la Vérité de la Religion Catholique.

A Mr. de M***.

JE n'aime point, Monſieur, à diſputer de Controverſe. Rien n'eſt, à mon ſens, *plus inutile*. Chaque parti a des reſſources dans l'eſprit de ceux qui le ſoutiennent : chacun trouve des Autorités dans l'obſcurité vénérable des anciens Peres ; & chacun appelle ſa cauſe la bonne cauſe. Ainſi, ſans entrer méthodiquement dans ces affreuſes difficultés, agréez, Monſieur, que je vous propoſe ſans prévention celles qui me paroiſſent inſurmontables dans votre Syſtême.

L'Egliſe Romaine étoit ſans conteſtation l'unique Egliſe au commencement du ſeizième *Siécle*, ou du moins il ne paroiſſoit pas en doute, que tous ſes Enfans ne fuſſent dans le ſein de cette Mere, hors duquel point de ſalut. Il faut, pour tirer l'Egliſe Romaine de cette poſſeſſion, des titres relevans. Tous Meſſieurs les Proteſtans en conviennent : & ſur cela, vous me dites d'abord, que l'Egliſe Romaine a ſi fort dégénéré de ſa pureté, & dans ſa Doctrine, & dans ſes Mœurs, qu'elle a ceſſé d'être l'Epouſe de Jéſus-Chriſt ;

qu'elle eſt tombée dans une infinité d'erreurs, & dans le plus grand de tous les deſordres, qui eſt l'Idolatrie, crime qui oblige tous les véritables Chrétiens à s'en ſéparer.

A cette accuſation d'Idolatrie, qui ſeroit ſans contredit un titre bien relevant, & dont tous les Proteſtans tâchent à noircir les Catholiques dans leurs Ecrits: à cette accuſation, dis-je, Monſieur, tous les Catholiques répondent, en vous proteſtant de tout leur cœur, qu'ils ne prétendent adorer qu'un ſeul Dieu éternel & véritable, tel que vous l'adorez vous-même; qu'ils condamnent & déteſtent toute autre adoration propre, & tout culte qui ne ſe rapporte pas à lui. Voilà, ce me ſemble, qui devroit détruire cette grande accuſation; car enfin, quiconque ne veut & ne prétend adorer en eſprit & en vérité qu'un ſeul Dieu immenſe & éternel, Créateur de toutes choſes, ne ſçauroit jamais être Idolâtre.

Si bien que toute l'accuſation de Meſſieurs les Proteſtans ne peut plus ſe réduire qu'à condamner certain culte extérieur, dont ils prétendent que l'uſage eſt mauvais. Comme je vous ai déja dit, Monſieur, que je ne voulois pas faire le Controverſiſte, je ne répondrai point ce que mille autres ont déja répondu; que tout ce culte eſt relatif; que dans les repréſentations de Jéſus-Chriſt, les Catholiques

liques ne prétendent point, & ne ſçauroient prétendre, adorer ou la Pierre ou le Bois, qui ſont la matière de l'Image; mais ils prétendent adorer Jéſus-Chriſt lui-même, repréſenté dans ces Images, dont ils ne ſe ſervent que pour exciter la dévotion des Peuples, par le rapport qu'elles ont avec leurs Sens & leurs Idées. Et tout de même, dans le culte qu'on rend aux Saints ou à leurs Images, les Catholiques ne prétendent les *honorer que* comme des Serviteurs de Dieu, & des Imitateurs en quelque maniere de Jéſus-Chriſt, unique, véritable, & eſſentiel Médiateur.

Mais Meſſieurs les Proteſtans s'obſtinent à ſoutenir que ce culte eſt ſuperſtitieux, qu'il eſt *défendu*, *qu'il* fait tort à Jéſus-Chriſt, qu'il reſſemble à l'Idolatrie; & que, par conſéquent, il doit être banni de l'Egliſe.

Voilà à-peu-près, Monſieur, ce qu'oppoſérent ceux qui voulurent établir la Réformation. Je dis ce qu'ils oppoſérent de plus raiſonnable; car il eſt inutile de réfuter pluſieurs calomnies connues dont ils noirciſſoient l'Egliſe Romaine.

Les Catholiques, au contraire, qui étoient en poſſeſſion des Images, & d'honorer les Saints, ſoutenoient que leur uſage étoit très-orthodoxe: & ſur cela, Monſieur, c'eſt-à-dire, ſur cette diverſité d'opinions des Ca-

tholiques d'un côté poſſédans, & des Proteſtans de l'autre innovans, ou paroiſſans innover ſans conteſtation, il fallut établir des Juges légitimes qui puſſent décider.

On a donc eu recours au remede ordinaire dans les grandes Controverſes de l'Egliſe: on a convoqué un Concile général, auquel tous les Evêques ont été invités pour décider ſur les points conteſtés. Juſques-là, je ne vois pas qu'on puiſſe ſe plaindre.

Mais ce Concile, diſent Meſſieurs les Proteſtans, a été convoqué par le Pape, directement notre adverſaire, dont nous prétendons détruire tout-à-fait le pouvoir & l'autorité.

Mais, Monſieur, ſans entrer dans la queſtion du Droit de la Convocation des Conciles, quelle autre puiſſance pouvoit le convoquer? Il n'eſt plus de Prince, qui tenant, comme autrefois les Empereurs, tout le Monde Chrétien ſous leur Puiſſance, ait droit d'en faire aſſembler tous les Evêques. Nos Princes Chrétiens d'aujourd'hui, plus jaloux qu'on n'a jamais été de préſéance, de Droits, & de Juriſdiction, ne ſçauroient jamais qu'aſſembler chacun leurs Evêques. Si bien, qu'il étoit néceſſaire qu'une Puiſſance commune les convoquât: & il n'y en avoit pas d'autre que le Pape, qui, occupant le premier Siége du conſentement de tous,

avoit pour le moins plus de droit que nul autre de les assembler.

Et il importe peu de dire que les cabales & les brigues ont régné dans ce Concile, que tout le monde y étoit dévoué au Pape, & que l'esprit de parti y agitoit tous les Peres; car quoique le saint Esprit préside à ces Assemblées de l'Eglise, & qu'il en dirige les Décisions, il ne détruit pourtant pas les inclinations humaines de ceux qui les composent: *& quels* sont les Conciles, qui n'ont pas été remplis de cabales & de brigues? Vous avez trop de connoissance, Monsieur, de cette sorte d'Histoire, pour ne pas tomber d'accord qu'il n'en est point où l'on ait joui de plus de liberté qu'à Trente. Tous les premiers *Conciles* étoient sous le pouvoir des Empereurs, qui étoient les Maîtres; & s'il y avoit lieu de reclamer contre la force & le parti, on auroit pu le faire à bien plus juste titre à *Nicée*, à Ephése, à Calcedoine, &c.

Messieurs les Protestans opposent encore inutilement, que leurs Docteurs n'ont été, ni appellés, ni ouïs, dans ce Concile; car on sçait qu'ils y furent appellés, & qu'on leur avoit même fait expédier des saufconduits avec toutes les clauses qu'ils pouvoient souhaiter, pour ne leur laisser rien craindre de semblable à ce qui arriva au Concile de Constance. Il est vrai qu'on ne leur laissa pas

eſpérer la voix délibérative. Ils n'étoient pas Evêques, & il étoit hors d'uſage dans tous les Conciles de l'Egliſe, que d'autres que les Evêques y euſſent voix déciſive.

Le Concile donc examine murement, & avec toute l'exactitude imaginable, les ſentimens erronés des Réformateurs, & les condamne comme tels. Ce même Concile, ne trouvant aucune Miſſion dans les Auteurs de la Réformation, & les trouvant obſtinés dans leurs ſentimens, les déclare Hérétiques, & les condamne comme tels.

Cependant pour profiter du prétexte dont s'étoient ſervis ces nouveaux Dogmatiſeurs, qui étoit celui de réformer l'Egliſe, le Concile réforma la Diſcipline, & les Mœurs des Eccléſiaſtiques, par les Canons les plus ſaints & les plus prudens qu'on ait jamais faits, & qui ne manquent que par leur inobſervance.

Je vous avoue, Monſieur, que je ne vois rien en tout cela que de très-régulier; & je ne comprens pas comment on peut ſe perſuader, que de ſimples Particuliers ſans titre, & dont on ſçait que les premiers projets & les premieres querelles n'ont pas eu des ſujets trop légitimes, doivent plûtôt être ſuivis ſur des matieres pour le moins litigieuſes & obſcures, que tous les Evêques de l'Egliſe aſſemblés.

Ma Lettre ſeroit trop longue, ſi je vous

mandois tous les autres inconvéniens qui me paroiſſent ſi grands dans votre Egliſe : ce ſera pour une autre fois. Je vous prie, cependant, d'être bien perſuadé qu'on ne peut pas plus eſtimer que je fais votre Perſonne, plus honorer votre mérite, ni ſouhaiter davantage de vous voir revenir d'une prévention ſi dangereuſe pour vous, & ſi nuiſible à tant d'autres, que vos Diſcours & vos Exemples retiennent dans le Parti où vous êtes. *Je ſuis*, &c.

IV. LETTRE.

Sur l'Autorité de l'Egliſe Catholique.

A MR. DE M***.

IL y a ſans doute de la témérité à vouloir convaincre un homme tel que vous, Monſieur, & à lui vouloir faire avouer qu'il s'eſt trompé pendant ſi longtems. Mais quoi ! ne ſçavons-nous pas que les foibles en pareille matiere déſarment quelquefois les plus forts, & que la vérité de la Religion n'a beſoin très-ſouvent pour ſe faire entendre, que de la voix d'un enfant ? *Ex ore infantium & lactentium.* D'ailleurs, Monſieur, je ne penſe pas qu'il y ait tant de gloire à ſoutenir un parti avec toute la fermeté poſſible, qu'il y

en a à le quitter quand la Vérité nous eſt connue ; & ſi l'on doit ſe laiſſer convaincre, il eſt beaucoup plus grand de ſe rendre aux raiſons de ceux qui ont le moins de lumiere.

Mais pour venir à notre ſujet, & à cette Autorité de l'Egliſe contre laquelle vous vous êtes récrié dans la derniere Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ſe peut-il que vous laiſſiez à chacun la liberté d'interpréter la ſainte Ecriture à ſa maniere ? Que d'erreurs, que de confuſion, vous allez laiſſer dans l'Egliſe ! Quoi ! Monſieur, chaque Particulier pourra croire comme il lui plaira, & choiſir le ſens des paroles de l'Ecriture qui lui conviendra davantage ? Sur ce Principe, il auroit fallu laiſſer tous les Ariens dans leur opinion. Ils ne s'appuyoient que ſur la ſainte Ecriture. *Pater meus major me eſt*, & quelques autres Paſſages qui avoient de la vraiſemblance, étoient le fondement de leur Doctrine. L'Egliſe pourtant, ne fut pas d'avis de laiſſer cet eſprit particulier ; & le Concile de Nicée décida clairement la queſtion, & anathématiſa tous ceux qui ſe révolteroient contre ſes déciſions.

Voyez, Monſieur, l'inconvénient où ſont tombés tous vos Réformateurs. Combien de Sectes différentes ont-ils formées parmi eux ? Que de contradictions, que d'oppoſitions,

ſans qu'aucun Juge puiſſe les accorder, & finir leurs différens! Quel homme ſenſé, & ſans prévention, pourroit penſer de bonne foi à embraſſer une Réformation par-tout ſi différente d'elle-même, & qui ne convient que dans le ſeul point de détruire & de déchirer le ſein de l'Egliſe, de laquelle elle s'eſt ſéparée?

Voyez, je vous prie, Monſieur, les différens eſſentiels de Luther avec Calvin. Voyez la diverſité & l'éloignement infini de votre Croyance à celle des Luthériens, que tout le zéle de l'un & de l'autre Parti proteſtant porté de haine & d'averſion pour l'Egliſe Romaine n'ont jamais pu réunir. Conſidérez ſans préjugé toutes les démarches foibles, pour ne pas dire indignes, que vos Calviniſtes ont faites pour flater les Luthériens, qu'ils ont reçus à leur Communion, quoique ceux-ci ſoutinſſent avec obſtination le premier & le plus eſſentiel ſentiment que vous condamnez dans l'Egliſe Romaine; tandis que d'autre part les Luthériens fiers & rigides n'ont jamais voulu vous recevoir, & vous ont toujours traités d'Erronés & d'Hérétiques. Et certes, je ne vois pas qu'on puiſſe, ſous quelque prétexte que ce ſoit, excuſer votre foibleſſe, ni condamner leur ſévérité.

Quelles extravagances vos Miniſtres ne débiterent-ils pas ? Quelle eſt l'opinion, ſi bizarre puiſſe-t-elle être, qui ne trouve ſon Défenſeur parmi les vôtres, s'il ſe trouve des gens aſſez extraordinaires pour la vouloir ſoutenir ? L'Ecriture Sainte dira tout ce qu'on voudra lui faire dire.

Mais pour venir à une raiſon, à mon ſens, invincible, c'eſt, Monſieur, que vous avez vous-même reconnu l'erreur de cette opinion, & vous avez avoué une Autorité dans votre Egliſe. Le Synode de Dordrecht eſt une Epoque, qu'on ne ſçauroit effacer de votre Hiſtoire. Votre Egliſe décide des points controverſés. Il y a donc une Autorité dans l'Egliſe, qui eſt l'aveu que nous ſouhaitons, & que vous nous refuſez toujours. Et le Synode de Dordrecht n'eſt pas le ſeul ouvrage des Provinces-Unies : les Egliſes Calviniſtes de France l'ont reçu, & confirmé : & ce n'eſt que parce qu'il leur fut défendu d'y envoyer, que leurs Députés ne s'y trouvérent pas.

En voilà aſſez, Monſieur, pour vous donner une idée des oppoſitions qui ſe trouvent dans votre Doctrine ; inconvénient ordinaire des nouveautés. Je ſuis, &c.

V. LETTRE.

Sur les Suites de la Réformation.

A Mr. de M***.

Rien n'eſt ſi beau, Monſieur, que le titre de Réformation, & ſur-tout celui de la Réformation de l'Egliſe. Voyons pourtant, ſi l'ouvrage de vos Apôtres répond à l'idée qu'on ſe fait, quand on parle de réformer l'Egliſe.

Il eſt de fait qu'on eût pu ſe paſſer de la Réformation. Tout le monde n'eût pas été damné, ſi Meſſieurs les Réformateurs n'euſſent pas penſé à ce tumultueux ouvrage; & l'Egliſe Romaine, ſi corrompue qu'on la veuille ſuppoſer, ne donnoit pas à tous ſes enfans un caractere de réprobation: on en eſt convenu. On croyoit fort orthodoxement le myſtere de la Trinité, celui de l'Incarnation; & pour les Mœurs, on enſeignoit à ſuivre la Vertu, & à imiter autant qu'on pouvoit Jéſus-Chriſt: on n'en ſçauroit diſconvenir.

Qu'on examine de ſang froid & ſans prévention, s'il ſe peut, tous les maux qu'a cauſé & que cauſe encore tous les jours depuis ſi longtems cette Réformation, tou-

tes les guerres & tous les soulévemens qu'elle traînoit nécessairement après elle, & que les Chefs ne pouvoient pas prévoir : car enfin il falloit détruire par-tout la Religion dominante ; & cela ne s'exécute pas, sans répandre beaucoup de sang, & sans produire une infinité de Rébellions & de désordres.

Qu'on examine encore l'esprit de division qui se mêla parmi les Réformateurs eux-mêmes, & la guerre qui s'alluma parmi ces hommes qui venoient réformer les autres ; en combien de Sectes se diviserent &, se subdiviserent ces prétendus hommes Apostoliques, qui prétendoient tous entendre uniquement le vrai sens des Ecritures.

Quels sont, Monsieur, les abus, les désordres, & les dogmes de l'Eglise Romaine, que le Protestant le plus zélé, s'il est raisonnable, puisse comparer aux maux qui sont arrivés en France, en Allemagne, en Angleterre, au sujet de la Réformation ? Et s'il est vrai, comme a dit un de nos excellens Auteurs sur ce sujet, que les guerres civiles des Romains causerent plus de maux à la République, sous Marius, sous Sylla, & sous les Triumvirs, que l'Empire cruel & exécrable de Caligula & de Neron ; qui peut douter, que la guerre civile allumée parmi les Chrétiens au sujet de la Réformation par Luther, par Calvin, & les autres,

n'ait causé au Christianisme des plaies plus profondes, que toute cette Monarchie Tyrannique de Rome qu'on chante depuis si longtems.

Et l'on ne sçauroit s'excuser, en disant que l'Eglise Romaine a autant & plus contribué à ces désordres, que les Réformés. Elle étoit en possession d'être la dominante; & sans entrer dans le détail des actions particulieres, dont il est sûr que le Corps des deux Eglises n'est point responsable, il est évident que l'Eglise Romaine croyoit être & étoit en effet en droit de soutenir sa possession, & de détruire des nouveautés qui lui étoient si opposées; & les Protestans étoient pour le moins en un sens inconteſtablement Novateurs.

Je ne sçais si une Religion si peu sainte dans son principe, & établie avec si peu d'égard de charité, peut passer pour autre chose, dans son commencement, que pour une liaison & une cabale d'Esprits mécontens & ambitieux. Dans la suite, je suis persuadé qu'il s'est trouvé de la bonne foi dans quelques-uns séduits par l'éloquence & par les vraisemblances qui leur étoient proposées par des gens très-habiles & très-déliés. Enfin, il s'est mêlé dans l'esprit de la plûpart de ceux qui la professent, une prévention qu'ils ont apportée du berceau, & un entêtement

dont les perſonnes les plus éclairées ne ſe garantiſſent qu'avec beaucoup de peine.

C'eſt à vous, Monſieur, à faire les réflexions que vous jugerez les meilleures ſur cela. Mais ſur-tout, ſouvenez-vous qu'il faut, en matiere de Croyance & de Religion, ſe déprévenir, pour examiner avec exactitude la Vérité. Un homme de votre eſprit, & de votre capacité, eſt obligé plus que nul autre à développer les vérités, de quelque voile qu'elles ſoient couvertes. Je ſuis, &c.

LA VIE
DE
JÉSUS-CHRIST.

AU ROI.

SIRE,

VOICI *le ſeul Modéle qui reſte à vous propoſer. Votre Majeſté eſt au-deſſus de tous les autres : mais les plus grands Perſonnages Grecs & Romains ſont des Originaux bien imparfaits en comparaiſon de celui que je vous préſente ; & quand vous le conſidérerez, la gloire de les avoir ſurpaſſés vous paroîtra bien peu de choſe. Vous y verrez, Sire, une Sageſſe exemte de toutes les illuſions des Paſſions, une Eloquence capable d'inſpirer les Sentimens les plus incroyables, une Intrépidité qui donnoit*

de la terreur à ſes Ennemis, une Douceur & une Modération que les calomnies les plus noires ne purent altérer, un Mépris magnanime pour les Louanges les plus juſtes, enfin une Fermeté à l'épreuve de l'ignominie du plus honteux des Supplices; ignominie, dont la ſeule penſée effraye les plus grands Cœurs. Voilà, Sire, où les Forces humaines n'ont jamais pu arriver; & ce ne ſont que les moindres traits de la Peinture de Jéſus-Chriſt, que j'expoſe aux yeux de Votre Majeſté. Heureux, ſi mon travail peut arrêter quelquefois vos regards, & vous faire ſouvenir de la profonde vénération avec laquelle je ſuis,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ

A Paris, Avril 1678.

Le très-humble, très-obéiſſant, & très-fidéle Sujet, & Serviteur,
DE SAINT-REAL.

PREFACE.

IL n'eſt que trop vrai, que la plupart des gens du monde ne liſent pas l'Evangile autant qu'il ſeroit à ſouhaiter. La délicateſſe du Siécle pour la maniere d'écrire en eſt la principale cauſe. On veut beaucoup de matiere en peu de paroles: on ne peut ſouffrir les moindres répétitions; on veut de l'ordre, de la liaiſon, & de la facilité par-tout: & on ne conſidére pas, que les choſes grandes, admirables, divines, telles que les Actions & les Paroles de Notre Seigneur Jéſus-Chriſt, quand on les écrit d'original comme les Evangéliſtes, qu'on en a l'eſprit & le cœur également remplis, raviſſent, tranſportent, ne reconnoiſſent ni art, ni régles. L'Eſprit de Dieu ne s'ajuſte pas aux petites obſervations des enfans des hommes.

Peut-être auſſi qu'une des choſes, qui fait qu'on ne lit guéres l'Evangi-

le, eſt qu'il y a pluſieurs Evangéliſtes. Peu de perſonnes ont la patience de lire quatre Auteurs d'une même Hiſtoire ; & faute de ſçavoir lequel choiſir, beaucoup de gens n'en liſent aucun.

Les excellentes Verſions, qui en ont paru de notre tems, n'ont pas produit tout le fruit qu'elles devoient produire. Il y a quantité d'endroits ſi élevés & ſi myſtérieux, qu'on ne ſçauroit les rendre bien intelligiblement dans une pure Traduction ; & le génie de notre Langue eſt ſi différent de celui de l'Hébreu & du Syriaque que le Fils de Dieu parloit, qu'il eſt ſouvent impoſſible d'exprimer le vrai ſens de ſes Paroles dans toute ſon étendue & ſa force, à moins que de ſe donner une grande licence, & s'éloigner beaucoup de la Lettre, que les Traducteurs ſont obligés de ſuivre exactement.

Il eſt vrai qu'il ſemble que trois Evangéliſtes ayant écrit en une Langue qui a tant de rapport avec la

nôtre, il ne devroit pas être plus difficile de les bien traduire sans s'éloigner de la Lettre, que de bien traduire les autres Auteurs de la même Langue. Mais il ne faut que lire le Grec des Evangéliſtes, pour voir qu'ils ſe ſont ſervis de beaucoup d'expreſſions étrangeres, & qu'ils n'ont fait ſouvent que revétir de paroles Grecques des manieres de parler Hébraïques ou Syriaques; de ſorte qu'on pourroit dire quelquefois, ſur-tout dans S. Jean, que c'eſt de l'Hébreu & du Syriaque en Grec. De-là vient que nos meilleures Traductions tiennent beaucoup de la diction & du tour de la phraſe du Syriaque & de l'Hébreu; ce qui fait rarement un bon effet, & empêche qu'elles n'ayent toujours la grace & la clarté convenables à la plus excellente de toutes les Hiſtoires.

Ces Conſidérations ont fait défendre quelquefois les Verſions en Langue vulgaire, & approuver davantage les autres Ouvrages qui repré-

sentent les actions & les paroles de Notre Seigneur, quoique moins exactement. On a même souffert dans ces sortes de Livres plusieurs libertés qu'on refuse aux Traducteurs, parce qu'ils prétendent passer pour le Texte même, & avoir beaucoup de son autorité; au lieu que ces autres Ouvrages, ne pouvant être regardés que comme des Paraphrases ou des Abrégés de l'Evangile, ils ne sont que de simple édification, & n'ont aucune autorité.

Or, de tous ceux de cette sorte, aucun ne s'est si peu éloigné que celui-ci de la fidélité scrupuleuse des pures Traductions; l'Auteur ne s'en étant dispensé, que lorsqu'il l'a cru absolument nécessaire.

Du reste, il n'a eu pour but, que de faire connoître Jésus-Christ à ceux qui ne lisent pas l'Evangile, & de les exciter à le lire, en leur représentant cette Histoire admirable d'une maniere proportionnée à leur foiblesse. Pour cet effet, il a cru qu'il

devoit l'écrire dans toutes les régles les plus sévéres de l'Histoire: il a rejetté tout autre ornement que ceux qui naissent du fond même de son sujet, le plus heureux qui fut jamais. Il a trouvé enfin qu'il suffisoit de faire comme un précis de tout ce qu'on sait de certain de Jésus-Christ par les quatre Evangélistes, pour en donner, même aux hommes les plus charnels, une idée grande, aimable, divine, en un mot, une idée véritable.

Il n'y a rien que l'Esprit humain aime tant, que de voir les objets qu'on lui présente, tout nuds, dépouillés de tout ce qui les offusque d'ordinaire, & que l'intérêt, la partialité, la prévention, ou le faux zéle, y mêlent toujours. Et comme jamais matiere ne fut plus capable d'être traitée dans cette pureté & cette simplicité parfaite, que celle-ci l'est par la propre grandeur, l'Auteur auroit cru la priver de son plus singulier avantage, s'il l'avoit traitée autrement.

Voilà quel a été son dessein. Comme il est fort persuadé de l'utilité dont il seroit, s'il étoit exécuté dignement, il tiendroit son travail bien employé, s'il pouvoit faire naître la pensée d'entreprendre la même chose, à quelqu'un qui eût toutes les qualités qu'il n'a pas pour y réussir. Pour lui, il n'auroit jamais osé y songer, s'il n'avoit espéré, que l'onction attachée à ces matieres éleveroit peut-être son esprit à la hauteur de son sujet, & le feroit arriver jusqu'où il n'auroit jamais présumé de pouvoir atteindre par ses propres forces.

Comme ceux même des Evangélistes, qui ont écrit les derniers n'ont pas rapporté tout ce que les autres avoient dit, il a cru qu'il lui étoit bien permis aussi de ne prendre au moins, des Paroles de Notre Seigneur, que ce qu'il pourroit rendre parfaitement intelligible à tout le monde, sans sortir du caractere de son Ouvrage; laissant aux Prédicateurs, & aux Ecrivains plus habiles, à expliquer ce

qu'il y a de plus difficile. On peut néanmoins s'assurer que Jésus-Christ n'a rien dit dans tous les Evangiles, dont le sens ne soit rendu en substance en quelque endroit de cette Histoire.

Pour ce qui est de l'ordre qu'il a observé à ranger les Evénemens qui la composent, il a examiné avec grand soin tout ce qui en a été écrit; mais il n'y a rien trouvé qui fût capable de le déterminer sur les endroits où cet ordre est douteux. Ainsi il a jugé qu'il devoit garder en ces rencontres celui qui paroît le plus naturel & le plus vraisemblable, puisque c'est aussi le plus édifiant.

Quant à l'Elocution, on verra qu'il a imité tant qu'il a pu la simplicité majestueuse de celle des Evangélistes, sur-tout dans le récit des Evénemens. Mais quand il a fallu faire parler Jésus-Christ, il a considéré, que la plupart de ses Discours, tout affoiblis qu'ils sont par la contrainte des Traductions, sont encore

si sublimes, & d'un tour si admirable, qu'à peine trouve-t-on quelque chose qui en approche dans tout ce que l'Antiquité Païenne a produit de plus excellent: Qu'ainsi, il est fort aisé de juger que tout le reste nous paroîtroit de même beauté, si nous avions ses propres termes, & que nous entendissions la Langue qu'il parloit, comme nous entendons la nôtre: Que la véritable fidélité, avec laquelle il faut traduire ses Paroles, consiste donc à les rendre par-tout, autant qu'il se peut, sans altérer le sens, avec cette même grandeur, & cette vivacité & naïveté si touchante & si merveilleuse, qu'il paroît encore en tant d'endroits, & qu'il avoit sans doute toujours. Et certes, quelle apparence que la Sagesse même se soit exprimée d'une maniere basse & sans dignité, que la Parole en personne ne fût pas éloquente!

APPROBATION.

APPROBATION.

J'Ai lû un Livre intitulé, *La Vie de Jéſus-Chriſt*, avec des Remarques & une Préface. Fait en Sorbonne, le 4 Décembre 1677.

PIROT.

Approbation des Docteurs.

NOus avons lû avec autant de reſpect que de conſolation cet excellent Ouvrage de la *Vie de Notre Seigneur Jéſus-Chriſt*. L'arrangement du Diſcours, & la politeſſe de l'Expreſſion en notre Langue, viennent de l'Auteur; mais le ſens n'eſt pas de lui : c'eſt le pur Ouvrage du S. Eſprit; ce qui le rend infiniment recommandable en toutes ſes Parties, & digne d'une vénération générale & très-profonde. Il ne contient que ce que les ſacrés Oracles nous apprennent de la Vie, des Actions, & de la Doctrine de ce divin Rédempteur de tous les hommes. Sa clarté, & la maniere pieuſe, ſolide, élégante, & agréable, dont il eſt écrit, le feront facilement lire à toute ſorte de perſonnes, quelques occupations qu'elles puiſſent avoir. C'eſt

le Témoignage que nous croyons être obligés d'en rendre. A Paris, ce 12 Janvier 1678.

FERNIER, Grand Archidiacre & Chanoine d'Auxerre. LE FEVRE.
F. BOUTHILLIER de Chavigni. J. BASSET.
DURIEUX. CHANDOISEL.

Autre Approbation.

IL seroit à souhaiter que les Chrétiens n'eussent point d'autre Livre pour apprendre la *Vie de Jésus-Christ*, que celui que le S. Esprit a dicté lui-même pour cet effet, qui est son S. Evangile; mais la crainte, que quelques-uns ont que la lumiere de la Vérité ne les offusque en la regardant de trop près, les oblige, autant par leur propre foiblesse que par un grand respect, à contempler son Image dans les miroirs que l'industrie des hommes s'efforce d'en faire. C'est ce que l'Auteur s'est proposé dans cet Ouvrage, où n'ayant fait que revétir de son discours les vérités qu'il a tirées sur l'Original, il nous fait paroître comme dans un Tableau le Portrait du Fils de Dieu incarné. Mais quoique ce Portrait ne soit qu'une copie, elle nous re-

préſente néanmoins très-fidélement toute ſa Vie, ſes Actions, ſes Vertus, & ſes principaux Enſeignemens, ainſi qu'ils ſont contenus dans l'Evangile. Ce qui eſt même de l'Auteur ne ſert qu'à l'embelliſſement de ſa peinture, par le ſoin qu'il a pris de ſe conformer à la Concordance pour l'ordre des tems, & de lier les choſes qui paroiſſent disjointes & ſéparées dans les quatre Evangéliſtes, afin de les rendre plus intelligibles & plus agréables aux Lecteurs, leſquels, ſelon notre jugement, ne trouveront dans cette Image aucune tache d'erreur; mais tout conforme à la Parole écrite, à la Tradition, & aux Sentimens de l'Egliſe Catholique. Fait à Paris, ce 19 Mars 1678.

CHASSEBRAS, Archi-Prêtre de Paris, & Curé de Sainte Magdeléne. DE LA GENESTE.

PETITPIED, Curé de S. Martial.

PH. DU BOIS. N. LE NOIR.

Autre Approbation.

L'Auteur de cet Ouvrage nous paroît avoir réuſſi parfaitement dans le deſſein qu'il témoigne s'être propoſé dans ſa Préface. Il a fait une belle Copie

d'un grand & admirable Original. Ses expreſſions ſont faciles ſans rien diminuer de la majeſté du ſujet, ſon ordre naturel, & ſes liaiſons heureuſes. Comme c'eſt un reméde qu'il a préparé contre le dégoût des Choſes Saintes, qui eſt la plus dangereuſe maladie de notre Siécle, nous en eſpérons de grands effets par les agrémens dont il a embelli le vaſe dans lequel il le préſente. On y peut boire ſans crainte les eaux ſalutaires de la Doctrine céleſte de Jéſus-Chriſt, puis qu'il ne contient dans le fond que ſes divins Préceptes & rien que de conforme au Langage de l'Egliſe dans l'expreſſion. C'eſt le Témoignage que nous croyons devoir lui rendre. A Paris, le 24 Mars 1678.

DU MESNIL. BIORD.

LA VIE DE JÉSUS-CHRIST.

LIVRE PREMIER.

SOus l'Empire d'Auguſte, & le Régne du Grand Hérode (1) (*I*), il y avoit en Judée un Sacrificateur nommé Zacharie, qui menoit une Vie exemplaire avec ſa femme Eliſabeth (2). Ils n'avoient point d'enfans, & n'eſpéroient plus d'en avoir; parce qu'ils étoient fort avancés en âge, quand un jour que

CITATIONS.

(1) *In diebus Herodis, Regis Judæa*, Luc. I. 5.

(2) *Incedentes in omnibus mandatis & juſtificationibus Domini ſine querelâ*. ibid. 6.

REMARQUE.

(*I*) C'eſt le Mari de Marianne, ſi fameux dans l'Hiſtoire Romaine de ſon tems, pour avoir ſçu ſe mettre bien auprès d'Auguſte, après avoir été Ami particulier d'Antoine.

Zacharie offroit les Parfums (*II*) dans le Temple de Jérusalem, il apperçut avec frayeur un Ange qui étoit de bout à la droite de l'Autel. Cet Esprit bienheureux le rassura d'abord, & lui prédit, que sa femme mettroit un fils au monde, dont il lui dit le nom, & que toute la Terre partageroit avec eux dans la suite des tems la joie qu'ils en auroient (1): que cet enfant seroit rempli de l'Esprit de Dieu même avant que de naître; que la meilleure partie de sa Nation seroit amenée par son Ministere à la Connoissance du Seigneur; qu'il viendroit avant lui, comme un autre Elie (*III*), pour lui préparer

CITATION.

(1) *Erit gaudium tibi, & exultatio, & multi in nativitate ejus gaudebunt.* Luc. I. 14.

REMARQUES.

(*II*) C'étoit l'un des Sacrifices, qui se faisoient tous les jours matin & soir dans le Temple, par l'un des Sacrificateurs qui étoit en Semaine.

(*III*) C'est qu'il est prédit dans Malachie, au Chapitre dernier, qu'Elie, qui fut enlevé tout en vie vers le Ciel dans un Char de feu du tems du Roi Achab, doit revenir sur la Terre, pour être le Précurseur d'un Avénement du Messie: mais l'Ecriture entend du dernier, à la fin du Monde, & non pas de celui dont il s'agit ici, duquel le fils de Zacharie devoit être le Précurseur; & c'est pourquoi l'Ange le compare à ce Prophéte. " Je m'en vais vous " envoyer, dit Malachie 4. *v.* 5. le Prophéte Elie, avant " le grand & terrible jour du Seigneur. " *Ecce ego mittam vobis Eliam Prophetam, antequam veniat Dies Domini magnus & horribilis.* Ces deux Avénemens du Messie sont mar-

un Peuple parfait (1) : & qu'enfin il seroit grand devant Dieu même, devant qui tout ce qu'il y a de plus grand est petit. Zacharie, étonné de cette Prédiction, demanda à l'Ange comment il s'en pouvoit assurer, étant si vieux, & sa femme aussi ? L'Ange lui exposa sa Mission, lui dit qu'il s'appelloit Gabriel, & qu'en punition de son Incrédulité, il ne parleroit plus jusqu'à ce que la Prédiction fût accomplie. Cependant le Peuple, qui faisoit sa Priere dehors (*IV*), en atten-

CITATION.

(1) *In spiritu Eliæ parare Domino plebem perfectam.* Luc. I. 17.

REMARQUES.

qués dans les Prophéties à deux caracteres bien différens : l'un comme un état de misére, de pauvreté, & de bassesse apparente ; & c'est le premier, ainsi qu'il a paru par l'événement : l'autre comme devant être plein de Majesté, de Force, & d'une Puissance infinie ; & ce sera le dernier, au jour du Jugement. Mais les Juifs vouloient sans fondement que ce fût le premier, ou confondoient les deux en un : & c'est la principale cause de leur erreur, & ce qui les empêcha de reconnoître Notre Seigneur Jésus-Christ pour le Messie ; ne trouvant point en lui ces marques de Puissance temporelle, que les Prophétes lui attribuoient, & qui sont réservées pour son dernier Avénement, ainsi qu'il le déclara lui-même tant de fois.

(*IV*) Le Temple de Jérusalem étoit environné d'une double Enceinte, ou Portique. Les Etrangers ne pouvoient entrer que dans la premiere, les Juifs même ne passoient pas la seconde : & c'est de cette seconde, qu'on entend parler dans toute la suite de cette Histoire, quand on dit que quelque chose s'est passée dans le Temple ; car on appelloit aussi de ce nom ces deux Enceintes de Portiques.

dant la fin du Sacrifice, ne ſçavoit que penſer du retardement de Zacharie (1); mais quand il ſortit, & qu'on vit qu'il faiſoit des ſignes pour s'expliquer (2), on jugea bien qu'il lui étoit arrivé quelque choſe de fort extraordinaire (3), puiſqu'il en avoit perdu la parole. Peu de tems après que le tems de ſon Miniſtere fut expiré (4), ſa femme devint groſſe: mais elle fut cinq mois ſans en rien dire, ſe contentant de rendre graces en ſecret au Seigneur de ce qu'il l'avoit tirée d'opprobre; car la Stérilité étoit une

CITATIONS.

(1) *Mirabantur quòd tardaret ipſe in templo.* Luc. I. 21.
(2) *Ipſe erat innuens illis.* ibid. 22.
(3) *Cognoverunt quod viſionem vidiſſet.* ibid.
(4) *Ut impleti ſunt dies Officii ejus.* ibid. 23.

REMARQUE.

dont il étoit environné. C'étoit donc dans cette ſeconde, que le Peuple faiſoit ſa Priere, pendant qu'on faiſoit les Sacrifices au-dedans du Temple. Ce dedans avoit auſſi deux parties. La premiere, par où il falloit paſſer pour aller à l'autre, s'appelloit LE SAINT; & cette autre s'appelloit LE SAINT DES SAINTS. Les Sacrificateurs, qui étoient en Semaine, faiſoient les Sacrifices de tous les jours dans le Saint ſeulement: il n'y avoit qu'eux qui y puſſent entrer; & c'étoit où Zacharie offroit celui des parfums. Mais pour le Saint des Saints, il n'y entroit jamais que le ſeul Grand Prêtre: encore n'étoit-ce qu'une fois l'Année, ſçavoir le dixiéme Septembre, qu'on célébroit la Fête des Expiations. Tacite repréſente ce Temple de la même maniere au cinquiéme Livre de ſes Hiſtoires. *Templum intimis claufum, ad fores tantum Judæo adhuc, limine prætor Sacerdotes arcebantur.*

eſpéce

eſpéce de deshonneur parmi les Juifs (*V*).

Ce fut en ce tems que le même Ange fut envoyé à une Vierge nommée Marie, qu'un Joſeph de la Maiſon de David avoit épouſée, & qui demeuroit dans une Ville de Galilée appellée Nazareth. *Je vous ſalue*, lui dit-il, *ô pleine de Grace : le Seigneur eſt avec vous ; vous êtes la plus heureuſe des femmes.* Et, comme il la vit toute troublée, penſant en elle-même ce que vouloit dire ce diſcours ; *Raſſurez-vous*, reprit-il, *Marie : Vous avez trouvé grace devant Dieu. Vous aurez un Fils, qui ſera appellé le Fils du Très-haut : le Seigneur lui donnera le Thrône de David ſon Pere ; & ſon Régne ne finira jamais* (1). *Mais*, dit Marie, *comment ce que vous dites pourra-t-il arriver ? J'ai réſolu de demeurer vierge* (2). *L'Eſprit de Dieu*, reprit Gabriel (*VI*), *opérera en vous ; & c'eſt*

CITATIONS.

(1) *Regni ejus non erit finis.* Luc I. 33.
(2) *Virum non cognoſco.* ibid. 34.

REMARQUES.

(*V*) Pour deux raiſons. La premiere, parce que Dieu leur ayant promis la fécondité, comme les autres proſpérités, ils jugeoient qu'il falloit que les femmes à qui il ne l'accordoit pas s'en fuſſent rendues indignes par quelque péché. L'autre raiſon étoit l'Attente du Meſſie tant deſiré, que chaque femme pouvoit ſe flater devoir deſcendre d'elle.

(*VI.*) C'eſt le même Ange, qui apparut à Daniel, pour lui expliquer la Prophétie du tems de l'avénement du Meſſie.

pourquoi votre Fils ſera appellé le Fils de Dieu. Et, pour vous montrer que rien ne lui eſt impoſſible, ſçachez que votre Couſine Eliſabeth, quoique vieille & ſtérile, eſt groſſe de ſix mois. Voici la Servante du Seigneur, répondit la Vierge; *qu'il me ſoit fait ſelon votre parole.* Auſſi-tôt après, impatiente (1) de voir ce que l'Ange lui avoit dit de ſa parente, elle part pour l'aller trouver aux Montagnes de Judée, où elle faiſoit ſa demeure. A peine ſe furent-elles ſaluées, qu'Eliſabeth ſentit treſſaillir ſon enfant au ſon de la voix de Marie; & l'Eſprit de Dieu deſcendre dans ſon ſein (2). *Que vous êtes heureuſe*, dit-elle à la Vierge, *& qu'heureux eſt le fruit que vous portez! Et d'où me vient ce bonheur, que la Mere de mon Seigneur vienne à moi?* Alors Marie lui avoua, que le Tout-puiſſant avoit fait en elle de grandes choſes (3); qu'elle en étoit également indigne & confuſe; que Dieu avoit enfin accompli les promeſſes qu'il avoit faites autrefois à leurs peres: & après quelques mois de ſéjour, elle s'en retourna à Nazareth.

Depuis, Eliſabeth étant accouchée d'un

CITATIONS.

(1) *Cum feſtinatione.* Luc. I. 39.

(2) *Exultavit infans in utero ejus, & repleta eſt Spiritu Sancto,* ibid. 41.

(3) *Fecit mihi magna qui potens eſt.* ibid. 49.

fils, tous leurs parens & leurs voisins, qui se vinrent réjouir avec elle, vouloient le nommer comme son Pere, & elle vouloit l'appeller Jean (*VII*), qui étoit le nom prédit par l'Ange. Comme il n'y avoit personne dans leur famille qui le portât (1), ils en consultérent Zacharie, & il écrivit ce même nom sur des tablettes (2), ne pouvant encore parler. Mais aussi-tôt après, sa langue s'étant déliée pour louer hautement le Seigneur, tout le monde, surpris de ce miracle, se demandoit l'un à l'autre ce qu'ils pensoient de cet enfant (3)? Son Pere, rempli de l'Esprit de Dieu, prophétisa quel seroit son Ministere, ainsi que l'Ange l'avoit révélé; & croissant beaucoup plus d'esprit que de corps, il se retira bientôt dans les deserts, jusqu'au tems qu'il devoit paroître (4).

Cependant, l'Epoux de Marie, Joseph, qui

CITATIONS.

(1) *Nemo est in cognatione tua qui vocetur hoc nomine.* Luc. I. 61.
(2) *Postulans pugillarem scripsit.* ibid. 63.
(3) *Quis putas puer iste erit?* ibid. 66.
(4) *Usque in diem ostensionis suæ.* ibid. 80.

REMARQUE.

(*VII.*) C'est-à-dire, selon la force de l'Hébreu, *Misericorde de Dieu*; ce qui se rapporte fort naturellement à cet Enfant, dont la Naissance étoit le premier point de l'Accomplissement des Promesses: car les noms parmi les Hébreux, étoient presque toujours significatifs.

étoit vierge comme elle (1) (*VIII*), ayant connu qu'elle étoit groſſe, fit deſſein de la quitter ſecrettement (2); ne pouvant non plus ſe réſoudre à la deshonorer en la répudiant (3), qu'à demeurer davantage avec elle. Mais un Ange, qui lui apparut en ſonge (*IX*), le tira d'erreur, en lui apprenant de quelle maniere elle avoit conçu, ſelon la

CITATIONS.

(1) *Antequam convenirent.* Matth. I. 18.
(2) *Voluit occultè dimittere eam, &c.* ibid. v. 19.
(3) *Cum nollet eam traducere.* ibid.

REMARQUES.

(*VIII.*) S. Jerôme, S. Auguſtin, & généralement tous les Peres Latins qui ſont venus depuis, ont cru que S. Joſeph n'étoit point veuf quand il épouſa la Vierge, comme quelques Peres Grecs avoient prétendu. Pierre Damien ſoutient même que c'eſt la Foi de l'Egliſe. Il eſt conſtant que l'Opinion de ce prétendu Veuvage n'étoit fondée que ſur une ignorance groſſiere d'un Hébraïſme fort commun, qui ſera expliqué ci-deſſous, Remarque LVII. Or, s'il n'étoit pas veuf, étant juſte comme l'Evangile le dit, on ne peut pas douter qu'il ne fût vierge. Voilà la plus licencieuſe Addition au Texte Sacré, qu'on trouvera dans tout cet Ouvrage. Encore l'Auteur ne l'auroit pas faite, s'il avoit ſçu comment rendre autrement avec clarté & bienſéance l'*antequam convenirent* de S. Matthieu.

(*IX.*) Ces Songes divins, dont on trouve tant d'exemples dans l'Ecriture parmi les Juifs, faiſoient partie de leur Religion, ſi nous en croyons les Auteurs Païens. Entre autres Strabon, Cappadocien, & contemporain de Notre Seigneur, rapportant les principales Opinions de la Théologie de Moïſe, en parle en ces termes: *Que ceux qui vivent avec pureté & juſtice, ſont favoriſés de Songes avantageux, mais jamais ceux qui vivent autrement.* C'eſt au Chapitre de la Judée.

célebre parole des Prophêtes, qu'une Vierge devoit enfanter. Il ajouta que l'Enfant, qu'elle portoit, devoit être appellé d'un nom qui signifioit *Sauveur*, dans la Langue du Pays, parce qu'il délivreroit sa Nation de toute iniquité.

Comme elle étoit près de son terme, Auguste ordonna par un Edit, qu'on fît un dénombrement exact de tous les habitans de l'Empire (1) (*X*). Pour y obéir, Joseph &

CITATION.

(1) *Exiit Edictum à Cæsare Augusto, &c.* Luc. II. 1.

REMARQUE.

(*X.*) Les Auteurs Païens en remarquent plusieurs du tems d'Auguste. *Dion* de Nicée, au *LVI.* Livre de son Histoire, en rapporte un fort exactement, peu de tems avant la mort de cet Empereur ; & c'est sans doute le second que S. Luc veut désigner, quand il appelle celui-ci le premier. Il est fort à présumer que le même Dion avoit aussi parlé de ce premier : mais il se trouve malheureusement que cet endroit de son Histoire est perdu ; c'est-à-dire, depuis l'an de Rome 747, jusqu'à 757 : & le fait dont il s'agit arriva en 751 ou 752. Cependant, cet Historien, tout imparfait qu'il est, est le seul Annaliste qui nous reste du Regne d'Auguste. Suïdas, après un Auteur Païen beaucoup plus ancien que lui, dit aussi, *que ce Prince choisit vingt Personnages de probité connue, pour envoyer dans toutes les Provinces, & y faire un état général & exact de tous les Sujets de l'Empire & de leurs Biens* ; & dans un autre endroit, il dit encore qu'*Auguste voulut savoir une fois combien il y avoit d'habitans dans tout l'Empire.* Il falloit que ce fait fût bien aisé à vérifier, & bien connu, dans les premiers Siécles de l'Eglise, puisque S. Justin Martyr, & Tertullien, renvoyent si hardiment les Païens aux Registres qu'on tenoit à Rome de ces sortes d'Etats, pour leur

Marie furent obligés d'aller en Judée, dans la Ville de David nommée Bethléem, parce qu'ils étoient de la Maison de David. Ils y trouvérent toutes les Hôtelleries si remplies, que Marie y étant accouchée d'un Fils, elle fut réduite à le mettre dans une Creche, faute d'autre lieu, après l'avoir emmailloté. Des Bergers, qui passoient la nuit auprès de leurs Troupeaux dans les Champs d'alentour, virent en même tems un Ange qui les effraya d'abord par une Lumiere toute extraordinaire dont il les environna; mais il les rassura incontinent, en leur apprenant la

REMARQUE.

justifier le tems de la naissance de Notre Seigneur. *Comme*, dit S. Justin dans sa seconde Apologie adressée aux Empereurs même, *vous pouvez le reconnoître par les Registres des Dénombremens faits en Judée sous Quirinus, le premier Intendant que vos Prédécesseurs y aient envoyé.* Et Tertullien, " De ce Dénombrement fait sous Auguste, que les Archives de l'Empire conservent comme un témoignage " irréfragable de la naissance du Seigneur. " *De Censu Augusti, quem rei est fidissimum Dominicæ Nativitatis Romana Archiva custodiunt.* C'est au IV. Livre contre Marcion; Chap. VII. Et dans un autre endroit. " Comme on " trouve, *dit-il*, Marie Mere du Christ, dans les Regi- " stres qu'on tient à Rome des dénombremens. " *Sicut apud Romanos in Censu descripta est Maria ex quâ nascitur Christus.* S. Chrysostome témoigne que ces mêmes Registres se voyoient encore de son tems. Aussi on ne trouve point que ni Celse, ni Porphyre, ni Julien l'Apostat, qui n'ont rien oublié contre l'Histoire de l'Evangile, l'ayent jamais attaquée sur ce fait si important, & de la fausseté duquel ils auroient eu des preuves invincibles, s'il n'eût pas été incontestable.

Nouvelle qui étoit l'occasion de ce prodige. Il leur dit même à quelles marques ils pourroient reconnoître le Sauveur qui leur étoit né, & ils entendirent aussi-tôt dans les airs un Concert de plusieurs Voix comme celle de l'Ange, qui célébroient la Gloire de Dieu dans les Cieux, & la Paix qu'il venoit de donner aux hommes sur la Terre (1). Si-tôt que ces merveilles furent finies, ils se mirent en chemin, pour aller voir celle qui leur avoit été annoncée; & ils en publiérent depuis la vérité, au grand étonnement de ceux qui les entendoient parler. Mais Marie se contentoit de conserver chérement toutes ces choses en sa mémoire, & de s'en entretenir dans le secret de son cœur (2).

Le huitiéme jour d'après, auquel la Loi commandoit que l'Enfant fût circoncis (*XI*),

CITATIONS.

(1) *Subitò facta est cum Angelo multitudo militiæ cœlestis laudantium*, &c. Luc. II. 13.

(2) *Conservabat omnia verba hæc conferens in corde suo.* Ibid. 19.

REMARQUE.

(*XI.*) On attendoit ce tems pour la Circoncision, à cause de la rigueur de l'opération, que l'Enfant n'auroit pu supporter plûtôt: encore y en avoit-il beaucoup, qu'elle mettoit en grand danger. On ne baptisoit point autrefois en Italie avant le même tems, par la même raison; & les anciens Romains en usoient encore ainsi pour les lustrations.

il fut appellé Jésus, qui étoit le Nom désigné par l'Ange à Joseph; & lorsque le tems de la Purification de Marie, prescrit par la Loi, fut accompli (*XII*), ils allérent à Jérusalem faire les Oblations accoutumées, & présentérent en même tems Jésus au Seigneur, comme on y présentoit tous les premiers nés (*XIII*). Un Juif de grande Piété, nommé Simeon, à qui il avoit été révélé qu'il verroit le Christ, ayant été inspiré d'aller au Temple en même tems qu'eux (1),

CITATION.

(1) *Venit in spiritu in Templum.* Luc. II. 27.

REMARQUES.

(*XII.*) Selon la Loi de Moïse, une femme, qui étoit accouchée d'un Fils, n'étoit censée purifiée qu'après quarante jours; & presque une fois autant, si elle avoit fait une fille. Après quoi elle devoit offrir au Temple, comme un Symbole de sa pureté, un Agneau & un Pigeon, ou une Tourterelle. Que si elle étoit pauvre, comme la Vierge, elle n'étoit obligée d'offrir que deux Pigeons seulement, ou deux Tourterelles.

(*XIII.*) C'étoit une autre Cérémonie tout-à-fait séparée de celle de la Purification, & qui n'avoit rien de commun avec elle que le tems. Cette présentation de tous les premiers nés, tant hommes que bêtes, étoit ordonnée par la Loi, en mémoire & reconnoissance de ce que l'Ange avoit exterminé autrefois les premiers nés des Egyptiens, pour obliger Pharaon à laisser aller le Peuple de Dieu. Mais après que le premier né avoit été présenté, les Parens le reprenoient à l'heure même, à moins qu'il ne fût de la Tribu de Levi, qui seule pouvoit servir au Temple; & ils offroient, comme pour le racheter, cinq Sicles d'argent au poids du Sanctuaire, ce qui revenoit peut-être à quinze francs de notre Monnoie.

prit Jésus dans ses bras ; & après avoir rendu graces au Seigneur de l'accompliſſement de ſa Parole, *Cet Enfant*, dit-il à Marie qui admiroit toutes ces choſes avec Joſeph, *eſt né pour la Ruine auſſi bien que pour le Salut de pluſieurs* (*XIV*), *pour être en bute à la contradiction des hommes, & votre Ame en ſera percée comme par une Epée, afin qu'on découvre juſques à leurs plus ſecrettes penſées* (*1*). Une ſainte Veuve nommée Anne, fort avancée en âge, & qui paſſoit toute ſa vie dans le Jeûne & dans la Priere, étant auſſi ſurvenue en même tems au Temple, où elle étoit preſque toujours, ſe mit de même à louer Dieu, & en parla à tous les Fidéles de Jéruſalem.

Peu après, il y arriva des Mages (*XV*), qui

CITATION.

(1) *Mirantes ſuper his. Ecce poſitus eſt hic in ruinam & in reſurrectionem multorum ; & in ſignum cui contradicetur ; & tuam ipſius animam pertranſibit gladius, ut revelentur ex multis cordibus cogitationes.* Luc. II. 33, 34, 35.

REMARQUES.

(*XIV.*) Ruine des Juifs, qui ne crurent pas en lui, & qui avoient ſeuls avant lui la connoiſſance du vrai Dieu : & ſalut des Païens, à qui il le fit connoître ; ce que l'Evangile appelle *Réſurrection*, parce *qu'ils habitoient*, avant ce tems, au langage de l'Ecriture, *la Région des ombres de la mort*.

(*XV.*) Nom Grec ou Perſan, dont on appelloit les Philoſophes & Aſtrologues Perſans & Chaldéens, mais qui depuis, ayant été pris par les Enchanteurs, a dégé-

demandérent où étoit né le nouveau Roi

REMARQUE.

né dans un mauvais sens, de même que les noms d'Astrologie, de Tyran, de Sophiste, de Parasite, & plusieurs autres. De ce Pays, à ce que rapporte Moïse, étoit le Prophète Balaam, dont il y a au XXIV des Nombres une Prédiction fameuse de la venue du Messie, sous la figure d'une Etoile. De ce même Pays étoient les Sibylles, Erythrée & Sambethé, desquelles entre autres les Prédictions de l'Incarnation du Fils de Dieu étoient communes & publiques long-tems auparavant. Car il est constant par l'Histoire Romaine, qu'il y avoit d'autres Prédictions d'elles que celles qui étoient conservées à Rome avec un secret si religieux. Il faut encore remarquer que le Prophète Daniel, qui a prédit, le plus précisément de tous, le tems de la venue du Messie, avoit été élevé parmi ces Mages, pendant la captivité de Babylone, & qu'il étoit en grande considération parmi eux : & depuis que le Peuple fut mis en liberté par Cyrus, il ne laissa pas d'en rester toujours une grande partie dans son Empire, parmi laquelle les Prophéties & l'attente du Messie étoient aussi communes que parmi les Hébreux qui revinrent en Judée. Il est aisé de comprendre par toutes ces choses comment les Mages, dont il s'agit ici, pouvoient, même sans révélation, avoir été instruits de l'avénement futur d'un Messie Juif. Et pour ce qui est du tems auquel il devoit venir, il paroît par le témoignage des plus illustres Auteurs Païens du siécle de Notre Seigneur, que ce tems-là étoit si connu dans tout l'Orient, qu'on voulut en abuser à Rome, jusqu'où le bruit s'en répandit alors, pour établir la tyrannie de Jules César, & depuis encore pour justifier l'Empire des Vespasiens. *Il y avoit*, dit Suetone sur Vespasien, *une Tradition ancienne & constante dans tout l'Orient, que les Destinées avoient ordonné qu'il sortiroit de Judée en ce siécle un Maître du Monde.* " Cette Prédiction, ajoute cet Auteur, „ vérifiée, autant qu'on en peut juger par l'événement, „ dans la personne de Vespasien (qui faisoit la guerre „ en Judée, quand il fut fait Empereur,) sur ce qui don„ na aux Juifs, qui se l'attribuoient, le courage de se ré„ volter. „ *Pervaluerat Oriente toto vetus & constans opinio, esse in fatis ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur. Id de Imperatore Romano, quantum eventu postea patuit, pra-*

des Juifs ? Disant, qu'ils avoient vu son

REMARQUE.

dictum, Judæi ad se trahentes rebellârunt. Tout de même Tacite, au V. Livre de ses Histoires, parlant des Juifs, " La plûpart, dit-il, étoient persuadés de ce qui „ étoit contenu dans les vieilles Ecritures de leurs Prêtres, „ qu'en ces tems-là l'Orient devoit commander au reste de „ la terre, & qu'elle seroit soumise à quelqu'un qui vien- „ droit de Judée : ce qui prédisoit obscurement l'Empire „ de Vespasien & de Titus ; mais le Peuple l'entendoit à „ son avantage, parce qu'il le souhaitoit ainsi. „ *Pluribus persuasio inerat, antiquis Sacerdotum Litteris contineri eo ipso tempore fore ut valescerent Oriens, profectique Judææ rerum potirentur, qua ambages Vespasianum & Titum prædixerant : sed vulgus more humanæ cupidinis sibi tantam fatorum magnitudinem interpretari, &c.* Enfin, Ciceron, au II. Livre de la Divination, rapporte, à propos des Sibylles, que *l'un de ceux qui gardoient leurs Livres*, & à qui seuls il étoit permis de les lire, *devoit, à ce qu'on disoit, déclarer dans le Sénat des fausserés qui ne s'y trouvoient point*, dit cet Auteur, *parce qu'on s'en vouloit prévaloir en faveur de Jules César au préjudice de la liberté de Rome, savoir*, " que „ nous devions, continue-t-il, donner le titre de „ Roi à celui qui l'étoit en effet, si nous voulions être sau- „ vés. „ *Quorum Interpres nuper falsa quædam, hominum famâ dicturus in Senatu putabatur, eum quem revera Regem habebamus, appellandum quoque esse Regem, si salvi esse vellemus.* On ne peut confondre cette prédiction avec celle qui fut divulguée en ce tems-là en faveur du même Jules César, *que les Parthes ne pouvoient être vaincus que par un Roi*, car si c'étoit le même dont Ciceron entendoit parler, il auroit aussi-tôt dit, *si nous voulions vaincre les Parthes*, que de dire, *si nous voulions être sauvés.* Et quant au soupçon que Ciceron avoit que celui, qui devoit réciter cette Prédiction dans le Sénat, l'avoit forgée à plaisir pour obliger César, il falloit supposer que ses quatorze Collégues, qui voyoient comme lui ce qu'il y avoit dans les Livres des Sibylles, & ce qu'il n'y avoit pas, étoient d'intelligence avec lui : ce qu'il est aisé de prouver qui est faux. *Il s'ensuit donc*, qu'il y avoit effectivement dans les Livres des *Sibylles* la Prédiction que Cotta (c'étoit le nom de

Etoile en Orient (*XVI*). Hérode, troublé de cette Nouvelle, comme toute la Ville,

REMARQUES.

cet ami de César,) lui vouloit attribuer ; & il falloit bien qu'elle fût publique autrement que par ces Livres qu'on tenoit si secrets, puisque Virgile, dans l'Eclogue qu'il fit dessus quelque tems après, en parle comme d'une chose toute commune, & constante depuis long-tems. Le même Ciceron dit ailleurs, que ces Vers des Sibylles étoient acrostiches ; ce qui ne laisse presque pas lieu de douter, que ce ne fussent les mêmes que ceux de cette sorte que S. Augustin rapporte au XVIII Livre de la Cité de Dieu, & qu'il attribue à la Sibylle Erythrée, par lesquels il paroît bien clairement, que ce Roi qu'elle prédisoit ne devoit être, ni riche, ni puissant ; mais plûtôt, humble, foible, & misérable.

(*XVI.*) Il paroît par cette maniere de parler, que c'étoit une chose connue parmi ceux qui attendoient le Messie, qu'il devoit être marqué par un astre nouveau. Aussi Hérode, & ceux de Jérusalem, entendirent d'abord, & sans autre explication, ce que les Mages vouloient dire. Cela est si vrai, que long-tems depuis, & sous l'Empereur Adrien, un fameux Imposteur, se disant le Messie, se fondoit principalement sur ce qu'il s'appelloit Barchochabas, qui veut dire, en Hébreu, Fils de l'Etoile ; prétendant être lui-même cette Etoile qui se devoit lever de Jacob, prédite par le Prophête Balaam : car c'étoit une opinion constante parmi les Juifs, que cette Prédiction regardoit le Messie ; & il y a des Rabbins même, qui en demeurent d'accord. Néanmoins, il est certain que ce que les Mages virent n'étoit pas proprement une Etoile ; car c'est une chose assez ordinaire en langage commun d'appeller de ce nom tout ce qui paroît au Ciel. Il falloit nécessairement que ce fût quelque météore ignée, & même dans la plus basse région de l'air, puisqu'il marqua précisément la Maison où les Mages devoient entrer, en s'arrêtant dessus : outre qu'il alla du Septentrion au Midi, quand il les conduisit de Jérusalem à Bethléem : ce qu'une Etoile ne peut faire. Au reste, rien n'est plus commun dans toutes sortes d'Histoires, que des météores nouveaux, qui présagent des regnes nouveaux.

s'enquit des Pontifes (*XVII*), & des Docteurs de la Loi (*XVIII*), où devoit naître le Chriſt ? On lui dit que c'étoit à Bethléem, de la Tribu de Juda, ſuivant ces paroles du Prophête Michée : *Et vous, Bethléem, vous n'êtes pas la moins conſidérable des Villes de Juda ; car c'eſt de vous que doit ſortir le Chef de mon Peuple.* Sur cette Réponſe, il s'informa ſecrettement des Mages en quel tems l'Etoile leur étoit apparue (1) ; & les envoyant à Bethléem, il les chargea de lui faire ſçavoir quand ils auroient trouvé cet

CITATION.

(1) *Clam vocatis Magis, diligenter didicit, &c.* Matth. II. 7.

REMARQUES.

(*XVII.*) Toute la deſcendance d'Aaron, Frere de Moïſe, qui compoſoit ſeule l'Ordre des Sacrificateurs parmi les Juifs, étoit diviſée en vingt-quatre Familles, qu'on appelloit Sacerdotales par cette raiſon. Elles avoient chacune un Chef : & ce ſont ces vingt-quatre Chefs, que les Evangéliſtes entendent, par les Pontifes, les principaux Sacrificateurs, & les Souverains Pontifes ; car c'eſt la même choſe.

(*XVIII.*) Autrement, Scribes. C'étoit un Ordre fort ancien parmi les Juifs, & de la Tribu de Levi, comme tous les autres, qui étoient particuliérement affectés au ſervice de la Religion. Leur fonction étoit de lire la Loi au Peuple dans le Temple, & dans les Synagogues, & de l'expliquer quand il étoit néceſſaire. Pluſieurs rapportent leur inſtitution à Moïſe même, d'autres à David ſeulement. Ce qu'il y a de plus certain, eſt que cet Ordre ſe conſerva pendant la Captivité de Babylone, puiſqu'il eſt écrit qu'Eſdras, qui en ramena le Peuple, & qui rétablit la Loi, en étoit.

Enfant, afin qu'il allât auſſi l'adorer. Cette Etoile leur parut de nouveau dès qu'ils ſe furent remis en chemin, & elle alloit toujours devant eux, juſqu'à ce qu'elle s'arrêta ſur le Lieu qu'ils cherchoient (1). Ils entrérent dans la Maiſon tranſportés de joie, trouvérent l'Enfant avec la Mere, l'adorérent, lui firent leurs préſens, qui étoient de l'Or, de l'Encens, & de la Myrrhe; & ayant eu un avertiſſement en ſonge de n'aller point retrouver Hérode, ils s'en retournérent par un autre chemin (2). Joſeph en eut auſſi un de s'enfuir en Egypte (*XIX*) avec ſa Famille, parce qu'Hérode devoit chercher Jéſus pour le faire mourir. En effet, voyant que les Mages s'étoient moqués de lui (3), il entra en ſi grande colére, qu'il fit tuer tous les Enfans de Bethléem & des environs (*XX*),

CITATIONS.

(1) *Supràubi erat puer, intrantes domum.* Matth. II. 9, 11.
(2) *Cum recessissent.* Ibid. 13.
(3) *Videns quoniam illusus esset à Magis.* ibid. 16.

REMARQUES.

(*XIX.*) Ce Pays étoit de tout tems l'aſyle ordinaire des Juifs dans toutes les perſécutions, ſoit domeſtiques, ſoit étrangéres, qui leur arrivoient.

(*XX.*) Macrobe, Auteur Païen, qui vivoit environ la fin du troiſiéme ſiécle, rapporte parmi les bons mots d'Auguſte, qu'ayant appris qu'Hérode avoit compris l'un de ſes propres enfans dans la Proſcription dont il s'agit ici, cet Empereur dit, qu'il valoit mieux être ſon pourceau

qui avoient moins de deux ans ; jugeant par le tems auquel l'Etoile avoit paru aux Mages la premiere fois (1), que celui qu'elle marquoit ne pouvoit pas avoir plus que cet âge. *Mais* il mourut lui-même quelque tems après ; & Joseph, qui en fut encore averti par l'Ange, n'osant revenir en Judée (*XXI*), à cause qu'Archelaüs fils aîné d'Hérode y régnoit (*XXII*), s'en retourna demeurer à

CITATION.

(1) *Secundum tempus quod exquisierat à Magis.* Matth. II. 16.

REMARQUES.

que son Fils. C'est au II. Livre des Saturnales, Chapitre IV. *Cum audisset inter pueros, quos in Syriâ Herodes Rex Judæorum intra bimatum jussit interfici, filium quoque ejus occisum, ait : Melius est Herodis porcum esse quàm Filium.* Il falloit que ce malheureux enfant fût élevé quelque part auprès de Bethléem, & qu'il fût enveloppé dans la Proscription générale, ou par mégarde, ou pour servir d'exemple ce qui ne seroit pas vraisemblable de toute autre Pere qu'Hérode.

(*XXI.*) Il est naturel de conclure de ces paroles de S. Matthieu, que Joseph étoit encore en Judée, quand l'Ange lui ordonna de s'enfuir en Egypte, & qu'il n'étoit point retourné en Galilée depuis la naissance de Notre Seigneur jusqu'alors : soit qu'étant de la Tribu de Juda, le peu de bien qu'il avoit fût en Judée, & l'eût obligé de s'y arrêter quelque tems : ou même, qu'ils s'y fussent tout-à-fait établis, ainsi qu'il est facile de le présumer de gens de métier, comme eux, fort pauvres, & qui trouvoient partout également à gagner leur vie.

(*XXII.*) Il fut relégué peu d'années après à Vienne en France, par Auguste, sur les plaintes des Juifs ; & la Judée réduite en Province sous des Gouverneurs particuliers, au lieu qu'auparavant c'étoit celui de Syrie qui prenoit connoissance de ce qui regardoit l'autorité de l'Empire en ce Pays, pendant qu'il y eut des Souverains.

Nazareth, selon la Parole des Prophêtes ; *Que le Christ devoit être appellé Nazaréen.*

Ils alloient pourtant toujours à Jérusalem Marie & lui, au tems de la Pâque. Une fois entre autres, Jésus qu'ils y menérent, & qui avoit alors douze ans, les ayant quittés sur la fin de la Fête, ils crurent qu'il étoit avec quelques-uns de leurs Parens, avec qui ils y étoient venus, & qu'ils devoient rejoindre en chemin le premier jour du Voyage, pour s'en retourner aussi ensemble. Mais ils furent bien surpris, quand ils les eurent joints, de voir qu'il n'y étoit point. Ils revinrent aussitôt sur leurs pas pour le chercher à Jérusalem (1), & ils le trouvérent le troisiéme jour dans le Temple, assis au milieu des Docteurs, qui les écoutoit, les interrogeoit, & raviſſoit tout le monde en admiration de la sagesse de ses Discours. Marie & Joseph n'en furent pas moins étonnés que les autres (2), & Marie lui reprochant avec tendresse la peine où il les avoit mis (3), *Pourquoi me cherchiez-*

CITATIONS.

(1) *Cùm factus esset annorum duodecim, ascendentibus illis Jerosolymam secundum consuetudinem diei festi, consummatisque diebus, cùm redirent, remansit puer Jesus in Jerusalem, & non cognoverunt. Existimantes autem illum esse in comitatu, venerunt iter diei, & requirebant eum inter cognatos & notos, & non invenientes, regressi sunt in Jerusalem requirentes, &c.* Luc. II. 42, 43, 44, 45.

(2) *Stupebant super prudentiâ & responsis ejus.* ibid. 47.

(3) *Fili, quid fecisti nobis ? ecce pater tuus & ego dolentes quærebamus te.* ibid. 48.

vous ?

vous ? leur dit-il, *Ne sçavez-vous pas qu'il faut que je travaille à ce qui regarde mon Pere ?* Mais ils ne comprirent rien à ces paroles (1) ; & l'ayant ramené à Nazareth, il *leur* fut depuis parfaitement soumis, pendant la vie cachée qu'il y mena près d'eux jusques à la trentiéme année de son âge, & la quinziéme de l'Empire de Tibére.

Ce fut alors que Dieu fit entendre sa Parole à Jean Fils de Zacharie dans le Desert de Judée, où il s'étoit retiré dès son Enfance. Il étoit vêtu de Chameau, il avoit une ceinture de cuir autour des reins, & ne vivoit que de sauterelles (*XXIII*), & de miel sauvage. Il parut tout d'un coup sur les bords du Jourdain. On y accourut aussi-tôt en foule des environs de la Judée & de Jérusalem ; & tous, confessant leurs Péchés (*XXIV*),

CITATION.

(1) *Quid est quod me quærebatis ? nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt, oportet me esse ? Et ipsi non audierunt verbum, &c.* Luc. II. 49, 50.

REMARQUES.

(*XXIII.*) C'étoit une fort mauvaise viande : mais elle étoit pourtant ordinaire en ce Pays-là parmi les pauvres gens de la Campagne : car elles sont mises au Chapitre XI. du Lévitique entre les animaux purs, dont la Loi permettoit de manger.

(*XXIV.*) Ce n'étoit pas une nouveauté, que cette Confession. On peut voir dans le Lévitique, & dans les Nombres, que la Loi obligeoit de tout tems à les confesser, non seulement à Dieu, mais encore aux personnes intéressées.

étoient baptizés par lui dans l'eau du Fleuve (*XXV*). Il leur prêchoit la Pénitence, dans

REMARQUE.

(*XXV.*) Cette Cérémonie étoit prédite dans le Prophête Ezéchiel, au Chapitre XXXIX, en ces termes : " Je „ répandrai sur vous des eaux pures, & vous serez nettoyés „ de toutes vos souillures. " *Effundam super vos Aquas mundas, & mundabimini ab omnibus inquinamentis vestris.* De même, au Chapitre XIII. du Prophête Zacharie: " Il „ paroîtra en ce jour une Fontaine en faveur de la „ Maison de David & de Jérusalem, pour la Purification „ des Péchés. " *In die illâ aperietur domui Davidis & Jerusalem, Fons in ablutionem Peccatorum.* Nous apprenons aussi des Hébreux, que quand quelque étranger vouloit anciennement s'établir parmi eux, il lui étoit permis d'y demeurer sans se faire circoncire, pourvu seulement qu'il se fît baptiser en signe qu'il renonçoit au culte des Idoles. Plusieurs milliers d'hommes y renoncérent de cette sorte du tems de David & de Salomon. Et encore à présent, quand quelque Persan ou Turc, enfin quelque Circoncis, qui n'est pas Juif, veut le devenir, il faut qu'il soit baptisé. On en usoit de même pour les femmes étrangéres qui se marioient à des Hébreux. Or ces Etrangers ainsi habitués parmi eux n'étoient pas tenus à l'observation des Loix de Moïse en vertu de ce baptême, mais seulement à l'observation de celles que Dieu avoit données avant Moïse en diverses occasions. Et c'est ce qui fait présumer que cette Cérémonie se pratiquoit déja auparavant, & qu'elle avoit peut-être été instituée en mémoire du Déluge peu de tems après. Il paroît du moins par l'Epitre de S. Pierre, que ce Déluge en étoit une figure. Il semble donc que S. Jean voulut faire entendre aux Juifs, en les soumettant au Baptême, qu'ils étoient comme des Idolâtres, & des Etrangers, à l'égard de la nouvelle Loi, dont il étoit le Précurseur, & qu'il les vouloit disposer à recevoir. On verra dans la suite comment les Ablutions, ou Purifications par l'eau, étoient communes de tout tems parmi les Juifs, sur-tout parmi les Pharisiens. Il y a même toujours eu quelque chose de mystérieux dans toutes les fausses Religions à se laver, & cette Action a toujours été regardée comme un signe de Purification intérieure & de changement de vie de mal en bien. Les Poëtes Païens en sont pleins.

toute la rigueur qu'il la pratiquoit : il leur prédiſoit, ſous diverſes figures terribles, les peines qui les menaçoient, s'ils ne la faiſoient pas ; & leur donnoit, ſelon leurs différentes conditions, les inſtructions néceſſaires pour y vivre ſaintement. Pluſieurs des Phariſiens & des Saducéens (*XXVI*), les plus orgueilleuſes Sectes qui fuſſent parmi les Juifs étant auſſi venus à lui pour être baptiſés, *Engeance maudite*, leur dit-il, *qui vous a montré à éviter la colére qui devoit tomber ſur vous* (1) ? *Faites donc pénitence, & ne*

CITATION.

(1) *Progenies viperarum, quis demonſtravit vobis fugere à venturâ irâ ?* Matth. III. 7.

REMARQUE.

« (XXVI.) Les ſentimens & les mœurs des Phariſiens ſont ſi bien repréſentés par le Fils de Dieu même dans toute la ſuite de cette Hiſtoire, qu'il ſuffit de remarquer ici qu'ils étoient fort auſtéres & fort ſuperſtitieux ; & c'étoit d'où venoit leur orgueil. Il y en avoit de toute ſorte de conditions & de profeſſions, mais pourtant beaucoup plus parmi les Sacrificateurs, & autres Miniſtres de la Religion, que dans les autres Profeſſions ; bien plus de pauvres que de riches. Cette Secte avoit commencé environ deux ou trois cens ans avant Notre Seigneur, ainſi que celle des Saducéens, dont il ſera parlé ailleurs plus à propos. Elles étoient ennemies irréconciliables, & ne s'unirent jamais que pour s'oppoſer à Jeſus-Chriſt ; du reſte, ſi puiſſantes, qu'elles contraignoient preſque toujours les Rois à prendre parti, & ſe déclarer entre elles ; ce qui avoit donné occaſion à pluſieurs Guerres Civiles, & avoit été la principale cauſe que le Royaume paſſa de la race des Aſmonéens ou Machabées à celle d'Hérode. D'ordinaire, les Rois favoriſoient davantage les Saducéens.

penſez pas dire en vous-mêmes, Nous avons Abraham pour Pere (*XXVII*); *car je vous declare que Dieu peut faire naître de ces Pierres mêmes des Enfans d'Abraham.*

Or, comme Jean baptiſoit tout ce monde, Jéſus vint de Galilée pour être auſſi baptiſé par lui. Jean voulut d'abord s'en défendre. *C'eſt moi*, lui dit-il, *qui ai beſoin de l'être par vous.* Mais Jéſus lui répondit, *Laiſſez-moi faire pour cette heure; car il le faut ainſi* (2). Il fut à peine ſorti de l'Eau (*XXVIII*), que les Cieux furent ouverts à ſes yeux. Jean vit l'Eſprit de Dieu deſcendre ſur lui en forme de colombe, comme il faiſoit ſa Priere; & on entendit une voix dans l'air, qui dit: *C'eſt mon Fils bien aimé, en qui j'ai mis toute mon affection.* Il fut enſuite dans un Deſert, où ayant jeûné quarante jours, le Diable lui vint dire pour le tenter, que

CITATION.

(1) *Sine modò, ſic enim decet.* Matth. III. 15.

REMARQUES.

(*XXVII.*) C'eſt que les Juifs ſe croyoient tous élus & chers de Dieu par leur ſeule qualité d'enfans d'Abraham, de qui ils deſcendoient, & à qui Dieu avoit promis de bénir & de conſerver ſa poſtérité; & cette préſomption les rendoit négligens à faire des œuvres dignes d'une origine ſi ſainte.

(*XXVIII.*) C'eſt qu'on ne baptiſoit pas alors, comme à préſent, en verſant ſeulement de l'eau ſur le Baptiſé, mais en le plongeant dedans.

s'il étoit le Fils de Dieu, il commandât que les Pierres devinſſent des Pains. *Il eſt écrit*, lui répondit Jéſus, *que l'homme ne vit pas de Pain ſeulement, mais de tout ce qu'il plaît à Dieu* (1). Alors le Diable le tranſporta ſur le haut du Temple de Jéruſalem, & lui dit, que s'il étoit le Fils de Dieu, il ſe jettât en bas; *car*, ajouta-t-il, *il eſt écrit, qu'il commandera à ſes Anges de te ſoutenir avec les mains. Il eſt auſſi écrit*, répondit Jéſus, *que nous ne tenterons point le Seigneur notre Dieu.* Enfin, le Diable le tranſporta encore ſur une Montagne fort haute, d'où l'on découvroit une étendue infinie de Pays (2). *Tous ces Royaumes que tu vois*, lui dit-il, *m'ont été donnés, & je diſpoſe comme il me plaît de la Puiſſance & de la Gloire qui les accompagne. Je t'en ferai le Maître ſi tu veux m'adorer.* Mais il n'eut pour réponſe que ces Paroles qui le chaſſèrent: *Retire-toi, Satan. N'eſt-il pas écrit, Tu n'adoreras que le Seigneur ton Dieu?* Et alors, les Anges ſe préſentérent à Jéſus, pour le ſervir.

Cependant, le Peuple s'étant mis dans l'eſprit que Jean pouvoit bien être le Chriſt

CITATIONS.

(1) *Sed in omni verbo Dei.* Luc. IV. 4.
(2) *Oſtendit ei omnia regna mundi.* Matth. IV. 8.

(*XXIX*), les Juifs lui envoyérent de Jérusalem des Sacrificateurs & des Lévites (*XXX*), Pharisiens, pour s'en éclaircir ;

REMARQUES.

(*XXIX.*) C'est que tout le monde savoit que c'étoit alors le tems marqué par les Prophéties pour la venue du Messie ; & c'est pourquoi il parut au siécle de l'Evangile un si grand nombre de gens qui voulurent s'attribuer cette qualité, & aussi pourquoi le Peuple étoit si facile à les croire & à les suivre. Il y avoit trois Prédictions principales sur ce tems. La premiere étoit celle de Jacob mourant, *Que le Messie viendroit quand le Sceptre sortiroit de Juda* ; c'est-à-dire, quand un Etranger regneroit. Or cette prédiction étoit accomplie, quand Notre Seigneur naquit, en la personne du Grand Hérode, Iduméen d'origine, & le premier Roi de Judée, qui ne fut pas originaire Juif. Les deux autres Prophéties étoient celle des Semaines de Daniel, dont le nombre, de quelque maniere qu'on les compte, tombe nécessairement dans tout le siécle de Notre Seigneur ; & celle de la fin des Royaumes de Syrie & d'Egypte, qui devoit arriver selon le même Prophéte, avant l'établissement de la quatriéme Monarchie, qui est celle des Romains, sous laquelle le Messie devoit venir. Or ces deux Royaumes finirent effectivement dans le tems qui étoit prédit : celui d'Egypte, dans la personne de la fameuse Cléopatre, peu d'années avant la Naissance de Jesus-Christ ; & celui de Syrie, quelque tems auparavant.

(*XXX.*) Des douze Tribus d'Israël, celle de Lévi étoit seule & toute destinée au service de la Religion, comme l'Ordre Ecclésiastique parmi nous. Il y avoit diverses fonctions dans cet Ordre. La plus noble étoit celle des Sacrificateurs, & elle avoit été réservée à la seule Race d'Aaron, Frere de Moïse, & arriere petit-fils de Lévi, comme il a déja été dit. Or quoique ceux de cette Race d'Aaron, dont étoient tous les Sacrificateurs, descendant de Lévi aussi-bien que le reste de sa Tribu, pussent dans ce sens être aussi appellés Lévites ; néanmoins on n'entendoit d'ordinaire par ce nom que le reste de cette Tribu, qui n'étoit point de la Race Sacerdotale. La fonction, que Moïse assi-

mais il leur répondit sans hésiter, qu'il n'étoit, ni Christ, ni Elie, qui selon l'Ecriture devoit revenir sur la Terre, ni même Prophête. Et, comme ils continuérent à lui demander ce qu'il étoit donc? *Je suis*, leur dit-il, *la Voix qui crie dans le desert* (1), Préparez les chemins du Seigneur, *ainsi qu'Isaïe l'a prophétisé. Pourquoi donc baptisez-vous*, reprirent-ils, *puisque vous n'êtes, ni le Christ, ni Elie, ni Prophête* (*XXXI*). *Je ne baptise*, leur dit-il, *que dans l'Eau; mais il y a quelqu'un parmi vous que vous ne connoissez pas, qui doit venir après moi, & qui m'a été préféré, parce qu'il est plus grand que moi; car je ne suis pas digne de dénouer le cordon de ses*

CITATION.

(1) *Vox clamantis*, &c Luc. III. 3.

REMARQUES.

gna d'abord à ces Lévites, fut de prendre soin de tout ce qui regardoit le Service, la conduite, & les Campemens du Tabernacle, sous la direction des Sacrificateurs. Depuis, David les réduisit à vingt-quatre mille, de trente-huit mille qu'ils se trouverent de son tems; & ceux-là garderent seuls le nom de Lévites. Des autres quatorze mille, il en fit quatre mille Portiers, quatre autres mille Chantres, & les six mille restant Scribes, ou Docteurs de la Loi, dont il a déja été parlé plus haut.

(*XXXI.*) Cela montre qu'une des raisons, qui faisoit soupçonner que S. Jean fût le Christ, étoit qu'il baptisoit, & qu'il étoit prédit par les Prophêtes, que le Messie établiroit un Baptême nouveau, ainsi qu'il a été remarqué plus haut.

Souliers (*XXXII*) : *c'eſt lui, qui vous baptiſera dans le ſaint Eſprit & dans le Feu* (*XXXIII*). Depuis, voyant Jéſus qui revenoit à lui du Deſert, *Voici l'Agneau de Dieu* (*XXXIV*), dit-il : *voici celui qui efface les Péchés des hommes* (1), *de qui je diſois, qu'il viendroit après moi un plus*

CITATION.

(1) *Qui tollit peccata mundi.* Joan. I. 29.

REMARQUES.

(*XXXII.*) C'étoit une maniere de parler fort ordinaire parmi les Hébreux, pour ſignifier le plus bas de tous les ſervices qu'un Inférieur peut rendre à un Supérieur, & elle a paſſé d'eux aux Poëtes Grecs & Latins, qui s'en ſont ſervis quelquefois.

(*XXXIII.*) C'eſt pour marquer la différence du Baptême de S. Jean, avec celui de Jéſus-Chriſt, en ce que celui de S. Jean ne faiſoit que purifier l'ame de ſes ſouillures, comme l'eau nettoie le corps, & qu'il ne donnoit pas comme celui de Jéſus-Chriſt la force de vivre purement à l'avenir, repréſentée par l'Eſprit & par le Feu. S. Luc, au I. Chapitre des Actes, explique ce Baptême de feu de la deſcente du Saint Eſprit ſur les Apôtres en langues de feu, laquelle il appelle du nom même de Baptême au II. Chapitre du même Livre. Origéne l'explique du feu de Purgatoire.

(*XXXIV.*) Jéſus-Chriſt eſt appellé de cette ſorte en cet endroit par alluſion à diverſes Prophéties d'Iſaïe & de Jérémie, qui le repréſentent, pour exprimer ſa patience & ſa douceur, comme un Agneau, qui ſe laiſſe mener ſans réſiſtance à l'Autel, où il doit être égorgé, *Agnus manſuetus qui portatur ad victimam* ; ou qui ſouffre qu'on lui coupe ſa laine ſans jetter le moindre cri, *quaſi Agnus coram tondente ſe obmutuit* : mais ſur-tout, par rapport à l'Agneau Paſchal, l'une de ſes plus illuſtres figures, & à beaucoup d'autres qu'on offroit dans l'ancienne Loi aux Sacrifices d'expiation pour pluſieurs ſortes de péchés, de même que Jéſus-Chriſt ſe devoit offrir lui-même en victime d'expiation pour ceux de tout le monde.

puiſſant

puissant que moi (1). *Je ne le connoissois pas ; mais celui qui m'a envoyé m'a dit que celui, sur qui je verrois descendre le saint Esprit, baptiseroit par le saint Esprit. Je l'ai vu, & je lui ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu.*

Le jour d'après, deux Disciples de Jean, qui avoient entendu ce Discours, suivirent Jésus jusqu'au lieu de sa demeure, & y furent avec lui toute la nuit. L'un, qui s'appelloit André, en parla depuis à un frere qu'il avoit, nommé Simon, & l'amena à Jésus, qui lui dit d'abord son nom, & lui prédit en même tems qu'il le quitteroit pour prendre celui de Pierre. Ils étoient de la Ville de Betsaïde, ainsi qu'un autre Juif, nommé Philippe, à qui Jésus commanda de le suivre en Galilée, où il vouloit aller. Celui-ci, en ayant rencontré un autre, qui s'appelloit Nathanaël, l'assura qu'il avoit trouvé le Christ prédit par Moïse & par les Prophétes, Jésus de Nazareth : & Nathanaël lui ayant dit, s'il pouvoit venir quelque chose bon de Nazareth (2) (*XXXV*) ? *Venez*, lui répondit

CITATIONS.

(1) *Fortior me.* Joan. I. 15.
(2) *A Nazareth potest quidquam boni esse ?* ibid. 46.

REMARQUE.

(*XXXV.*) Le mépris, dans lequel il paroît par ce dis-

Philippe, *& voyez*. Comme Jésus voyoit venir cet homme à lui avec Philippe, il dit que c'étoit un vrai Israëlite, sans déguisement & sans artifice: & Nathanaël lui demandant d'où il le connoissoit? Jésus lui répondit, qu'il l'avoit vu sous un Figuier, avant que Philippe lui parlât. Alors Nathanaël l'appella Fils de Dieu & Roi d'Israël; mais Jésus lui dit: *Vous croyez, parce que je vous ai dit que je vous ai vu sous un Figuier: vous verrez bien de plus grandes choses* (1).

Trois jours après, il trouva sa Mere à des Noces où il étoit convié avec ses Disciples à Cana en Galilée. Le Vin y ayant manqué au milieu du Festin (2), elle voulut l'en avertir, comme pour le prier d'y pourvoir de quelque maniere; mais il lui répondit, *Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous & moi* (3)? Elle ne laissa pas de dire à ceux qui servoient, qu'ils fissent tout ce qu'il com-

CITATIONS.

(1). *Majus his videbis.* Joan. I. 50.
(2) *Vinum non habent.* Joan. II. 3.
(3) *Quid mihi & tibi est, mulier?* ibid. 4.

REMARQUE.

cours que la Ville de Nazareth étoit parmi les Juifs, ne surprendra pas, si l'on considére, que dans tout le Vieux Testament, il n'est pas fait mention de ce lieu une seule fois.

manderoit. Ils remplirent d'eau par ſon ordre ſix grandes Urnes de pierre, où l'on en tenoit d'ordinaire, & qui étoient dans le lieu où on mangeoit. Il leur dit enſuite d'en porter à celui qui avoit le ſoin du Feſtin; & cet homme, qui ne ſçavoit rien de la choſe (1), en ayant goûté, dit à l'Epoux, qu'il avoit gardé le meilleur Vin pour la fin du repas. Ce fut le premier Miracle, qui fit connoître Jéſus, & qui obligea ſes Diſciples de croire en lui (2).

De Cana, ils allérent pour quelques jours tous enſemble à Capharnaüm; & comme la Pâque approchoit, ils en partirent pour aller à Jéruſalem. Il y fit pluſieurs autres Prodiges, & beaucoup de Juifs (*XXXVI*) crurent en lui; mais il ne ſe fioit pourtant point

CITATIONS.

(1) *Non ſciebat unde eſſet.* Joan. II. 9.
(2) *Imirum ſignorum, & crediderunt in eum.* ibid. 11.

REMARQUE.

(*XXXVI.*) Quoique toute la Paleſtine s'appellât Judée, néanmoins, on n'entendoit d'ordinaire par ce nom que la Province à qui il étoit particuliérement affecté, c'eſt-à-dire, Jéruſalem & ſes environs, juſqu'à Samarie & au Jourdain: & les Habitans de ce Pays mettoient une grande différence entre eux, & ceux des autres Provinces. C'étoient eux que les Evangéliſtes entendoient la plûpart du tems par le mot de *Juifs*, & qui ne pouvoient ſouffrir la réputation & les miracles de Notre Seigneur, entre autres raiſons, parce qu'ils le croyoient Galiléen.

à eux, parce qu'il les connoiſſoit parfaitement (1). Entre autres, l'un des principaux de la Ville, nommé Nicodéme, qui étoit Phariſien, l'étant venu trouver de nuit pour ſe faire inſtruire, Jéſus lui déclara d'abord, que perſonne ne pouvoit avoir part au Royaume de Dieu, à moins que de renaître de l'Eau & de l'Eſprit; & enſuite de pluſieurs autres Diſcours fort ſublimes, dont il l'entretint, il lui dit encore, que comme Moïſe éleva en l'air le Serpent d'Airain dans le Déſert (*XXXVII*), il falloit de même que le Fils de l'Homme (*XXXVIII*) fût élevé en haut. *Car*, ajouta-t-il, *Dieu a ſi fort aimé les*

CITATION.

(1) *Non credebat ſemetipſum eis, eò quòd ipſe noſſet omnes.* Joan. II. 24.

REMARQUES.

(*XXXVII.*) C'eſt que les Iſraëlites étant perſécutés dans le Déſert par les Serpens quand ils s'enfuyoient d'Egypte, Moïſe en fit un d'Airain qu'il éleva au milieu de ſon Camp; & tous ceux, qui étoient mordus par les véritables, n'avoient qu'à le regarder pour être guéris. Le Fils de Dieu déclare ici que c'étoit la figure de ſon exaltation à la Croix.

(*XXXVIII.*) C'étoit parmi les Hébreux une maniere mépriſante de ſurnommer quelqu'un, oppoſée à ce qu'ils entendoient par *Enfant de Dieu*, & équivalente à ce que les Latins entendoient par *Enfant de la Terre*, comme qui diroit parmi nous, un *Miſérable*, un *je ne ſçais qui*. Le Fils de Dieu n'a jamais été appellé de ce nom que par lui-même; & c'eſt en ce même ſens que les Prophêtes Ezéchiel, Daniel, & Zacharie, ſont auſſi appellés de cette ſorte

hommes, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croira en lui ait la Vie éternelle. Ce n'est pas pour les condamner, qu'il l'a envoyé, c'est pour les sauver.

Après la Fête finie, il retourna de Jérusalem au Jourdain avec ses Disciples. Ceux de Jean, qui continuoient toujours de baptiser, furent avec d'autres Juifs le chercher, pour l'avertir que Jésus baptisoit aussi de l'autre côté du Fleuve, quoique ce ne fût pas lui, mais ses Disciples (1); & que tout le monde y couroit (2). *Me voilà*, leur dit-il à cette nouvelle, *dans l'accomplissement de ma Joie* (3). *Il faut qu'il croisse, & que je diminue. Celui qui tire son origine de la Terre est de la Terre, & ses paroles tiennent toujours de la Terre; mais celui, qui vient du Ciel, est au-dessus de tous: Dieu ne lui donne pas son Esprit par mesure. Le Pere aime le Fils: il lui a tout mis entre les mains* (4).

CITATIONS.

(1) *Quamquam Jesus non baptizaret, sed discipuli ejus.* Joan. IV. 2.

(2) *Omnes veniunt ad eum.* Joan. III. 26.

(3) *Hoc ergo gaudium meum implerum est.* ibid. 29.

(4) *Non ad mensuram.* ibid. 34. *Omnia dedit in manu ejus.* ibid. 35.

REMARQUE.

dans l'Ecriture, quand ils étoient avec les Anges, pour faire souvenir de leur bassesse en comparaison de ces esprits purs, & de crainte qu'un commerce si glorieux ne leur donnât de l'orgueil.

Ce que Jean prédiſoit de ſon abaiſſement dans ce Diſcours ne tarda guéres d'arriver. Outre Archelaüs, qui régna en Judée, le Grand Hérode avoit laiſſé deux fils : l'un, qui étoit Tétrarque (*XXXIX*) de Galilée, nommé Hérode comme lui ; & un troiſiéme, nommé Philippe, qui eut d'autres Provinces pour ſon Partage. Ce Philippe avoit épouſé Hérodiade, fille d'un autre de leurs freres ; mais Hérode le Tétrarque, en étant devenu amoureux (*XL*), la lui avoit ôtée, & l'avoit priſe pour Femme. Quoiqu'il reſpectât beaucoup Jean-Baptiſte, & qu'il eût de grandes déférences pour lui (1), Jean ne laiſſa pas de lui reprocher ſon incontinence avec tant de force, qu'Hérode ne ſe put empêcher de

CITATION.

(1) *Metuebat Joannem & (obſervabat) eum, & audito eo multa faciebat.* Marc. VI. 20.

REMARQUES.

(*XXXIX.*) Mot Grec, qui ſignifie le Souverain de la quatriéme partie d'un Royaume. Cette qualité fut inventée dans un partage qui fut fait de celui de Galatie.

(*XL.*) Ce fut en paſſant par les Etats de ſon Frere, pour aller à Rome. Il convint avec Hérodiade, qu'auſſitôt qu'il ſeroit de retour elle quitteroit ſon Mari, & il renvoyeroit ſa femme, fille du Roi des Arabes, pour ſe marier enſemble, comme ils firent. Ce divorce fut cauſe d'une grande guerre avec ce Roi, où l'Armée d'Hérode fut entiérement défaite ; ce que le Peuple attribua à une punition divine de la mort de S. Jean. Hérodiade étoit fille d'un fils de Marianne.

le faire arrêter; & peut-être qu'il l'auroit fait mourir, si la crainte du Peuple, qui regardoit Jean comme un Prophête, ne l'eût retenu.

En même tems que Jésus apprit cette nouvelle, il sut aussi que les Pharisiens murmuroient de ce qu'il avoit plus de Disciples, & qu'il baptisoit plus de monde, que Jean-Baptiste (1). Il sortit donc de Judée; & retournant en Galilée par la Samarie, il s'assit de lassitude sur le bord d'un Puits, qu'on appelloit la Fontaine de Jacob. Pendant que ses Disciples allérent à une Ville voisine acheter de quoi manger, une Femme étant venue prendre de l'eau à cette Fontaine, il lui demanda à boire. Comme il étoit défendu aux Juifs d'avoir aucun commerce avec les Samaritains (*XLI*), elle fut fort surprise qu'il

CITATION.

(1) *Quia audierunt Pharisæi, &c.* Joan. IV. 1.

REMARQUE.

(*XLI.*) Long-tems après que leur Pays eût été subjugué par les Assyriens, & environ trois cens ans avant Jésus-Christ, il arriva que le Frere d'un grand Prêtre épousa, contre la défense de la Loi, la fille d'un Persan, qui étoit Gouverneur de Samarie. Les Juifs, n'ayant pas voulu le souffrir, il fut obligé de se retirer près de son Beau-Pere, & il lui persuada, pour se venger d'eux, de bâtir un Temple sur la montagne prochaine, pour opposer à celui de Salomon. En effet, les Samaritains n'allérent plus dès-lors à Jérusalem pour sacrifier, comme ils faisoient aupa-

voulût lui demander quelque choſe. Ce fut en vain qu'il tâcha de la tirer d'étonnement, en ſe donnant à connoître à elle d'une maniere fort claire, quoique myſtique : elle ne l'entendit point ; & elle prit toujours groſſiérement tout ce qu'il lui dit. Mais quand il ajouta qu'elle avoit eu cinq maris, & qu'elle vivoit alors avec un autre homme, comme s'il eût été le ſixiéme, quoiqu'il ne le fût pas (1), *Je vois bien*, dit-elle, *que vous êtes un Prophéte* (2). Enſuite, revenant aux différens qui étoient entre leurs Religions, dont elle avoit parlé d'abord, *Nos Peres ont adoré ſur cette Montagne*, continua-t-elle, en montrant celle de Gariſin où les Samaritains

CITATIONS.

(1) *Quinque viros habuiſti, & nunc quem habes non eſt tuus vir.* Joan. IV. 18.

(2) *Video quia Propheta es tu.* ibid. 19.

REMARQUE.

ravant ainſi que tous les autres Juifs, & ils ſacrifioient dans ce nouveau Temple. Pour ſoutenir cette innovation, ils furent obligés d'en faire de nouvelles dans la ſuite, comme entre autres de rejetter tous les Livres de l'Ecriture, hors les cinq de Moïſe. De-là vint cette haine ſi violente entr'eux & les autres Juifs, dont on verra diverſes marques dans la ſuite de cette Hiſtoire. Ils ſe tenoient les uns les autres comme pour excommuniés : & la défenſe d'avoir aucun commerce enſemble alloit juſqu'à s'ecrier de loin réciproquement, quand ils ſe rencontroient, de prendre garde à ne ſe pas toucher en paſſant l'un près de l'autre ; car ils ſe croyoient ſouillés par cet attouchement,

faiſoient leurs Sacrifices ; *& vous dites vous autres que c'eſt dans Jéruſalem ſeulement qu'il faut adorer.* Mais il lui répondit, que le tems alloit venir, qu'on n'adoreroit plus, ni ſur cette Montagne, ni dans Jéruſalem. *Dieu eſt eſprit*, ajouta-t-il, *& les vrais Adorateurs l'adoreront deſormais en eſprit & vérité :* & comme elle reprit que le Meſſie, qui devoit bientôt venir, décideroit de toutes choſes (1), il lui dit que c'étoit au Meſſie même qu'elle parloit.

A ces mots, ſes Diſciples arrivérent, bien étonnés (2) de le trouver en converſation avec cette femme, qui, laiſſant en même tems ſa cruche, alla publier par toute la Ville, qu'elle avoit rencontré un homme qui lui avoit *dit tout* ce qu'elle avoit jamais fait, & que ce pouvoit bien être le Chriſt (3). Les Diſciples n'oſérent lui demander le ſujet de ſon entretien (4) : ils le preſſérent ſeulement, quand elle s'en fut allée, de prendre quelque nourriture ; mais il leur dit que ſa nourriture étoit de faire la volonté de celui qui l'avoit envoyé, & d'accomplir ſon ouvrage. Et

CITATIONS.

(1) *Scio quia Meſſias venit : cùm ergo venerit ille, nobis annunciabit omnia.* Joan. IV. 25.
(2) *Mirabantur.* ibid. 27.
(3) *Omnia quæcumque feci : Nunquid ipſe eſt Chriſtus ?* ibid. 29.
(4) *Nemo tamen dixit, Quid loqueris cum ea ?* ibid. 27.

peu de tems après, ceux de la Ville, excités par le rapport de la veuve qui l'avoit vu, l'étant venu prier de demeurer chez eux, il s'y arrêta deux jours, pendant lesquels ceux qui l'entendirent parler, furent encore mieux convaincus par eux-mêmes qu'il étoit effectivement le Sauveur du Monde (1).

Il reprit ensuite le chemin de Galilée, où il commença à prêcher publiquement la pénitence, & à enseigner dans les Synagogues (*XLII*). Il y fut bien reçu (2), à cause que la plupart des gens de ce Pays s'étoient trouvés à Jérusalem à la derniere Pâque, & avoient vu les miracles qu'il y avoit faits. Comme il étoit à Cana, un Officier le vint prier d'aller guérir son fils qui étoit malade à Capharnaüm; mais Jésus l'assura que son fils se portoit bien: & cet homme l'ayant cru ainsi, il trouva, quand il fut de retour chez

CITATIONS.

(1) *Jam non propter tuam loquelam credimus; ipsi enim audivimus, & scimus quia hic est verè Salvator Mundi.* Joan. IV. 42.

(2) *Exceperunt eum.* ibid. 45.

REMARQUE.

(*XLII.*) C'étoit une honnêteté, qui se pratiquoit d'ordinaire entre les Juifs, que le Chef de la Synagogue à qui il appartenoit naturellement d'enseigner, quand il n'y avoit point de Docteur, en déféroit l'honneur aux personnes de réputation & de sçavoir, qui s'y trouvoient, & qui témoignoient le souhaiter.

lui, que la fiévre avoit quitté le malade à la même heure que Jésus l'avoit dit. Quelques jours après, se promenant sur le bord de la *Mer de Galilée* (*XLIII*), il apperçut les deux freres Simon & André qui pêchoient, & un peu plus loin deux autres pêcheurs nommés Jacques & Jean, qui raccommodoient des filets avec leur Pere qui s'appelloit Zébédée, dans sa Nacelle. Comme ils eurent tous abordé, Jésus, qui étoit accablé du grand nombre de Peuple qui le suivoit (1), monta

CITATION.

(1) *Cum turba irruerent in eum.* Luc. V. 1.

REMARQUE.

(*XLIII.*) Ce n'étoit qu'un Lac de médiocre grandeur, comme on peut voir par la Carte. Les Evangelistes l'appellent aussi, d'autres fois, Lac de Génésareth, du nom d'un Pays qui est au bord; ou de Tibériade, à cause d'une Ville de ce nom qu'Hérode le Tétrarque avoit fait bâtir auprès, à l'honneur de l'Empereur Tibere. Cette coutume d'appeller les Lacs du nom de Mer, n'étoit pas particuliere aux Juifs; car sans parler de la Mer Caspie, qui n'est effectivement qu'un grand Lac, tous les Géographes ont appellé du nom de Mer Morte le Lac Asphaltite, qui n'est guéres éloigné de celui dont il s'agit ici. Tacite même, au lieu allégué plusieurs fois, dit que le Fleuve Jourdain traverse deux Lacs, sans mêler ses eaux avec les leurs, & se perd dans le troisiéme, qui est, ajoute-t-il, d'une grandeur immense, & une espéce de Mer. *Fordanis amnem atque alterum Lacum integer perfluit, tertio retinetur. Lacus immenso ambitu specie Maris.* Il n'est pas étrange que ce Lac étant appellé généralement du nom de Mer, celui de Tibériade, qui en est si près, ait été appellé quelquefois de la même maniere.

dans celle de Simon ; & l'ayant prié de s'éloigner un peu du bord, il prêcha de cette Nacelle au Peuple, qui étoit répandu sur le rivage. Quand il eut fini, il dit à Simon de s'éloigner davantage, & de jetter le filet. Simon lui répondit, qu'ils avoient travaillé toute la nuit sans rien prendre ; mais qu'il l'alloit jetter sur sa parole (1). Une si grande quantité de Poissons donna dedans, qu'il fut prêt à se rompre (2). Simon fit promptement signe à ceux de l'autre barque de le venir aider, & toutes deux se trouvérent si remplies de leur pêche, qu'on eût dit qu'elles alloient enfoncer (3). A cette vue, ils demeurérent tout interdits de surprise (4) ; & Simon, se jettant aux pieds de Jésus, *Seigneur*, lui dit-il, *éloignez-vous de moi, pauvre Pécheur* (5). Mais il les rassura, leur dit de le suivre, & qu'il leur feroit prendre des hommes au lieu de Poissons (6). Ils le crurent ; & ayant amené les Nacelles à bord, ils laissérent Zébédée seul avec ses serviteurs.

Il les mena à Capharnaüm, principale Ville de Galilée, où il faisoit sa demeure or-

CITATIONS.

(1) *In verbo tuo.* Luc. V. 5.
(2) *Rumpebatur rete.* ibid. 6.
(3) *Ita ut penè mergerentur.* ibid. 7.
(4) *Stupor circumdederat omnes.* ibid 9.
(5) *Quia homo peccator sum.* ibid. 8.
(6) *Ex hoc jam homines eris (vivos) capiens.* ibid. 10.

dinaire; & il y enſeigna quelques jours de Sabbat dans la Synagogue. Ce que les Capharnaïtes admiroient davantage en lui étoit qu'il leur parloit comme ayant autorité (1), & non pas comme leurs Docteurs. Une fois qu'il y prêchoit, un homme obſédé d'un eſprit immonde s'écria, *Pourquoi nous tourmentes-tu, Jéſus de Nazareth* (2)? *Es-tu venu pour nous perdre? Je ſçais bien qui tu es: tu es le Saint de Dieu* (3). Mais Jéſus le reprit de ce qu'il diſoit, le menaça (4), & lui commanda de ſe taire & de ſortir du corps de ce malheureux. A ces mots, l'Eſprit tourmenta le poſſédé plus qu'il n'avoit encore fait, mais enfin, après l'avoir jetté à terre devant tout le monde, il obéit, en pouſſant un cri effroyable. L'admiration des aſſiſtans redoubla, quand on trouva que cet homme n'avoit point de mal (5): ils ne pouvoient ſortir d'étonnement, & ſe demandoient les uns aux autres ce que vouloient dire toutes ces choſes, cette Doctrine nouvelle, & cet empire ſi abſolu ſur les Démons?

Au ſortir de la Synagogue, Jéſus alla voir

CITATIONS.

(1) *Quaſi poteſtatem habens.* Marc. I. 22.
(2) *Sine, quid nobis & tibi?* Luc. IV. 34.
(3) *Scio te quis ſis, Sanctus Dei.* ibid. 34.
(4) *Increpavit. Comminatus eſt.* Marc. I. 25.
(5) *Nihil illum nocuit.* Luc. IV. 35.

la belle Mere de Simon, qui étoit fort mal d'une fiévre. Ses Disciples l'ayant prié de la guérir, il s'approcha du lit où elle étoit, il la souleva un peu en la prenant par la main (1), & se tenant debout tout près d'elle, il commanda à la fiévre de la quitter, & la fiévre la quitta (2). Elle se leva à l'heure même pour les servir. Le soir de ce même jour, toute la Ville se trouva à la porte de son Logis (3), pour lui amener tous les malades & les possédés; & sitôt qu'il les avoit touchés de la main, ils étoient guéris.

Le lendemain, il sortit de grand matin (4), & se retira dans un désert, pour y prier; mais ses Disciples, l'y étant venu trouver aussitôt, lui dirent que tout le monde le demandoit. *Allons donc*, leur répondit-il, *allons prêcher, puisque je suis envoyé pour prêcher* (5). Le Peuple, qui le cherchoit aussi, se rendit en même tems auprès de lui, & ne vouloit point le laisser aller (6); mais il leur représenta qu'il devoit annoncer l'E-

CITATIONS.

(1) *Accedens elevavit eam apprehensâ manu ejus.* Marc. I. 31.
(2) *Stans super illam imperavit febri & dimisit illam.* Luc. IV. 39.
(3) *Continuò, erat omnis civitas congregata ad januam.* Marc. I. 33.
(4) *Diluculo valdè.* ibid. 35.
(5) *Eamus in proximas, ad hoc enim veni.* ibid. 38.
(6) *Detinebant eum ne discederet ab eis.* Luc. IV. 42.

vangile à d'autres Villes que la leur. Coroſaïn, & Betſaïde, furent après Capharnaüm celles où il fit de plus grandes choſes. Il parcourut ainſi toute la Galilée, prêchant, enſeignant, & guériſſant toujours de même, non ſeulement les malades du Pays, mais auſſi ceux de toute la Syrie, d'où l'on venoit à lui par troupes, au bruit qui s'y répandit de ſa puiſſance (1).

A la fin, la foule devint ſi grande à ſa ſuite, qu'il lui fallut une fois traverſer la Mer de Généſareth pour s'en délivrer. Comme il alloit s'embarquer, un Docteur de la Loi lui vint dire, qu'il le ſuivroit quelque part qu'il allât. *Tous les Animaux du Monde*, lui répondit Jéſus, *ont chacun dans leur eſpéce quelque retraite qui leur eſt propre* (2); *mais celui que vous voulez ſuivre n'a pas où repoſer ſa tête* (3). Un de ſes Diſciples lui demanda en même tems permiſſion d'aller enſevelir ſon Pere, avant que de partir. *Suivez moi*, lui dit-il: *laiſſez à des morts le ſoin d'enſevelir les morts* (*XLIV*); *& vous*,

CITATIONS.

(1) *Abiit opinio ejus in totam Syriam.* Matth. IV. 24.
(2) *Vulpes foveas habent & volucres cæli nidos.* Luc. IX. 58.
(3) *Ubi caput reclinet.* ibid. 58.

REMARQUE.

(*XLIV.*) C'eſt qu'il étoit défendu par la Loi, dans le

annoncez le régne de Dieu (1). Et un autre, le priant auſſi de trouver bon qu'il allât dire adieu à ſes parens (2), *Quiconque*, lui dit-il, *regarde derriere ſoi en me ſuivant, ne mé-*

CITATIONS.

(1) *Sine ut mortui ſepeliant mortuos ſuos, tu autem vade & annuncia regnum Dei.* Luc. IX. 60.

(2) *Valedicere.* ibid. 61.

REMARQUE.

Chapitre XX. du Lévitique, & le VI. des Nombres, au Grand Prêtre, & généralement à tous les Miniſtres Sacrés, d'aſſiſter ſeulement aux funérailles de leurs Proches ; & pour les autres Juifs même, à qui il étoit permis, s'il leur arrivoit de toucher par hazard le mort, ils étoient cenſés ſouillés par cet attouchement, juſqu'à ce qu'ils ſe fuſſent purifiés par les Ablutions. La raiſon de ces Loix eſt, ſelon Philon Juif au traité du Sacrificateur, qu'un corps ſans ame n'a plus de relation à l'eſprit, & n'eſt plus que pure matiere, & par conſéquent indigne du ſoin des Parfaits, tels que les Miniſtres du Seigneur. Jeſus-Chriſt ordonne donc à ce Diſciple de laiſſer cet emploi aux Prophanes & aux Mondains, qu'il appelle par la même raiſon des morts, comme ne vivant point par l'eſprit. C'eſt dans ce même ſens, que lorſque quelqu'un étoit chaſſé de l'Ecole de Pythagore, on lui dreſſoit un Tombeau, comme le tenant dès-lors privé de vie. On peut voir dans Tacite, entre autres Auteurs Païens, que cette défenſe de Moïſe aux Miniſtres des choſes ſacrées, d'aſſiſter à des funérailles, n'étoit pas particuliere aux Juifs, & avoit été ſuivie par les autres Religions. C'eſt au I. Livre de ſes Annales : où il dit que Tibere déſapprouva les honneurs que Germanicus avoit rendus en perſonne aux oſſemens des Légions de Varus ; diſant qu'un Général, qui étoit du Collége des Augures, & initié aux plus anciens Myſtéres, ne devoit point ſe mêler dans une Cérémonie funébre. *Neque imperatorem Auguratu & vetuſtiſſimis Cæremoniis præditum attrectare feralia debuiſſe.*

rite

rite pas de me ſuivre (1). Enſuite, il congédia le Peuple, & s'étant embarqué, il s'endormit peu de tems après à la pouppe; mais une tempête furieuſe, qui ſurvint, obligea les Diſciples à l'éveiller, comme les vagues entroient déjà de tous côtés dans la barque, en lui criant, qu'il ne ſongeoit pas qu'ils alloient périr (2). *O Ames timides & de peu de foi!* leur dit-il d'abord. Après, il commanda à la Mer de ſe calmer; & le vent ayant ceſſé auſſitôt (3), ils paſſérent de la peur à l'admiration. *Quel homme*, diſoient-ils entre eux, *à qui la Mer & les Vents obéiſſent* (4)!

Comme il prenoit terre au Pays des Gadaréniens *vis-à-vis* de Galilée, deux démoniaques, ſi méchans que perſonne n'oſoit plus paſſer par cet endroit (5), ſortirent de quelques Sépulcres qu'ils habitoient, & vinrent au-devant de lui. L'un, ſur-tout, qui étoit tourmenté d'un Eſprit immonde, & alloit tout nud depuis pluſieurs années, étoit ſi

CITATIONS.

(1) *Nemo mittens manum ſuam ad aratrum, & reſpiciens retro, aptus eſt regno Dei.* Luc. IX. 62.

(2) *Non ad te pertinet quia perimus.* Marc. IV. 38.

(3) *Imperavit Ventis & Mari.* Matth. VIII. 26.

(4) *Quis putas hic eſt? Ventus & Mare obediunt ei.* Luc. VIII. 25.

(5) *Adeo nimis, ita ut nemo poſſet tranſire per viam illam.* Matth. VIII. 28.

furieux, qu'il briſoit quelque chaine que ce fût (1); de ſorte qu'on étoit contraint de le laiſſer errer ainſi à ſon gré dans les montagnes voiſines, & autour de ces tombeaux, heurlant jour & nuit; & ſe frapant lui-même avec de groſſes Pierres (2). D'auſſi loin qu'il vit Jéſus, il courut ſe jetter à ſes pieds, l'adora, & ſe mit à crier de toute ſa force, *Que nous veux-tu, Fils du très-haut? Viens-tu déjà nous tourmenter* (3)? Jéſus lui demanda ſon nom. L'Eſprit répondit qu'ils étoient pluſieurs dans ce même corps, & qu'ils s'appelloient *Légion*. Il leur commanda d'en ſortir: mais ils le priérent avec grande inſtance de ne les pas renvoyer dans l'Abyme, & qu'ils puſſent reſter dans ce Pays (4), ne fut-ce que dans des Pourceaux (5) qui paiſſoient au pied de la montagne prochaine; & Jéſus l'ayant permis ainſi (6), tout d'un coup, environ deux mille de ces Animaux coururent impétueuſement ſe pré-

CITATIONS.

(1) *Sapè dirupiſſet catenas & compedes comminuiſſet.* Marc. V. 4.

(2) *Concidens ſe lapidibus.* ibid. 5.

(3) *Veniſti ante tempus torquere nos?* Matth. VIII. 29.

(4) *Deprecabatur eum multùm ne ſe expelleret extra regionem.* Marc. V. 10.

(5) *Si ejicis nos hinc (permitte nobis ut demigremus) in gregem porcorum.* Matth. VIII. 31.

(6) *Permiſit.* Luc. VIII. 32.

cipiter dans la mer (1). Ceux qui les gardoient, s'enfuirent à une Ville voisine (*XLV*); & ayant conté ce qu'ils avoient

CITATION.

(1) *Et ecce impetu abiit totus grex per præceps in mare.* Matth. VIII. 32.

REMARQUE.

(*XLV.*) C'étoit Gadare, Ville Grecque de Cœle-Syrie, ainsi appellée du nom de la Tribu de Gad dans le partage de laquelle elle avoit été compriſe anciennement, & preſque juſqu'au tems de Pompée qui la donna aux Grecs. Elle eſt extrêmement connue par les Auteurs Païens, & même célébre pour avoir produit des hommes fort illuſtres. Il eſt aiſé de comprendre, qu'ayant été, il y avoit ſi peu de tems Ville Juive, il demeuroit encore beaucoup de Juifs aux environs. Or ces Juifs entre autres Commerces en faiſoient *depuis long*-tems un fort grand de Pourceaux, principalement pour la ſubſiſtence des Armées Romaines, qui ſe nourriſſoient beaucoup plus de cette chair, que d'aucune autre. Quoique ce trafic ne fût pas interdit préciſément par la Loi, néanmoins, comme elle ne permettoit pas de manger de ces animaux, Hyrcan & Ariſtobule avoient défendu quelque tems auparavant d'en nourrir, pour plus grande précaution, & comme une occaſion prochaine de la violer. Mais l'ardeur du gain faiſant mépriſer cette défenſe aux Juifs, ſurtout dans les Pays, comme celui-ci, contigus aux Païens, où la Tranſgreſſion pouvoit être moins remarquée, & le débit plus facile; le Fils de Dieu n'héſita pas à permettre aux Démons de faire périr ces animaux, dont la vie ne ſert à rien, & que Dieu avoit peut-être maudits par cette raiſon, afin de punir l'avarice des Juifs à qui ils appartenoient, & le mépris qu'ils faiſoient des Loix Divines & humaines. Or les Habitans, Païens de Gadare, qui ne croyoient pas comme les Juifs, que les pourceaux fuſſent maudits & défendus, trouverent l'action du Fils de Dieu fort mauvaiſe, & le chaſſerent de leur Pays avec civilité; le prenant ſans doute pour quelque habile enchanteur, qu'ils n'oſoient pas

vu, les habitans vinrent sur le lieu où la chose étoit arrivée, pour en sçavoir la vérité; mais ils furent bien surpris de trouver le furieux démoniaque en son bon sens, vêtu, & assis aux pieds de son libérateur. La frayeur les prit à cette vue (1), & ils priérent Jésus de se retirer de leur Pays (2). Il remonta dans la même barque qui l'avoit amené, & le démoniaque le voulant suivre, il le renvoya chez ses parens publier la miséricorde que Dieu lui avoit faite.

Le Peuple attendoit encore Jésus sur l'autre rivage quand il y retourna prendre terre, & la foule fut en moins de rien plus grande autour de lui, qu'elle n'avoit jamais été. Comme il vit tout ce monde, il s'assit sur

CITATIONS.

(1) *Magno timore tenebantur.* Luc. VIII. 37.
(2) *Rogare cœperunt eum ut discederet de finibus eorum.* Marc. V. 17.

REMARQUE.

maltraiter, mais avec qui ils ne vouloient avoir aucune communication. Voilà le fond de cet événement si étrange en apparence, & si édifiant en effet; par où les Libertins, s'il leur reste quelque bonne foi, peuvent juger avec quelle réserve, & quelle suspension d'esprit, ils doivent examiner tout ce qui les étonne dans l'Ecriture, jusqu'à ce qu'ils ayent apporté toute l'application nécessaire pour s'en éclaircir par une étude profonde de ces matieres, s'ils en sont capables, & si le Seigneur veut bien regarder leur présomption en pitié pour les appeller à son admirable lumiere.

une montagne, & ſes Diſciples s'étant approchés de lui, il ſe mit à les enſeigner, & commença ſon diſcours en diſant, que le véritable bonheur conſiſtoit dans la pauvreté, la douceur, l'humanité, la pureté de cœur, dans les afflictions, dans la ſouffrance des perſécutions, dans la haine & les malédictions des hommes (1): Que quand ces maux leur arriveroient à cauſe de lui, c'étoit alors qu'ils devoient s'abandonner à la Joie, parce qu'ils en ſeroient infiniment récompenſés dans le Ciel: Que les Prophêtes avoient été traités de cette ſorte, & les impoſteurs loués & bien reçus (2). *Ne penſez pas*, dit-il enſuite, *que je ſois venu anéantir la Loi & les Prophéties* (3): *le Ciel & la Terre périront plutôt qu'elles manquent d'être accomplies dans un ſeul point; & c'eſt pour les accomplir, que je ſuis venu. Mais ce n'eſt pas aſſez de ne point violer la Loi: & ſi votre vertu n'eſt plus parfaite que celle des Phariſiens & des Docteurs, qui ſe contentent d'obſerver ce qu'elle ordonne abſolument, & qui négligent tout le reſte, vous n'aurez jamais de part au Royaume de Dieu.*

CITATIONS.

(1) *Pauperes, mites, miſericordes, mundo corde, qui lugent, &c.* Matth. V. 3, 4, 7, 8, 5.
(2) *Pſeudo-prophetis.* Luc. VI. 26.
(3) *Solvere.* Matth V. 17.

(1). *Ils vous disent, qu'elle défend seulement de tuer; & moi je vous déclare, que le moindre mouvement de colére, que la moindre parole de mépris, sera punie des plus cruels tourmens* (2). *Si donc vous vous souvenez étant à l'autel, que votre frere a quelque chose sur le cœur contre vous* (3), *laissez-là votre Offrande, & courez vous reconcilier avec lui auparavant, si vous voulez qu'elle soit agréable. On a dit encore à vos Peres, que la Loi ne punit que l'adultere consommé; & moi je vous apprens, que c'est un grand crime de regarder seulement une personne dans la pensée de le commettre. Si donc votre œil vous est une occasion de tentation & de péché, ou si c'est votre main, arrachez-le, ou coupez-la, & les jettez loin de vous* (4). *Il vaut bien mieux qu'une partie périsse que le tout, & entrer estropié dans le Ciel, que descendre tout entier dans l'Abyme* (5). Vous garderez votre serment, *vous dit-on; & moi je vous défens de jurer du tout: vous direz seulement* oui & non,

CITATIONS.

(1) *Nisi abundaverit justitia vestra plusquam, &c.* Matth. V. 20.

(2) *Omnis qui irascitur, qui dixerit fratri suo raca, fatue, reus erit gehennæ.* ibid. 22.

(3) *Habet aliquid adversum te.* ibid. 23.

(4) *Erue eum, abscinde illam, & projice abs te.* ibid. 29.

(5) *Quam totum corpus tuum ear in gehennam.* ibid. 29.

cela eſt & cela n'eſt pas ; *tout ce qu'on ajoute de plus eſt mal* (1). Œil pour Œil, & Dent pour Dent, *a dit Moïſe ; & moi je vous dis de ne point vous défendre contre ceux qui vous maltraitent* (2). *Si l'on vous donne un ſoufflet, préſentez l'autre joue : ſi l'on vous demande en juſtice votre Robe, abandonnez encore votre Manteau* (3). *Il eſt écrit, enfin,* Vous aimerez votre Prochain, & vous haïrez votre Ennemi (*XLVI*) ; *& moi je vous*

CITATIONS.

(1) *Eſt eſt, non non, quod autem his abundantius eſt à malo eſt.* Matth. V. 37.

(2) *Non reſiſtere malo.* ibid. 39.

(3) *Et qui vult tecum judicio contendere & tunicam tuam tollere, dimitte ei & pallium.* ibid. 40.

REMARQUE.

(*XLVI.*) Quand le Fils de Dieu attribue à la Loi tout ce qu'il en dit ici, c'eſt plutôt ſelon le ſentiment du Peuple, à qui il parloit, que ſelon le ſien. Il étoit vrai qu'elle puniſſoit les crimes qu'il ſpécifie, comme l'Adultere & le meurtre, & qu'elle n'en puniſſoit pas d'autres, comme la vengeance ; mais ce n'étoit pas à dire qu'elle la commandât, ni même qu'elle l'approuvât, ou la permît, comme les Juifs ſe l'imaginoient ſans raiſon. Autre choſe eſt, ne punir que les crimes énormes ; autre choſe permettre ceux qui ſont moindres ; & il y a grande différence entre tolérer certaines pratiques par raiſon politique en les déteſtant, & les croire moralement bonnes. Moïſe n'ordonna aucune punition pour la vengeance parmi les Juifs, parce que, dans l'extrême corruption de mœurs où ils étoient alors, il n'y avoit que cette voie pour les empêcher de ſe faire du mal les uns aux autres. Mais Dieu témoigna bien depuis par la bouche des autres Prophêtes, qu'il ne la permettoit pourtant pas, quand il défendit en

dis, Vous aimerez vos Ennemis, bénirez ceux qui vous maudissent, ferez du bien à ceux qui vous persécutent, prierez pour ceux qui vous calomnient; si vous voulez être les enfans de votre Pere, qui, du Ciel où il habite, fait également lever son Soleil sur les bons & sur les méchans, & pleuvoir pour les injustes, comme pour ceux qui ne le font pas (1). *Si vous n'aimiez que ceux qui vous*

CITATION.

(1) *Ut sitis filii Patris vestri qui in Cœlis est, qui Solem suum oriri facit super bonos & malos, & pluit super justos & injustos.* Matth. V. 45.

REMARQUE.

termes formels dans Zacharie, de se souvenir de la méchanceté de son Prochain, *malitiam proximi sui unusquisque ne recogitet*; & quand il déclare ailleurs, que la vengeance lui est réservée & qu'il la fera, *Mihi vindictam & ego vindicabo.* Et c'est aussi ce que S. Paul entend, quand il exhorte à donner lieu à la colere de Dieu, *dantes locum iræ.* Il paroît même par une Priere à Dieu, que Philon rapporte des Juifs d'Alexandrie, & qui exprime fort nettement le sens des paroles de ces Prophètes, que les plus pieux & les plus éclairés de la Nation étoient dans ce même sentiment. L'intention de la Loi, ou, s'il se peut dire ainsi, son desir étoit donc que les Juifs pratiquassent ce que Dieu ordonnoit par ses Prophètes, quoiqu'elle ne punît pas juridiquement le contraire. Et c'est ce même desir de la Loi expliqué par ces Prophètes, que Jesus-Christ est venu accomplir par sa Doctrine admirable, qui commande ce que la Loi n'osoit commander, parce qu'elle donne le pouvoir de l'exécuter, que la Loi ne donnoit pas: C'est, dis-je, dans ce sens qu'il a déclaré, qu'il étoit venu pour accomplir la Loi & les Prophètes, & non pas pour les détruire. Ce discours est tiré du IV. Livre de Tertullien contre Marcion.

aiment,

aiment, & que vous ne fissiez du bien qu'à ceux qui vous en font, ou de qui vous en espérez, quelle récompense mériteriez-vous (1)*? Les Pécheurs, les Publicains, & les Païens, en font bien autant. Soyez donc miséricordieux, comme votre Pere céleste, même pour les ingrats* (2)*; soyez parfaits, comme il est parfait: faites enfin aux autres ce que vous voudriez qu'ils vous fissent. Voilà qui comprend la Loi & les Prophétes* (3)*. Ne jugez donc point de leur vie, si vous ne voulez pas qu'on juge de la vôtre. Souvent du même œil, où l'on a une poutre qu'on ne sent point, on voit une paille dans celui de son frere. Sur-tout, ne faites point vos bonnes œuvres devant les hommes afin qu'ils vous en considerent davantage, si vous voulez en être récompensés dans le Ciel. Ne donnez pas l'Aumône à son de trompe* (4)*, comme ces Hypocrites, pour être vus; mais plutôt, que votre main gauche ne sçache pas ce que fait votre droite: & votre Pere, qui voit ce qui se passe de plus secret* (5)*, vous en récompensera quelque jour de-*

CITATIONS.

(1) *A quibus speratis recipere, quæ gratia est vobis?* Luc. VI. 34.
(2) *Benignus super ingratos.* ibid. 35.
(3) *Hæc est enim Lex & Prophetæ.* Matth. VII. 12.
(4) *Noli tuba canere ante te.* Matth. VI. 2.
(5) *Qui videt in abscondito,* ibid. 4.

vant tous. Au lieu donc de vous montrer comme eux en public (1) *avec un visage pâle & défait, pour faire voir que vous jeûnez, faites, s'il se peut, en sorte que tout le monde juge à vous voir que vous ne jeûnez pas* (2). *Gardez-vous de ces faux Prophêtes: ils semblent des brebis à les voir, & ce sont en effet des loups dévorans* (3). *Ils prient dans les carrefours, ou debout dans les Assemblées, pour être remarqués de plus de gens: aussi je vous assure, que c'est toute la récompense qu'ils en auront* (4). *Mais pour vous, quand vous voudrez prier, vous vous retirerez dans lieu le plus caché de votre Maison, & vous fermerez la porte sur vous, pour n'être vus que de celui que vous prierez* (5). *Demandez & il vous donnera; cherchez, & vous trouverez; frapez, & il vous ouvrira. Qui de vous donne une pierre à son fils, quand il lui demande du pain? Et si, tout méchans que vous êtes* (6), *vous sçavez donner de bonnes choses à vos enfans, quelle*

CITATIONS.

(1) *In propatulo.* Matth. VI. 5.

(2) *Unge caput tuum, & faciem tuam lava, ne videaris hominibus jejunans.* ibid. 17.

(3) *Investimentis ovium lupi rapaces.* Matth. VII. 15.

(4) *In angulis platearum stantes. Amen dico vobis, &c.* Matth. VI. 5.

(5) *Qui videt in abscondito.* ibid. 4.

(6) *Cum sitis mali.* Matth. VII. 11.

apparence que votre Pere céleſte vous refuſe les vrais biens, ſi vous les demandez ? Il ſçait tout ce qui vous eſt néceſſaire avant que vous ouvriez la bouche (1) *; & vous n'avez pas beſoin de lui faire de grands Diſcours, comme ces Païens, qui croient qu'à force de paroles* (2) *ils obtiendront ce qu'ils deſirent. Vous lui demanderez donc ſeulement* (*XLVII*), *que ſon nom ſoit glo-*

CITATIONS.

(1) *Scit quid opus ſit vobis antequam petatis eum.* Matth. VI. 8.

(2) *In multiloquio ſuo.* ibid. 7.

REMARQUE.

(*XLVII.*) Le Texte porte, *Vous prierez donc ainſi* ; mais il eſt certain que le mot, dont le Traducteur Grec de S. Matthieu s'eſt ſervi, & qui répond au *ſic* de la Vulgate, ſignifie plûtôt *en ce ſens* dans cet endroit, qu'*en ces termes* ; & c'eſt ce qui m'a donné la hardieſſe de rendre ce qui le ſuit avec la liberté que j'ai fait. S. Luc rapporte à une autre occaſion cette Oraiſon admirable. Il dit que le Fils de Dieu l'enſeigna à ſes Diſciples, une fois qu'ils lui demandérent comment il falloit prier. Si j'avois ſuivi cet Evangéliſte en ce point, je me ſerois cru obligé à la traduire plus littéralement ; mais la mettant comme j'ai fait après S. Matthieu dans le Sermon ſur la montagne, j'ai cru qu'il m'étoit permis de la tourner de la même maniere que le reſte de cet excellent Diſcours. J'ai ſeulement obſervé de conſerver les ſept demandes dans leur ordre. La troiſiéme même, que ſaint Luc a ſuprimée comme compriſe dans les précédentes, n'eſt confondue ici avec la ſeconde, que quant à la phraſe, & point du tout quant au ſens ; & ſi j'ai lié comme on voit la derniere, que S. Luc a encore ſupprimée, avec la pénultiéme, je n'ai fait en cela que ſuivre le ſentiment de pluſieurs Interprétes célébres, qui

rifié, que ſa puiſſance & ſa volonté ſoient auſſi abſolues ſur la Terre qu'elles le ſont dans le Ciel, qu'il vous donne de jour en jour ce qui vous eſt néceſſaire, qu'il vous pardonne comme vous pardonnez, & qu'il rende vos forces victorieuſes de vos tentations, pour vous préſerver du plus grand des maux, qui eſt le péché. Après cette priere, ne vous inquietez point de l'avenir, chaque jour a ſa peine, & en eſt aſſez occupé, ſans prévenir celle du lendemain (1). *D'ailleurs, nul ne peut ſervir deux Maîtres. Si on contente l'un, on néglige l'autre; & tant que vous ſongerez aux richeſſes, vous ne penſerez guéres à Dieu. Les Oiſeaux de l'Air ne ſement, ni ne moiſſonnent; & il ne laiſſe*

CITATION.

(1) *Craſtinus dies ſollicitus erit ſibi ipſi, ſufficit diei malitia ſua.* Matth. VI. 34.

REMARQUE.

conviennent que le *ſed* qui eſt entre deux eſt eſſentiellement relatif à la précédente, pour ne point parler de ceux qui ne font qu'une ſeule des deux. Il paroît même par ce qui nous reſte des Ecrits des anciens Hébreux, que cette Priere merveilleuſe n'eſt qu'un ramas en racourci de ce qu'il y avoit de meilleur dans toutes les leurs. Mais avec tout cela, je ne crois pas que ces libertés, que je me ſuis données en la rapportant dans un Sermon, fuſſent ſupportables en priant, comme S. Auguſtin le prétend dans ſon Epitre CXXI. à Proba: *Liberum quidem eſt aliis atque aliis verbis eadem tamen quæ hac oratio continet in orando dicere, ſed non eſt liberum alia diverſa ſeu contraria dicere.*

pas de les nourrir. Ne valez-vous pas mieux qu'eux ? Voyez croître les lis des champs (1). *Ils ne travaillent, ni ne filent. Cependant, Salomon dans sa plus grande Pompe ne fut jamais si bien vêtu* (2). *Cherchez donc uniquement à plaire à votre Pere, & tout le reste ne vous manquera pas.*

Ce Discours achevé, il rencontra, en descendant de la Montagne où il l'avoit fait, un lépreux qu'il guérit en le touchant. Il lui défendit d'en parler à personne qu'aux Sacrificateurs (*XLVIII*), en offrant ce que la Loi ordonnoit en ces occasions, pour servir de reconnoissance (*XLIX*). Ensuite, comme il entroit à Capharnaüm, un Centenier, qui

CITATIONS.

(1) *Considerate lilia agri quomodo crescunt.* Matth. VI. 28.
(2) *Nec Salomon in omni gloria sua coopertus est sicut unum ex istis.* ibid. 20.

REMARQUES.

(*XLVIII.*) Parmi les Hébreux, comme parmi les Egyptiens & nos anciens Gaulois, les Sacrificateurs étudioient aussi en Médecine, & celui de tous qui y étoit le plus savant étoit commis pour examiner les Lépreux, qui se venoient présenter, & qui prétendoient être guéris. Il sortoit pour cet effet de l'enceinte du Temple, parce qu'ils n'y pouvoient pas entrer, jusqu'à ce qu'il eût jugé qu'ils l'étoient effectivement.

(*XLIX.*) C'étoit d'abord deux Moineaux, entre autres choses, & huit jours après deux Agneaux; ou, si le Lépreux étoit pauvre, un seul, avec une couple de tourterelles, ou de colombes.

avoit ouï parler de lui, le fit prier par les principaux Juifs de la Ville, de guérir le plus cher de ſes Domeſtiques (1), qui étoit malade à l'extrémité. On lui exagéra fort le mérite de ce Païen, qu'il aimoit beaucoup la Nation, & qu'il leur avoit même fait bâtir une Synagogue (2). Jéſus ſe mit en chemin, pour aller chez lui; mais cet homme, l'ayant ſçu, envoya de ſes Amis au-devant de lui, comme il n'étoit plus guéres éloigné, pour lui dire, qu'il ne prît pas la peine d'entrer dans ſa Maiſon (4): que bien loin de ſe croire digne de cet honneur, il n'avoit pas ſeulement oſé venir lui-même à ſa rencontre; mais que ſi lui, qui n'étoit qu'un homme ordinaire ſoumis à d'autres, n'avoit pourtant qu'à commander à ceux qui dépendoient de lui pour être obéi auſſi-tôt, à plus forte raiſon le Seigneur n'avoit qu'à dire une ſeule parole, & le malade ſeroit guéri (4). Ce Diſcours donna de l'admiration à Jéſus (5);

CITATIONS.

(1) *Servusqui illi erat pretioſus.* Luc. VII. 2.

(2) *Rogabant illum ſollicitè dicentes, Dignus eſt ut hoc illi præſtes, diligit enim gentem noſtram & Synagogam ædificavit nobis.* ibid. 5.

(3) *Noli vexari.* ibid. 6.

(4) *Et meipſum non ſum dignum arbitratus ut venirem ad te; ſed dic tantum verbo, & ſanabitur puer meus: nam & ego homo ſum ſub poteſtate conſtitutus habens ſub me milites, & dico huic, Vade & vadit, & alii, Veni & venit, & ſervo meo, Fac hoc & facit.* ibid. 7, 8.

(5) *Miratus eſt.* ibid. 9.

& ſe tournant vers le Peuple qui le ſuivoit, *En vérité*, dit-il, *je n'ai point trouvé de pareille Foi en Iſraël. Auſſi, je vous déclare que de tous les Pays du Monde indifféremment, on aura place déſormais au Royaume du Ciel avec Abraham & ſa Famille; & tels, qui le regardent comme leur héritage, ſeront précipités dans les Ténébres de l'Abyme, où habitent les Larmes & la Douleur* (1).

Jéſus ſe retira après dans ſon logis; mais toute la Ville s'y rendit auſſi-tôt, pour l'entendre parler. Ceux qui ne pouvoient y entrer, demeuroient devant la porte (2): la Maiſon ne deſempliſſoit plus; & ſes Diſciples ni lui ne pouvoient pas ſeulement trouver le tems de prendre leur repas (3). Il y avoit, entre autres perſonnes, pluſieurs Phariſiens & Docteurs de la Loi, qui étoient venus exprès de toutes les Provinces voiſines, & il les enſeignoit étant aſſis (4). Comme il guériſſoit toute ſorte d'infirmités, quatre hommes lui apportérent un paralytique ſur un lit; mais ne pouvant percer la foule

CITATIONS.

(1) *Cum Abraham, Iſaac & Jacob, Filii autem regni, &c. Ibi erit fletus & ſtridor dentium.* Matth. VIII. 11, 12.

(2) *Ita ut non caperet neque ad januam.* Marc. II. 2.

(3) *Ita ut non poſſent neque panem manducare.* Marc. III. 20.

(4) *Et ipſe ſedebat docens.* Luc. V. 17.

qui l'environnoit pour le lui préſenter, ils furent obligés de monter ſur le toit de la Maiſon, pour deſcendre dedans avec le lit & le malade, par une ouverture qu'ils y firent. Jéſus, voyant leur Foi, lui dit (1), *Mon Fils, vos Péchés vous ſont remis* (*L*). A ces mots, les Phariſiens & les Docteurs commencérent à murmurer, & à dire entre eux qu'il blaſphémoit, & que nul autre que Dieu ne pouvoit pardonner les péchés. Mais lui qui voyoit dans leur cœur (2), voulant confondre leur malice, leur demanda lequel étoit plus facile, ou de dire à cet homme que ſes péchés étoient remis, ou de lui dire de ſe lever & de s'en aller? *Or, afin que vous ſçachiez*, continua-t-il, *que le Fils de l'homme a le pouvoir de remet-*

CITATIONS.

(1) *Per tegulas* Luc. V. 19. *Videns fidem illorum dixit paralytico.* Matth. IX. 2.
(2) *In cordibus ſuis.* Marc. II. 6.

REMARQUE.

(*L.*) C'eſt que les maladies étoient quelquefois parmi les Juifs des punitions de Dieu pour les péchés que la Loi ne puniſſoit pas, ainſi qu'il l'avoit déclaré au XXVIII. Chapitre du Deutéronome. Le Fils de Dieu le déclare auſſi aux II & III. Livres de cette Hiſtoire. C'eſt pourquoi, voulant guérir ici ce Paralytique, il commence en lui pardonnant ſes péchés qui étoient la cauſe de ſon infirmité; & il ajoute enſuite la guériſon de cette infirmité, pour prouver aux Phariſiens la vérité de ce pardon inviſible, par cette Guériſon toute viſible.

tre les péchés ici-bas (1), *Je te commande*, dit-il au Paralytique, *de te lever, & d'emporter ton lit.* Le malade obéit à l'inſtant, & le Peuple ſaiſi d'une religieuſe horreur ne ſe laſſoit point de rendre graces à Dieu (2), de ce qu'il avoit donné une ſi grande puiſſance à un homme (3).

Au ſortir de cette maiſon, Jéſus vit en paſſant par la Ville un Publicain, nommé Matthieu, aſſis au lieu où il recevoit les tributs, & *lui dit* de le ſuivre. Cette homme ſe leva ſur l'heure, & le mena chez lui, où il lui donna un grand Feſtin (4), avec pluſieurs Publicains & autres gens de mauvaiſe vie (5) (*LI*). Les Phariſiens & les Docteurs

CITATIONS.

(1) *In terrâ*, Marc. II, 10.
(2) *Stupor apprehendit omnes, & magnificabant Deum*; Luc. V. 26.
(3) *Qui dedit potestatem talem hominibus*, Matth. IX. 8.
(4) *Convivium magnum*, Luc. V. 29.
(5) *Et peccatores*, Matth. IX. 10.

REMARQUE.

(*LI.*) Il eſt aiſé de juger par la docilité & l'humilité que le Fils de Dieu loue en eux dans toute cette Hiſtoire, qu'il ne les trouvoit pas ſi méchantes gens que les Phariſiens vouloient faire croire. Mais c'eſt qu'outre la haine de toutes les Nations vaincues pour celles qui les ont ſubjuguées, & le mépris général des Juifs pour tous les autres Peuples, jamais aucun n'eut tant d'horreur qu'eux pour toute ſorte d'Impoſitions. Et puiſque la plûpart ne croyoient pas pouvoir les payer en conſcience, on com-

en furent encore scandalisés. Ils dirent à ses Disciples, à quoi ils songeoient & leur Maître aussi, de manger avec des personnes si diffamées? Mais Jésus les ayant entendus, leur répondit, que c'étoient les malades, qui avoient besoin de Médecin, & non pas ceux qui se portoient bien. *Je ne suis pas venu*, leur dit-il, *appeller les Justes à la pénitence, mais les Pécheurs.* Sur cette réponse, des Disciples de Jean-Baptiste vinrent lui demander, pourquoi il falloit que les siens fissent bonne chere, pendant qu'eux passoient leur vie dans le Jeûne & dans la Priere (*LII*)? *Voudriez-vous*, leur dit-il, *que les Amis de*

REMARQUES.

prendra facilement à quel point *ils devoient* haïr ceux qui les exigeoient. C'étoit cette haine, qui leur faisoit exagérer avec tant d'aigreur les désordres de la vie des gens d'affaires de ce tems-là, peut-être un peu plus voluptueuse que celle du commun du monde. Les Rabbins ont même un Proverbe, dont le sens est, qu'il ne faut jamais s'allier dans une famille où il y a un Publicain, parce qu'il ne sçauroit dès-là, disent-ils, y avoir que de fort méchantes gens. On voit par-là, que tous les Publicains de Judée n'étoient pas Romains, ni Etrangers, & qu'il y en avoit aussi de Juifs, comme S. Matthieu & Zachée, quoiqu'ils fussent exclus des choses saintes, qu'il fût défendu de recevoir leur témoignage en jugement, & qu'il y eût quelque infamie à les fréquenter.

(*LII.*) Ils jeûnoient, pour demander à Dieu la liberté de leur Maître, qui étoit en prison. La Réponse que le Fils de Dieu leur fait ici, est fondée sur ce que le jeûne ne se pratiquoit parmi les Juifs qu'en tems d'adversité, ou de grand danger; & c'est pourquoi ils ne jeûnoient jamais le jour du Sabbat, qui étoit destiné à la joie.

l'Epoux fussent tristes pendant qu'il est avec eux ? Un tems viendra, qu'il leur sera ravi (1), *& qu'ils jeûneront comme vous.*

Il avoit à peine achevé de parler, quand un Chef de la Synagogue (*LIII*), nommé Jaïr, se vint jetter à ses pieds, pour le prier de sauver la vie à sa Fille unique, qui se mouroit. Jésus s'étant mis aussi-tôt en chemin pour y aller, suivi d'un grand nombre de Peuple, une Femme, qui avoit dépensé tout son bien en remedes (2), sans pouvoir arrêter un Flux de sang qu'elle avoit depuis douze ans, fit en sorte de toucher par derriere le bord de sa Robe au travers de la presse, persuadée que c'étoit assez pour guérir (3). En effet, elle sentit à l'instant un changement dans toute sa personne, qui ne lui permit pas de douter qu'elle ne le fût (4); & il sentit aussi la merveille qu'il avoit opérée

CITATIONS.

(1) *Cùm auferetur ab eis.* Matth. IX. 15.

(2) *In Medicos erogaverat omnem substantiam suam.* Luc. VIII. 43.

(3) *Dicebat intra se, si tetigero, &c.* Matth. IX. 21.

(4) *Sensit corpore quia sanata esset.* Marc. V. 29.

REMARQUE.

(*LIII.*) Ce n'étoit pas un Sacrificateur, ni aucun autre Lévite, mais un Laïque de probité reconnue, dont la fonction étoit de présider à l'Assemblée, de lire & interpréter la Loi au Peuple au défaut des Docteurs, & de faire les Prieres publiques.

(1). Il se tourna pour demander qui l'avoit touché ; & tout le monde s'en défendant, Simon ne put s'empêcher de lui répondre, *Vous êtes presque étouffé de la foule* (2), *& vous demandez qui vous touche ?* Néanmoins persistant toujours à dire que quelqu'un l'avoit touché (3), il regarda de tous côtés, comme s'il eût cherché des yeux la personne qu'il vouloit connoître (4) ; & alors cette Femme qui se crut découverte, vint toute tremblante se jetter à ses pieds (*LIV*) ; & ayant déclaré la vérité (5), *Ma Fille*, lui dit-il, *votre Foi vous a sauvée : allez en paix.* A ces mots, on vint apporter la nouvelle à Jaïr que la malade étoit morte,

CITATIONS.

(1) *In semetipso cognoscens virtutem quæ exierat de illo* Marc. V. 30.
(2) *Turba te comprimunt & affligunt.* Luc. VIII. 45.
(3) *Novi virtutem de me exiisse.* ibid. 46.
(4) *Conversus circumspiciebat videre eam quæ hoc fecerat.* Marc. V. 30.
(5) *Timens & tremens dixit omnem veritatem.* ibid. 32.

REMARQUE.

(*LIV.*) Parce que, selon la Loi, une femme qui perdoit son sang, de quelque maniere que ce fût, étoit censée impure, & souilloit même tout ce qu'elle touchoit ; & c'est pourquoi celle-ci craignoit que le Fils de Dieu ne fût irrité contre elle de ce qu'elle l'avoit touché : mais elle ne sçavoit pas que toutes les actions surnaturelles, tel que fut son attouchement par l'effet miraculeux qu'il produisit en elle, étoient naturellement exceptées de toutes les défenses cérémoniales.

& que c'étoit une peine inutile d'y aller (1). Mais Jésus lui dit de ne desespérer de rien, & qu'il crût seulement (2). Les pleurs & les plaintes redoublérent à leur arrivée dans la Maison (3); & Jésus ayant dit tout haut, qu'il ne falloit pas s'affliger si fort, que la Fille n'étoit pas morte, & qu'elle dormoit, on se moqua de lui (4). Il ne laissa pas de faire sortir tout le monde de la Chambre, excepté le Pere & la Mere, & Simon, Jacques, & Jean, qui étoient entrés avec lui. Ensuite il prit la morte par la main, & lui commanda de se lever: elle se mit à marcher. Il lui fit donner à manger (5), & défendit fortement (6) au Pere & à la Mere d'en parler; *mais ce fut en vain*, & la chose se répandit aussi-tôt par tout le Pays.

Le bruit de ces merveilles étant porté jusques dans la prison de Jean-Baptiste par ses Disciples, il en envoya deux à Jésus, pour s'en éclaircir pleinement. Ils lui virent faire plusieurs Miracles en arrivant auprès de lui (7); & lui ayant demandé ensuite, s'il n'é-

CITATIONS.

(1) *Quid ultrà vexas magistrum?* Marc. V. 35.
(2) *Noli timere, tantummodò crede.* ibid. 36.
(3) *Flebant & plangebant.* Luc. VIII. 52.
(4) *Deridebant eum.* ibid. 53.
(5) *Dixit dari illi manducare.* Marc. V. 43.
(6) *Vehementer.* ibid.
(7) *In ipsa hora.* Luc. VII. 21.

toit pas celui qui devoit venir? *Allez*, leur répondit-il, *rapporter à votre Maître les choſes dont vous êtes témoins* (1). *Les aveugles voient, les ſourds entendent, les lépreux ſont guéris, les morts reſſuſcitent, l'Evangile eſt annoncé aux Pauvres* (*LV*). Après qu'ils furent partis, *Que croyez-vous*, dit-il au Peuple qui le ſuivoit, *que fût cet homme que vous allâtes voir dans le Déſert? Un Prophéte, peut-être? Oui ſans doute, un Prophéte, & plus que Prophéte* (2). *Entre les Enfans des hommes il n'y en a jamais eu un plus grand* (3). *Les Publicains, & ceux du Peuple, qui l'ont écouté, ont accompli les Conſeils de Dieu* (4); *mais les Phariſiens, qui ont mépriſé ſon baptême, ont rendu vains ces mêmes Con-*

CITATIONS.

(1) *Quæ audiſtis & vidiſtis.* Luc. VII. 22.
(2) *Quid exiſtis in deſertum videre? Prophetam? Utique dico vobis: & pluſquam Prophetam.* ibid. 26.
(3) *Inter natos mulierum, &c.* ibid. 28.
(4) *Juſtificaverunt Deum.* ibid. 29.

REMARQUE.

(*LV.*) C'eſt pour montrer l'oppoſition de ſon Miniſtere avec celui des Docteurs des Juifs de ce tems-là, qui n'enſeignoient perſonne qu'à prix d'argent, & mépriſoient d'inſtruire le Peuple, juſqu'à avoir inventé un Proverbe qui portoit, que l'eſprit ne ſe repoſoit que ſur le riche. Ils ſe fondoient ſur ce que du tems de leurs aïeux, & de la plus grande gloire de leur Nation, ſes Prophétes n'étoient preſque jamais envoyés qu'aux Rois.

seils. N'avez-vous jamais remarqué ces Enfans qui jouent des Instrumens dans les Places publiques, comment ils se plaignent, lorsqu'ils ont pris inutilement toute sorte de tons pour plaire aux Passans ? Le Ciel a le même sujet de se plaindre de vous. Jean-Baptiste est venu, ne mangeant, ni buvant. C'est un Démon, a-t-on dit aussi-tôt. Le Fils de l'Homme est venu, buvant, & mangeant, comme tout le monde. C'est un Gourmand & un Ivrogne, qui n'aime que les Publicains, & les gens de mauvaise vie (1). *Mais ces différentes voies, que la Sagesse a prises en vain pour vous appeller à elle, la justifient, & vous condamnent également* (2). A ces mots une Femme élevant sa voix parmi la foule, s'écria, *Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté, & les mammelles qui vous ont nourri : Mais plutôt* (3),

CITATIONS.

(1) *Consilium Dei spreverunt in semetipsos non baptizati ab eo. Cui ergo similes dicam homines generationis istius ? Pueris sedentibus in foro & dicentibus, cantavimus vobis tibiis & non saltastis, lamentavimus & non ploraſtis . . . Neque manducans panem, neque bibens vinum, & dicitis dæmonium habet ; venit Filius hominis manducans & bibens, & dicitis : Ecce homo devorator & bibens vinum, amicus Publicanorum & peccatorum.* Luc. VII. 29, 30, 31, 32, 33, 34. *Ecce homo vorax & potator vini.* Matth. XI. 19.

(2) *Et justificata est Sapientia ab omnibus filiis suis.* Ibid. 19.

(3) *Quin imò.* Luc. XI. 28.

reprit-il, *heureux ceux qui entendent la Parole de Dieu, & qui la pratiquent.*

Tant de choſes extraordinaires étant venues à la connoiſſance de la Parenté de Jéſus, ſes proches vinrent le chercher, pour ſe ſaiſir de lui, diſant qu'il avoit perdu l'eſprit (1). Le Peuple, au contraire, qui lui vit en même tems guérir un aveugle, qui étoit poſſédé d'un Démon muet, l'admiroit toujours davantage, & l'appelloit Fils de David; mais les Phariſiens & les Docteurs commencérent à dire qu'il chaſſoit les Démons au Nom de Béelzebut leur Prince (2), dont il étoit lui-même poſſédé (3) (*LVI*). Jéſus ſçachant leur penſée (4), les fit venir en ſa préſence (5), & leur dit, *Tout Royaume, où la diviſion ſe met, touche de près à ſa ruine* (6). *Un*

CITATIONS.

(1) *Cùm audiſſent ſui exierunt tenere eum, dicebant enim quoniam in furorem verſus eſt.* Marc. III, 21.

(2) *Hic non ejicit dæmones niſi in Beelſebub Principe dæmoniorum.* Matth. XII. 24.

(3) *Beelſebub habet.* Marc. III. 22.

(4) *Sciens cogitationes eorum.* Matth. XII. 25.

(5) *Convocatis eis.* Marc. III. 23.

(6) *Omne regnum in ſeipſum diviſum deſolabitur.* Luc. XI. 17.

REMARQUE.

(*LVI.*) La derniere, & la plus puiſſante invocation de tous les Enchanteurs, étoit celle du Prince des Démons. Ils ne l'employoient jamais qu'à l'extrémité, & quand toutes les autres étoient inutiles; & ils en menaçoient même les Démons par avance pour les obliger d'obéir, comme d'une maniere violente & douloureuſe pour eux de les évoquer. Il y en a des exemples dans Lucain & dans Stace.

Démon,

Démon, dites-vous, en chasse un autre : ils sont donc divisés entre eux ; & si je les chasse au nom de leur Prince, il ruine lui-même son Empire (1). *Que si je les chasse par la vertu de l'Esprit de Dieu, donc le tems du Régne de Dieu est arrivé* (2). Or, continua-t-il sur ce qu'ils l'accusoient d'être possédé de l'Esprit immonde (3), *je vous déclare qu'il n'y a point de miséricorde pour le blasphéme contre l'Esprit de Dieu. Tout le reste sera pardonné : même tout ce qu'on dit contre le Fils de l'Homme, & qui ne regarde que lui ; mais ce qui regarde aussi le saint Esprit ne le sera, ni dans cette Vie, ni dans le Siécle à venir, en ce grand Jour où l'on rendra compte de la moindre parole. Pourquoi attribuez-vous un bon effet à une mauvaise cause ? Que ne jugez-vous de l'Arbre par le Fruit ? C'est que votre bouche parle de la plénitude de votre cœur ; & méchans comme vous êtes, il n'en sçauroit sortir rien qui ne vous ressemble* (4).

CITATIONS.

(1) *Si Satanas Satanam ejicit adversus se divisus est.* Matth. XII. 26.

(2) *Quomodo stabit regnum ejus ? Si autem in Spiritu Dei, igitur pervenit in vos regnum Dei.* ibid. 26.

(3) *Quoniam dicebant Spiritum immundum habet.* Marc. III. 30.

(4) *Aut facite arborem bonam & fructum ejus bonum, aut, &c. Ex fructu arbor cognoscitur. Quomodo poteſtis bona loqui, cùm ſitis mali, &c. ? Malus homo de malo theſauro profert mala.* Matth. XII. 33, 34, 35.

Comme il achevoit ce Discours, on lui vint dire que sa Mere & ses Freres (*LVII*) ne pouvoient percer la foule, pour venir jusqu'à lui, & demandoient à lui parler. *Qui est ma Mere*, répondit-il, *& qui sont mes Freres?* Et montrant de la main & des yeux ses Disciples, & les autres personnes qui l'environnoient, *Voici*, dit-il, *ma Mere & mes Freres. Quiconque fait la volonté de mon Pere, qui est dans le Ciel, est mon Frere, ma Mere, & ma Sœur* (1).

Les Pharisiens, ne sçachant que répondre aux reproches qu'il leur avoit faits, lui de-

CITATION.

(1) *Et soror.* Matth. XII. 50.

REMARQUE.

(*LVII.*) Quelques Peres Grecs se sont imaginés sans fondement, pour expliquer ce Passage que c'étoient des enfans d'un premier mariage de S. Joseph, faute de sçavoir que les Hébreux appellent aussi Freres, *les Cousins germains*. Ils donnent même ce nom à des Parens en degré beaucoup plus éloigné. On ne sçait si ceux, dont il est parlé ici, étoient Enfans d'un Frere de S. Joseph, ou d'une Sœur de la Vierge; mais il est certain par l'Evangile qu'ils étoient quatre, Jacques, Joseph, Simon, & Jude. Ce Jacques n'est pas, comme on voit, le fils de Zébédée, Frere du Disciple bien-aimé; mais celui qu'on appella le Mineur, qui fut premier Evêque de Jérusalem, & que les Juifs précipiterent du Pinacle du Temple en bas. Pour Joseph, on croit que c'est celui qui fut proposé avec Matthias pour remplir la place de Judas: & quant à Simon & Jude, ce sont les deux Saints Apôtres de ce nom.

mandérent qu'il leur fît voir quelque prodige dans l'air, pour marque de la vérité de sa Doctrine. Sur cette proposition, le Peuple accouroit déjà de tous côtés; mais Jésus, reprenant la parole, *Cette Nation malheureuse & corrompue* (1), dit-il, *demande des prodiges. Voici le seul qui lui sera donné. Comme Jonas fut un Signe pour les Ninivites* (2) *(LVIII), le Fils de l'Homme est un Signe pour vous; & comme ce Prophète fut trois jours & trois nuits dans le ventre de la Baleine, le Fils de l'Homme sera trois jours & trois nuits dans le sein de la Terre* (3). *Ces mêmes Ninivites s'éleveront contre vous au jour du Jugement, & vous condamneront, parce qu'ils firent pénitence à la voix de Jonas: Et qu'étoit Jonas, en comparaison du Fils de l'Homme* (4)? *La Reine du Midi*

CITATIONS.

(1) *Generatio hæc nequam.* Luc. XI. 29. *Mala & adultera.* Matth. XII. 39.

(2) *Signum quærit, & signum non dabitur ei nisi signum Jonæ Prophetæ, &c.* ibid. 39.

(3) *In corde terræ.* ibid. 40.

(4) *Ad prædicationem Jonæ, & ecce plusquam Jonas hic.* ibid. 41.

REMARQUE.

(*LVIII.*) C'est une Histoire célèbre dans le Vieux Testament, d'un Prophète, qui, allant de la part de Dieu menacer les Habitans de Ninive, Capitale du Royaume d'Assyrie, d'une destruction entiere, s'ils ne faisoient pénitence, fut englouti par une Baleine en passant la Mer.

s'élevera contre vous, & vous condamnera comme eux dans ce grand Jour, parce qu'elle vint des extrémités de la Terre, pour admirer la Sageſſe de Salomon : Et celui qui vous parle eſt plus grand que Salomon (1).

Ce même jour, il ſortit de la Ville, & s'en alla ſur le bord de la Mer. Outre ſes Diſciples, il y avoit en ce tems parmi le Peuple qui le ſuivoit quelques Femmes, qui ne le quittoient point auſſi, & qui contribuoient de leurs biens à ſa ſubſiſtence (2). Les principales étoient Marie Magdeléne, qu'il avoit délivrée de ſept Démons, & la Femme de l'Œconôme d'Hérode. Le nombre des malades, qui venoient à lui de toutes parts, devint ſi grand, & ils ſe preſſoient ſi fort pour le toucher, parce que tous ceux qui le touchoient étoient guéris, qu'en étant accablé, il fut contraint de monter, comme il avoit déjà fait une autre fois, dans une Barque, d'où il prêcha au Peuple qui reſta ſur le bord. *Un jour*, leur dit-il, entre autres choſes, *un Laboureur étant allé ſemer, une partie du Grain qu'il jetta tomba dans le Chemin qui bordoit ſon Champ, & fut perdu : les Paſſans le foulérent aux pieds. Quelqu'autre*

CITATIONS.

(1) *A finibus terræ audire ſapientiam Salomonis, & ecce pluſquam Salomon hic.* Matth. XII. 42.

(2) *Quæ miniſtrabant ei de facultatibus ſuis.* Luc. VIII. 3.

partie, étant tombée en des lieux où il y avoit beaucoup de pierres & peu de terre, pouſſa d'abord ; mais faute d'humidité, elle ne prit pas aſſez de racine pour réſiſter à l'ardeur du Soleil : elle fut deſſéchée au premier beau jour (1). *Une autre partie encore tomba parmi des Epines, qui croiſſant en même tems, mais bien plus vite & plus touffues que le Grain, l'étoufférent bientôt* (2). *Le reſte tomba ſur de la bonne terre, & le Grain multiplia juſqu'à rendre cent pour un. Ceux qui doivent m'entendre, m'entendront* (3).

Depuis ces Diſcours, ſes Diſciples, étant en particulier avec lui, lui demandérent l'explication, & pourquoi il parloit ainſi à ce Peuple en Paraboles ? *C'eſt*, dit-il, *qu'il ne leur a pas été donné de connoître les Myſtéres comme à vous* (4). *Je leur parle en Figure, ainſi qu'il a été prophétiſé, afin qu'ils ne conçoivent pas ce qu'ils voient, qu'ils ne comprennent point ce qu'ils entendent, qu'ils ne ſe convertiſſent point, & qu'ils ne reçoivent pas miſéricorde* (5) ; *car leur cœur eſt*

CITATIONS.

(1) *Quia non habebat altitudinem terræ, ſole autem orto æſtuaverunt.* Matth. XIII. 5, 6.

(2) *Simul exorta ſpina ſuffocaverunt.* ibid. 7.

(3) *Qui habet aures audiendi audiat.* ibid. 9.

(4) *Vobis datum eſt noſſe myſteria regni cœlorum ; illis autem non eſt datum.* ibid. 11.

(5) *Ut videntes non videant & audientes non intelligant ; ne quando convertantur, & dimittantur eis peccata.* Marc. IV. 12.

endurci, ils ont trop négligé de prêter l'oreille, ils ont fermé les yeux (1). *Pour vous, vous êtes heureux : Je vous assure que beaucoup de Prophétes & de Justes ont souhaité en vain de voir ce que vous voyez, & d'entendre ce que vous entendez* (2). *Mais*, poursuivit-il, *si vous ne comprenez pas cette Parabole, comment en comprendrez-vous d'autres ? Le Grain, c'est la Parole de Dieu. Ce qui tombe dans le chemin représente le commun des hommes, qui ne l'entendent que par occasion & comme en passant : elle ne sçauroit leur profiter. D'autres (c'est le Grain qui tombe parmi les pierres, qui pousse d'abord & seche aussi-tôt après) écoutent la Parole avec joie ; mais faute de l'approfondir, les moindres peines qu'elle leur cause l'effacent de leur mémoire* (3). *Il y en a encore, (& ils sont figurés par le Grain qui tombe parmi les épines,) qui le reçoivent même dans le cœur ; mais elle y est bientôt dissipée parmi un nombre infini de Semences contraires* (4), *l'ambition, l'avarice, la vo-*

CITATIONS.

(1) *Incrassatum est enim cor populi hujus & auribus graviter audierunt & oculos clauserunt.* Matth. XIII. 15.

(2) *Vestri autem beati oculi quia vident, &c.* ibid. 16.

(3) *Continuò cum gaudio accipit, at non habet radicem* : ibid. 20, 21.

(4) *A sollicitudinibus concupiscentiæ.* Luc. VIII. 14.

lupté, qui y croissent & y fructifient tous les jours. Les derniers sont ceux qui l'écoutent, la méditent, souffrent avec joie les tribulations où elle les expose, pour en recueillir abondamment les Fruits ; & c'est le Grain qui tombe dans la bonne terre.

Il prit ensuite le chemin de la Ville de Naïm. Comme il étoit près d'y entrer, il rencontra une grande foule de monde qui en sortoit (1), & remarqua entre autres personnes une Femme veuve qui paroissoit fort affligée. C'étoit son Fils unique qu'on portoit en terre. Elle fit pitié à Jésus, & il lui dit de se consoler (2). Puis il s'approcha du Cercueil, & ceux qui le portoient s'étant arrêtés, *Jeune Homme*, dit-il en mettant la main dessus, *je te commande de te lever.* Aussi-tôt, le mort s'étant levé à demi (3), se mit à parler, & Jésus le rendit à sa Mere. Tous les assistans furent saisis de frayeur (4), & se disoient les uns aux autres : *Un grand Prophéte paroît parmi nous* (5), *le Seigneur a visité son Peuple.*

CITATIONS.

(1) *Turba civitatis multa.* Luc. VII. 12.

(2) *Misericordiâ motus super eam dixit illi, Noli flere.* ibid. 13.

(3) *Adolescens, tibi dico, Surge ; & resedit qui erat mortuus.* ibid. 14.

(4) *Accipit omnes timor.* ibid. 16.

(5) *Surrexit in nobis,* ibid.

De Naïm, il s'en alla à Nazareth sa Patrie, où il avoit été élevé (1). Au premier Jour de Sabbat, il entra selon sa coutume dans la Synagogue. On lui présenta le Livre du Prophète Isaïe, & il tomba à l'ouverture sur ces mots: *L'Esprit du Seigneur demeure dans moi; il m'a rempli de son Onction: il m'a envoyé prêcher l'Evangile aux Pauvres, guérir les cœurs contrits, annoncer la Liberté aux Captifs, la Lumiere à ceux qui sont aveuglés, publier le tems des miséricordes* (2). Après qu'il eut achevé de lire, il ferma le Livre, le rendit, s'assit (3); & tout le monde ayant les yeux attachés sur lui, il leur dit, qu'ils voyoient l'accomplissement de cette Prophétie. Puis, il se mit à les enseigner. Plusieurs rendoient témoignage à l'excellence de sa Doctrine. Ils admiroient sur-tout le charme qui étoit attaché à ses paroles. *Mais*, disoient-ils, *d'où lui est venu cette Science & ce Pouvoir? N'est-ce pas ce Charpentier, Fils de Joseph le Charpentier; & Marie sa Mere & toute sa Parenté n'est-*

CITATIONS.

(1) *Ubi erat nutritus.* Luc. IV. 16.

(2) *Spiritus Domini super me propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde, prædicare captivis remissionem & cæcis visum, prædicare annum Domini acceptum & diem retributionis.* ibid. 18, 19.

(3) *Et cum plicuisset librum reddidit Ministro, &c.* ibid. 20.

elle

elle pas parmi nous (1)? Ils ne pouvoient comprendre qu'il fût devenu en si peu de tems si différent de ce qu'ils l'avoient vu toute sa vie (2). Leur incrédulité fut en quelque façon plus forte que sa puissance (3): il en étoit comme étonné lui-même (4), & il n'y guérit qu'un fort petit nombre de malades. *Vous me demanderez peut-être*, leur disoit-il, *pourquoi je ne fais pas d'aussi grandes choses ici, que j'en ai faites à Capharnaüm? C'est que nul Prophète ne réussit dans son Pays* (5). *Lorsque du tems d'Elie le Ciel pendant plus de trois ans devint un Ciel d'airain pour vos Peres* (6), *& qu'Israël fut frapé d'une Famine si extraordinaire, combien d'Hébreux avoient besoin du secours miraculeux de ce Prophète? Cependant, il ne fut envoyé qu'à une Femme Païenne au fond de la Phénicie* (*LIX*), *pour la*

CITATIONS

(1) *Mirabantur in verbis gratiæ, quæ procedebant de ore ipsius* Luc. IV. 22. *Unde huic sapientia hæc & virtutes?* Marc. VI. 2. 22. *Nonne hic est Faber?* ibid. 3. *Fabri filius, &c.* Matth. XIII. 55.

(2) *Scandalisabantur in eo.* ibid. 57.

(3) *Non poterat virtutem ullam facere propter incredulitatem.* Marc. VI. 5.

(4) *Mirabatur.* ibid. 6.

(5) *Nemo Propheta acceptus in patriâ suâ.* Luc. IV. 24.

(6) *Quando clausum est Cœlum.* ibid. 25.

REMARQUE.

(*LIX.*) Elle étoit veuve, & le Lieu, où elle demeuroit

ſoulager toute ſeule dans cette commune miſère. N'y avoit-il point auſſi de Lépreux dans Iſraël, quand ſon Diſciple guérit Naaman le Syrien (LX) ? Jéſus n'eut pas beſoin de s'expliquer plus clairement : ils comprirent d'abord qu'il leur reprochoit le mépris qu'ils avoient pour lui, à cauſe qu'il étoit de leur Ville, & qu'il ne les jugeoit pas dignes de voir les merveilles qu'il pouvoit faire. Ils ſe levérent auſſi-tôt, tranſportés de colére : ils le chaſſérent de la Synagogue, & le menérent au ſommet de la Montagne où la Ville étoit bâtie, pour le précipiter ; mais leur rage fut confondue par ſa Puiſſance : il paſſa au milieu de ces furieux, & ſortit de ce Pays (1).

CITATION.

(1) *Repleti ſunt irâ, &c. Surrexerunt, ejecerunt, duxerunt ut præcipitarent eum. Ipſe autem tranſiens per medium illorum ibat.* Luc. IV. 29, 30.

REMARQUE.

s'appelloit Sarepte. La maniere dont Elie la ſecourut fut de multiplier miraculeuſement un peu de Farine & d'Huile qu'elle avoit, tant qu'il y eut de quoi les nourrir, elle, ſa Famille, & le Prophête, juſqu'à la fin de la Famine.

(*LX.*) C'eſt le Prophête Eliſée, & ce Naaman étoit Général d'Armée du Roi de Syrie. La maniere de le guérir fut de le faire plonger ſept fois dans le Jourdain.

LA VIE DE JÉSUS-CHRIST.

LIVRE SECOND.

CEpendant, le Jour de la Naissance d'Hérode étant venu (1), il fit un Festin magnifique aux plus grands Seigneurs, & aux principaux Officiers, de son Etat (2). Une Fille de cette Hérodiade (3), qu'il avoit ôtée à son Frere, y vint danser pour honorer la Fête *(LXI)*, & elle le fit de si bonne grace qu'Hé-

Citations.

(1) *Cùm dies opportunus accidisset natalis Herodis.* Marc. VI. 21.
(2) *Principibus tribunis & primis Galilæa.* ibid.
(3) *Filiæ ipsius Herodiadis.* ibid. 22.

Remarque.

(LXI) Il n'y a d'extraordinaire en ce Fait que la qualité de la Danseuse, qui étoit Fille du premier Mari de sa Mere. Du reste, c'étoit une coutume ordinaire parmi les Anciens de mêler la Danse aux Festins.

rode, transporté de plaisir, lui dit de demander ce qu'elle voudroit, jurant qu'il lui donneroit, fût-ce la moitié de la Galilée (1). Cette Fille, instruite par sa Mere, ayant mieux aimé la Tête de Jean-Baptiste, Hérode en fut affligé, & se repentit d'avoir juré, mais son serment étoit trop solemnel, pour s'en dédire; & il ne vouloit pas aussi désobliger cette jeune personne (2). Un Garde apporta bientôt dans un Bassin ce qu'elle souhaitoit, & elle en fit présent à sa Mere.

Les Disciples du mort, l'ayant sçu, vinrent prendre son Corps pour lui rendre le dernier devoir, & en furent porter la nouvelle à Jésus. Il instruisoit les siens, pour les envoyer prêcher en son Nom. Il en avoit choisi douze, qu'il nomma Apôtres (*LXII*), & il leur donna le pouvoir de guérir les mala-

CITATIONS.

(1) *Dicèt dimidium regni mei.* Marc. VI. 23.
(2) *Noluit eam contristare.* ibid. 26.

REMARQUE.

(*LXII*) Le mot Hébreu, qui répond à celui-ci, signifioit anciennement, parmi les Juifs, ceux qui recevoient les Décimes & les autres Offrandes de pareille qualité, pour les porter aux Lévites à qui elles appartenoient. Du reste, ce mot est pur Grec, & il exprime parfaitement en cette Langue le sens du mot Syriaque, dont Notre Seigneur se servit; & tous deux signifient proprement l'Envoyé d'une Communauté, qui a quelque commission au-dessus d'un simple Messager.

des, de chaſſer les Démons, & de reſſuſciter les Morts. C'étoit Simon, à qui il avoit donné le nom de Pierre; André ſon Frere, qui le lui avoit fait connoître; les deux Fils de Zébédée, Jacques & Jean, qu'il avoit trouvé pêchans avec eux; Philippe de Betſaïde, qui lui avoit amené Nathanaël; le Publicain Matthieu; un autre Jacques; & un autre Simon: & les derniers s'appelloient Barthelemi, Thadée, Thomas, & Judas. *Vous êtes*, leur dit-il, *la Lumiere du Monde. Il faut que vos bonnes œuvres éclatent devant les hommes, afin qu'ils en donnent gloire à votre Pere qui eſt dans le Ciel. Néanmoins, n'allez point parmi les Païens* (1), *ni dans les Villes des Samaritains. Quand vous entrerez dans quelque Maiſon, ſouhaitez que la Paix y entre en même tems que vous. Votre ſouhait ſera exaucé; ſi cette maiſon en eſt digne; ſinon, ce que vous lui ſouhaiterez, vous arrivera* (2); *Ceux qui vous recevront, me recevront, & ils recevront encore celui qui m'a envoyé. Qui reçoit le Prophéte, ou le Juſte, mérite autant que lui* (3). *Un verre*

CITATIONS.

(1) *In viam gentium.* Matth. X. 5.

(2) *Intrantes autem in domum ſalutate eam, dicentes: Pax huic domui, veniet pax veſtra ſuper eam: ſi autem non fuerit digna, pax veſtra revertetur ad vos.* ibid. 12, 13.

(3) *Qui recipit Prophetam, mercedem Prophetæ accipiet.* ibid. 41.

d'eau, donné pour l'amour de moi, ne sera pas sans récompense (1). *Que si l'on refuse quelque part de vous recevoir, ou qu'on ne veuille pas vous écouter, sortez incontinent, & secouez la poussiere de vos pieds* (*LXIII*) *quand vous serez dehors, pour servir de témoignage contre ceux qui vous auront rejettés* (2). *Je vous assure que Sodome & Gomorrhe seront traitées plus doucement qu'eux au dernier Jour* (3). *Je vous envoie comme des Brebis au milieu des Loups. Si l'on vous persécute dans une Ville, retirez-vous dans une autre : votre vie ne sera pas si longue, que vous en puissiez voir beaucoup. Défiez-vous des hommes* (4). *Le Disciple n'est pas plus grand que le Maître, ni l'Esclave, que le Seigneur; & s'ils ont osé ap-*

CITATIONS.

(1) *Calicem aquæ frigidæ non perdet mercedem suam.* Matth. X. 42.

(2) *In testimonium super illos.* Luc. IX. 5.

(3) *Tolerabilius erit Terræ Sodomorum, &c.* Matth. X. 15.

(4) *Cavete ab hominibus.* ibid. 17.

REMARQUE.

(*LXIII*) C'est un Hébraïsme, pour signifier qu'ils ne voudroient pas garder la moindre chose d'eux en les quittant, non plus de leur terre que de leur air : de même qu'en un sens contraire, & en signe de respect & de reconnoissance, Naaman emporta de la terre de Judée avec lui en s'en retournant à son Pays, après qu'il eut été guéri par le Prophète Elisée.

peller Beelzebut le Pere de Famille, que ne diront-ils pas de ſes Serviteurs (1) ? *Ils feront des complots pour vous livrer à vos ennemis. Ils vous maltraiteront dans leurs Aſſemblées* (2). *Vous ſerez traînés d'un Tribunal à l'autre, du Magiſtrat au Prince ; & vous me rendrez témoignage aux yeux des Nations. Ne ſoyez point en peine* (3) *de ce que vous direz alors. Il vous ſera donné à l'heure même* (4) *de répondre ; car ce ne ſera pas vous qui parlerez ; c'eſt l'Eſprit de votre Pere qui parlera par votre bouche. Je vous donnerai une Sageſſe & une Eloquence qui confondra vos plus grands ennemis* (5). *Vous publierez à la clarté du Soleil ce que je vous enſeigne en ſecret* (6) *; vous prêcherez ſur les toits ce que je vous dis à l'oreille : & ne craignez point ceux qui ne peuvent tuer que le corps ; craignez plutôt celui qui peut précipiter le corps & l'ame dans le lieu des tourmens. Il ne ſçauroit pourtant vous arriver rien ici bas que par la diſpoſition de vo-*

CITATIONS.

(1) *Quantò magis domeſticos ejus ?* Matth. X. 25.
(2) *Tradent vos in conciliis.* ibid. 17.
(3) *Nolite cogitare.* ibid. 19.
(4) *In illâ horâ.* ibid.
(5) *Qui loquitur in vobis.* ibid. 20. *Dabo vobis os & ſapientiam, cui non poterunt contradicere, neque reſiſtere,* &c. Luc. XXI. 15.
(6) *Quod dico vobis in tenebris.* ibid. 27.

tre Pere : il ſçait juſqu'au nombre des cheveux de votre tête, & il les a comptés (1). *Mais enfin, il faut renoncer à ſoi-même* (2), *ſi l'on veut me ſuivre. Je ne reconnoîtrai devant lui pour être à moi, que ceux qui m'auront reconnu devant les hommes* (3). *En vain vous aurez ſouffert longtems leurs mauvais traitemens, ſi votre fermeté n'eſt à toute épreuve. Si vous ne perſeverez juſqu'à la fin, vous n'en aurez aucune récompenſe. Quiconque abandonne le ſoin de ma Gloire, pour conſerver ſa vie, périra ; & qui la perd pour moi, ne la perdra jamais* (4). *Mais de même qu'un Maître n'eſt jamais obligé à ſon Eſclave, quelque fidélement qu'il en ſoit ſervi, auſſi quand vous aurez fait tout ce que je vous commande, dites encore que vous êtes des Serviteurs inutiles, que vous n'avez fait que ce que vous deviez. Au reſte ne penſez pas que je ſois venu établir la Paix ſur la Terre* (5) : *c'eſt plutôt la Diviſion, que j'y*

CITATIONS.

(1) *Sine Patre veſtro ; veſtri autem capilli capitis omnes numerati ſunt.* Luc. XXI. 29, 30.

(2) *Abneget ſemetipſum.* Luc. IX. 23.

(3) *Omnis qui confitebitur me coram hominibus, confitebor & ego eum coram Patre meo.* ibid. 32.

(4) *Qui invenit animam ſuam perdet illam, & qui perdiderit propter me invenies illam.* Matth. X. 39.

(5) *Nolite arbitrari quia pacem veni mittere in terram,* ibid. 34.

Juis venu semer (1). *N'y eût-il que cinq personnes dans une maison, trois se ligueront contre les deux autres* (2). *Vous verrez des Freres s'accuser & se livrer l'un l'autre à la mort à cause de mon nom, les Peres persécuter leurs Enfans, les Serviteurs s'élever contre leurs Maîtres* (3). *On verra la Fille se séparer de sa Mere pour me suivre, la Bru de la Famille de son Mari, le Fils abandonner sa Maison paternelle; car quiconque aime qui que ce soit plus que moi n'est pas digne de moi. Je suis venu, encore une fois, apporter le Feu dans le monde, & que prétens-je, sinon qu'il s'allume? Je dois moi-même être plongé dans un bain de mon Sang, & rien ne peut exprimer ce que l'impatience que j'en ai me fait souffrir* (4). Ce Discours achevé, ses Disciples se séparérent de lui, pour se répandre dans les Contrées voisines, comme il leur avoit ordonné. Ils parcoururent en peu de tems la plupart des Villes & Bourgades du Pays. Ils prêchérent par-tout la pénitence, guérirent un grand nombre de

CITATIONS.

(1) *Non dico vobis, sed separationem.* Luc. XII. 51.

(2) *Erunt enim ex hoc quinque in domo unâ divisi tres in duos & duo in tres.* ibid. 52.

(3) *Inimici hominis domestici ejus.* Matth. X. 36.

(4) *Ignem veni mittere in terram, & quid volo nisi ut accendatur? Baptismo habeo baptisari, & quomodo coarctor usque dum perficiatur.* Luc. XII. 49, 50.

malades, & chaſſérent beaucoup de Démons.

Cependant le tems de la Fête des Juifs étant arrivé, il s'en alla à Jéruſalem. Près d'une des Portes de la Ville, qu'on appelloit la Porte du Troupeau, & non loin du Temple, il y avoit une Piſcine (*LXIV*) environnée de cinq Portiques qui étoient remplis de toute ſorte de malades. On appelloit ce Lieu d'un nom qui ſignifie; *Maiſon de Miſéricorde*, parce qu'un Ange y deſcendoit quelquefois, & que le premier de ces Miſérables, qui entroit dans l'Eau de cette Piſcine après que l'Ange l'avoit troublée (1), étoit guéri infailliblement. Jéſus en vit un entre autres, qui languiſſoit d'un mal incurable depuis trente-huit ans, & lui demanda, s'il ne vouloit pas guérir? Il répondit qu'il n'avoit perſonne pour l'aider à deſcendre dans l'Eau quand le Miracle ſe faiſoit, & que quelque autre y étoit toujours plutôt que lui. Alors Jéſus lui dit de ſe lever, de prendre ſon lit, & de s'en aller; & après lui avoir parlé ain-

CITATION.

(1) *Turbabat aquam.* Joan. V. 4.

REMARQUE.

(*LXIV.*) C'étoit une eſpéce de réſervoir d'eau de pluïe qui ſervoit à abbreuver les victimes, qui entroient d'ordinaire dans la Ville par la Porte voiſine, & à les laver avant qu'on les ſacrifiât. Au reſte, on ne ſçait ſi ce Miracle ſe faiſoit ſouvent; on croit ſeulement, que c'étoit vers la Pâque.

si, il se perdit lui-même parmi la foule (1). Cet homme se leva à l'instant; & comme il vouloit aussi emporter son lit, les Juifs lui dirent qu'il ne lui étoit pas permis, parce que c'étoit Jour de Sabbat (*LXV*). Il s'excusa sur ce que celui qui l'avoit guéri le lui avoit ordonné. On lui demanda qui c'étoit, & il ne sçut que répondre; car il ne le connoissoit pas. Mais depuis, Jésus l'ayant rencontré dans le Temple, lui dit de se convertir, puisqu'il étoit guéri, de peur qu'il ne lui arrivât quelque chose de pis (2); & cet homme, l'ayant reconnu, s'informa de son nom, & le fut rapporter aux Juifs. Ils résolurent

CITATIONS.

(1) *Declinavit à turbâ constitutâ in loco.* Joan. V. 13.

(2) *Ecce sanus factus es... jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat.* ibid. 14.

REMARQUE.

(*LXV.*) Du tems de Moïse, un Juif étant allé querir du bois un Jour de Sabbat, Dieu commanda qu'il fût lapidé. Il n'étoit pas permis d'aller ces jours-là plus loin de deux mille coudées, c'est-à-dire, environ demi-lieue de France. Jusques-là, c'étoit promenade; mais au-delà c'auroit été voyage; & il étoit défendu de voyager. On peut juger par ce seul exemple de la rigueur avec laquelle on observoit le repos commandé dans ce jour. Cette rigueur souffrit de tems en tems diverses modérations; mais elles ne furent jamais généralement approuvées. La plus considérable fut que du tems des Machabées on déclara qu'il étoit permis de se défendre contre l'ennemi le jour du Sabbat. Cependant Jérusalem fut depuis prise deux fois à pareil jour, parce que les Juifs n'oserent pas se mettre en défense.

de tuer Jésus, plutôt que de souffrir davantage qu'il fît ces choses le Jour du Sabbat. *Mon Pere*, leur dit-il, *ne cesse jamais d'agir, & je fais comme lui* (1). Mais ce Discours ne fit que les irriter encore plus, voyant qu'il parloit de Dieu comme de son Pere (2), & qu'il se faisoit égal à lui. *Je vous le dis en vérité*, continuoit-il toujours, *le Fils ne peut rien de lui-même, rien que ce qu'il voit faire au Pere; car le Pere, qui aime le Fils, lui montre tout ce qu'il fait. Il lui montrera encore de plus grandes choses, & vous serez forcés de l'admirer. Si j'étois seul qui parlasse de moi comme j'en parle, vous ne seriez pas obligés de me croire: mais un autre en a porté témoignage. Vous avez envoyé vers Jean-Baptiste, & vous sçavez qu'il a rendu gloire à la Vérité. Ce n'est pas que je me fonde sur l'Autorité d'un homme; & si je m'en sers, c'est pour m'accommoder à vos sentimens, & parce que vous y déférez. Car pour moi, je me fonde sur une Autorité bien plus grande que la sienne. Ce sont les œuvres que mon Pere m'a donné à faire, & qui me rendent témoignage: Et, parce qu'il ne vous parle pas comme autrefois du milieu des éclairs, vous ne vous souvenez plus de ses promesses, &*

CITATIONS.

(1) *Pater meus usquemodo operatur & ego operor.* Joan. V. 17.
(2) *Patrem suum dicebat Deum.* ibid. 18.

vous ne croyez pas celui qu'il a envoyé pour les accomplir. Examinez vos Ecritures: vous y trouverez qui je suis. Mais je vous connois : l'Amour de Dieu n'habite point dans vous ; & au même tems que vous me rejettez, moi, qui viens au nom de mon Pere, qu'un autre vienne en son propre nom, vous le recevrez. Ne pensez pas pourtant, que ce soit moi, qui vous accusera devant lui : ce sera Moïse même, en qui vous dites que vous espérez ; car si vous le croyiez vous me croiriez, puisque c'est de moi qu'il a parlé. Mais puisque vous ne croyez pas à ses Ecrits, comment croiriez-vous à mes paroles (1).

CITATION.

(1) *Amen dico vobis, Non potest Filius à se facere quidquam nisi quod viderit Patrem facientem. Pater enim diligit filium, & omnia demonstrat ei quæ ipse facit, & majora his demonstrabit ei opera, ut vos miremini. Si ego testimonium perhibeo de me ipso, testimonium meum non est verum : alius est qui testimonium perhibuit veritati. Ego autem non ab homine testimonium accipio, sed hæc dico ut vos salvi sitis. Ego autem habeo testimonium majus Joanne ; opera enim quæ mihi dedit pater ut perficiam ea, ipsa opera quæ ego facio testimonium perhibent de me : neque vocem ejus unquam audistis, neque speciem ejus vidistis, & verbum ejus non habetis in vobis manens ; quia quem misit ille, huic vos non creditis. Scrutamini Scripturas : illa sunt quæ testimonium perhibent de me ; sed cognovi vos quia dilectionem Dei non habetis in vobis. Ego veni in nomine Patris mei, & non accipitis me : si alius venerit in nomine suo, illum accipietis. Nolite putare quia ego accusaturus sim vos apud Patrem : est qui accusat vos Moïses, in quo vos speratis ; si enim crederetis Moïsi, crederetis & mihi, de me enim ille scripsit, si autem illius litteris non creditis, quomodo verbis meis credetis ?* Joan. V. 19, 20, 31, 34, 36, 37, 38, 39, 42, 45, 46, 47.

Après que la Fête fut finie, il reprit le chemin de Galilée, & ſes Diſciples l'ayant rejoint lui rendirent compte de ce qu'ils avoient fait. Entre autres choſes, Jean lui dit, qu'ils avoient trouvé un homme qui chaſſoit comme eux les Démons en ſon nom; mais qu'ils lui avoient défendu de continuer à le faire, parce qu'il n'alloit pas avec eux (1). Jéſus répondit qu'ils ne devoient pas lui défendre; *car*, ajouta-t-il, *quiconque n'eſt pas contre vous eſt pour vous* (2). En ce tems, Hérode, ayant ouï parler des choſes extraordinaires que Jéſus faiſoit, ne ſçavoit qu'en penſer (3), ni qui ce pouvoit être. *J'ai fait mourir*, diſoit-il, *Jean-Baptiſte: ſeroit-il reſſuſcité?* Mais qui que ce fût, il ſouhaitoit paſſionnément de le voir, & il donna charge qu'on le cherchât pour le lui amener. Jéſus, ayant appris cette nouvelle à ſon retour de Jéruſalem en Galilée, traverſa le Lac de Tibériade avec ſes Diſciples, & ſe retira dans le déſert de Betſaïde, au lieu de retourner à Capharnaüm ſa demeure ordinaire. Le Peuple, qui l'avoit déjà rejoint, l'ayant vu s'embarquer, fit le tour du Lac à

CITATIONS.

(1) *Prohibuimus eum, quia non ſequitur nobiſcum.* Luc. IX. 49.
(2) *Qui enim non eſt adverſum vos pro vobis eſt.* ibid. 50.
(3) *Hæſitabat.* ibid. 7.

pied (1), & arriva plutôt que lui au lieu où il devoit aborder. Il fut touché de compassion (2) à leur rencontre; & voyant qu'ils étoient comme un Troupeau sans Pasteur, *La Moisson est grande*, dit-il à ses Disciples, *& il y a bien peu d'Ouvriers; mais priez le Maître du Champ qu'il daigne en envoyer.* Ensuite, il leur parla quelque tems des choses du Ciel, & guérit les malades qui se trouvérent parmi eux. La nuit approchoit, & les Disciples voyant qu'il ne songeoit point à renvoyer ces gens, lui demandérent ce qu'il en vouloit faire dans ce désert, & s'il ne vouloit pas les envoyer chercher à manger dans les prochains villages, pendant qu'il étoit encore jour? *Pourquoi les renvoyer?* répondit-il. *Ne leur donnerez-vous pas bien à manger ici* (3)*?* *Oui!*, dirent-ils, ne connoissant pas qu'il vouloit les éprouver (4), *si nous avions pour deux cents deniers de Pain* (*LXVI*). A cette réponse, il se mit

CITATIONS.

(1) *Pedestres concurrerunt illuc, & prævenerunt eos.* Marc. VI. 33.

(2) *Misertus est.* ibid. 34.

(3) *Non habent necesse ire, date illis vos manducare.* Matth. XIV. 16.

(4) *Dicebat tentans eum.* Joan. VI. 16.

REMARQUE.

(*LXVI.*) Chacun valoit sept à huit sols de notre Monnoie. On peut supputer là-dessus; c'est environ vingt-cinq écus.

à considérer la quantité effroyable de Peuple qu'il y avoit, comme s'il ne l'eût point encore remarqué, & qu'il n'eût pas sçu ce qu'il vouloit faire (1). Après, il demanda à Philippe où ils prendroient tant d'argent? & Philippe lui ayant répondu, que pour peu qu'on voulût donner à chacun, cette somme même ne suffiroit pas. *Voyez un peu*, leur dit-il, *s'il n'y a personne parmi eux qui ait quelque chose à manger. Il y a bien ici*, dit André, *un petit garçon qui a cinq pains d'orge & deux poissons; mais qu'est-ce que cela pour cinq mille personnes* (2)? *Apportez-les ici*, reprit-il, *& faites asseoir tout le monde sur l'herbe en différentes troupes.* Alors, il prit ces pains & ces poissons; & levant les yeux aux Ciel, il les benit, les rompit, & en donna à ses Disciples pour distribuer au Peuple tant qu'on en voulut. Quand tout le monde fut rassasié, il leur dit de ne pas laisser perdre ce qui restoit; & ils en remplirent encore douze Corbeilles (*LXVII*). Il avoit déjà rassasié une autre

CITATIONS.

(1) *Cum sublevasset ergo oculos Jesus & vidisset quia multitudo maxima venit ad eum, ipse enim sciebat quid esset facturus.* Joan. VI. 6, 7.

(2) *Sed hæc quid inter tantos?* ibid. 9.

REMARQUE.

(*LXVII.*) Les Juifs avoient coutume d'en porter tou-

fois

fois de la même maniere plus de quatre mille personnes, avec sept pains & quelques petits poissons. Le Peuple fut si charmé de ce *miracle*, qu'il résolut de se saisir de lui, & de l'enlever, pour le faire Roi (1); mais ayant connu ce dessein, il obligea ses Disciples à s'embarquer sur le champ (2), & leur dit de l'aller attendre à une Ville qu'il leur marqua de l'autre côté du Lac. Il crut que demeurant seul, il lui seroit plus aisé de s'échaper, comme il fit aussi-tôt après (3), & il s'alla cacher dans une Montagne voisine, pour y passer la nuit en priere. Les Disciples eurent le vent contraire sur le Lac, & fort violent. Ils n'avoient pas encore fait trente *stades* (*LXVIII*), quoiqu'il ne restât plus

CITATIONS.

(1) *Cum cognovisset quia venturi essent ut raperent eum & facerent eum regem.* Joan. VI. 15.

(2) *Statim coegit discipulos.* Marc. VI. 45. *Donec dimitteret turbas.* Matth. XIV. 22.

(3) *Fugit ipse solus.* Joan. VI. 15.

REMARQUES.

jours chacun une grande avec eux, pleine de vivres ou de foin, pour étendre sous eux la nuit, quand ils craignoient, comme en cette occasion, qu'elle les surprît loin de toute habitation. C'est ce qui paroît par la troisiéme satyre de Juvenal; car ceux de Rome n'alloient jamais sans cela à la Forêt Aricie, qui en étoit à dix lieues, & où ils faisoient l'exercice de leur Religion.

(*LXVIII.*) Ils étoient chacun de cent vingt-cinq pas communs, c'est-à-dire, qu'il en falloit vingt-quatre pour faire une lieue Françoise.

guéres de la nuit (1), quand tout d'un coup ils virent quelque chose qui venoit à grands pas vers eux en marchant sur les eaux, & qui sembloit même vouloir les devancer (2). A cette vue, la peur ne leur laissa qu'autant de force qu'il en falloit pour s'écrier, que c'étoit un phantôme (3); mais Jésus les rassura incontinent, en se faisant connoître à eux. Simon qui ne sçavoit qu'en croire, lui dit, *Maître, si c'est vous, faites que j'aille à vous aussi sur les Eaux.* Jésus lui accorda; & il y avoit déjà fait quelques pas, quand le vent s'étant par hazard un peu renforcé, la frayeur lui prit, & il sentit en même tems qu'il enfonçoit: mais Jésus, qu'il appella aussi-tôt à son secours, lui tendit la main, & l'ayant fait rentrer dans la barque, *Homme de peu de foi* (4)! lui dit-il, *pourquoi avez-vous douté?* Ensuite ils l'obligérent à y entrer lui-même; & le vent ayant cessé aussi-tôt, ils abordérent en moins de rien où ils vouloient aller (5), quoiqu'ils en fussent encore fort éloignés un moment auparavant.

CITATIONS.

(1) *Circà quartam vigiliam noctis.* Matc. VI. 48.
(2) *Et volebat præterire eos.* ibid. 48.
(3) *Phantasma est.* ibid. 49.
(4) *Modicæ fidei.* Matth XIV. 31.
(5) *Et statim navis fuit ad terram.* Joan. VI. 21.

D'autre côté, le Peuple, de qui il s'étoit dérobé au déſert, ne le trouvant point, ne pouvoit comprendre ce qu'il étoit devenu. *Ils* étoient aſſurés qu'il n'y avoit eu en cet endroit du bord que la ſeule barque qui avoit emmené les Diſciples, & qu'il ne s'en étoit pas allé avec eux (1). Dans cette peine, ils montérent ſur quelques bateaux de Tibériade, qui abordérent en même tems où ils étoient, & ils furent à tout hazard le chercher à Capharnaüm où il demeuroit d'ordinaire. Ils le trouvérent, qui enſeignoit dans la Synagogue, & lui ayant demandé d'abord quand il y étoit venu? *Vous me cherchez*, leur dit-il, au lieu de ſatisfaire leur curioſité, *non point à cauſe du prodige que vous m'avez vu faire, mais ſeulement parce que vous avez été raſſaſiés. Il y a pourtant une nourriture éternelle, que vous pouvez avoir, qui eſt bien plus excellente que celle qui périt & que vous avez reçue* (2). Ils répondirent entre autres choſes à ce diſcours, que leurs Peres avoient autrefois vécu de manne dans le déſert, & que l'Ecriture diſoit que Moïſe

CITATIONS.

(1) *Turba vidit quia navicula alia non erat ibi niſi una (illa in quam intraverant diſcipuli) & quia non introiſſet cum diſcipulis.* Joan. VI. 22.

(2) *Operamini non cibum qui perit, ſed qui permanet in vitam æternam.* ibid. 27.

leur avoit donné le pain du Ciel à manger ; mais il reprit, que ce n'étoit point Moïse qui le leur avoit donné. *C'eſt mon Pere*, dit-il, *qui vous le donne. Le véritable Pain du Ciel n'eſt autre choſe que celui qui en eſt deſcendu pour donner la vie. Hé ! Seigneur*, dirent-ils à ces mots, *donnez-nous donc toujours de ce Pain. C'eſt moi-même*, répondit-il alors, *qui ſuis ce Pain de Vie. Quiconque vient à moi n'aura jamais de faim. Or tous ceux que mon Pere m'a donnés y viendront, & je n'en rejetterai aucun ; car je ne ſuis pas deſcendu du Ciel, pour faire ma volonté, mais pour faire la ſienne ; & ſa volonté eſt que je ne perde rien de ce qu'il m'a donné, & que quiconque voit le Fils, & croit en lui, reſſuſcite au dernier jour pour la vie éternelle* (1). Ce Diſcours fit beaucoup murmurer les Juifs. *Ne connoiſſons-nous pas ſon Pere & ſa Mere ?* diſoient-ils entre eux. *Comment donc peut-il dire qu'il eſt deſcendu du Ciel ? Il ne faut pas*, reprit-il, *que ce que je vous dis vous étonne* (2). *Vous ne ſçauriez venir à moi, que mon Pere ne vous y attire ; & c'eſt pourquoi le Prophéte a dit ;*

CITATIONS.

(1) *Omne quod dat mihi Pater ad me veniet, & qui venit ad me non ejiciam foras, quia deſcendi de Cœlo, non ut, &c.* Joan. VI. 37. 38.

(2) *Nolite murmurare in invicem*, ibid. 43.

Ils seront tous les Disciples de Dieu (1). *C'est qu'il n'y a que ceux, que lui-même a instruits, qui viennent à moi. Oui, je suis le Pain de vie, qui est descendu du Ciel. Vos Peres ont mangé la manne dans le désert, & ils sont morts; mais quiconque mangera de ce Pain vivra éternellement: & ce Pain est ma chair même, que je donnerai pour le salut du monde* (2). Les Juifs trouvoient divers sens à ces paroles (3); mais ils en revenoient toujours à dire, comment il pouvoit donner sa chair à manger? *Je vous le dis en vérité*, continuoit-il toujours: *si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie dans vous. Mais celui qui mangera ma chair, & qui boira mon sang, aura la vie éternelle, & je le ressusciterai au dernier jour; car ma chair est vraiment viande, & mon sang vraiment breuvage; qui la mange & le boit demeure en moi & moi en lui; & de même que je vis par mon Pere, aussi celui qui me mangera vivra par moi.* Plusieurs de ses Disciples même trouvérent ce Discours bien étrange, & ne pouvoient l'é-

CITATIONS.

(1) *Et erunt omnes (docti à Deo).* Joan. VI. 45.
(2) *Caro mea est (quam ego dabo) pro mundi vitâ,* ibid. 52.
(3) *Litigabant Judæi ad invicem,* ibid. 53.

couter (1). Mais Jésus, sçachant leur pensée (2); *Quoi!* leur dit-il, *cela vous scandalise? Et que seroit-ce donc, si vous voyiez le fils de l'homme remonter d'où il est venu* (3)? *C'est l'Esprit qui fait vivre; la chair n'est bonne à rien: les paroles que je vous dis sont Esprit & Vie. Mais c'est qu'il y en a parmi vous qui ne croient pas* (4); *& je n'ai que trop raison de dire, que personne ne peut venir à moi, qu'il ne lui soit donné par mon Pere d'y venir* (5). Il y en eut pourtant beaucoup qui le quittérent alors; & comme il demanda aux Apôtres, s'ils ne le quitteroient pas aussi (6)? *A qui irons-nous, Seigneur?* répondit Simon. *C'est vous qui avez la parole de vie, & nous ne pouvons pas douter que vous ne soyez le Christ. Cependant*, dit Jésus, *quoique je vous aye choisis en si petit nombre parmi tant d'autres, l'un de vous est un Démon.*

Depuis, comme il enseignoit encore dans la Synagogue un jour de Sabbat, il s'y trouva un homme perclus de la main droite.

CITATIONS.

(1) *Durus sermo, & quis potest eum audire?* Joan. VI. 61.
(2) *Sciens apud semetipsum.* ibid. 62.
(3) *Hoc vos scandalisat? Si ergo videritis Filium hominis ascendentem ubi erat prius.* ibid. 62, 63.
(4) *Sed sunt quidam, &c.* ibid. 65.
(5) *Propterea dixi vobis, &c.* ibid. 66.
(6) *Nunquid & vos vultis abire?* ibid. 68.

Les Pharisiens, qui étoient présens, n'eurent pas la patience d'attendre ce qu'il feroit, & lui demandérent d'abord, s'il étoit permis de guérir quelqu'un dans ce jour? Jésus, connoissant leur dessein, dit à cet homme de se lever, & de venir au milieu de l'Assemblée. Puis il leur demanda à eux-mêmes, s'il étoit permis de faire du bien ou du mal le jour du Sabbat? Et, voyant qu'ils ne sçavoient que répondre, *Qui de vous*, reprit-il, *ayant une brebis, ne la retire pas d'un fossé, quelque jour qu'elle y tombe? Un homme vaut bien une brebis.* A ces mots, jettant sur eux un regard mêlé de pitié & d'indignation (1), il dit au malade d'étendre sa main, & elle fut guérie à l'instant.

Une autre fois, il délivra une femme, dans un jour de Sabbat aussi, d'un Esprit dont elle étoit possédée depuis dix-huit ans, & qui entre autres incommodités, l'avoit courbée à tel point, qu'elle ne pouvoit rien voir au-dessus d'elle (2). Le Chef de la Synagogue, indigné qu'on violât ainsi publiquement la Loi, dit au Peuple, qu'il y avoit six jours de libres dans la semaine pour travail-

CITATIONS.

(1) *Circumspiciens eos cum irâ, contristatus super cæcitate cordis eorum.* Marc. III. 5.

(2) *Erat inclinata nec omnino poterat sursum respicere.* Luc. XIII. 11.

ler à ce qu'on vouloit, & qu'ils vinſſent ſe faire guérir alors, au lieu de profaner le jour du repos. *Hypocrites que vous êtes !* répondit Jéſus. *Nul de vous ne fait ſcrupule de délier aujourd'hui ſon bœuf pour le mener boire, & cette pauvre Fille d'Abraham enchaînée depuis tant d'années par Satan ne pourra pas être délivrée* (1) ? Les Phariſiens rougirent de honte à cette réponſe, voyant que le Peuple y applaudiſſoit (2). Ils furent d'abord rapporter aux Hérodiens (*LXIX*) que

CITATIONS.

(3) *Hanc autem filiam Abrahæ quam alligavit Satanas, ecce decem & octo annis non oportuit ſolvi à vinculo iſto die Sabbati*, Luc. XIII. 16.

(4) *Erubeſcebant adverſarii ejus, & omnis populus gaudebat*, ibid. 17.

REMARQUE.

(*LXIX.*) C'étoit une eſpéce de Confrérie inſtituée à l'honneur du Grand Hérode, même de ſon vivant ; au lieu que celles qu'on commença en ce même tems d'établir à l'honneur des Empereurs Romains, ne furent inſtituées qu'après leur mort, & en conſéquence de leur Apothéoſe. Ces Hérodiens ſuivoient preſque toutes les mêmes opinions que les Saducéens, excepté qu'ils croyoient qu'Hérode étoit le Meſſie à cauſe de ſa proſpérité, de ſes Victoires continuelles, de ſes richeſſes immenſes, & du zéle extraordinaire qu'il témoignoit pour la Loi dans toutes les occaſions qui n'intéreſſoient point les Romains. Or toutes ces choſes s'accordoient bien mieux que la vie de Jéſus-Chriſt avec l'idée toute groſſiere, matérielle, & intéreſſée que les Juifs avoient de la gloire & de la puiſſance du Meſſie à venir. Entre autres cérémonies qui leur étoient particulieres, ils célébroient fort ſolemnellement le jour de la naiſſance de ce Roi. Voilà ce qui ſe peut dire

Jéſus

Jésus avoit violé la Loi, & consulter avec eux des moyens de le perdre; mais il sortit de la Ville, & s'en alla du côté de la mer.

Comme il passoit le long des bleds, un jour de Sabbat encore, & des plus solemnels (1), ses Disciples arrachérent des épis qu'ils mangérent après les avoir broyés dans leurs mains. Aussitôt, des Pharisiens, qui l'avoient suivi, lui remontrérent, que c'étoit violer la Loi; mais il leur demanda s'ils n'avoient jamais lu ce que fit David du tems du Grand-Prêtre Abiathar, & ceux qui étoient avec lui, une fois qu'ils furent pressés de la faim? Comment il entra dans la Maison de Dieu, & mangea avec eux les Pains qui y étoient exposés, & dont il n'étoit permis qu'aux Sacrificateurs de manger? *N'avez-vous point aussi lu dans la Loi,*

CITATION.

(1) *Sabbato secundo primo.* Luc. VI. 1.

REMARQUE.

de plus raisonnable sur ce sujet fort douteux, comme plusieurs autres qui sont traités dans ces Remarques; & sur lesquelles si l'Auteur prend parti dans la diversité des opinions des Doctes, ce n'est pas qu'il soit beaucoup plus persuadé de la vérité de celle où il se range que de celles qu'il abandonne. Il y auroit une extrême témérité dans cette persuasion en des matieres si obscures; mais c'est qu'il a cru devoir se déterminer ainsi de quelque maniere que ce fût, pour fixer l'intelligence des Lecteurs, qui n'auroient pas peut-être aimé à demeurer suspendus entre les divers avis.

continua-t-il, *que ces Sacrificateurs même peuvent ſans péché* (1) *violer le Sabbat dans le Temple* (*LXX*) ? *Or je vous apprens que celui qui vous parle eſt encore plus indépendant que le Temple* (2) (*LXXI*). *Si vous entendiez cette Parole du Prophéte*, J'aime mieux Miſéricorde que Sacrifice, *vous ne condamneriez pas comme vous faites des innocens. Sçachez que le Fils de l'homme eſt Maître du Sabbat même ; que le Sabbat eſt fait pour l'homme, & non pas l'homme pour le Sabbat.*

Il s'embarqua enſuite, & les Diſciples ayant oublié de ſe fournir de Pain auparavant, ils ſe ſouvinrent trop tard qu'ils n'en avoient preſque point. Jéſus, qui les inſtruiſoit toujours, leur ayant dit alors entre autres choſes, qu'ils ſe gardaſſent du Levain des Phariſiens, ils examinérent entre eux

CITATIONS.

(1) *Sine crimine.* Matth. XII. 5.

(2) *Dico autem vobis, quia templo major eſt hic. Si ſcireris quid eſt.* ibid 6, 7.

REMARQUES.

(*LXX.*) C'eſt qu'il leur étoit permis de travailler pendant le Sabbat même aux choſes néceſſaires pour les Sacrifices, comme de pétrir, & autres ſemblables, d'où vint une maxime parmi les Juifs, qu'il n'y avoit point de Sabbat dans le Temple.

(*LXXI.*) C'étoit une maxime parmi les Juifs, que le Prophéte étoit plus que le Temple, c'étoit à cauſe de cela qu'il lui étoit permis de ſacrifier hors du Temple.

(1) le sens de ces paroles, & conclurent qu'il entendoit parler de ce qu'ils ne s'étoient pas fournis de Pain. Mais Jesus, voyant leur erreur, *Ames de peu de foi!* leur dit-il, *à quoi allez-vous songer* (2)? *Ne vous souvient-il plus combien de monde j'ai nourri à deux diverses fois avec un peu de Pain & quelques Poissons? Et, si vous vous en souvenez, pouvez-vous croire que je crains de manquer de nourriture, quand je vous dis de vous garder du Levain des Pharisiens?* Alors, ils comprirent que par ce Levain il entendoit la Doctrine des Pharisiens.

Il aborda à un Pays nommé Magedan, où il en trouva encore qui le prierent, comme d'autres l'avoient déjà prié une fois, de leur faire voir quelque prodige en témoignage de la vérité de ses enseignemens. *Ne sçauriez-vous*, leur dit-il, *discerner de vous-mêmes ce qui est bon d'avec ce qui ne l'est pas* (3), *à moins que de voir des prodiges pour vous en assurer; vous qui pénétrez quelquefois même dans l'avenir par vos conjectures?* « Un pauvre mendiant, tout couvert d'ulceres, » ajouta-t-il à ce propos, se tenoit d'ordinai-

CITATIONS.

(1) *Disceptabant intra se.* Matth. XVI. 7.
(2) *Quid cogitatis,* ibid 8.
(3) *Quid autem, & à vobis ipsis non judicatis quod justum est?* Luc. XII. 57.

» re à la porte d'un homme fort opulent ;
» ſuperbe en habits, & qui faiſoit grand'-
» chere. Ce miſérable ne ſouhaitoit pour
» toute nourriture que les miettes qui tom-
» boient de la table de ce riche ; mais on ne
» lui donnoit rien : ſeulement les chiens ve-
» noient quelquefois lécher ſes plaies (1).
» Il arriva (2) qu'ils moururent tous deux.
» Le riche fut enſeveli dans le fond de
» l'Enfer ; & comme il levoit les yeux vers
» le Ciel, il apperçut le pauvre dans le Sein
» d'Abraham, où les Anges l'avoient porté.
» *Pere Abraham*, s'écria-t-il auſſitôt, *aye*
» *pitié de moi, & m'envoye par cet homme*
» *une goutte d'eau pour ſoulager ma langue*
» *du feu qui la dévore* (3). *O ! mon fils*,
» lui dit Abraham, *ſouviens-toi que tu n'as*
» *eu que des biens en ta vie, & que celui*
» *que tu vois n'ayant eu que des maux, il*
» *eſt juſte qu'il ſoit conſolé* (4), *pendant qu'on*
» *te punit. Un Eſpace immenſe, impénétra-*
» *ble, s'étend entre toi & nous, & perſonne*
» *ne le peut traverſer* (5). *Du moins*, reprit

CITATIONS.

(1) *Et nemo illi dabat, ſed & canes, &c.* Luc. XVI. 21.

(2) *Factum eſt autem.* ibid. 22.

(3) *Ut intingat extremum digiti ſui in aquam ut refrigeret linguam meam, quia crucior in hâc flammâ.* ibid. 24.

(4) *Conſolatur.* ibid. 25.

(5) *Et in his omnibus inter nos & vos chaos magnum firmatum eſt, ut hi, qui volunt hinc tranſire ad vos, non poſſint, neque indè huc tranſmeare.* ibid. 26.

» le riche infortuné, *envoye-le chez mon Pe-*
» *re, pour avertir mes freres, qu'ils ne vien-*
» *nent pas comme moi dans ces lieux de tour-*
» *mens* (1). *Ils ont Moïse & les Prophétes*,
» répondit le Pere des Croyans : *qu'ils les*
» *écoutent. Ils feroient bien plutôt pénitence*,
» insista toujours le malheureux, *si quelqu'un*
» *retournoit à eux d'entre les morts* (2).
» Mais Abraham lui répondit encore, *S'ils*
» *ne croient ni Moïse, ni les Prophétes, ils*
» *ne croiroient pas non plus, quand ils ver-*
» *roient ressusciter des morts* ».

Depuis ce tems, Jésus ne fit plus que voyager par la Galilée & les Pays voisins (3), sans arrêter nulle part, ni vouloir être connu ; mais il étoit bien difficile de le cacher (4). Une fois entre autres, qu'il étoit près de Tyr & de Sidon, une femme Cananéenne, ayant ouï parler de lui, le vint chercher où il logeoit, pour le prier de guérir sa fille, qui étoit tourmentée de l'Esprit immonde. Les Disciples, voyant qu'il ne faisoit pas semblant de l'entendre, le prièrent de la satisfaire, parce qu'elle les importunoit de ses

CITATIONS.

(1) *Ut testetur illis ne & ipsi, &c.* Luc. XVI. 28.
(2) *Non, Pater Abraham, sed si quis, &c.* ibid. 30.
(3) *Ambulabat in Galilæam.* Joan. VII. 1.
(4) *Neminem voluit scire, & non potuit latere.* Marc. VII. 24.

cris (1); mais il leur répondit, qu'il n'étoit envoyé qu'aux brebis égarées du Troupeau d'Iſrael (2). A ces mots, elle ſe jetta à ſes pieds, & l'adorant elle le conjura de nouveau de guérir ſa fille. *Il faut*, dit-il, *que les enfans de la Maiſon ſoient raſſaſiés auparavant* (3); *& l'on ne leur ôte pas le Pain, pour le donner aux chiens. Sans doute, Seigneur*, répondit-elle, entendant bien qu'il la refuſoit, parce qu'elle n'étoit pas Juive; *mais les chiens*, ajouta-t-elle auſſitôt, *mangent bien quelquefois des miettes qui tombent de la table des enfans* (4). *O femme!* s'écria-t-il alors, *votre foi eſt grande: qu'il vous ſoit fait comme vous le ſouhaitez. Malheur à vous Coroſaïn*, continua-t-il à ce propos, *malheur à vous Betſaïde! Si Tyr & Sidon m'avoient vu faire les mêmes merveilles que vous* (LXXII), *il y a longtems qu'elles*

CITATIONS.

(1) *Dimitte eam quia clamat poſt nos.* Matth. XV. 23.
(2) *Ad oves quæ perierunt domûs Iſraël.* ibid. 24.
(3) *Sine prius, &c.* Marc. VIII. 27.
(4) *Utique, Domine; nam & catelli, &c.* ibid. 28.

REMARQUE.

(LXXII.) Quand le Prophête Ezéchiel alla menacer les habitans de ces deux Villes de la part de Dieu, qu'ils ſeroient punis de ce qu'ils inſultoient au malheur des Juifs qui étoient alors Captifs des Chaldéens; & de ce qu'au lieu de trafiquer avec eux plus charitablement en conſidération de leurs adverſités, ils uſoient au contraire

auroient fait pénitence dans la cendre & dans le Cilice (*LXXIII*). *Auſſi, je vous déclare, que ces deux Villes Païennes ſeront traitées au dernier jour moins rigoureuſement que vous* (1). *Et toi, Capharnaüm, dont la gloire eſt ſi grande, tu ſeras autant rabaiſſée que tu as été élevée* (2). *Si Sodome & Gomorrhe avoient vu les miracles que j'ai faits à tes yeux, peut-être qu'elles ſeroient encore* (3).

Il quitta auſſitôt après ce Pays, & s'en alla aux environs de Céſarée de Philippe. Durant le chemin, il demanda à ſes Diſciples ce

CITATIONS.

(1) *Remiſſius erit.* Matth. XI. 22.

(2) *Quæ es uſque ad cœlum exaltata uſque in infernum deſcendes.* ibid. 23.

(3) *Forte manſiſſent uſque in hunc diem.* ibid. 23.

REMARQUES.

de toutes ſortes de violence & de fraudes dans le Commerce qu'ils avoient enſemble. Or les menaces de ce Prophête ne ſervirent de rien, parceque, à ce que Jéſus-Chriſt ſuppoſe en cet endroit, il ne fut pas donné à Ezéchiel de faire des miracles pour prouver la vérité de ſes paroles.

(*LXXIII.*) Le Cilice ou Sac, car c'eſt la même choſe, étoit une maniere d'habillement lugubre & de pénitence, duquel les Prophêtes ſe revêtoient quand ils la prêchoient, comme pour donner exemple à ceux qu'ils vouloient exciter à la faire. Quant à la cendre, c'étoit auſſi une eſpéce de pénitence parmi les Juifs, de s'en couvrir la tête. Ulyſſe & Priam ſont repréſentés dans Homere, ainſi que Job dans l'Ecriture, couchés ſur de la cendre, pour marque d'une extrême affliction.

qu'on disoit de lui (1) ? *Les uns*, répondirent-ils, *disent que vous êtes Elie, d'autres Jean-Baptiste, d'autres Jérémie, & d'autres disent seulement que quelqu'un des anciens Prophêtes est ressuscité (LXXIV). Et vous autres* (2), reprit-il, *qu'en dites-vous? Que vous êtes le Christ*, répondit Simon aussitôt, *le Fils de Dieu vivant.* Alors Jésus, *Vous êtes heureux, ô Simon ; car il n'y a que mon Pere qui puisse vous l'avoir révélé. Et moi je vous déclare que vous êtes Pierre, & que je bâtirai mon Eglise (LXXV) sur cette Pierre. Toute la puissance de l'Enfer ne sçauroit la détruire. Ce que vous aurez lié sur la Terre le sera de même dans le Ciel, & tout ce que vous délierez y sera délié* (3).

CITATIONS.

(1) *Quem dicunt esse filium hominis* ? Matth. XVI. 13.
(2) *Vos verò*. ibid. 15.
(3) *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam. Quodcumque ligaveris, &c.* ibid. 18, 19.

REMARQUES.

(*LXXIV.*) C'est que beaucoup de Juifs croyoient la Métempsycose de Pythagore, comme, que l'Ame de Phinées avoit passé dans Elie, & d'Elie dans S. Jean-Baptiste ; celle de Jérémie, dans le Prophête Zacharie ; celle d'Adam, dans David, & de David dans Jésus-Christ.

(*LXXV.*) Ce mot n'est pas tout-à-fait nouveau dans l'Evangile. Le Peuple d'Israël est appellé de ce nom au Chapitre IV. du Lévitique ; aussi il étoit la figure de l'Eglise nouvelle. Dans le Grec, il signifie précisément une assemblée d'une certaine sorte de personnes.

Il leur défendit ensuite de dire à personne qu'il fût le Christ, & leur déclara en même tems, qu'il falloit (1) qu'il allât à Jérusalem, qu'il y souffriroit beaucoup, qu'on l'y feroit mourir, & qu'il ressusciteroit trois jours après. A peine eut-il achevé cette prédiction, que Simon le tira en particulier pour l'en reprendre. *A Dieu ne plaise*, lui dit-il, *que rien de semblable vous arrive* (2). Mais Jésus, se retournant vers les autres Disciples, lui répondit avec un regard menaçant (3), *Eloigne-toi de moi, Satan, qui me scandalise. Tu ne connois que la prudence des hommes, & n'as aucun sentiment de la Sagesse de Dieu* (4). Il leur parla souvent depuis, sur le même sujet: mais il ne leur étoit pas donné de comprendre cette Prophétie (5), & ils n'oférent jamais le faire expliquer plus clairement (6), quoiqu'elle les affligeât beaucoup (7).

CITATIONS.

(1) *Quia oporteret.* Matth. XVI. 21.

(2) *Assumens illum Petrus cœpit increpare illum.* ibid. 22. *Absit à te, Domine: non erit tibi hoc.* ibid. 22.

(3) *Qui conversus, & videns Discipulos suos comminatus est Petro.* ibid. 23.

(4) *Quia non sapis ea quæ Dei sunt, sed ea quæ hominum.* ibid. 23.

(5) *Verbum istud erat velatum ante eos, ut non sentirent illud.* Luc. IX. 45.

(6) *Et timebant eum interrogare, &c.* ibid. 45.

(7) *Contristati sunt vehementer.* Matth. XVII. 22.

Six jours après, il prit avec lui (1) Simon, Jacques, & Jean, & se retira sur une Montagne fort élevée. Il s'y mit aussitôt en oraison, & cependant ses Disciples s'endormirent (2). Comme il prioit, son visage devint tout autre (3), il en rejaillit tout d'un coup un éclat extraordinaire : ses vêtemens devinrent aussi extrémement brillans, & plus blancs que la neige (4) ; & il parut deux hommes, qui s'entretenoient avec lui. C'étoit Moïse & Elie : ils avoient une Majesté admirable (5), & lui parloient de la mort qu'il devoit souffrir à Jérusalem. Les Disciples, s'étant éveillés, furent fort effrayés de ce spectacle (6) ; & comme les deux Prophêtes commençoient à disparoître (7), Simon, ne sçachant ce qu'il disoit (8), proposa à Jésus de faire trois tentes sur la Montagne, l'une pour lui, & les deux autres pour Moïse & pour Elie. Mais Moïse, Elie, & lui, furent en même tems environnés d'une nuée lumineuse, qui acheva de dérober les

CITATIONS.

(1) *Seorsum.* Matth. XVII. 1.
(2) *Gravati somno.* Luc. IX. 32.
(3) *Facta est dum oraret species vultûs ejus altera,* ibid. 29.
(4) *Resplenduit facies ejus sicut sol.* Matth. XVII. 2. *Vestimenta ejus albus & refulgens velut nix.* Luc. IX. 29.
(5) *Visi in majestate.* ibid. 31.
(6) *Evigilantes viderunt timore exterriti,* ibid. 32.
(7) *Cum discederent,* ibid. 33.
(8) *Non enim sciebat quid diceret,* ibid. 33.

Prophêtes à la vue des Disciples ; & il sortit une voix de cette nuée, qui dit, *Voici mon cher fils, le digne objet de ma complaisance : c'est lui seul qu'il faut écouter* (1). Au son de ces paroles, les Disciples tombérent d'effroi le visage contre terre (2) ; mais Jésus s'approcha d'eux, il leur dit de se lever, & de ne rien craindre. Ils haussérent les yeux, & ils ne virent plus que lui. Il leur défendit fortement en descendant avec eux de la Montagne, de parler de ce qu'ils y avoient vu, qu'il ne fût mort & ressuscité, & ils lui obéirent fidélement ; mais ils étoient toujours bien en peine de ce qu'il vouloit dire de ressusciter (3).

Il rejoignit le Peuple & les autres Disciples dans la plaine, & il les trouva qui disputoient avec des Docteurs. Comme il en demandoit le sujet, un homme, dont le fils unique étoit possédé d'un Démon sourd & muet, se vint jetter à ses pieds, & après une longue exagération des violences de cet Esprit, il dit, qu'il avoit présenté son enfant aux Disciples, mais qu'ils n'avoient pu le guérir. O

CITATIONS.

(1) *Hic est Filius meus carissimus, in quo mihi benè complacui, ipsum audite.* Matth. XVII. 5.

(2) *Audientes occiderunt in faciem suam, & timuerunt valde.* ibid. 6.

(3) *Verbum continuerunt apud se conquirentes quid esset, cum à mortuis resurrexerit.* Marc. IX. 9.

Troupe méchante & incrédule ! s'écria Jésus à ce Discours, *jusqu'à quand faudra-t-il que je souffre de vous* (1) ? Ensuite, il se fit amener l'enfant, & aussitôt l'Esprit commença à le tourmenter, & le jetta par terre avec des convulsions horribles (2). Jésus demanda depuis combien de tems il y étoit sujet ? Le Pere répondit, que c'étoit dès son plus bas âge, que le Démon l'avoit jetté plusieurs fois ainsi dans le feu & dans l'eau, pour le faire périr ; & il conjura de nouveau Jésus d'avoir pitié d'eux, s'il le pouvoit. *Mais plutôt*, lui répondit Jésus, *si vous-même pouvez croire ; car tout est possible quand on croit* (3). *Oui je crois, Seigneur*, dit aussitôt cet homme en pleurant ; *mais faites que je croye encore mieux* (4). Alors, le Peuple se pressant autour d'eux pour voir ce qui arriveroit, Jésus reprit le Démon de sa cruauté, & lui commanda de sortir de ce corps pour n'y rentrer jamais. Il obéit avec de grands cris, & il agita encore le possédé avec tant de violence en le quittant, que tout le monde le crut

CITATIONS.

(1) *O generatio incredula & perversa ! quousque ero vobiscum, usque quò patiar vos ?* Matth. XVII. 16.

(2) *Volutabatur spumans, &c.* Marc. IX. 19.

(3) *Si quid potes. Si potes credere : omnia possibilia sunt credenti, &c.* ibid. 21, 22.

(4) *Continuò, Credo, Domine, adjuva incredulitatem meam.* ibid. 23.

mort(1). Mais Jésus le prenant par la main le fit lever, & le rendit à son Pere parfaitement guéri. Tous ceux qui étoient présens admirérent la Grandeur de Dieu, & disoient entre eux, *Il a bien fait toutes choses : il a rendu l'ouïe aux Sourds, & la parole aux Muets* (2).

Pendant que Jésus voyageoit ainsi par la Galilée, il mangeoit indifféremment avec toute sorte de gens Publicains & autres pécheurs : & comme les Pharisiens s'en scandalisoient toûjours (3), *Qui de vous*, leur dit-il un jour, *ayant perdu une des brebis de son troupeau, ne quitteroit pas le reste pour aller la chercher ? Et si vous la trouviez, ne la chargeriez-vous pas avec plaisir sur vos épaules, & ne vous donneroit-elle pas beaucoup plus de joie que toutes les autres qui ne se seroient pas égarées ? Je vous dis de même, qu'on se réjouit beaucoup plus dans le Ciel pour un pécheur qui fait pénitence, que pour un grand nombre de justes qui n'ont aucun besoin d'en faire. Le plus jeune*, leur dit-il ensuite sur le même sujet, *des enfans d'un*

CITATIONS.

(1) *Cùm videret concurrentem turbam increpavit, & amplius ne invocaas in eum : & exclamans, multùm discerpens eum, &c.* Marc. IX. 24. 25.

(2) *Bene omnia fecit, & surdos fecit audire & mutos loqui.* Marc. VII. 37.

(3) *Murmurabant.* Luc. XV. 2.

homme qui avoit de grands biens, ayant persuadé à son Pere de lui donner la part qui lui en devoit venir (1), *l'emporta avec lui en Pays étranger, où il l'eut bientôt dissipée en toutes sortes de débauches* (2). *Peu de tems après il y eut une grande famine dans le Pays où il étoit, & le Pain y devint si rare, qu'il fut réduit à garder les Pourceaux pour en avoir; encore lui en donnoit-on bien peu: & une fois qu'il envioit en lui-même les Animaux dont il avoit soin, de ce qu'on ne leur épargnoit point leur nourriture* (3), *il se ressouvint combien d'ouvriers avoient de reste dans sa Maison paternelle de ce qu'il n'avoit pas assez. Sur cette pensée, il se résoud à partir pour y retourner, sans autre prétention que d'y être nourri comme le moindre de tous. Son Pere, s'étant trouvé sur le chemin par où il arrivoit, le reconnut de loin: il en fut touché de pitié; & courant au-devant de lui pour l'embrasser,* Je suis coupable, *lui dit son Fils,* devant Dieu & devant vous, & je ne mérite plus d'être appellé votre enfant. *Mais le Pere, ne se sentant pas de joie, lui fit apporter d'autres*

CITATIONS.

(1) *Portionem substantiæ quæ me contingit.* Luc. XV. 12.

(2) *Vivendo luxuriosè.* ibid. 13.

(3) *Cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant.* ibid. 16.

Habits (1), *& commanda qu'on préparât un grand Feſtin*, pour ſe réjouir, *diſoit-il*, de ce que ſon Fils étoit reſſuſcité. *Comme ils étoient à table, l'Aîné de la Maiſon, qui revenoit des Champs, entendit en approchant du Logis le ſon des inſtrumens qu'il avoit fait venir pour la Fête; & en ayant appris le ſujet par un Domeſtique qu'il rencontra, il en conçut tant d'indignation, qu'il ne vouloit point y entrer, quoique ſon Pere même ſortît pour l'en prier.* Il y a tant de tems, *lui dit cet Aîné*, que je vous ſers avec toute la ſoumiſſion & l'attachement que vous ſçavez, ſans que vous m'ayez jamais donné de quoi faire le moindre régal à mes amis; & votre puiné n'eſt pas ſitôt revenu de manger tout le bien que vous lui avez donné avec les Femmes de mauvaiſe vie, que vous prodiguez le reſte pour honorer ſon retour (2)! Mon Fils, *répondit le Pere*, vous avez toujours été avec moi, & tout ce que j'ai eſt pour vous; mais j'avois perdu votre Frere, & je me réjouis de l'avoir retrouvé.

CITATIONS.

(1) *Stolam primam.* Luc. XV. 22.

(2) *Ecce tot annis ſervio tibi, & numquam mandatum tuum præterivi, & nunquam dediſti mihi hœdum ut cum amicis meis epularer. Sed poſtquam filius tuus hic, &c.* ibid. 29. 30.

Entre autres Villes où Jésus passa, il fut encore à Capharnaüm. Il falloit payer certain Tribut par tête (*LXXVI*) en y arrivant, & ceux qui le recevoient ayant demandé à Simon Pierre si son Maître ne payoit pas, il leur promit de les satisfaire. Quand ils furent dans le Logis, Jésus lui dit, *Simon, de qui croyez-vous que les Rois de la Terre exigent des Tributs; de leurs Enfans, ou des Etrangers* (1)? Et Simon ayant répondu que c'étoit des Etrangers, *Les autres*, reprit Jésus, *en doivent donc être exemts. Cependant*, ajouta-t-il, *afin de ne scandaliser personne, allez à la Mer, jettez la ligne, & vous trouverez dans le premier Poisson que vous prendrez une piéce d'Argent, dont vous payerez à ces gens ce que vous leur avez promis.*

Ce fut alors qu'on lui vint apporter la nouvelle du massacre de quelques Galiléens (*LXXVII*), que Ponce Pilate, qui com-

CITATION.

(1) *A filiis suis, an ab alienis?* Matth. XVII. 24.

REMARQUES.

(*LXXVI.*) Il étoit de deux Drachmes par tête; ce qui revenoit à quelque quinze sols de notre Monnoie.

(*LXXVII.*) On ne sait précisément, ni qui ils étoient, ni ce qu'ils avoient fait. On juge seulement que ce pouvoient être des Sectateurs d'un Judas Gaulanite ou Galiléen.

mandoit

mandoit en Judée pour les Romains, avoit fait tuer dans le tems qu'ils sacrifioient (1). *Penſez-vous*, dit Jésus sur ce sujet à ceux qui lui racontoient cette action, *que ces malheureux fuſſent les plus grands Pécheurs de toute la Galilée ? Il en eſt d'eux comme de ces dix-huit perſonnes, ſur qui tomba la Tour de Siloé, & qui furent enterrés ſous ſes ruines. Ce n'eſt pas à dire qu'il n'y en eût point de plus criminelles dans Jéruſalem. Auſſi ces*

CITATION.

(1) *Quorum ſanguinem Pilatus miſcuit cum ſacrificiis eorum.* Luc XIII. 1.

REMARQUE.

qui avoit peu d'années auparavant établi une quatriéme Secte parmi les Juifs. Cette Secte avoit beaucoup de rapport avec les Phariſiens ; & ſes principaux Dogmes avoient pour but l'indépendance & la ruine de l'autorité des Romains. Il falloit que ces Galiléens fuſſent venus ſacrifier à Jéruſalem, car Pilate n'avoit aucune autorité en Galilée ; & que ſur quelque avis de leurs mauvais deſſeins, il trouvât à propos de s'en défaire de cette maniere. Philon aſſure qu'il étoit fort cruel & fort violent, ainſi qu'on le peut juger par ſon entrepriſe ſur le Tréſor du Temple, & par les Drapeaux & les Boucliers où étoient les Images de l'Empereur, qu'il fit entrer dans Jéruſalem, contre la Loi & les Priviléges des Juifs. Il y a apparence, que l'exécution, dont il s'agit ici, ne leur fut guéres moins odieuſe, & qu'elle ne fut pas oubliée dans les plaintes qu'ils firent de lui depuis au Gouverneur de Syrie de qui il dépendoit, & qui obligérent ce Gouverneur à l'envoyer à Rome rendre compte de ſa conduite à l'Empereur. Quelques Auteurs prétendent qu'il en fut exilé ; mais il n'y a guéres d'apparence que Joſeph, qui n'en dit rien, l'ait ignoré, & moins encore qu'il l'ait oublié.

Galiléens n'étoient pas les plus coupables de tous ; & ſi vous ne faites pénitence, vous périrez auſſi cruellement qu'ils ont péri.

Environ ce même tems, les Phariſiens, qui cherchoient à lui faire dire quelque choſe qui déplût au Peuple (1), lui demandérent s'il étoit permis à un homme de répudier ſa femme quand il lui plaiſoit ? Il leur demanda lui-même ce que la Loi en avoit ordonné ; & comme ils eurent répondu qu'elle le permettoit ainſi, *N'avez-vous pas lu*, leur dit-il, *que celui qui créa l'homme au commencement fit auſſi la femme, & qu'il dit que cet homme quitteroit ſon Pere & ſa Mere pour s'attacher à cette femme, & n'être qu'une même Chair avec elle* (2) ? *Pourquoi ſéparer ce que Dieu a joint ? D'où vient donc*, reprirent-ils, *que Moïſe nous l'a permis ? Ce fut*, répondit-il, *à cauſe de la dureté de vos cœurs ; car il n'en étoit pas de même avant lui* (3). Depuis, & quand il fut ſeul avec ſes Diſciples, ils lui dirent que ſi le divorce n'étoit plus permis, il étoit bien plus avantageux de ne ſe pas marier du tout (4). *Voici*, leur ré-

CITATIONS.

(1) *Tentantes eum.* Matth. XVI. 1.

(2) *Erunt duo in carne una.* Matth. XIX. 5.

(3) *Ab initio autem non fuit ſic.* ibid. 8.

(4) *Si ita eſt cauſa hominis cum uxore, non expedit nubere.* ibid. 10.

poindit-il, *qui ne sera entendu que de ceux à qui il a été donné de l'entendre* (1). *Il y a trois sortes d'Eunuques : les uns le sont de naissance : les hommes en ont fait d'autres, qui ne l'étoient pas ; mais il y en a de volontaires, qui se le font eux-mêmes, en vivant comme s'ils l'étoient, pour entrer dans le Royaume du Ciel* (2).

Une autre fois, ayant entendu ses Disciples disputer fortement entre eux pendant le chemin, il voulut en sçavoir le sujet quand ils furent arrivés à la maison. Ils n'oserent d'abord le dire ; mais à la fin ils lui avouérent qu'ils étoient en différent lequel d'entre eux seroit le plus grand, & ils le priérent de les en éclaircir. *Si quelqu'un de vous*, leur dit-il alors, *veut être le premier, il faut qu'il se croye le dernier, & le Serviteur de tous les autres* ; & appellant en même tems un petit Enfant, il le prit par la main, le mit au milieu d'eux (3), & l'ayant embrassé (4) : *Celui*, leur dit-il, *qui s'humiliera*

CITATIONS.

(1) *Non omnes capiunt verbum istud, sed quibus datum est, &c.* Matth. XIX. 11.

(2) *Qui se ipsos castraverunt propter regnum cœlorum.* ibid. 12.

(3) *Advocans parvulum statuit eum in medio eorum.* Matth. XVIII. 2.

(4) *Et accipiens, quem cum complexus esset.* Marc. IX. 35.

& ſe fera petit comme cet Enfant, ſera le plus grand dans le Ciel, & vous n'y entrerez jamais, ſi vous ne devenez comme lui. Il propoſoit toujours cet âge, comme le modéle de l'humilité & de l'innocence. Une fois entre autres, qu'on lui en préſentoit beaucoup afin qu'il les touchât (1), ſes Diſciples, croyant cette occupation indigne de lui, ſe fâchérent contre ceux qui les préſentoient (2); mais il en témoigna une indignation extraordinaire (3), & rappellant ces enfans qu'ils avoient rebutés ſi rudement, il les embraſſa (4), les benit, & dit à ſes Diſciples, *Laiſſez-les approcher de moi, & gardez-vous bien de les mépriſer; car le Ciel n'eſt que pour eux & pour ceux qui leur reſſemblent* (5): *& l'intention de mon Pere eſt qu'il n'en périſſe pas un ſeul* (6). *Auſſi ſi quelqu'un les ſcandaliſe, il vaudroit mieux pour lui qu'il fût au fond de la Mer.*

Entre autres ſuperſtitions que les Juifs te-

CITATIONS.

(1) *Offerebant iſti parvulos ut tangeret illos.* Marc. X. 13.
(2) *Comminabantur offerentibus.* ibid. 13.
(3) *Indigne tulit.* ibid. 14.
(4) *Et complexans eos.* ibid. 16.
(5) *Talium eſt enim regnum Dei.* Luc. XVIII. 16.
(6) *Non eſt voluntas antè Patrem veſtrum ut pereat unus de puſillis iſtis.* Matth. XVIII. 14.

noient de leurs Anciens (*LXXVIII*), ils croyoient que c'étoit un acte de Religion de se laver souvent. Les Pharisiens & les Docteurs, qui cherchoient toujours des prétextes pour accuser Jésus de violer la Loi ou la Tradition (1), ayant remarqué un jour que

CITATION.

(1) *Insidiantes ei, & quærentes aliquid capere de ore ejus ut accusarent eum.* Luc. XI. 54.

REMARQUE.

(*LXXVIII.*) Il y en avoit un nombre infini de toutes sortes, même de fort sales & de fort horribles. Parmi celles qui se peuvent dire, la maniere, dont ils observoient les Fêtes moins solemnelles que le Sabbat, n'étoit pas des moins bizarres. En voici quelques particularités, *pour servir d'exemple*, & pour faire voir jusqu'où peut aller l'extravagance de l'esprit humain, quand il s'est une fois égaré des voies qui lui sont marquées par la Nature, ou par la Révélation. A cause que la Loi défendoit absolument de faire du feu, de quelque maniere, & pour quelque usage que ce fût, le jour du Sabbat, ils observoient aux autres Fêtes moins solemnelles, qu'il étoit permis d'en faire, de ne le souffler qu'avec la bouche par dedans une Canne vuidée, au lieu de le souffler comme les jours de travail avec un soufflet; & cela, parce, disent leurs Rabbins, que le soufflet est un instrument trop artificiel, & qui sert à plusieurs métiers qu'il n'est permis d'exercer qu'aux jours de travail. Ils n'osoient aussi pêcher dans leurs réservoirs les jours de ces moindres Fêtes, quoiqu'ils ne fissent point de scrupule de tuer la volaille de leur Basse-Cour. Ils prenoient encore garde, en faisant le feu, à ranger le bois d'une maniere qui ne ressemblât point à celle dont on le dispose quand on bâtit des Maisons. Il n'étoit permis de se laver ce jour-là, que les pieds, & non pas tout le Corps. Il étoit défendu de toucher aux œufs que les poules faisoient; & si un du jour se trouvoit mêlé parmi mille autres, il étoit également défendu de toucher

ou par le Temple, il ne s'oblige à rien ; mais que s'il jure par l'Or du Temple, ou par l'Offrande qui eſt ſur l'Autel, ſon ſerment l'oblige ? Inſenſés que vous êtes (1) *! Lequel eſt plus digne de reſpect, de l'Or qui ſert à l'ornement du Temple, ou du Temple qui ſanctifie cet Or ! de l'Offrande qui eſt ſur l'Autel, ou de l'Autel qui ſanctifie cette Offrande ? Combien de choſes ſemblables peut-on reprocher à votre Tradition ? O Hypocrites ! qu'Iſaïe vous a bien dépeints, quand il a dit,* Cette Nation m'honore des lévres : mais leur cœur eſt bien loin de moi ; & rien ne leur ſera plus inutile, que le culte qu'ils ont inventé pour me rendre (2). *Sçavez*, continua-t-il en s'adreſſant au Peuple qu'il appella à lui, *que rien de ce qui entre dans la bouche de l'homme ne peut le ſouiller, mais ſeulement ce qui en ſort. Malheur à ceux qui ont ſi grand ſoin de nettoyer le dehors, pendant que le dedans eſt plein d'injuſtice, de malice, & d'impureté* (3) ; *ſemblables à ces Sépulcres blanchis, qui paroiſſent beaux à les voir, & n'enferment*

CITATIONS.

(1) *Stulti & caci !* Matth. XXIII. 17.

(2) *In vanum me colunt, docentes doctrinas & præcepta hominum.* Marc. VII. 7.

(3) *Væ vobis quia mundatis quod de foris eſt, intus autem, &c.* Matth. XXIII. 25.

que

que de la pourriture (1). *Malheur à ceux qui payent si exactement la dîme des moindres herbes, non qu'ils ne soient louables de les payer, mais parce qu'ils négligent en même tems ce qu'il y a de plus important dans la Loi, la Foi, la Justice, & la Miséricorde* (2). *Malheur à ceux qui font leurs bonnes Œuvres devant le monde pour être vus, & sous prétexte de leurs longues prieres usurpent impunément le bien des Veuves* (3). *Que sert de me crier, Seigneur, Seigneur! si l'on ne fait rien de ce que je commande? On n'entrera pas plus facilement dans le Royaume de mon Pere. Malheur, enfin, à ceux qui obligent les autres à des devoirs auſquels ils n'ont jamais ſongé de ſatisfaire eux-mêmes, & qui ne voudroient pas avoir touché du bout du doigt* (4) *les fardeaux dont ils chargent les épaules de leurs Freres: A qui la Clef de la Science a été confiée* (*LXXXI*), *& qui*

CITATIONS.

(1) *A foris ſpeciosa omni ſpurcitiâ* Matth. XXIII. 27.

(2) *Decimatis mentham & rutam & omne olus: hæc oportuit facere, & illa non omittere.* Luc. XI. 42.

(3) *Comeditis domos viduarum ſub obtentu prolixæ orationis.* Marc. XII. 40.

(4) *Uno digito veſtro.* Luc. XI. 46.

REMARQUE.

(*LXXXI.*) C'eſt-à-dire, les Ecritures, & leur vraie

bien loin d'y introduire les autres, ne s'en ſervent pas eux-mêmes, & ſont cauſe que perſonne n'y peut entrer : Qui font ſcrupule des plus légeres fautes (1), *& n'en font aucun des plus grands crimes* (2). *Qui veulent avoir par tout les premieres places, être ſalués & reſpectés de tout le monde* (3), *& appellés Maîtres, Peres, & Docteurs ; quoiqu'il n'y ait qu'un ſeul Docteur, qui eſt le Chriſt* (4), *& qu'il ſoit défendu d'appeller perſonne ſur la Terre du nom de Pere, parce qu'il n'y en a qu'un ſeul qui eſt dans le Ciel.*

Un Phariſien, leur dit-il encore ſur le même ſujet, *& un Publicain, allérent un*

CITATIONS.

(1) *Excolantes culicem, camelum.* Matth. XXIII. 24.
(2) *Graviora.* ibid. 23.
(3) *Diligitis primas cathedras, ſalutationes.* Luc. XI. 43.
(4) *Et patrem nolite vocare vobis ſuper terram ; unus eſt enim pater veſter qui in cœlis eſt.* Matth. XXIII. 8.

REMARQUE.

intelligence, que vous corrompez, & dont vous fruſtrez en quelque ſorte le Peuple par vos Traditions impies, & autres enſeignemens faux ou inutiles, qui lui inſpirent une confiance entiere dans le culte vain où vous l'engagez ; & cette confiance l'empêche d'examiner quel eſt le véritable, & de s'y adonner. Outre cela, c'eſt que la maniere de conferer le pouvoir d'interpréter la Loi & les Prophêtes, parmi les Juifs, étoit de donner effectivement une vraie clef à celui qui recevoit ce pouvoir, avec certaines Cérémonies.

jour au Temple, de compagnie, pour y prier. Le Pharisien se tenant debout parloit ainsi à Dieu en lui-même (1) : Seigneur, je vous remercie de ce que je ne suis ni voleur, *ni* adultere, ni ivrogne comme les autres hommes, comme ce Publicain que voici (2); mais au contraire, que je jeûne deux fois la Semaine, & paye la dîme de tous mes biens. *Le Publicain, cependant, caché dans un coin, n'osoit pas seulement lever les yeux au Ciel* (3), *& se contentant de fraper sa poitrine bien fort, il disoit*, Mon Dieu; ayez pitié de moi, pauvre Pécheur! *Je vous assure qu'il fut justifié avant que de sortir* (4), *& que le Pharisien ne le fut pas; car quiconque se glorifie, sera humilié, & qui s'humilie, sera glorifié.*

Les Disciples lui dirent depuis, qu'il avoit fort scandalisé les Pharisiens par ce Discours. *Laissez-les aller*, leur dit-il : *ce sont des aveugles, qui en menent d'autres, avec lesquels ils tomberont tôt ou tard dans le précipice.* Ensuite, Simon Pierre l'ayant prié de

CITATIONS.

(1) *Apud se.* Luc. XVIII. 11.
(2) *Velut etiam hic Publicanus.* ibid. 11.
(3) *At longè stans nolebat nec oculos ad cœlum levare.* ibid. 13.
(4) *Descendit justificatus.* ibid. 14.

leur expliquer ce qu'il avoit dit, que l'homme n'étoit pas souillé de ce qui entroit dans sa bouche, mais seulement de ce qui en sortoit. *Quoi !* s'écria-t-il, *Vous n'entendez encore rien* (1) *! Ne concevez-vous pas que ce n'est pas au cœur que vont les choses que l'homme mange, & qu'ainsi elles ne sçauroient le souiller ? Ce sont celles qui en sortent, comme les mauvaises pensées, l'orgueil, la malignité, la fraude, l'envie, la folie, le blasphême, la fornication, l'adultere, l'avarice, le larcin, le meurtre, le faux témoignage* (2). *Voilà les choses qui souillent l'homme, & non pas de ne point laver ses mains.*

C'étoit ainsi qu'il condamnoit en toute rencontre l'orgueil & la superstition des Pharisiens. Une fois, entre autres, qu'il étoit à table chez l'un d'eux nommé Simon, une femme de la Ville, qui avoit vécu jusqu'alors dans le désordre, vint par derriere se jetter à ses pieds. Elle les arrosa de ses larmes, elle les essuya avec ses cheveux, & les baisant plusieurs fois elle se mit à les laver avec une huile de parfum qu'elle avoit ap-

CITATIONS.

(1) *Adhuc & vos sine intellectu estis !* Matth. XV. 16.

(2) *Nequitiæ, dolus, oculus malus, stultitia,* Marc. VII. 22.

portée dans une vâse d'Albâtre (*LXXXII*). Auſſitôt, le Maître du Logis dit en lui-même (1), que ſi ſon hôte étoit Prophête, il ne ſouffriroit pas que cette femme le touchât, parce qu'il ſçauroit que c'étoit une Pécheresſe (2) (*LXXXIII*). Mais Jéſus connoiſſant ſa penſée lui dit, *Simon, j'ai une Queſtion à vous faire* (3) : *Un Uſurier qui avoit deux Débiteurs inſolvables, l'un*

CITATIONS.

(1) *Intra ſe* Luc. VII. 39.
(2) *Qua & qualis mulier.* ibid.
(3) *Habeo tibi aliquid dicere.* ibid. 40.

REMARQUES.

(*LXXXII.*) Il n'y a d'extraordinaire en cette action, que la qualité de la Liqueur; car du reſte, c'étoit une coutume commune parmi les Orientaux de laver les pieds aux Etrangers qui arrivoient, auſſi-bien que de les baiſer; & c'eſt pourquoi Jéſus-Chriſt reproche ici au Phariſien d'y avoir manqué. Cela ſe faiſoit le plus ſouvent à l'entrée du repas, comme Notre Seigneur le fit à ſes Diſciples; ſoit par quelque raiſon de ſanté, ou parce qu'on ſe baignoit volontiers immédiatement avant que d'entrer à Table; & l'on lavoit toujours les Pieds à ceux qui ſortoient du Bain, parce que c'étoit la ſeule partie du corps qui ſe pouvoit ſalir en ſortant. D'ordinaire, on ne lavoit qu'avec de l'eau; mais quand on vouloit régaler les Hôtes, on employoit des Liqueurs de prix, dont on frotoit auſſi la tête & les cheveux. On peut voir dans le Roman Grec d'Iſmene & Iſmenias, qu'on faiſoit rendre ce ſervice en de certains lieux par les enfans même de la Maiſon, pour plus grand honneur.

(*LXXXIII.*) C'eſt que les Phariſiens croyoient qu'on étoit ſouillé par l'attouchement d'une perſonne de mauvaiſe vie, quelque purs que fuſſent ceux qu'elle touchoit.

de cinq cens Deniers, & l'autre de cinquante, leur quitta ce qu'ils lui devoient. A votre avis, lequel des deux eut plus de sujet de l'aimer ? Ce fut sans doute, répondit le Pharisien, *celui qui lui devoit davantage* (1). *Sans doute*, reprit Jésus. *Jugez donc de cette femme* (2). *Je suis entré dans votre Maison, & vous ne m'avez point lavé les pieds : elle les a baignés de ses larmes, & essuyés avec ses cheveux. Vous ne m'avez point embrassé : elle ne se lasse point de les baiser ; & elle leur fait un honneur, que vous n'avez pas daigné faire à mon visage. Aussi je vous assure, que beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'elle a beaucoup aimé ; mais elle n'aimeroit pas tant, s'il y avoit moins eu à lui pardonner* (3).

CITATIONS.

(1) *Æstimo quia is, &c.* Luc. VII. 43.
(2) *Recte judicasti : vides hanc mulierem.* ibid. 43, 44.
(3) *Cui autem minus dimittitur, minus diligit.* ibid. 47.

LA VIE DE JESUS-CHRIST.

LIVRE TROISIÉME.

CEpendant, le tems de la Fête des Tabernacles (*LXXXIV*), qui se célébroit au milieu de la septiéme (*LXXXV*)

REMARQUES.

(*LXXXIV.*) C'étoit une Fête instituée par Moïse, en mémoire du tems que le Peuple de Dieu, fuyant d'Egypte sous sa conduite, campa dans ce Désert. En cette commémoration les Juifs abandonnoient leurs maisons pendant les sept jours que la Fête duroit, & demeuroient dans des Tentes (ou Tabernacles) faites de rameaux d'arbres, qu'ils dressoient exprès pour cet usage dans les Champs & loin de toute habitation. Il y avoit plusieurs Sacrifices & Cérémonies particulieres à cette solemnité.

(*LXXXV*) A commencer l'année par le mois de *Mars*, comme les Hébreux la commençoient pour les choses de la Religion, ainsi que Moïse l'avoit ordonné, parce que c'étoit dans ce mois qu'ils étoient sortis d'Egypte. Pour tout le reste, ils la commençoient par celui de Septembre, parce qu'ils croyoient que c'étoit le mois auquel le Monde avoit été créé.

Lune (*LXXXVI*), étant arrivé, les proches de Jésus, qui ne croyoient point en lui (1), vinrent lui parler ainsi. *Puisque vous faites de si grandes choses*, lui dirent-ils, *quittez ce Pays, & allez en Judée à la Fête, afin que votre Puissance éclate devant tout le monde* (2). *Ce n'est pas le moyen de vous rendre célèbre, que de vous cacher toujours* (3). *Mon tems*, leur répondit-il, *n'est pas encore accompli. Pour vous, à qui tous les tems sont égaux, vous y pouvez aller.* Il demeura donc encore en Galilée, pendant qu'ils allérent à Jérusalem; mais il partit bientôt après pour les suivre. Il ne se fit point connoître par les chemins (4), & ayant envoyé devant lui quelques Disciples pour

CITATIONS.

(1) *Neque credebant in eum.* Joan. XII. 37.
(2) *Si hæc facis, manifesta te ipsum mundo.* Joan. VII. 4.
(3) *Nemo in occulto quid facit, & quærit ipse in palam esse.* ibid.
(4) *Non manifestè, sed quasi in occulto.* ibid. 10.

REMARQUE.

(*LXXXVI.*) C'est-à-dire Mois, parce que les Hébreux suivoient ceux de cet Astre comme les anciens Gaulois, & non pas ceux du Soleil comme nous. C'est pourquoi les plus grandes Solemnités de la Loi étoient affectées à certains tems préfix du cours & du décours de la Lune, comme il paroît encore à notre Pâque que nous célébrons en même tems que la leur. Aussi tous les jours de nouvelle Lune étoient de grandes Fêtes pour eux.

lui préparer des Logis (1), les Habitans d'une Ville de Samarie, par où il devoit passer, refusérent de le recevoir, parce qu'ils connurent qu'il alloit à Jérusalem pour la Fête (2) (*LXXXVII*), & que leur Religion défendoit d'y aller. Les Fils de Zébédée, indignés de ce refus, lui demandérent s'il vouloit qu'ils fissent descendre le Feu du Ciel sur cette Ville (3), comme Elie avoit fait autrefois (*LXXXVIII*)? Mais il rejetta

CITATIONS.

(1) *Ante conspectum suum.* Luc. IX. 52.
(2) *Quia facies ejus erat euntis Jerusalem.* ibid. 53.
(3) *Vis dicimus ut ignis descendat.* ibid. 54.

REMARQUES.

(*LXXXVII.*) C'étoit une difficulté ordinaire à toutes les grandes Fêtes des Juifs, entre les Galiléens & les Samaritains, à cause de la situation de la Samarie, qu'il falloit nécessairement que les Galiléens traversassent pour aller en Judée; & comme l'Evangile nous apprend qu'ils étoient fort reconnoissables à leur langage, il n'étoit pas fort difficile aux Samaritains de connoître, *à leur mine*, comme dit S. Luc, qu'ils alloient aux Fêtes, quand c'en étoit le tems. On peut voir au V. Chapitre du XX. Livre des Antiquités de Joseph un différend qui arriva à cette même occasion dans un Bourg de ce Pays, & qui ne se termina pas si doucement que celui-ci. Du reste, on comprend bien par ce qui a déja été dit ailleurs des Samaritains & de leur Religion, pourquoi ils faisoient conscience de loger ceux qui alloient aux Fêtes de Jérusalem.

(*LXXXVIII.*) Ochozias, Roi d'Israël, étant extrêmement malade, voulut consulter un faux Dieu sur ce qui arriveroit de son mal. Ceux qui y alloient de sa part, rencontrérent Elie en leur chemin, & il leur prédit la mort de leur Maître, pour la peine de son Idolâtrie. Ce

cette Proposition avec horreur (1). *Vous ne sçavez-pas*, leur dit-il, *à quel Esprit vous êtes appellés* (2). *Le Fils de l'Homme n'est pas venu, pour faire périr les hommes, mais pour les sauver.*

En effet, comme il entroit dans un Bourg de ce même Pays, il rencontra dix Lépreux, qui l'appellérent d'abord par son nom; & élevant leurs voix pour en être entendus, parce qu'ils se tenoient loin de lui (3), le conjurérent d'avoir pitié d'eux. Il leur dit de s'aller montrer au Sacrificateur, comme tous ceux qui guérissoient y étoient obligés par la Loi; & en y allant ils furent guéris. L'un d'eux, qui étoit Samaritain, revint après se jetter à ses pieds, pour lui rendre graces; & Jésus ayant demandé où étoient les neuf autres? *Il n'y a*, dit-il, *que cet Etranger, qui donne gloire à Dieu.*

CITATIONS.

(1) *Conversus increpavit eos.* Luc. IX. 55.
(2) *Nescitis cujus spiritus estis*, ibid.
(3) *Steterunt à longè, & levaverunt voces.* Luc. XVII. 12, 13.

REMARQUE.

Prince, irrité de cette Prédiction, envoya consécutivement deux Troupes de cinquante Soldats chacune avec un Capitaine, pour prendre le Prophète, dans une Montagne où il s'étoit retiré; mais il fit descendre sur eux le Feu du Ciel, qui les dévora tous en un instant.

Il ne perdoit aucune occaſion de faire remarquer le peu de Foi des Juifs en comparaiſon des autres Peuples, dont il leur prédiſoit en toute rencontre la converſion. *J'ai encore d'autres Brebis*, leur dit-il quelque tems après, prêchant dans le Temple, *qui ne ſont pas de cette Bergerie ; mais ils faut que je les amene* (1), *& il n'y aura qu'un Troupeau, & qu'un Paſteur.* Et parce qu'ils ne pouvoient ſouffrir qu'il dit, que les Gentils leur ſeroient égalés, il leur reprocha une fois ainſi leur orgueil & leur inhumanité. « Certain » homme, leur dit-il, étant ſorti de grand » matin de ſa Maiſon, pour envoyer des » ouvriers à ſa vigne, demeura d'accord, » avec les premiers qui ſe préſentérent, de » leur donner un Denier pour leur Journée. » Trois heures après, il en trouva d'autres » par les rues, qui ne faiſoient rien (2), & » il les y envoya auſſi, en leur promettant » de les ſatisfaire. Il en fit ainſi aller plu» ſieurs à différentes heures du jour ; & mê» me, comme la nuit approchoit déja, en » ayant encore rencontré qui ne ſçavoient » que faire, il leur demanda pourquoi ils de» meuroient oiſifs tout le jour ? Et ces gens

CITATIONS.

(1) *Illas oportet me adducere.* Joan. X. 16.
(2) *Stantes in foro otioſos.* Matth. XX. 3.

» ayant répondu qu'ils n'avoient trouvé per-
» sonne à qui se louer, il les envoya travail-
» ler pour lui comme les premiers. La nuit
» étant venue, il dit à son Econôme (1) de
» les appeller tous pour les payer. Ceux qu'il
» avoit loués, il n'y avoit qu'une heure, fu-
» rent tous les premiers satisfaits; & ayant
» reçu chacun un Denier pour leur Salaire,
» les autres, qu'il avoit loués dès la pointe du
» jour, s'imaginérent aussitôt qu'ils auroient
» davantage: mais ils furent extrêmement
» surpris, & se prirent à murmurer bien fort,
» quand ils virent qu'on ne leur donnoit aussi
» qu'un Denier. *Mon Ami*, dit le Maître à
» l'un d'eux, *Quel tort vous fais-je? Ne*
» *sommes-nous pas demeurés d'accord du*
» *prix que je vous donne? Prenez ce que je*
» *ai promis, & vous en allez. Que s'il me*
» *plaît de donner autant à cet autre, qui*
» *n'a presque point travaillé, ne puis-je pas*
» *faire ce que je veux de mon bien; & faut-*
» *il que vous soyez méchant, parce que je*
» *suis bon* (2)? Je vous dis de même, con-
» tinua Jésus, que les premiers seront com-
» me les derniers, & les derniers comme les
» premiers (3)».

CITATIONS.

(1) *Procuratori suo.* Matth. XX. 8.
(2) *An oculus tuus nequam est, &c.* Ibid. 15.
(3) *Erunt novissimi primi, & primi novissimi.* Ibid. 16.

La Fête des Tabernacles duroit sept jours. Comme il étoit parti tard pour y aller, les Juifs le cherchérent inutilement pendant les trois premiers. Ils n'étoient point d'accord sur son sujet: les uns en disoient du bien, d'autres l'appelloient *Séducteur*; mais ce n'étoient que des bruits sourds, & personne n'osoit en parler ouvertement en quelque maniere que ce fût, de crainte de ses Ennemis (1). Il parut pourtant au quatriéme jour, qui étoit le plus solemnel; & s'étant mis à enseigner dans le Temple, *Comment*, disoient-ils, *cet homme peut-il être si sçavant, sans avoir jamais étudié* (2) *? Ma Doctrine*, leur répondit-il, *n'est pas de moi: c'est la Doctrine de celui qui m'a envoyé. Si vous êtes disposés à faire sa volonté, vous connoîtrez si je parle de moi-même, ou si c'est lui qui me fait parler. Quand on cherche sa propre gloire, c'est signe qu'on parle de soi-même; mais quiconque ne cherche que la gloire de celui qui l'a envoyé, ne sçauroit avoir ni erreur ni péché* (3). *Pourquoi donc me voulez-vous faire mourir ? Vous êtes pos-*

CITATIONS.

(1) *Murmur multum erat in turbâ de eo, quidam enim dicebant quia bonus est, alii autem non, sed seducit turbas. Nemo tamen palam loquebatur de illo propter metum Judæorum.* Joan. VII. 12, 13.

(2) *Quomodo hic litteras scit, cùm non didicerit ?* ibid. 15.

(3) *Hic verax est & injustitia in illo non est.* ibid. 18.

sédé du Démon, lui répondit quelqu'un. *Qu'est-ce, qui songe à vous faire mourir? Vous vous scandalisâtes à la derniere Fête*, reprit-il, *de ce que je guéris un malade le Jour du Sabbat. Cependant, quand Moïse l'établit, vos Peres ne crurent pas le violer en continuant, comme ils firent, de circoncire dans ce Jour, ainsi qu'aux autres* (1). *Que s'il est permis de circoncire un homme le Jour du Sabbat, pourquoi seroit-il défendu de le guérir?* Quelques-uns des Assistans se demandoient les uns aux autres, si ce n'étoit pas cet homme que leurs Pontifes cherchoient pour le faire mourir? *Le voilà*, ajoutoient-ils, *qui prêche publiquement, & ils ne lui disent rien. Ne seroit-ce point qu'ils auroient reconnu qu'il est vraiment le Christ? Mais nous sçavons ce qu'il est* (*LXXXIX*); *& quand le Christ viendra, personne ne doit*

CITATION.

(1) *Unum opus feci, & omnes miramini propterea. Moïses dedit vobis circumcisionem, non quia ex Moïse est, sed ex patribus & in Sabbato circumciditis.* Joan. VII. 21, 22.

REMARQUE.

(*LXXXIX.*) Ils vouloient dire qu'ils sçavoient qui étoit son Pere, Joseph le Charpentier; & soit par la Prophétie d'Isaïe, que le Messie naîtroit d'une Vierge, ou par la Figure de Melchisedech, de qui on n'a jamais sçu les Parens, ils étoient persuadés qu'on ne devoit point connoître le Pere du Messie, & ils n'avoient point compris qu'il dût naître d'une Femme mariée.

ſçavoir ſon origine (1). Il y en eut beaucoup d'autres, qui crurent en lui, & qui diſoient que quand le Chriſt viendroit, il ne pourroit pas faire de plus grandes choſes.

Ces Diſcours étant venus à la connoiſſance des Phariſiens (2), ils envoyérent, de concert avec les Pontifes, des Satellites pour le prendre (3); mais il leur parla de cette ſorte. *Je ne ſerai plus guéres avec vous*, leur dit-il, *& je retournerai bientôt vers celui qui m'a envoyé. Vous me chercherez alors, & vous ne me trouverez pas, & vous ne ſçauriez venir où je ſerai* (4). Ces gens, non plus que les autres Juifs, ne purent jamais comprendre le ſens de ces paroles. Les uns diſoient, *C'eſt un Prophéte*; les autres, *C'eſt le Chriſt. Mais*, reprenoient-ils auſſitôt, *le Chriſt doit venir de Bethléem, & de la Maiſon de David, & non pas de Galilée.* Cependant ils auroient bien voulu s'en ſaiſir, mais ſon heure n'étoit pas venue (5); & s'en étant

CITATIONS.

(1) *Ecce palam loquitur, & nihil ei dicunt. Numquid cognoverunt quia eſt (verè) Chriſtus? Sed hunc ſcimus undè ſit; Chriſtus autem cùm venerit nemo ſcit undè ſit.* Joan. VII. 26, 27.

(2) *Audierunt Phariſæi turbam, murmurantem de illo hæc.* ibid. 32.

(3) *Miniſtros.* ibid.

(4) *Adhuc modicum tempus vobiſcum ſum, & vado, &c.* ibid. 33.

(5) *Nec dum venerat hora ejus.* Joan. VIII. 20.

retournés sans rien faire, ils dirent pour leur excuse, que jamais homme n'avoit parlé comme lui (1). *Est-ce qu'il vous a aussi gagnés?* leur dirent les Pharisiens: *Voyez si quelqu'un de nous, ou des Pontifes croit en lui. Il n'y a que cette foule ignorante & maudite, qui le suit* (2). *Mais*, dit Nicodéme, celui qui le vint trouver de nuit au premier voyage qu'il fit à Jérusalem, *il me semble que notre Loi ne juge personne sans l'avoir entendu, & examiné ses actions. Est-ce que vous êtes aussi Galiléen*, lui dirent-ils? *Lisez les Ecritures: vous verrez que jamais Prophéte ne vint de Galilée* (XC). Ils se séparérent à ces mots, pour se retirer chacun chez soi, & Jésus sortit de Jérusalem

CITATIONS.

(1) *Nunquam locutus est homo sicut hic homo.* Joan. VII. 46.

(2) *Sed turba hæc, quæ non novit legem maledicti sunt.* Ibid. 49.

REMARQUE.

(XC.) Cela étoit faux. Jonas, dont il a été parlé ci-dessus, étoit incontestablement Galiléen; mais ce n'est pas la seule occasion où les Pharisiens ont manqué de bonne foi, en parlant contre Jésus-Christ. Au reste, ce mépris extrême, qu'ils avoient pour la Galilée, venoit de ce que la plus grande partie des Habitans de ce Pays descendoit des Assyriens que Salamanazar y avoit établis autrefois, après l'avoir conquis, & de ce qu'ils avoient gardé quelque chose de leur ancienne Religion, dont ils faisoient un mélange impie avec la Juive, à ce que prétendoient les Pharisiens.

pour

pour aller passer la nuit sur la Montagne des Oliviers.

Le lendemain, il revint au Temple dès la pointe du jour. Le Peuple s'assembla de nouveau autour de lui; & comme il les enseignoit, les Pharisiens & les Docteurs lui amenérent une femme qu'ils venoient de surprendre (1) en adultere. *Maître*, lui dirent-ils, *selon Moïse elle doit être lapidée. Vous, qu'en dites-vous?* Il étoit trop doux, pour la faire mourir; & s'il lui pardonnoit, ils alloient l'accuser de détruire la Loi (2). D'abord, au lieu de leur répondre, il se baissa, & se mit à tracer quelque figure sur la terre avec le doigt; mais étant pressé de parler (3), il se releva, & leur dit, *Que celui de vous, qui ne se sent coupable de rien, lui jette la premiere pierre.* Puis, il se rebaissa, & se mit à tracer sur la terre comme auparavant. A cette réponse, chacun s'examina en son particulier, & leur conscience leur faisant les reproches qu'il n'avoit pas voulu leur faire (4), insensiblement ils sortirent tous du Temple, les plus vieux les premiers,

CITATIONS.

(1) *Modò.* Joan. VIII. 4.

(2) *Moïses mandavit nobis hujusmodi lapidare, tu ergo quid dicis? Hoc autem dicebant tentantes eum, ut possent accusare eum.* ibid. 5, 6.

(3) *Cùm perseverarent interrogantes:* ibid. 7.

(4) *Audientes autem (& à conscientiâ redarguti,)* ibid. 9.

& les autres après. Alors, il se releva, & ne voyant plus que la pécheresse, *Femme*, lui dit-il, *que sont devenus vos Accusateurs ? Personne ne vous a-t-il condamnée ? Personne, Seigneur. Je ne vous condamnerai pas non plus*, reprit-il, *Allez, & gardez-vous de pécher à l'avenir.*

Depuis, enseignant encore dans le Temple près du Trésor (1) (*XCI*), comme il di-

CITATION.

(1) *In Gazophylacio.* Joan. VIII. 20.

REMARQUE.

(*XCI.*) C'est-ce que Tácite a entendu, quand il a dit que ce Temple étoit d'une opulence immense, *immensæ opulentiæ Templum* ; & c'est ce même Trésor, dont Pilate voulut se servir pour subvenir à la dépense de quelques Aqueducs qu'il vouloit faire pour la commodité du Public ; & que Crassus allant contre les Parthes avoit pillé ; & auquel Pompée fut si loué de n'avoir point touché : dans une Ville, dit Ciceron, si médisante & si soupçonneuse ; *in tam suspiciosâ ac maledicâ Civitate.* C'est dans l'Oraison pour Flaccus. On y peut voir que les Juifs envoyoient tous les ans des Offrandes à ce Temple de tous les endroits de la Terre, où ils négocioient dès-lors avec le même succès qu'ils font encore aujourd'hui par-tout où ils sont soufferts. *Cùm aurum Judæorum nomine quotannis ex Italiâ & ex omnibus vestris Provinciis Hierosolymam exportari soleret*, &c. Que comme leur zéle étoit proportionné à leurs richesses, une bonne partie de l'Or de l'Empire couloit en Judée par ce moyen, au préjudice des autres Provinces : Que Flaccus, qui gouvernoit l'Asie en qualité de Préteur, voyant les conséquences de cet abus, se crut obligé de les prévenir par un Edit qui défendoit absolument ce transport dans toute l'étendue de sa Jurisdiction ; *Flaccus sanxit Edicto ne ex Asiâ exportari liceret.* Qu'il fit

ſoit qu'il étoit la lumiere du monde, les Phariſiens lui reprochérent qu'il ſe louoit lui-même, & que ſon témoignage n'étoit pas recevable ; mais il repliqua que ſon témoignage étoit recevable, quoiqu'il parlât de lui-même, parce que ſon Pere en portoit le même témoignage que lui : *Et ſi vous ne me croyez ce que je ſuis* (1), ajouta-t-il, *vous*

CITATION.

(1) *Si non crediderit is quia ego ſum.* Joan. VIII. 24.

REMARQUE.

ſaiſir en même tems en diverſes Villes des ſommes infinies qui étoient deſtinées à cet uſage : Que ſon action parut une choſe extrêmement hardie, parce que les Juifs étoient fort attachés à cette ſuperſtition, & ſi redoutables, que Ciceron n'a point de honte de ſe plaindre publiquement, de ce que l'Accuſateur de Flaccus avoit aſſeſté de faire agiter cette Cauſe près des Dégrés Auréliens, qui étoit le lieu où ils ſe tenoient d'ordinaire à Rome, & comme leur place de Change. Il paroît en effet, qu'on voulut l'intimider par ce voiſinage, & que ſe voyant aſſez près d'eux pour en être entendu, & preſque en leur préſence, on crut qu'il ne ſoutiendroit pas ſi hardiment qu'il avoit fait ailleurs la Cauſe de ce Préteur contre un Corps ſi nombreux, ſi uni d'intérêts, & ſi puiſſant dans les Aſſemblées. Auſſi, il déclare nettement, qu'il prononcera l'endroit de ſon Diſcours qui les regarde le plus bas qu'il pourra, de crainte qu'ils ne l'entendent. *Huic barbarae ſuperſtitioni reſiſtere, multitudinem Judaeorum flagrantem in concionibus, pro Republicâ contemnere gravitatis ſummae fuit, &c. Hoc nimirum eſt illud quod non longè à gradibus Aureliis hac cauſa dicitur, hic locus atque illa turba quaeſita eſt : Scis quanta ſit manus, quanta cordia, quantum valeat in concionibus. Summiſſâ voce agam, &c.* Il eſt difficile de trouver dans tous les Auteurs Païens une peinture auſſi naïve que celle-ci des mœurs & des manieres des Juifs.

mourrez dans votre péché. Et qu'êtes-vous donc, lui dirent-ils (1) ? *Je suis*, leur répondit-il, *ce que je vous ai dit. Quand vous aurez élevé en haut le Fils de l'homme, vous en ſerez perſuadés* (2). *Vous connoîtrez alors, que je ne fais rien de moi-même, & que je ne vous dis que ce que mon Pere m'a enſeigné ; car il eſt ſans ceſſe avec moi, & il ne m'a point abandonné, parce que je fais toujours ce qui lui eſt agréable* (3).

Il y en eut beaucoup, qui crurent encore en lui ſur ces Diſcours (4). *Si vous demeurez*, leur dit-il, *attachés à mes paroles, vous connoîtrez la vérité, & elle vous tirera d'Eſclavage* (5). *Nous deſcendons*, dirent les autres, *d'Abraham, & ne ſçavons ce que c'eſt que ſervitude. Comment entendez-vous donc que nous ſerons tirés d'Eſclavage ? Quiconque*, leur répondit-il, *commet le péché, eſt Eſclave du péché. Que ſi vous êtes enfans d'Abraham, faites des œuvres dignes de lui, au lieu de me perſécuter, moi qui ne vous dis que les vérités que Dieu m'a ap-*

CITATIONS.

(1) *Dicebant ergo ei, tu quis es ?* Joan. VIII. 25.
(2) (*A principio quod*) *& loquor vobis : cùm exaltaveritis*, ibid. 28.
(3) *Quæ bene placita ſunt ei*, ibid. 29.
(4) *Hæc illo loquente multi crediderunt in eum*, ibid. 30.
(5) *Liberabit*, ibid. 32.

pris (1). *Qui de vous me peut reprocher le moindre crime ? Je ne cherche point ma propre gloire : un autre en prendra soin, & me fera justice ; mais pourtant, je vous déclare que quiconque fait ce que je dis ne mourra jamais. Ne disons-nous pas bien*, s'écrièrent-ils alors, *que vous étiez un Samaritain, & un possédé* (2) ? *Abraham & les Prophêtes sont morts ; & ceux qui vous croiront, dites-vous, ne mourront pas. Etes-vous plus que les Prophêtes, & plus qu'Abraham ? Que prétendez-vous être* (3) ? *Si je me glorifiois moi-même*, répondit-il à ce Discours, *ma gloire ne seroit rien ; mais c'est mon Pere qui me glorifie, lui que vous appellez votre Dieu ; & que vous ne connoissez pas. Abraham votre Pere souhaita ardemment de me voir : Je lui fus montré, & son ame en fut ravie* (4). *Quoi !* reprirent-ils, *vous n'avez pas cinquante ans* (*XCII*), *& vous avez vu Abraham ?* Alors Jésus leur

CITATIONS.

(1) *Veritatem quam audivi à Deo.* Joan. VIII. 40.
(2) *Nunc cognovimus quia dæmonium habes, &c.* ibid. 52.
(3) *Quem te ipsum facis ?* ibid. 53.
(4) *Exultavit ut videret diem meum : vidit, & gavisus est.* ibid. 56.

REMARQUE.

(*XCII.*) Cela ne veut point dire, comme quelques-uns ont cru, que Notre Seigneur approchât de cet âge, ni même qu'il parût en approcher. C'étoit une manière de

dit, *En vérité, en vérité, je vous le dis, j'étois déja, qu'il n'étoit pas encore* (1). A cette réponſe, les Juifs prirent des pierres pour lui jetter; mais il ſe cacha, & ſortit du Temple.

Il rencontra depuis un pauvre mendiant, qui étoit aveugle de naiſſance, & ſes Diſciples ayant demandé ſi c'étoit pour les péchés de ſes Peres, ou pour les ſiens, que cet homme étoit né ainſi? Jéſus répondit, que ce n'étoit, ni pour les péchés de ſes Peres, ni pour les ſiens; mais ſeulement, afin que la Puiſſance de Dieu éclatât en lui (2). Enſuite, il cracha ſur de la terre, & en ayant fait une eſpéce de boue, il en frota les yeux de ce miſérable, & l'envoya ſe laver à la *Piſcine* de Siloé, d'où il revint clairvoyant (3). Les voiſins du lieu, où il ſe tenoit d'ordinaire à

CITATIONS.

(1) *Antequam Abraham fieret, ego ſum.* Joan. VIII. 58.
(2) *Ut manifeſtentur opera Dei in illo.* Joan. IX. 3.
(3) *Abiit ergo & lavit, & venit videns.* ibid. 7.

REMARQUE.

parler parmi les Juifs, pour dire, *Vous n'êtes guéres vieux.* Ils prenoient ce nombre de cinquante plutôt qu'un autre, comme ils auroient dit un demi-ſiécle, ainſi que le menu Peuple dit parmi nous un demi-cent; mais beaucoup plus encore, parce que leurs Jubilés ſe célébroient de cinquante en cinquante ans. Or c'étoit une eſpéce d'Epoque fort conſidérable parmi eux, comme encore aujourd'hui le Peuple remarque parmi nous combien il en a vu.

demander l'aumône (1), ne sçavoient plus, quand ils le revirent, si c'étoit le même, ou quelqu'autre qui lui ressembloit. Il disoit bien qu'il étoit le même; mais on lui demandoit comment ses yeux s'étoient ouverts? Et, quand il l'avoit dit, on vouloit qu'il dît encore où étoit celui qui l'avoit guéri, & il n'en sçavoit rien. On le mena aux Pharisiens. Ils lui firent aussi conter sa guérison; & parce que c'étoit un Jour de Sabbat, quelques-uns conclurent que celui qui l'avoit guéri ne venoit pas de Dieu, puisqu'il avoit violé la sainteté du jour; mais d'autres disoient, comment un pécheur feroit-il de si grands miracles (2)? Ils demandérent à l'aveugle même ce qu'il en pensoit; mais leur ayant répondu que c'étoit un Prophête, ils ne voulurent plus croire qu'il eût été aveugle, & ils firent venir ses parens pour en découvrir la vérité. On leur demanda si c'étoit-là leur fils, qu'ils disoient être né aveugle, & comment il voyoit clair alors (3)? Ces gens, qui sçavoient qu'on avoit arrêté de chasser de la Synagogue tous ceux qui reconnoîtroient Jésus pour le Christ (4), se contentérent de répondre que c'étoit

CITATIONS.

(1) *Sedebat & mendicabat.* Joan. IX. 8.
(2) (*Tanta*) *signa* ibid. 16.
(3) *Hic est filius vester; quem, &c.* ibid. 19.
(4) *Conspiraverant Judæi, &c.* ibid. 22.

bien là leur fils, & qu'il étoit bien né aveugle; mais comment il voyoit clair alors, qu'ils n'en ſçavoient rien (1). *Interrogez-le lui-même*, ajoutérent-ils: *ce n'eſt pas un enfant; qu'il diſe ce qui en eſt* (2). On le rappella, & on l'exhorta à donner gloire à Dieu en avouant la vérité; qu'auſſi-bien on ſçavoit que celui dont il parloit étoit un méchant homme (3). *Si c'eſt un méchant homme*, dit-il, *je n'en ſçais rien: ce que je ſçais bien* (4), *c'eſt que j'étois aveugle, & que je vois. Mais comment a-t-il donc fait* (5)? lui demandérent-ils encore. *Ne vous l'ai-je pas déja dit?* répondit-il: *A quoi ſert-il que je le répete? Eſt-ce que vous voulez être auſſi de ſes Diſciples? Sois ſon Diſciple toi-même*, lui repliquérent-ils auſſi-tôt en le maudiſſant: *Pour nous, nous le ſommes de Moïſe, à qui nous ſçavons que Dieu a parlé; mais pour celui-ci, nous ne ſçavons qui il eſt. C'eſt ce qui eſt bien étrange*, reprit-il, *que vous ne ſçachiez qui il eſt, & qu'il m'ait ouvert les yeux* (6). *Dieu n'exauce point les méchans, & on n'a jamais ouï dire qu'on ait rendu*

CITATIONS.

(1) *Scimus quia hic eſt filius noſter, &c.* Joan. IX. 20.
(2) *Ætatem habet, ipſe de ſe loquatur* ibid. 21.
(3) *Da gloriam Deo, nos ſcimus, &c.* ibid. 24.
(4) *Unum ſcio* ibid. 25.
(5) *Quid fecit tibi?* ibid. 26.
(6) *In hoc enim mirabile eſt, &c.* ibid. 30.

la

la vue à un aveugle-né. Si cet homme n'étoit pas de Dieu, il n'auroit pas ce pouvoir. Comment! s'écriérent-ils à ce Discours en le chassant, *tu n'es que péché dès ta naissance* (1), *& tu veux nous enseigner?* Jésus, ayant appris ces choses, le rencontra, & lui demanda s'il croyoit au Fils de Dieu? *Qui est-ce, Seigneur?* répondit-il, *afin que j'y croye. C'est lui-même*, dit Jésus, *que vous voyez, & qui vous parle:* & cet homme, se jettant à ses pieds, lui dit, *Seigneur, je le crois ainsi.* Alors, dit Jésus, *La puissance, que je suis venu exercer dans le monde, est de faire voir les aveugles, & d'aveugler les clairvoyans. Est-ce donc que nous sommes aussi des aveugles*, dirent quelques Pharisiens qui étoient présens (2)? *Si vous étiez aveugles*, répondit-il, *vous ne seriez pas coupables; mais vous n'êtes que trop éclairés pour votre malheur* (3).

Outre les Apôtres, il avoit encore choisi soixante & douze autres Disciples, qu'il envoya devant lui (4) en Judée par tous les

CITATIONS.

(1) *In peccatis natus es totus.* Joan. IX. 34.

(2) *In judicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident, videant: & qui vident, cæci fiant. Numquid & nos cæci sumus?* ibid. 39, 40.

(3) *Nunc vero dicitis quia videmus (ideo) peccatum vestrum manet.* ibid. 41.

(4) *Ante faciem suam.* Luc. X. 1.

lieux où il devoit passer. Depuis, étant revenus le trouver fort satisfaits de leur Ministére, sur-tout de ce que les Démons leur étoient soumis (1) : *Oui*, leur dit-il, *je vous ai donné la puissance de fouler aux pieds le dragon, de rendre vaine toute la force de l'ennemi ; & rien ne sçauroit plus vous nuire. Ce n'est pas pourtant de quoi vous devez vous réjouir, mais seulement de ce que vos noms sont écrits dans le Ciel* (2). *Ne craignez donc point, petit Troupeau ; car c'est à vous que votre Pere veut donner son Royaume* (3). A ces mots il s'écria transporté de l'Esprit de Dieu, *Je vous reconnois, ô mon Pere, Maître du Ciel & de la Terre. Je vous donne gloire de ce que vous avez caché ces choses aux Sages du monde pour les révéler aux Petits. Oui, mon Pere vous l'avez voulu ainsi. Vous m'avez confié toutes choses : personne ne me connoît que vous ; personne ne vous connoît que moi, & ceux à*

CITATIONS.

(1) *Reversi cum gaudio dicentes ; Domine, etiam dæmonia subjiciuntur nobis, &c.* Luc. X. 17.

(2) *Ecce dedi vobis potestatem calcandi supra serpentes & scorpiones, & super omnem virtutem inimici, & nihil vobis nocebit ; verumtamen in hoc nolite gaudere, gaudete autem, &c.* ibid. 19, 20.

(3) *Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.* Luc. XII. 32.

qui je vous fais connoître (1). Puis, se tournant vers ses Disciples, *Venez donc à moi*, continua-t-il, *ô vous tous qui êtes accablés, & je vous soulagerai. Soumettez-vous au joug que j'impose, vous trouverez que c'est un fardeau bien leger ; rien n'est plus délicieux. Apprenez enfin de moi à être doux & humbles de cœur, si vous voulez posséder vos Ames en Paix* (2).

Comme il parcouroit la Judée, quelqu'un du Peuple qui le suivoit lui ayant dit un jour, *Maître, obligez mon Frere à faire nos Partages. Qui m'a établi*, répondit-il, *Juge entre vous* (3) ? Peu de tems après, Simon Pierre lui ayant demandé combien de fois il falloit pardonner à ceux de qui on avoit été offensé ? il lui répondit, *Jusqu'à l'infini. Car*, ajouta-t-il, *il en est de Dieu* (4) *comme d'un certain Roi qui voulut faire rendre compte à ceux qui avoient soin de ses trésors. Il s'en trouva un qui lui devoit dix mille talens* (*XCIII*), *& n'ayant pas dequoi les*

CITATIONS.

(1) *In ipsâ horâ exultavit spiritu & dixit : Confitèbor tibi, &c. etiam, Pater, quoniam sic placuit ante te, &c.* Luc. X. 21.
(2) *Et invenietis requiem animabus vestris.* Matth. XI. 29.
(3) *Quis me constituit judicem super vos ?* Luc. XII. 14.
(4) *Ideo assimilatum, &c.* Matth. XVIII. 23.

REMARQUE.

(*XCIII.*) Chacun valoit quatre à cinq mille Francs de notre Monnoie.

payer, le Prince commanda qu'on le vendit, lui, ſa femme, & ſes enfans. Mais ce miſérable s'étant jetté à ſes pieds, pour le prier d'attendre quelque tems, le Roi en eut pitié, & lui remit ſa dette. Un moment après, cet homme, ayant rencontré l'un de ſes Collegues qui lui devoit cent deniers, il le prit à la gorge (1); *& refuſant de lui donner le tems pour s'acquitter, il le fit mettre à l'heure même en priſon. Le Roi, en ayant été informé, fit venir devant lui ce Créancier impitoyable.* Méchant que tu es (2), *lui dit-il*, je t'ai quitté d'une ſi grande ſomme, & tu n'as point pitié de ton Collegue pour une ſi petite (3)! *Alors il le livra aux Bourreaux, pour le tourmenter juſqu'à ce qu'il ſe fût entiérement acquitté. Et c'eſt ainſi*, continua Jéſus, *que mon Pere vous traitera, ſi vous ne pardonnez chacun à vos Freres du meilleur de vos cœurs* (4).

Depuis, comme il ſe mettoit en chemin pour retourner à Jéruſalem, il fut abordé par un jeune homme de grande condition, qui lui dit, en fléchiſſant le genou devant lui, *Bon Maître, que ferai-je pour avoir la*

CITATIONS.

(1) *Tenens ſuffocabat eum.* Matth. XVIII. 28.
(2) *Serve nequam.* ibid. 32.
(3) *Non ergo oportuit & te miſereri conſervi tui?* ibid. 33.
(4) *De cordibus veſtris,* ibid. 35.

Vie éternelle ? Pourquoi m'appellez-vous bon ? dit Jésus : *il n'y a que Dieu qui mérite ce nom.* Puis répondant à sa demande, *Si vous voulez être sauvé*, continua-t-il ; *gardez les commandemens. Et quels commandemens ?* reprit le jeune homme. *Ne les sçavez-vous pas ?* lui repartit Jésus. *Tu ne tueras point, Tu ne déroberas rien, Tu ne porteras pas faux témoignage, & les autres. J'ai observé toutes ces choses fort religieusement dès mon enfance*, répondit encore le jeune homme : *Ne faut-il rien faire davantage ?* Cette demande plut à Jésus ; & considérant plus attentivement celui qui la faisoit, il fut touché d'inclination pour lui (1), & il lui dit, *Il vous manque encore une chose pour être parfait : c'est de vendre votre bien, pour le donner aux pauvres, & de quitter tout pour me suivre. Car*, ajouta-t-il, *il est du Royaume du Ciel comme d'un trésor qu'un homme découvrit un jour par hazard dans un champ. Il le cacha soigneusement, & s'en alla ravi de joie* (2) *vendre au plutôt tout ce qu'il avoit, pour acheter ce champ précieux.* A cette réponse, le jeune

CITATIONS.

(1) *Intuitus eum, dilexit eum.* Marc. X. 21.
(2) *Pra gaudio illius vadit.* Matth. XIII. 44.

homme se retira fort triste (1); car il avoit de grands biens.

Alors, Jésus se tournant vers ses Disciples, *Qu'il est difficile*, leur dit-il, *que les Riches entrent dans le Ciel!* Ce Discours les surprit beaucoup (2). *Oui, mes enfans*, reprit-il, *je vous le dis encore une fois, il est bien difficile que ceux qui mettent leur confiance dans les richesses, ayent part au Royaume de Dieu. Un Chameau passeroit plutôt par le trou d'une aiguille. Que la porte est petite, & le chemin étroit, qui conduit à la Vie, & qu'il est malaisé d'y entrer! Il y aura donc bien peu de sauvés* (3)? lui dit quelqu'un de ceux qui le suivoient. *Tâchez*, répondit-il, *d'entrer par cette petite porte. Beaucoup voudront y passer, qui ne le pourront pas; & quand le Pere de famille l'aura fermée sur lui, vous aurez beau fraper & le prier d'ouvrir, il vous dira qu'il ne vous connoît point* (4). Et comment ne nous connoîtriez-vous point? *lui direz-vous alors.* Nous avons bu & mangé ensemble tant de fois, vous avez enseigné dans nos places publiques. Non, *dira-t-il encore*,

CITATIONS.

(1) *Abiit tristis.* Matth. XIX. 22.
(2) *Obstupescebant.* Marc. X. 24.
(3) *Si pauci sunt qui salvantur.* Luc. XIII. 23.
(4) *Nescio vos.* ibid. 25.

je ne vous connois pas : éloignez-vous de moi, ouvriers d'iniquité. *Ce ſera alors que la douleur & la rage s'empareront de vous* (1), *quand vous verrez entrer dans cet heureux ſéjour, dont vous ſerez exclus, parmi vos Peres & vos Prophétes, des hommes de tous les endroits du Monde, au lieu de vous, & que vous vous trouverez les derniers après avoir été ſi longtems les premiers. Qui eſt-ce donc*, dirent les Diſciples entre eux, *qui ſera ſauvé ? La choſe eſt impoſſible aux hommes*, répondit Jéſus, *mais rien n'eſt impoſſible à Dieu.*

Et nous autres, dit Simon Pierre, *qui avons tout quitté pour vous ſuivre, quelle récompenſe en aurons-nous* (2) *? Lorſqu'au renouvellement des Siécles*, répondit Jéſus, *le Fils de l'homme viendra dans toute ſa Majeſté, vous ſerez aſſis à ſes côtés, pour juger avec lui les douze Tribus d'Iſraël : Et quant aux autres, qui quitteront comme vous leurs biens & leurs parens pour l'amour de moi, il n'y en aura point qui n'en ſoit récompenſé abondamment, même dès cette vie, à plus forte raiſon dans la Vie éternelle. Et moi*, reprit un Docteur, *que*

CITATIONS.

(1) *Ibi erit fletus & ſtridor dentium.* Luc. XIII. 28.
(2) *Quid ergo erit nobis, &c.* Matth. XIX. 27.

faut-il que je faſſe pour entrer dans cette Vie éternelle ? Que porte votre Loi ? lui dit Jéſus. *Elle commande*, répondit-il, *d'aimer Dieu de tout ſon cœur, & le prochain comme ſoi-même. Vous dites fort bien*, lui répliqua Jéſus. *Faites ce que vous dites, & vous vivrez éternellement. Mais*, inſiſta le Docteur, voulant faire le zélé (1), *qu'entend-elle par le prochain ?* Alors Jéſus, reprenant la parole, *Un voyageur*, lui dit-il, *allant de Jéruſalem à Jéricho, fut rencontré par des voleurs, qui, non contens de le dépouiller, le bleſſérent en pluſieurs endroits, & le laiſſérent pour mort (2). Un Sacrificateur premiérement, & enſuite un Lévite, qui alloient le même chemin, l'ayant apperçu, paſſérent outre, & ne ſe mirent point en devoir de le ſecourir. Un Samaritain, au contraire, qui venoit après eux, l'ayant auſſi apperçu, en eut pitié, s'approcha de lui, banda ſes plaies, & le mettant ſur ſon cheval le conduiſit dans ſa Maiſon, & prit ſoin de le faire guérir. A votre avis*, continua Jéſus, *lequel de ces trois hommes étoit le prochain de ce bleſſé ? Celui*, dit le Docteur, *qui le ſecourut. Allez*

CITATIONS.

(1) *Volens juſtificare ſeipſum.* Luc. X. 29.
(2) *Semivivo.* ibid. 30.

donc, lui dit Jésus, *& faites de même* (1).

C'étoit vers la fin de la neuviéme Lune, qu'on célébroit à Jérusalem la Fête de la Dédicace (*XCIV*), quand Jésus se promenant dans le Temple sous le Portique de Salomon, les Juifs s'assemblérent autour de lui, pour lui demander jusqu'à quand il les tiendroit en suspens (2), & le prier de leur dire nettement s'il étoit le Christ, ou s'il ne l'étoit pas? *Quand je vous le dis*, leur répondit-il, *vous n'en croyez rien* (3). *Les œuvres que je fais au nom de mon Pere, témoignent pourtant que je dis vrai; mais vous ne sçauriez me croire, parce que vous n'êtes pas de mes brebis. Elles me connoiſ-*

CITATIONS.

(1) *Similiter.* Luc X. 32.
(2) *Quousque animam noſtram ſuſpendis?* Joan. X. 24.
(3) *Palam loquor vobis, & non creditis.* ibid. 25.

REMARQUE.

(*XCIV.*) Elle n'étoit pas d'inſtitution divine, c'eſt-à-dire, établie par Moïſe, comme celle des Tabernacles; elle étoit ſeulement de tradition, & inſtituée en mémoire de la reſtauration du Temple faite par Judas Machabée après qu'il eut été profané ſi longtems par les Gentils. Et parce que pendant ce tems les Juifs avoient été réduits, de même qu'en fuyant d'Egypte, à exercer leur Religion dans les Montagnes & dans les Déſerts où ils s'étoient retirés, la Fête de cette reſtauration ſe célébroit preſque de la même maniere que celle des Tabernacles, comme ayant été toutes deux établies pour des ſujets qui avoient beaucoup de reſſemblance, & elle duroit auſſi ſept jours.

ſent à la parole, comme je les connois, elles me ſuivent, je les ferai vivre éternellement, & rien ne me les peut ravir; car mon Pere, qui me les a données, eſt au-deſſus de tout (1): *perſonne ne les peut arracher de ſes mains, & lui & moi ne ſommes qu'un.* A ces mots, les Juifs ayant pris des pierres pour lui jetter, *J'ai fait*, pourſuivit-il, *pluſieurs actions admirables à vos yeux* (2): *pour laquelle me lapidez-vous? Ce n'eſt point*, lui dirent-ils, *pour aucune bonne œuvre, que nous voulons te lapider; mais pour tes blaſphémes, & parce que, n'étant qu'un homme, tu oſes dire que tu es Dieu. N'eſt-il pas écrit dans votre Loi*, répondit-il, *J'ai dit que vous êtes des Dieux? Que ſi elle appelle des Dieux ceux à qui Dieu parloit ſeulement* (3), *eſt-ce blaſphéme à moi, que mon Pere a ſanctifié en m'envoyant ſur la Terre, de dire que je ſuis Fils de Dieu? N'en croyez rien, ſi je ne fais pas des œuvres dignes de lui* (4); *mais après en avoir tant fait, croyez-en du moins à ces œuvres, ſi vous ne m'en croyez pas. Le Paſteur mercenaire*, leur dit-il environ ce même tems,

CITATIONS.

(1) (*Qui*) *dedit mihi majus omnibus eſt.* Joan. X. 29.
(2) *Multa bona opera oſtendi vobis ex Patre meo.* ibid. 32.
(3) *Ad quos ſermo Dei factus eſt.* ibid. 35.
(4) *Si non facio opera Patris mei, nolite credere.* ibid. 37.

qui garde le Troupeau d'un autre, s'enfuit ſi-tôt qu'il voit le loup approcher de la Bergerie. Au contraire le Paſteur véritable, le bon Paſteur, donne comme moi ſa vie pour ſes brebis. Mais je ne l'abandonne, que pour y revenir; car perſonne ne me la peut ôter: c'eſt de mon propre mouvement que je la perds, je puis comme il me plaît, & la quitter, & la reprendre (1).

Tous ces Diſcours ne faiſoient qu'exciter de nouvelles diſſenſions ſur ſon ſujet parmi les Juifs. Les uns diſoient toujours qu'il étoit poſſédé du Démon, qu'il extravaguoit, & à quoi on s'amuſoit de l'écouter (2)? D'autres diſoient, que les propos qu'il tenoit, & les miracles qu'il faiſoit, n'étoient, ni propos, ni actions, de poſſédé. Et cependant, comme la plupart étoient d'accord de ſe ſaiſir de lui, il ſortit de Jéruſalem, & prit le chemin du Jourdain.

En paſſant par Béthanie, il logea chez une femme de ſes amies, qui s'appelloit Marthe. Dans le tems qu'elle étoit plus empreſſée à ordonner ce qu'il falloit pour le recevoir (3),

CITATIONS.

(1) *Pono animam meam, ut iterum ſumam eam: nemo tollit eam à me, ſed ego pono eam à meipſo, & poteſtatem habeo ponendi eam, & poteſtatem habeo iterum ſumendi eam.* Joan. X. 17, 18.

(2) *Quid eum audiris?* ibid. 20.

(3) *Satagebat circa frequens miniſterium.* Luc. X. 40.

elle prit garde qu'une sœur qu'elle avoit, nommée Marie, ne bougeoit de ses pieds à l'écouter. A cette vue, elle s'arrêta (1) pour dire à Jésus, qu'il ne songeoit pas qu'elle avoit toute la peine, & elle le pria de commander à sa sœur de l'aider. Mais il lui répondit qu'elle s'embarrassoit de trop de choses (2). *Il n'y en a*, lui dit-il, *qu'une seule de nécessaire : Marie a pris le meilleur parti, & rien ne l'en sçauroit détourner* (3).

De Béthanie, il fut passer le Jourdain, & alla demeurer au même lieu où Jean avoit commencé de baptiser. Il y fut bientôt accompagné d'une grande multitude de Peuple du Pays. Il les enseignoit à son ordinaire; & ces gens, voyant qu'il guérissoit tous les malades qui se présentoient, ne pouvoient s'empêcher de l'élever même au-dessus de Jean, dont la mémoire étoit encore récente & en grande vénération parmi eux. *Jean-Baptiste*, disoient-ils, *n'a jamais fait de miracle comme lui* (4) ; *mais tout ce qu'il en a dit est bien véritable* (5).

CITATIONS.

(1) *Stetit.* Luc X. 40.
(2) *Sollicita es & turbaris circa plurima.* ibid. 41.
(3) *Optimam partem elegit quæ non auferetur ab ea.* ibid. 42.
(4) *Joannes quidem signum fecit nullum.* Joan. X. 41.
(5) *Omnia autem quæcumque dixit de hoc vera erant.* ibid. 42.

Ce Pays où il étoit dépendoit d'Hérode, & quelques Pharisiens le vinrent avertir de se retirer ailleurs, *parce que ce Prince*, disoient-ils, *le cherchoit pour le faire mourir. Allez*, leur répondit-il, *dites-lui de ma part, que j'ai encore quelques Démons à chasser, & quelques malades à guérir. Il sera satisfait bientôt après, & peu de jours termineront ma course* (1); *mais un Prophète ne doit pas mourir hors de Jérusalem. La Sagesse même l'a dit* (2): Voici le tems que je leur enverrai des Apôtres, des Prophêtes, & des Docteurs. Ils les chasseront de Ville en Ville; ils les déchireront de coups, ils en massacreront les uns, ils mettront les autres en Croix, afin que tout le sang innocent qui fut jamais répandu sur la Terre, depuis celui d'Abel le Juste, jusqu'à celui du Fils de Barachie (*XCV*), qu'ils tuérent le

CITATIONS.

(1) *Ecce ejicio dæmonia & sanitates perficio hodie & cras, & tertiâ die consummor.* Luc. XIII. 32.

(2) *Verumtamen non capit Prophetam perire extra Jerusalem.* ibid. 33.

REMARQUE.

(*XCV.*) Il s'appelloit Zacharie, & il y a apparence, quoique beaucoup d'Auteurs ne le veuillent pas, que le Fils de Dieu entendoit parler d'un Prophête de ce nom, qui fut effectivement tué de cette sorte par le Roi Joas. Il est vrai que l'Histoire des Rois fait ce Prophête fils du Grand-Prêtre Joïadas, & non pas, comme Jésus-Christ

dernier entre le Temple & l'Autel, retombe ſur eux (1). *Je vous aſſure que cette Génération, qui vit aujourd'hui, en rendra compte* (2), *& que la vengeance s'en fera dans nos jours. Achevez donc de combler la meſure des crimes de vos Peres* (3). *Jéruſalem, Jéruſalem, qui fais mourir les Prophétes, & lapides ceux qui te ſont envoyés, combien de fois ai-je voulu raſſembler ton Peuple ſous mon aile* (4)? *Mais quoique tu m'ayes toujours rejetté, je te déclare que tu ne me verras point que tu ne t'écries,* Beni ſoit celui qui vient au nom du Seigneur (5).

CITATIONS.

(1) *Ut veniat ſuper vos omnis ſanguis juſtus, &c.* Matth. XXIII. 35.

(2) *Requiretur ab hac generatione.* Luc. XI. 51.

(3) *Et vos implete menſuram patrum veſtrorum.* Matth. XXIII. 32.

(4) *Quemadmodum gallina congregat pullos ſuos ſub alas.* ibid. 37.

(5) *Non videbitis me donec veniat cùm dicetis, &c.* ibid. 39.

REMARQUE.

Le fait ici, Fils d'un Barachie; mais S. Jérôme aſſure qu'il y avoit auſſi dans l'Evangile des Nazaréens, Fils de Joïadas, & non pas, Fils de Barachie. Il faut donc, ou que ce pere eut deux noms, ce qui étoit fort ordinaire parmi les Juifs, ou que les Copiſtes ayent confondu ce Prophête Zacharie, dont il s'agit ici, avec l'autre Zacharie beaucoup plus connu, dont il nous reſte un Livre de Prophéties, & de qui le pere s'appelloit Barachie. D'autres croient que Jéſus-Chriſt entendoit parler d'un autre Zacharie, qui fut tué de cette même maniere par les Zélotes du tems de Veſpaſien, & dont le pere s'appelloit Baruch ou Barachie, car c'eſt la même choſe.

Les femmes, chez qui il avoit logé en passant à Béthanie, l'envoyérent avertir ce même jour, qu'un frere qu'elles avoient, & qu'il aimoit beaucoup, étoit à l'extrémité. Il dit aussitôt, qu'il n'y avoit rien à craindre de cette maladie, & qu'elle n'aboutiroit qu'à faire éclater davantage la gloire de Dieu, & celle de son Fils (1). Les deux jours suivans, il demeura encore au même lieu où il avoit reçu cette nouvelle; mais au troisiéme, il déclara à ses Disciples, qu'il falloit retourner en Judée; car Béthanie n'étoit qu'à quinze stades de Jérusalem. Ils lui représentérent inutilement le danger où il s'exposoit, y ayant si peu de tems que les Juifs avoient voulu le lapider. *Notre Ami Lazare dort*, leur dit-il, (c'étoit le nom du malade,) *& je le vais éveiller. S'il dort*, reprirent-ils, *c'est bon signe; & il n'est pas si mal qu'il ne puisse guérir* (2). *Lazare est mort, vous dis-je*, repliqua-t-il alors; *& je m'en réjouis pour l'amour de vous, parce que votre Foi en sera confirmée* (3). *Allons donc aussi*, dit Thomas aux autres Disciples, *& mourons, puisqu'il le faut, avec lui.*

CITATIONS.

(1) *Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro Gloriâ Dei, ut glorificetur Filius Dei per eam.* Joan. XI. 4.

(2) *Si dormit salvus erit.* ibid. 12.

(3) *Gaudeo propter vos ut credatis.* ibid. 15.

Lazare étoit mort en effet, quand il arriva à Béthanie. Si-tôt que Marthe sçut qu'il approchoit, elle courut au-devant de lui : *Seigneur*, lui dit-elle en l'abordant, *si vous eussiez été ici, mon frere ne seroit pas mort ; mais il n'importe, & je sçais bien que Dieu vous accordera encore tout ce que vous voudrez* (1). A ces Discours, Jésus ayant répondu que son frere ressusciteroit. *Vous entendez peut-être*, reprit-elle, *qu'il ressuscitera au dernier jour* (2) ? *Je suis*, lui dit-il alors, *la Résurrection même, & la Vie. Qui croit en moi vivra, quelque mort qu'il puisse être* (3), *& ne mourra jamais. Le croyez-vous ainsi* (4) ? *Je n'en doute point, Seigneur* (5), lui dit-elle : *vous êtes le Christ, Fils de Dieu vivant ;* & à ces mots, elle le quitta pour aller avertir sa sœur. Elle étoit demeurée dans la Maison avec plusieurs Juifs de leur connoissance, qui les étoient venus voir pour les consoler ; mais si-tôt que Marthe lui eut parlé en particulier (6), elle sortit, & la compagnie la sui-

CITATIONS.

(1) *Sed & nunc scio quia quæcumque poposceris à Deo, &c.* Joan. XI. 22.
(2) *Scio quia resurget, &c.* ibid. 24.
(3) *Etiamsi mortuus fuerit.* ibid. 25.
(4) *Credis hoc ?* ibid. 26.
(5) *Utique Domine.* ibid. 27.
(6) (*Clanculum*). ibid. 31.

vit,

vit, dans la croyance qu'elle alloit pleurer au Tombeau de ſon Frere. Quand elle eut trouvé Jéſus, elle ſe jetta à ſes pieds (1), fondant en larmes, & lui fit la même plainte que Marthe lui avoit faite. Ceux qui les accompagnoient, n'étoient guéres moins affligés. Lui même ſe ſentit ſaiſir à ce triſte ſpectacle: il ſe troubla, & ſe mit auſſi à pleurer. Alors, les Juifs dirent entre eux, *Voyez comme il aimoit Lazare*; mais d'autres diſoient, que puiſqu'il rendoit la Vue aux Aveugles-nés, il pouvoit bien empêcher ſon Ami de mourir (2). Il demanda où on l'avoit mis, & s'y fit mener. C'étoit une grotte dont l'entrée étoit fermée par une grande Pierre qu'il commanda d'ôter; & Marthe ayant ajouté, qu'il y avoit quatre jours que le mort y étoit, & qu'il ſentiroit fort mauvais, *Ne vous ai-je pas dit*, lui répondit-il, *que ſi vous croyiez, vous verriez la Gloire du Seigneur?* On ôta la Pierre; & alors Jéſus levant les yeux au Ciel, *Mon Pere*, dit-

CITATIONS.

(1) *Cecidit ad pedes ejus.* Joan. XI. 32.

(2) *Jeſus ergo ut vidit eam plorantem & Judæos qui venerant cum eâ plorantes, infremuit ſpiritu, & turbavit ſe ipſum, & lacrimatus eſt. Ecce quomodo amabat eum. Quidam autem ex ipſis dixerunt, Non poterat hic, qui aperuit oculos cæci nati, facere ut is non moreretur?* Joan. XI. 33, 35, 36, 37.

il, *je vous rens graces de ce que vous m'avez exaucé : non que je ne fusse assuré que vous m'exauceriez toujours ; mais c'est pour me faire entendre à ce Peuple qui m'environne, & afin qu'ils connoissent que c'est vous qui m'avez envoyé* (1). A ces mots, il appella Lazare à haute voix, & Lazare sortit les pieds & les mains liées (2), comme c'étoit la coutume d'ensevelir les morts parmi les Juifs, & la tête envelopée de son suaire. *Qu'on le délie*, dit Jésus, *& qu'on le laisse aller* (3).

Plusieurs des assistans crurent en lui, voyant ce prodige ; mais d'autres le furent rapporter aux Pharisiens. Ils s'assemblérent avec les Pontifes pour délibérer sur cet avis. *Si nous le laissons faire* (4), dirent-ils, *tout le monde croira en lui, & le suivra. Les Romains nous imputeront tout ce qu'il fera ; & confondant les innocens avec le coupable, ils s'en vengeront sur notre Pays, & sur toute la Nation. Est-il si difficile de l'empêcher ?* dit alors le Grand-Prê-

CITATIONS.

(1) *Quoniam audisti me, ego autem sciebam quia semper me audis, sed propter populum, &c.* Joan. XI. 41, 42.

(2) *Voce magnâ clamavit, Lazare, veni foras ; & statim prodiit, &c.* ibid. 43, 44.

(3) *Solvite eum, & sinite abire.* ibid. 44.

(4) *Si dimittimus eum sic.* ibid. 48.

tre (*XCVI*) qui s'appelloit Caïphe. *Ne vaut-il pas bien mieux qu'un ſeul homme périſſe pour ſauver toute la Nation, que non pas toute une Nation pour un ſeul homme* (1)? Cet avis fut ſuivi de tous : ils prirent dès lors leurs meſures pour ſe défaire de Jéſus, & ils firent publier quelque tems après, que quiconque ſçauroit où il étoit, eût à le déceler, afin qu'on le fît arrêter. Mais il ne ſe montra plus guéres depuis (2), & il ſe retira dans une Ville nommée Ephrem, près du Déſert de Judée, où il demeura avec ſes Diſciples juſqu'au tems de Pâques.

CITATIONS.

(1) *Vos neſcitis quidquam nec cogitatis quia expedit vobis, &c.* Joan. XI. 49, 50.

(2) *Jeſus ergo jam non in palam ambulabat*, ibid. 54.

REMARQUE.

(*XCVI*) C'étoit le Chef de l'Ordre Eccléſiaſtique dans la Religion Judaïque. Par la Loi de Moïſe cette dignité étoit perpétuelle & héréditaire dans la Maiſon de ſon Frere Aaron : elle devoit toujours y paſſer d'aîné en aîné ; mais dans la ſuite des tems, cette diſpoſition fut troublée en diverſes manieres ; & la choſe en vint à un tel point de confuſion depuis que les Romains furent maîtres de Jéruſalem, que les Gouverneurs vendoient cette charge pour autant de tems qu'il leur plaiſoit, à ceux qui en offroient davantage, obſervant à peine de n'y admettre perſonne qui ne fût de la Tribu de Lévi. Ainſi Anne, dont il ſera parlé plus bas, avoit été Grand-Prêtre quelques années avant la mort du Fils de Dieu, juſqu'à ce qu'il fut dépoſé par le prédéceſſeur de Pilate, comme Caïphe le fut auſſi par ſon ſucceſſeur quelques trois ans après la même mort.

Alors ſon heure étant venue, il ſe détermina, & partit avec un viſage tranquille pour Jéruſalem (1). Ses Diſciples étoient épouvantés de ſon aſſurance, & ne ſuivoient qu'en tremblant; car il marcha toujours le premier pendant ce Voyage (2). *Nous voilà bientôt arrivés*, leur diſoit-il, *& tout ce que les Prophétes ont prédit du Fils de l'Homme va être accompli* (3). *Il ſera livré aux Pontifes, aux Docteurs, & aux Anciens. Il ſera condamné à la mort, puis abandonné aux Gentils, qui lui feront toute ſorte d'outrages. Ils lui cracheront au viſage, ils le feront ſervir de jouet* (4), *ils le fraperont de verges, ils le feront mourir en Croix, & il reſſuſcitera le troiſiéme jour.*

A ces mots, la femme de Zébédée s'approcha de lui avec ſes fils, & l'ayant adoré, elle le pria de lui accorder une grace qu'elle avoit à lui demander. Il voulut ſçavoir auparavant ce qu'elle ſouhaitoit; & c'étoit, que ſes deux fils fuſſent aſſis l'un à ſa droite, & l'autre à ſa gauche, quand il ſeroit au Trône

CITATIONS.

(1) *Factum eſt autem dum complerentur dies aſſumptionis ejus, & ipſe faciem ſuam firmavit ut iret in Jeruſalem.* Luc. IX. 51.

(2) *Præcedebat illos Jeſus, & ſtupebant, & ſequentes timebant* Marc. X. 32.

(3) *Ecce aſcendimus Jeroſolymam, &c.* Luc. X. 8, 31.

(4) *Illudetur,* ibid. 38.

de sa Gloire. *Vous ne sçavez*, leur dit-il, *ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le même Calice que moi, & être régénérés du même Baptême que je dois l'être* (1) *? Mais quand vous le pourriez, il n'est pas en mon pouvoir de disposer des Places que vous voulez avoir: elles sont pour ceux à qui mon Pere les a destinées* (2). Les autres Disciples furent fort indignés (3) contre eux de cette prétention; mais Jésus les ayant tous assemblés autour de lui, leur dit, qu'il n'en étoit pas d'eux comme des Grands du monde, qui tyrannisent ceux qui leur sont soumis: qu'au contraire, celui d'entre eux, qui se feroit le Serviteur des autres, seroit le plus grand de tous. *Le Fils de l'Homme même*, ajouta-t-il, *n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, & donner sa vie pour le Salut du monde* (4).

Il arriva ensuite à Jéricho, en continuant son chemin vers Jérusalem. Comme il passoit dans une Rue, un petit homme (5), nommé Zachée, Chef des Publicains de la

CITATIONS.

(1) *Aut baptismo, quo ego baptizor, baptizari?* Marc. X. 38.
(2) *Non est meum dare vobis, sed quibus paratum est à Patre meo.* Matth. XX. 23.
(3) *Indignati.* ibid. 24.
(4) *Dare animam suam redemptionem pro multis.* ibid. 28.
(5) *Staturâ pusillus.* Luc. XIX. 3.

Ville, ne pouvant le voir à cauſe de la foule qui l'environnoit, monta ſur un Sycomore pour ſatisfaire ſa curioſité. Jéſus, l'ayant apperçu, lui dit de deſcendre de cet Arbre, & qu'il vouloit loger chez lui. On fut extrêmement ſcandaliſé qu'il préférât ce pécheur à tous les gens de bien de la Ville (1). Et cependant ſon Hôte ravi de joie (2), voulant profiter de l'occaſion, le conſultoit ſur la conduite de ſa Conſcience. *Seigneur*, lui dit-il, *je donne la moitié de mon Revenu aux Pauvres ; & quand je m'apperçois d'avoir fait tort à quelqu'un, je lui rens quatre fois autant que je lui ai pris. Cette Maiſon*, dit Jéſus ſur ce Diſcours, *a été ſauvée dans ce jour ; car enfin, celui qui en eſt le Maître, pour être Publicain & Pécheur, n'en eſt pas moins Enfant d'Abraham* (3) : *& le Fils de l'Homme n'eſt venu chercher que ce qui étoit perdu.*

Au ſortir de Jéricho, deux Aveugles, qui ſe trouvérent ſur ſon chemin, entendant le bruit de la foule qui l'accompagnoit (4), de-

CITATIONS

(1) *Murmurabant quòd ad hominem peccatorem divertiſſet.* Luc. XIX. 7.

(2) *Feſtinans gaudens.* ibid. 6.

(3) *Hodie ſalus domui huic facta eſt, eo quod & ipſe filius ſit Abraha.* ibid. 9.

(4) *Audiérunt turbam prætereuntem.* Luc. XVIII. 36.

mandérent ce que c'étoit ; & l'ayant ſçu, ils ſe mirent à crier de toute leur force, *Seigneur, Fils de David, ayez pitié de nous.* Ceux qui étoient avec lui, voulurent les faire taire ; mais plus on les menaçoit (1), plus ils crioient, & l'appelloient à leur aïde. Jéſus les ayant ouïs s'arrêta, les fit approcher, & leur demanda ce qu'ils vouloient ; & quand ils l'eurent dit, il les toucha aux yeux, & ils furent guéris.

De Jéricho, il alla à Béthanie, & logea chez un Ami de Lazare, nommé Simon le Lépreux. Comme ils étoient à table (*XCVII*), lui, Simon, & Lazare entre autres perſonnes, & que Marthe les ſervoit, Marie ſa Sœur apporta une Huile de Parfum fort précieuſe dans un Vaſe d'Albâtre. Elle en lava les pieds de Jéſus, puis elle les eſſuya avec ſes cheveux ; & briſant enſuite le Vaſe, elle lui répandit le reſte du Parfum ſur la tête. Toute la maiſon fut remplie en un moment de cette odeur (1), & ſes Diſciples en furent

CITATION.

(1) *Turba increpabat eos ut tacerent.* Matth. XX. 31.
(2) *Domus impleta ex odore unguenti.* Joan. XII. 3.

REMARQUE.

(*XCVII.*) C'étoit la coutume des Juifs de ſe traiter magnifiquement les uns les autres aux jours qui précédoient la Pâque. Les femmes n'étoient point de ces repas ; elles y ſervoient ſeulement.

fort ſcandaliſés. *A quoi bon*, dirent-ils, *cette profuſion, & pourquoi perdre inutilement une choſe de ſi grand prix* (1) ? *On auroit trouvé plus de trois cens Deniers de ce Parfum*, ajouta Judas, *qui ſeroient bien mieux employés à donner aux Pauvres*. Il gardoit la Bourſe commune ; & comme il la manioit peu fidélement, c'étoit ſon intérêt, plutôt que celui des Pauvres, qui le faiſoit parler (2). Jéſus, les ayant entendus, les reprit de l'Indignation qu'ils témoignoient contre cette Femme, *Laiſſez-la en paix* (3), leur dit-il : *ce qu'elle vient de faire pour moi eſt une bonne œuvre ; elle m'a ſacrifié ce qu'elle avoit de plus précieux. Vous aurez toujours des Pauvres ; mais vous ne m'aurez pas toujours. Elle n'a fait, par cette effuſion, que prévenir de peu de tems celui de ma mort, en préparant ainſi mon Corps par avance à être mis dans le Tombeau* (*XCVIII*).

CITATIONS.

(1) *Indignè ferentes.* Marc. XIV. 4. *Ut quid perditio hæc* ? Matth. XXVI. 8.

(2) *Dixit autem hoc, non quia de egenis pertinebat ad eum, ſed quia fur erat, & loculos habens, &c.* Joan. XII. 6.

(3) *Sinite eam.* Marc. XIV. 6.

REMARQUE.

(*XCVIII.*) C'eſt que c'étoit la coutume parmi les Egyptiens, & les autres Peuples qui ne bruloient pas les morts, de les froter avec des onguens précieux avant que de les enſevelir. C'étoit même une eſpéce de Céré-

Auſſi

Auſſi je vous déclare que la gloire de ſon action ſe répandra par toute la Terre avec celle de mon Nom (1).

Il ne reſtoit plus que ſix jours juſqu'à la Pâque ; & beaucoup de Juifs qui étoient déjà allés à Jéruſalem pour ſe purifier avant la Fête (2) (*XCIX*), y cherchoient Jéſus avec empreſſement. Ils ne bougeoient du Temple à l'attendre, parce que c'étoit où il enſeignoit d'ordinaire, & ils ſe demandoient les uns aux autres ce qu'ils penſoient de ce qu'il ne venoit point. Mais ayant appris qu'il étoit à Béthanie, ils y vinrent pour le

CITATIONS.

(1) *Bonum opus operata eſt in me, quod habuit hæc fecit : mittens enim hæc unguentum hoc in corpus meum, prævenit ungere corpus meum in ſepulturam. Amen dico vobis ubicumque prædicatum fuerit Evangelium iſtud in univerſo mundo, & quod fecit hæc narrabitur in memoriam ejus.* Marc. XIV. 6, 8, 9.

(2) *Ut ſanctificarent ſeipſos.* Joan. XI. 55.

REMARQUES.

monie Religieuſe parmi les Juifs, & un témoignage de croire la Réſurrection, que tous ne croyoient pas.

(*XCIX.*) Quand ils avoient contracté quelqu'une des ſouillures exprimées dans la Loi, il falloit qu'ils l'expiaſſent par les Sacrifices & les Ablutions preſcrites à cet effet dans la même Loi, s'ils vouloient participer au mérite de la Fête. Il y en avoit auſſi qui ſe purifioient ſans cette raiſon, par ſurabondance de dévotion, & pour s'acquitter de quelque vœu particulier qu'ils avoient fait, & qu'on remettoit toujours d'accomplir aux grandes Solemnités.

voir, & pour voir auſſi Lazare, que les Pontifes avoient réſolu de faire tuer, parce qu'il étoit cauſe que pluſieurs croyoient que Jéſus étoit le Chriſt.

Il en partit le lendemain, ſuivi de tout ce monde. Il paſſa par Bethphagé; & quand il fut près de la Montagne des Oliviers, il envoya deux de ſes Diſciples, à un Bourg qui n'étoit guéres éloigné, prendre un Anon (*C*), qui n'avoit point encore été monté, & qu'ils devoient trouver à un endroit qu'il leur déſigna. Que ſi quelqu'un les en vouloit empêcher, il leur dit de répondre, que le Seigneur en avoit beſoin, & qu'auſſitôt on les laiſſeroit faire. Tout ce qu'il leur avoit dit leur arriva. Ils mirent une de leurs robes ſur l'animal qu'ils amenérent, & Jéſus étant

REMARQUE.

(*C.*) Cette monture étoit fort honorable parmi les anciens Hébreux. Le Livre des Juges repréſente l'opulence de deux d'entre eux par le grand nombre qu'ils avoient de ces animaux; ce qui montre l'eſtime qu'on en faiſoit alors. Il paroît encore par d'autres endroits des premiers Livres de l'Ecriture, que les perſonnes les plus conſidérables de ce tems-là n'avoient point d'autre voiture. Mais ſous le Régne de Salomon, que l'on commença en Judée à avoir grand Commerce en Egypte, il en vint un ſi grand nombre de Chevaux, qu'on ne ſe ſervit plus d'autre choſe. Et c'eſt le mépris, dans lequel l'animal dont il s'agit ici étoit venu du tems de l'Evangile, qui obligea Jéſus-Chriſt à le choiſir, pour marquer par cette circonſtance de ſon Triomphe, comme par toutes les autres, que ſon Régne ne devoit rien avoir du faſte ordinaire des Rois.

monté dessus il marcha vers Jérusalem. Au bruit de son arrivée, la plus grande partie du Peuple, qui étoit venu pour la Fête, sortit au devant de lui avec des Branches de Palmiers dans les mains. Ils le rencontrèrent comme il achevoit de descendre la Montagne, & se joignirent à la Troupe qui l'accompagnoit. Ils couvrirent le chemin de Rameaux d'Arbres, qu'ils coupoient à mesure qu'ils avançoient. Ils étendoient leurs vêtemens sous ses pas: une partie marchoit devant lui, l'autre après (1); tous louoient Dieu à pleine voix, & crioient transportés de joie, *Vive le Fils de David* (2) (*CI*)! *Paix en Terre, Gloire au Ciel! Beni soit celui qui vient au Nom du Seigneur! Beni soit le Roi d'Israel, & le Régne de David notre Pere, puis qu'enfin le tems en est venu* (3)! Toutes ces choses se passérent, sans que les Dis-

CITATIONS.

(1) *Præcedebant & sequebantur.* Matth. XXI. 9.
(2) *Hosanna filio David!* ibid.
(3) *Benedictum quod venit regnum Patris nostri David!* Marc. XI. 10.

REMARQUE.

(*CI.*) Le mot Hébreu *Hosanna* veut dire précisément *Dieu conserve*, en optatif: & cela étant, il seroit difficile de le rendre plus naïvement en François, que par celui de *Vive*, dont on se sert aujourd'hui en de semblables occasions, & qui signifie la même chose.

ciples y fissent aucune réflexion alors ; mais après qu'il fut monté au Ciel (1), ils se souvinrent de cette Prédiction des Prophêtes Isaïe & Zacharie ; *Dites à la Fille de Sion qu'elle ne craigne point. Voici son bon Roi qui vient à elle, monté sur le Poulain d'une Anesse* (2). Entre autres choses à sa louange, ceux de sa Troupe racontoient comment il avoit ressuscité Lazare ; & c'étoit le bruit de ce Miracle encore récent, qui avoit obligé tant de gens à venir de Jérusalem à sa rencontre. *Nous n'avançons rien contre cet homme*, disoient cependant les Pharisiens entre eux ; *tout le monde court après lui* (3) : & l'un d'eux lui demandant pourquoi il n'empêchoit pas au moins ses Disciples de lui faire ces acclamations ? *Je vous assure*, répondit-il, *que s'ils se taisent, les pierres parleront* (4).

Quand il fut près de la Ville, il se mit à pleurer en la considérant. *Que ne sçais-tu comme moi*, s'écria-t-il, *ô Jérusalem, de quels malheurs tu te peux garantir dans ce*

CITATIONS.

(1) *Hæc nunc cognoverunt Discipuli ejus primùm, sed, &c.* Joan. XII. 16.

(2) *Dicite filiæ Sion : Noli timere ; ecce Rex tuus venit tibi mansuetus, sedens super pullum asinæ.* Matth. XXI. 7.

(3) *Videtis quia nihil proficimus, ecce mundus totus post eum abiit.* Joan. XII. 19.

(4) *Clamabunt.* Luc. XIX. 40.

Jour ! Mais ils ſont cachés à tes yeux. Cependant, un tems viendra que tes Ennemis t'environneront : ils t'enfermeront au milieu de leur Puiſſance, & ils t'attaqueront avec tant de furie, qu'à la fin ils te réduiront en poudre, toi & tes Enfans (1). *Il ne reſtera pas pierre ſur pierre dans ton enceinte, & cette déſolation ſi étrange ne viendra ſur toi, que parce que tu n'auras pas ſçu connoître le bonheur que le Ciel te préſente dans cette importante Journée* (2).

Toute la Ville fut émue à cet abord (3); & comme chacun demandoit ce que c'étoit, le Peuple, qui l'accompagnoit, répondoit, que c'étoit Jéſus le Prophête de Nazareth en Galilée. Il fut droit au Temple; & y ayant trouvé des Marchands de Bêtes propres aux Sacrifices, & des Banquiers (*CII*), que ce

CITATIONS.

(1) *Quia ſi cognoviſtes & tu, & quidem in hâc die tuâ, quæ ad pacem tibi, nunc autem abſcondita ſunt ab oculis tuis, quia venient dies, &c.* Luc. XIX. 42. 43.

(2) *Eo quòd non cognoveris tempus viſitationis tuæ.* ibid. 44.

(3) *Cùm intraſſet commota eſt univerſa Civitas.* Matth. XIX. 10.

REMARQUE.

(*CII.*) Les Juifs étoient obligés par leur Loi d'aller trois fois l'Année au Temple de Jéruſalem. Aucun ne s'y devoit préſenter les mains vuides, ſelon l'expreſſion de Moïſe; & parce que ceux qui venoient de loin auroient eu trop de peine à amener avec eux les animaux

Trafic y avoit fait établir, il chaſſa Bêtes, Marchands, & Banquiers, avec des cordes dont il fit une eſpéce de Fouet (1), renverſa leurs Tables, & jetta par terre l'Argent. *Loin d'ici*, leur dit-il: *n'eſt-il pas écrit que la Maiſon de mon Pere ſera une Maiſon de*

CITATION.

(1) *Quaſi flagellum de funiculis. Auferte iſta hinc.* Joan. II. 15, 16.

REMARQUE.

& les denrées qu'ils y vouloient préſenter, la même Loi leur permettoit de les vendre en partant de leur Pays, pour employer le prix qu'ils en tiroient à en acheter d'autres, quand ils étoient arrivés à Jéruſalem. Il y avoit eu de tout tems en cette Ville des Marchés publics deſtinés à cet effet; mais dans la ſuite, les Sacrificateurs & autres Miniſtres du Temple, voyant un grand gain à faire pour eux à ce Commerce, l'établirent dans le Temple même, c'eſt-à-dire, dans l'enceinte extérieure qu'on appelloit le Veſtibule ou Portique des Gentils. Ils y mirent donc des Marchands de toutes ſortes d'Animaux & de Denrées propres aux Sacrifices, de qui ils ne faiſoient peut-être qu'emprunter le nom, ou du moins de qui ils tiroient un grand Tribut, & par leſquels ils faiſoient revendre pluſieurs fois une même Offrande. Et comme tous ceux qui venoient à la Fête n'avoient pas de la Monnoie qui avoit cours à Jéruſalem, & que quelques-uns n'avoient point d'argent du tout, ces mêmes Sacrificateurs s'aviſérent encore d'établir au même lieu des Banquiers, qui changeoient les eſpéces, & prêtoient à groſſe uſure à ceux qui n'avoient rien, ſoit ſur la caution de quelqu'un de la Ville, ſoit ſur gages, quoique toutes ces choſes fuſſent également défendues par la Loi. On peut juger du profit qu'il y avoit à faire à ce trafic, par le nombre de victimes que Joſeph rapporte quelque part, qui furent offertes à une ſeule Fête de Pâques, & qu'il dit avoir été de deux cens cinquante ſix mille cinq cens.

Priere? & vous en faites une Retraite de Voleurs (1)! Il avoit déja fait preſque la même choſe, la premiere fois qu'il étoit venu à Jéruſalem, mais avec moins de violence; & alors, ceux qu'il chaſſa de cette ſorte lui ayant demandé par quel Miracle il faiſoit voir (2) qu'il eût droit de les traiter ainſi, il leur fit une Réponſe qui fut bien remarquée par les Juifs. *Détruiſez*, leur dit-il, *ce Temple, & je le rétablirai dans trois jours.* Il y guérit en même tems quantité d'aveugles & de boiteux, qui vinrent s'y préſenter. Pluſieurs d'entre les principaux des Juifs crurent alors en lui; mais ils n'oſoient le dire, à cauſe des Phariſiens, & de crainte d'être chaſſés de la Synagogue. Cependant les enfans, qui s'étoient mêlés parmi le Peuple qui l'avoit ſuivi, continuoient toujours de crier, *Vive le Fils de David!* Et les Sacrificateurs, outrés de douleur, lui ayant demandé s'il les entendoit? « Oui, répondit-il, je les » entens. N'eſt-il pas écrit, *Les petits Enfans chanteront ſa louange la plus parfaite: elle ſortira de la bouche qui pend à la mammelle* (3)? »

CITATIONS.

(1) *Speluncam.* Matth. XXI. 13.

(2) *Quod ſignum oſtendis nobis?* Joan. II. 18.

(3) *Utique, numquam legiſtis, Ex ore infantium & lactentium perfeciſti laudem?* Matth. XXI. 16.

Il étoit presque nuit, quand il fit cette Réponse. Il sortit du Temple aussitôt après, & s'en retourna à Béthanie avec ses Disciples. Comme il en partoit le lendemain matin, pour revenir à Jérusalem, il eut faim, & s'approcha d'un figuier qu'il avoit apperçu de loin, pour y manger; mais n'y ayant trouvé que des feuilles, *Puisses-tu*, lui dit-il, *ne porter jamais de fruit* (1). Quand il fut arrivé au Temple, il se mit à enseigner comme de coutume. *Le tems est venu*, dit-il entre autres choses, *que le Fils de l'Homme doit être glorifié* (2); *mais il faut que le grain soit enseveli dans la terre avant qu'il fructifie, & c'est pourquoi mon Ame est troublée. Prierai-je mon Pere de me délivrer de l'heure qui me menace? C'est pour trouver cette heure que je suis venu. Je dirai donc bien plutôt: Mon Pere faites éclater la Gloire de votre Nom, m'en dût-il couter la vie* (3). A ces mots, on entendit une voix du Ciel, qui dit, *Je l'ai glorifié, & je le glo-*

CITATIONS.

(1) *Numquam ex te fructus nascatur in sempiternum.* Matth. XXI. 19.

(2) *Clarificetur.* Joan. XII. 23.

(3) *Amen dico vobis, nisi granum cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet, nunc anima mea turbata est & quid dicam? Pater salvifica me ex hac horâ, sed propterea veni in horam hanc, Pater, clarifica nomen tuum.* Ibid. 24, 25, 27, 28.

rifierai encore. Au bruit de cette voix, quelques-uns dirent que c'étoit un Ange qui lui avoit parlé. *Ces paroles que vous venez d'entendre*, reprit-il, *n'étoient pas néceſſaires pour moi, elles ne ſont que pour vous. C'eſt à préſent que le monde va être condamné. Le Démon, qui en eſt le Prince, en doit être chaſſé; & quand je ſerai élevé au-deſſus de la Terre, je tirerai tout à moi.* Comme les Juifs ne ſçavoient pas qu'il déſignoit par ce Diſcours le genre de Supplice dont il devoit mourir, ils en furent fort ſurpris. *L'Ecriture*, lui dirent-ils, *nous apprend que le Chriſt demeurera éternellement. Pourquoi donc dites-vous qu'il faut que le Fils de l'Homme ſoit enlevé de la Terre? Le Fils de l'Homme & le Chriſt n'eſt-ce pas une même choſe?* Mais il ne s'expliqua pas davantage. *La Lumiere*, leur dit-il ſeulement, *eſt encore avec vous pour un peu de tems* (1). *Si vous voulez être Enfans de Lumiere, marchez pendant qu'elle éclaire, de peur que les Té-*

CITATION.

(1) *Non propter me hæc vox venit, ſed propter vos. Nunc judicium eſt mundi, nunc princeps hujus mundi ejicietur foras, & ego ſi exaltatus fuero à terrâ, omnia traham ad me ipſum. Hoc autem dicebat ſignificans quâ morte eſſet moriturus. Reſpondit ei turba, nos audimus ex lege quia Chriſtus manet in æternum, & quomodo tu dicis oportet exaltari Filium hominis? quis eſt iſte Filius hominis? Dixit ergo ei Jeſus, adhuc modicum, lumen, &c.* Joan. XII. 30, 31, 32, 33, 34, 35.

nébres ne vous ſurprennent, & que vous ne ſçachiez plus ce que vous ferez. Je ſuis venu dans le monde pour être cette Lumiere, afin que quiconque me croira ne demeure point dans l'aveuglement. Qui croit en moi, ce n'eſt pas moi qu'il croit : il croit celui qui m'a envoyé ; & qui me voit, le voit auſſi. Que ſi quelqu'un ne croit pas à mes paroles après les avoir entendues, ce n'eſt pas moi qui le jugerai : je ſuis venu ſauver le monde, & non pas le condamner. Ce ſera un autre Juge qui le condamnera au dernier Jour : & ce Juge c'eſt la Parole même que j'ai annoncée ; car je n'ai pas parlé de moi-même : c'eſt mon pere qui m'a preſcrit, en m'envoyant, ce que je devois dire. Or je ſçais que les choſes qu'il m'a preſcrites ſont la Vie éternelle ; & c'eſt pourquoi je vous le dis ſimplement comme il me les a dites (1).

Tout le Peuple étoit ravi d'admiration en l'écoutant ; mais après avoir regardé de tous côtés (2), comme pour voir ſi perſonne ne vouloit rien lui dire, il ſortit du Temple qu'il

CITATIONS.

(1) *Sermo, quem locutus ſum, ille judicabit. Sed qui miſit me Pater, ipſe mihi mandatum dedit quid dicam, & quid loquar. Et ſcio quia mandatum ejus vita æterna eſt. Quæ ergo ego loquor, ſicut dixit mihi Pater, ſic loquor.* Joan. XII. 48, 49, 50.

(2) *Circumſpectis omnibus.* Marc. XI. 11.

étoit déja tard, & s'en retourna encore à Béthanie. Le lendemain, revenant de nouveau à Jéruſalem, ſes Diſciples remarquérent, en paſſant près du Figuier qu'il avoit maudit, que cet Arbre étoit devenu ſec depuis (1) juſqu'à la racine. Ils en furent extrêmement ſurpris; & Simon Pierre le lui ayant fait remarquer auſſi, *Tout eſt poſſible*, leur dit-il, *avec la Foi. Je vous aſſure, ſi vous l'avez* (2), *& qu'il ne reſte pas la moindre ombre de doute dans votre cœur; que non ſeulement vous ferez ſecher les Arbres* (3), *mais que ſi vous diſiez à cette montagne de s'aller jetter dans la Mer, elle vous obéiroit: & c'eſt pourquoi je vous avertis d'être fortement perſuadés d'obtenir ce que vous demandez quand vous priez, & vous l'obtiendrez infailliblement.*

Ce même jour, comme il ſe promenoit dans le Temple, les Docteurs & les Anciens s'en vinrent tous enſemble lui demander qui lui avoit donné le pouvoir de faire tout ce qu'il faiſoit (4)? *Je vous le dirai*, répondit-il, *ſi vous voulez m'éclaircir auparavant ſur*

CITATIONS.

(1) *Continuò.* Matth. XXI. 20.
(2) *Habete fidem Dei.* Marc. XI. 22.
(3) *Et non hæſitaveris, non ſolùm de ficulneâ facietis.* Matth. XXI. 21.
(4) *In quâ poteſtate.* Luc. XX. 2.

une queſtion que j'ai auſſi à vous faire. D'où venoit le Baptême de Jean ? Etoit-il ordonné du Ciel, ou ſi c'étoit une Invention des hommes ? A cette demande ils raiſonnérent ainſi entre eux (1) : *Si nous diſons qu'il étoit ordonné du Ciel, il nous demandera pourquoi nous n'y avons pas cru ; & ſi nous diſons que c'étoit l'Invention des hommes, le Peuple, qui croit que Jean-Baptiſte étoit un Prophête, nous lapidera.* Dans cette perplexité, ils prirent le parti de répondre qu'ils n'en ſçavoient rien. *Je ne vous dirai pas non plus*, reprit-il, *d'où me vient mon pouvoir. Mais peut-être répondrez-vous mieux à ce que je m'en vais vous propoſer* (2). *De deux fils, à qui leur pere commanda d'aller travailler à ſa terre, l'un dit d'abord qu'il n'y iroit pas ; mais il s'en repentit peu de tems après, & y alla. L'autre, au contraire, dit d'abord qu'il y alloit, & n'y fut point du tout. A votre avis, lequel des deux obéit à ſon Pere ?* Les Phariſiens répondirent que c'étoit celui qui y étoit

CITATIONS.

(1) *Interrogabo vos & ego unum ſermonem, quem ſi dixeritis mihi, & ego vobis dicam in quâ poteſtate hac facio. Baptiſmus Joannis unde erat, à cœlo aut ex hominibus ? At illi cogitabant inter ſe dicentes, &c.* Matth. XXI. 24, 25.

(2) *Neque ego dico vobis in quâ poteſtate hac facio. Quid autem videtur vobis ?* ibid. 27, 28.

allé à la fin, quoiqu'il eût refusé d'abord. *Je vous dis de même*, reprit Jésus, *que les Publicains, & les Femmes de mauvaise vie, auront plus de part que vous au Royaume du Ciel, parce qu'ils ont obéi à Jean-Baptiste, en faisant à la fin pénitence comme il leur disoit, & que vous vous êtes contentés de faire semblant de le croire au lieu de lui obéir* (1). Ensuite, se tournant vers le Peuple, « Un Pere de Famille, leur dit-» il, ayant planté une Vigne, la ferma de » bonnes haies, y fit bâtir une Tour avec » un Pressoir, la donna à ferme, & s'en alla » en voyage pour longtems. Au premier » Automne, il envoya un de ses Domesti-» ques pour partager avec les Vignerons; » mais on le renvoya sans lui rien don-» ner (2), après l'avoir fort maltraité. Il en » vint plusieurs autres ensuite, qui ne furent » pas mieux reçus. On jetta des pierres aux » uns, on en blessa beaucoup, & il y en eut » même de tués. *Comment réduire ces gens* » *à leur devoir* (3)? dit le Maître de la Vi-

CITATIONS.

(1) *Venit enim ad vos Joannes in viâ justitiæ, & non credidistis ei: Publicani autem, & meretrices, crediderunt ei. Vos autem videntes, nec pœnitentiam habuistis postea ut crederetis ei.* Matth. XXI. 32.

(2) *Vacuum.* Marc. XII. 3.

(3) *Quid faciam?* Luc. XX. 13.

» gne. *Il faut que j'y envoye mon Fils : » peut-être qu'ils le reſpecteront davantage. » Voici l'Héritier*, dirent-ils : *tuons-le, & » nous n'aurons plus perſonne à craindre.* » A ces mots, ils le prirent, le menérent » hors la Vigne, & le firent mourir. Que » fera le Maître de ces méchans (1) ? Il vien- » dra lui-même, & leur ſera auſſi rigou- » reux, qu'ils lui ont été cruels (2) ; & » quand il les aura punis, il donnera ſa » Vigne à d'autres Fermiers, qui lui en ren- » dront les fruits dans la ſaiſon. » *A Dieu ne plaiſe*, s'écriérent alors les Phariſiens, entendant bien que cette Hiſtoire n'étoit qu'une Parabole ſur la réprobation des Juifs, & la vocation des Gentils. Mais Jéſus les regardant fixement, *Et que croyez-vous donc*, leur dit-il, *que ſignifient ces paroles de l'Ecriture* (3) ? La Pierre que les Architectes avoient tant rejettée, eſt devenue le fondement de l'angle. C'eſt le Seigneur qui l'a voulu ainſi, & nos yeux ne ſe laſſent point de l'admirer (4). *Je vous déclare, que le*

CITATIONS.

(1) *Quid faciet agricolis iſtis ?* Matth. XXI. 40.

(2) *Malos male perdet.* ibid. 41.

(3) *Ille autem aſpiciens eos ait, Quid eſt ergo hoc quod ſcriptum eſt ?* Luc. XX. 17.

(4) *Lapidem quem reprobaverunt ædificatores, hic factus eſt in caput anguli : à Domino factum eſt iſtud, & eſt mirabile in oculis noſtris.* Matth. XXI. 42.

Royaume de Dieu vous ſera ôté, & qu'il ſera tranſporté à des Nations plus dignes de le poſſéder.

Les Phariſiens auroient bien voulu ſe ſaiſir de lui ſur l'heure : mais ils craignoient toujours le Peuple qui l'admiroit (1) ; & ils deſeſpérérent de le faire périr s'ils n'y intéreſſoient les Romains. Pour cet effet, il falloit tirer quelque parole de ſa bouche, qui fournît un prétexte de le calomnier auprès de Pilate (2) ; & ils lui envoyérent de leurs Diſciples avec des Hérodiens, qui lui parlérent ainſi : *Maître*, lui dirent-ils, *nous ſçavons que vous êtes ſincere, que votre Doctrine eſt invariable, que vous enſeignez la voie de Salut en toute vérité, & que vous ne faites aucune acception de perſonnes. Dites-nous donc de grace, Eſt-il permis de payer le Tribut à Céſar, ou n'eſt-il pas permis (CIII) ?* Jéſus connoiſſant leur artifice

CITATIONS.

(1) *Quærebant eum tenere & timuerunt turbam.* Marc. XII. 12.

(2) *Conſilium inierunt.* Matth. XXII. 15. *Ut caperent eum in ſermone, ut traderent illum principatui, & poteſtati præſidis.* Luc. XX. 20.

REMARQUE.

(*CIII.*) C'eſt qu'on ſoupçonnoit Notre Seigneur, à cauſe qu'il étoit Galiléen, d'être de la nouvelle Secte de ce Judas Gaulanite, dont il a été parlé ci-deſſus, *Remarque* (*LXXVI.*), qu'on appelloit la Secte des Galiléens, & qui défendoit de payer aucun Tribut.

& leur malice, *Hypocrites*, leur dit-il, *croyez-vous me ſurprendre* (1) ? *Faites-moi voir la Monnoie dont on paye le Tribut, & je vous répondrai. De qui eſt*, continua-t-il, en montrant un Denier qu'ils lui préſentérent, *cette Figure, & cette Inſcription* ? Et comme ils répondirent qu'elle étoit de Céſar, *Rendez-donc*, reprit-il, *à Céſar ce qui lui appartient, & à Dieu ce qui appartient à Dieu.* Ils n'oſérent donner aucun mauvais ſens à ſa Réponſe, à cauſe du Peuple qui étoit préſent (2), & ils ſe retirérent en l'admirant (3).

Il vint enſuite des Saducéens lui propoſer une autre difficulté. C'étoit une Secte de Juifs qui ne croyoient pas l'immortalité de l'Ame (*CIV*). *Maître*, lui dirent-ils, *comme*

CITATIONS.

(1) *Sciens verſutiam eorum.* Marc. XII. 15. *Cognitâ nequitiâ, quid me tentatis ?* Matth. XXII. 18.

(2) *Non potuerunt verbum ejus reprehendere coram plebe.* Luc. XX. 26.

(3) *Mirati abierunt.* ibid.

REMARQUE.

(*CIV.*) C'eſt-à-dire, la Réſurrection des morts, parce que Moïſe ne l'enſeignoit pas clairement; ce qui eſt ſi vrai que les autres Sectes, qui la croyoient, la ſoutenoient de pluſieurs manieres différentes. Les uns tenoient la Tranſmigration des Ames, comme il a déja été remarqué: d'autres la Réſurrection avant la fin du Monde; & d'autres encore d'autres erreurs. Joſeph dit qu'il n'y avoit preſque que des Riches qui fuſſent de cette Secte des Saducéens.

notre

notre Loi ordonne que ſi quelqu'un meurt ſans Enfans, ſon Frere épouſe ſa Veuve, il s'eſt trouvé une Femme parmi nous qui a été mariée de cette ſorte à ſept Freres l'un après l'autre. Elle eſt morte depuis, & nous voudrions bien ſçavoir de vous duquel des ſept elle ſera la Femme au jour de la reſurrection. Si vous étiez, leur répondit-il, *perſuadés des Ecritures, & de la Puiſſance de Dieu, vous ne tomberiez pas dans l'erreur où vous êtes. Il n'y aura plus de Mariage quand on reſſuſcitera, non plus que parmi les Anges qui ſont dans le Ciel. C'eſt un engagement particulier aux enfans de ce Siécle* (1); *& ceux qui ſeront trouvés dignes de l'autre, ne pouvant plus mourir, n'auront que faire de Femme pour ſe perpétuer : Enfans de Réſurrection, & Enfans de Dieu, ce n'eſt qu'une même choſe. Mais c'eſt que vous ne croyez pas ce que Moïſe a écrit, quand le Seigneur lui dit dans le buiſſon ardent*, Je ſuis le Dieu d'Abraham, d'Iſaac, & de Jacob. *Or le Dieu vivant ne peut pas être le Dieu des morts, mais ſeulement des vivans. Donc, ces Patriarches ne ſont pas morts, ils ſont encore vivans à ſes yeux* (2).

CITATION.

(1) *Filii hujus ſæculi traduntur ad nuptias.* Luc. XX. 34. (2) *Omnes enim vivunt ei.* ibid. 38.

Des Docteurs de la Loi, qui étoient présens à ce Discours, ne purent s'empêcher d'y applaudir, & les Saducéens même ne sçurent qu'y répliquer. Mais les Pharisiens, qui ne se rebutoient point, lui firent encore demander quel étoit le plus grand des Commandemens ? « Voici le premier, leur dit-il: » *Ecoute, Israël*, dit l'Ecriture, *Le Seigneur ton Dieu n'est qu'un. Tu l'aimeras* » *de tout ton cœur, de toute ton ame,* » *de tout ton esprit, de toute ta force.* » Et voici le second, qui est entiérement semblable: *Tu aimeras ton prochain* » *comme toi-même.* » A ces mots, un Docteur ne put s'empêcher de lui répondre, qu'il disoit fort bien & avec vérité, que Dieu étoit un (1), qu'il n'y en avoit point d'autre que lui, qu'on ne pouvoit assez l'aimer, & qu'aimer son prochain comme soi-même étoit quelque chose de plus grand que tous les holocaustes & tous les Sacrifices. Jésus, édifié de ce Discours, dit à ce Docteur qu'il n'étoit guéres éloigné du chemin du Ciel. Ensuite, comme on ne lui disoit plus rien, il appella les Pharisiens & leur demanda ce qui leur sembloit du Christ, & de qui il devoit être Fils ? Ils répondirent que c'étoit de

CITATION.

(1) *Benè, Magister, in veritate dixisti.* Marc. XII. 32.

David. Alors, « Pourquoi donc, reprit-il, » David lui-même l'appelle-t-il ſon Seigneur? » *Le Seigneur*, dit-il dans les Pſeaumes, *a* » *dit à mon Seigneur, Aſſeyez-vous à ma* » *droite, en attendant que je vous faſſe fou-* » *ler aux pieds vos Ennemis* (1). » Ils ne ſçurent que lui repliquer. Le Peuple l'écoutoit toujours avec la même admiration, & perſonne n'oſa plus l'interroger depuis (2). Le même jour, il ſe tint quelque tems près du Tréſor du Temple à conſidérer ce que chacun y venoit offrir; & ayant remarqué, parmi pluſieurs perſonnes qui donnoient beaucoup, une pauvre Veuve qui y jetta deux petites piéces de Monnoie, il dit à ſes Diſciples, qu'elle avoit donné plus que tous les autres : *parce*, ajouta-t-il, *qu'ils ont donné de ce qu'ils ont de reſte, & elle donne de ce dont qu'elle n'a pas aſſez* (3).

Il ne retourna pas cette nuit à Béthanie, comme les précedentes, mais ſeulement à la Montagne des Oliviers. Comme il ſortoit du

CITATIONS.

(1) *Donec ponam inimicos tuos, ſcabellum pedum tuorum.* Marc. XII. 36.

(2) *Mirabantur in doctrinâ ejus.* Matth. XXII. 33. *Neque auſus fuit quiſquam ex illâ die eum amplius interrogare.* ibid. 46.

(3) *Ex abundanti ſibi miſerunt, hæc autem ex eo quod deeſt illi.* Luc. XXI. 4.

Temple pour se mettre en chemin, quelques-uns de ses Disciples s'étant arrêtés à considérer la grandeur & la magnificence de ce Bâtiment *(CV)*, il leur dit, qu'un tems viendroit qu'il n'en resteroit pas la moindre trace. Ils crurent qu'il entendoit parler de la fin du Monde; & comme il leur avoit dit d'autres fois, qu'il reviendroit alors sur la Terre, quand ils furent arrivés à la Montagne, Simon Pierre, Jacques, Jean, & André le prirent en particulier, & confondant toutes ces choses ensemble, ils lui demandérent dans combien de tems elles devoient s'accomplir, & à quels Signes on connoitroit son dernier avénement, & l'approche du Régne de Dieu? Les Pharisiens lui avoient fait une fois la même question; mais il n'avoit point voulu les satisfaire, & il leur avoit répondu mystiquement, *Le Régne de Dieu*, leur dit-il, *dont vous voulez sçavoir le tems, n'a point de marque sensible qui le fasse reconnoître, en sorte qu'on puisse dire certainement, Il est dans ce lieu ou dans cet autre: Il est, si vous voulez,*

REMARQUE.

(*CV.*) Il avoit été rebâti peu-à-peu entiérement par le Grand Hérode, avec une dépense & une solidité si extraordinaire, que les Juifs n'eurent guéres à y ajouter depuis pour en faire, comme on peut voir dans Tacite, une des plus fortes Places du Monde.

au-dedans de vous (1). C'eſt ainſi qu'il éluda la Demande des Phariſiens ; mais il répondit littéralement à ſes Diſciples. *Ce tems*, leur dit-il, *n'eſt guéres éloigné ; mais il faut premiérement que le Fils de l'homme ſouffre toutes choſes des Enfans de ce Siécle, & qu'il en ſoit rejetté avec ignominie*(2) (*CVI*). *Enſuite, vous ſerez perſécutés à cauſe de mon Nom* (*CVII*), *vous ſerez enchaînés*,

CITATIONS.

(1) *Non venit regnum Dei cum obſervatione, neque dicent : Ecce hic, aut ecce illic ; ecce enim regnum Dei intra vos eſt.* Luc. XVII. 20, 21.

(2) *Multa pati, & reprobari à generatione hâc.* ibid. 25.

REMARQUES.

(*CVI.*) C'eſt ce qui étoit prédit dans Malachie Chapitre III. auſſibien que par Daniel, mais encore plus formellement au Verſet 9. du Chapitre II. du Prophête Aggée, que le Meſſie devoit venir avant la ruine du dernier Temple. Ainſi il ne reſte aux Juifs qu'à choiſir celui qu'ils aimeront mieux de tous les brigands qui s'attribuérent ce titre auparavant, pour le préférer au plus admirable de tous les hommes qui ont jamais été, à n'en juger même que par des lumieres humaines.

(*CVII.*) Cette prédiction, répétée en divers lieux par Jéſus-Chriſt, marque préciſément ce qu'il y devoit avoir de plus étrange dans les perſécutions de l'Egliſe. C'eſt qu'il ſemble à les bien conſidérer, que ce ſoit uniquement le ſeul Nom de *Chrétien* qui ait excité la cruauté des Empereurs, ſans aucune autre raiſon, ainſi qu'il eſt prédit ici ; car jamais ceux qui le portoient ne furent accuſés de leur manquer de reſpect ni de fidélité. Auſſi leur Religion même le leur défendoit expreſſément ; & il n'y en a point encore eu dans le monde, dont la Morale ſoit ſi favorable aux Monarchies. Le refus de ſacrifier aux Idoles

trahis par vos meilleurs amis, & vos plus proches parens vous livreront au ſupplice. On ne verra que perfidies réciproques, que ſcandales de toute ſorte, & l'iniquité montera à un ſi haut point, que la charité la plus ardente en ſera refroidie (1); *mais vous poſſéderez vos ames en patience. Prenez ſeulement garde que perſonne ne vous ſéduiſe; car il viendra un tems que vous ſouhaiterez ardemment de me recevoir, mais en vain. Les uns vous diront que je ſerai dans le Déſert, les autres que je ſerai dans la Maiſon: mais n'en croyez rien; car mon*

CITATION.

(1) *Et quoniam abundavit iniquitas, refrigeſcet charitas multorum.* Matth. XXIV. 12.

REMARQUE.

eſt le prétexte qu'on ait pris de les perſécuter. Cependant, les Philoſophes Epicuriens, dont la Secte étoit ſi répandue alors dans tout l'Empire, n'y ſacrifioient pas non plus; & on ne les y forçoit point, & ce qui eſt plus ſurprenant encore, les Juifs, qui n'étoient pas moins éloignés d'y ſacrifier que les Chrétiens, y vivoient en plein repos pendant les plus violentes perſécutions. Quant à leurs Mœurs, jamais aucun n'a été convaincu d'un ſeul des crimes que la haine publique leur imputoit à faux; & il ne faut que lire ce que le jeune Pline en écrit à l'Empereur Trajan, l'un de leurs plus cruels perſécuteurs, pour juger à quel point leur innocence étoit connue & inconteſtable. Il faut donc bien dire qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel dans cet acharnement, & qu'il ne pouvoit venir que de la ſuggeſtion de l'Ennemi du ſalut des hommes.

avénement doit paroître ainſi qu'un éclair en un moment d'Orient en Occident, & perſonne n'aura beſoin d'en être averti (1). *Ce ſeront de faux Prophétes, qui prendront mon nom pour vous tromper, & ils en tromperont pluſieurs* (CVIII). *Quand donc vous*

CITATION.

(1) *Videre unum diem Filii hominis, & non vidébitis, & dicent vobis*, Luc. XVII. 22, 23. *Ecce in deſerto eſt, ecce in penetralibus, nolite credere, ſicut enim fulgur exit ab Oriente & paret uſque in Occidentem, ita erit & adventus filii hominis*. Matth. XXIV. 26, 27.

REMARQUE.

(CVIII.) Il ne faut que lire Joſeph, pour reconnoître avec quelle fidélité cette Prophétie a été accomplie; combien il parut d'impoſteurs qui ſe diſoient chacun le Meſſie, depuis la mort du véritable, juſqu'à la Priſe de Jéruſalem, qui eſt le tems prédit ici par Jéſus-Chriſt; combien de gens, Felix, entre autres Gouverneurs de Judée, fut obligé de faire mourir, pour appaiſer les ſéditions que ces faux Prophétes excitoient fort facilement en leur faveur, à cauſe que le Peuple étoit perſuadé avec raiſon, que le tems de la Prophétie de Daniel alloit s'accomplir, auſſi bien que les autres, & qu'ainſi il falloit que le Meſſie fût venu. Les plus conſidérables furent un nommé Theodas, que le Gouverneur Fadus ne put faire périr qu'après avoir exterminé un fort grand nombre de ſes ſectateurs; & un Egyptien, nommé Benchuſiba, qui ſe retira d'abord dans un Déſert ſuivi de quatre mille Voleurs, où il forma un Corps d'Armée de trente mille hommes, pour venir attaquer Jéruſalem. Felix, ayant envoyé des Troupes contre lui, elles le battirent; mais il échapa de la déroute ſans qu'on pût jamais l'attraper, juſqu'à ce que ceux de ſes ſectateurs qui étoient échapés avec lui, l'ayant reconnu à la fin pour un fourbe, le firent eux-mêmes mourir. Il y eut encore Simon le Sa-

entendrez parler de bruits de Guerre (1), *de séditions, & de combats, ne vous troublez point : car il faut que toutes ces choses arrivent ; & ce ne sera pas encore la fin des malheurs. Mais lorsque vous verrez l'Abomination de Désolation* (CIX) *dont parle Daniel*

CITATION.

(1) *Opiniones bellorum.* Marc. XIII. 7.

REMARQUES.

maritain, dont il est parlé dans les Actes, qui se disoit la Grande Vertu, ou la Parole de Dieu : puis, un de ses Disciples nommé Menandre, & plusieurs autres.

(*CIX.*) Cette Prophétie est expliquée par Joseph au Chapitre II. du V. Livre de la Guerre *Il y avoit, dit-il, une ancienne Tradition que la Ville devoit être prise, & les Lieux saints, & les choses sacrées réduites en cendre, quand il se seroit élevé une Sédition entre les Juifs, dans laquelle ils violeroient leur propre Temple, en le souillant du Sang de leurs Freres.* Or cela arriva peu de tems avant la Prise de Jérusalem, ainsi que le même Joseph le reconnoit, & le représenta aux Assiégés pour leur persuader de se rendre aux Romains. Il se forma alors parmi les Juifs plusieurs factions de sentimens fort opposés. Les uns vouloient la Paix ; les autres la Guerre, & c'étoient les plus forts. On les appella les Zélotes, parce qu'ils se disoient les Zélés. Ils s'emparérent du Temple, & de la basse Ville ; & sous prétexte de défendre la Liberté commune, ils y firent impunément toute sorte de désordres. Mais le plus mémorable, & celui que Jésus-Christ prédit en cet Endroit après Daniel, fut, qu'ayant été repoussés par leurs Ennemis jusques dans le Temple, où ils se défendirent avec fureur, leurs Chefs vinrent à se diviser. L'un nommé Eleazar, se retrancha dans la principale partie du Temple ; mais en ayant voulu laisser l'Entrée libre au Peuple le Jour de Pâque, pour y venir sacrifier comme de coutume, l'autre Chef, nommé Jean, y fit entrer

ceux

ceux qui ont lu ce Prophéte m'entendront (1) (*CX*) *éclater dans le Lieu ſaint où elle ne devoit jamais paroître, quand vous verrez les Armées environner Jéruſalem, croyez que ſa ruine approche. Alors que ceux qui*

CITATION.

(1) *Qui legit, intelligat.* Marc. XIII. 14.

REMARQUES.

parmi le Peuple des Soldats déguiſés, leſquels, quand ils ſe virent en nombre ſuffiſant, firent main baſſe ſur ceux de la faction contraire, & les égorgérent ſur la place, ſans en laiſſer échaper un ſeul. Voilà l'application la plus naturelle de cette Prophétie, quoique ce ne ſoit pas la plus commune; car la plupart des Interprêtes prétendent que par cette abomination de déſolation qui devoit éclater dans le Lieu ſaint, il faut entendre les images des Dieux & des Empereurs qui étoient repréſentées dans les Drapeaux, & dans les Enſeignes des Soldats Romains, & auſquelles ces Soldats avoient coutume de ſacrifier, comme Joſeph rapporte qu'ils firent, quand après avoir forcé le Temple ils les eurent arborées ſur ſes débris.

(*CX.*) La Prophétie de Daniel à laquelle Jéſus Chriſt renvoie ici, eſt au verſet vingt-ſixiéme du Chapitre neuviéme. Elle porte en termes formels, *Qu'après que le Chriſt aura été exterminé, le Peuple du Capitaine qui devoit venir détruiroit la Cité, & le Sanctuaire pour toujours.* Ce *pour toujours* eſt pour diſtinguer cette derniere déſolation de celle qui devoit arriver auparavant ſous Antiochus du tems des Machabées, & que le Prophéte avoit auſſi prédit dans les Chapitres précédens; mais non pas qu'elle dût être éternelle, comme Jéſus-Chriſt l'aſſure après lui de celle dont il s'agit ici, & comme elle l'a été en effet. Et c'eſt pourquoi Notre Seigneur renvoie ſes Diſciples, & en leurs perſonnes tous les Fidéles, à cette Prophétie de Daniel, comme à la plus ample, la plus claire, & la plus préciſe de toutes ſur le tems de ſon avénement & de ſa mort, & ſur tout ce qui devoit les précéder & les ſuivre.

ſeront dedans en ſortent au plutôt, que ceux qui ſe trouveront ſur le toit (CXI) n'entrent point dans les chambres pour emporter quelque choſe, que ceux qui ſeront aux environs ſe gardent bien d'y revenir (1). *Souvenez-vous de la Femme de Loth, & que celui qui ſera dans ſon champ ne ſonge pas à retourner querir ſes vêtemens; mais que tous s'enfuyent aux Montagnes (CXII). Malheur aux Femmes qui devront enfanter dans ce tems de fuite, malheur à celles qui alaiteront des enfans* (2). *En vérité, en vérité, je vous le dis, cette Génération ne paſſera point, que tout ce que je vous prédis ne ſoit*

CITATIONS.

(1) *Qui fuerit in tecto, & vaſa jus in domo, &c.* Luc XVII. 31. *In regionibus.* Luc XXI. 21.

(2) *Væ autem prægnantibus & nutrientibus in illis diebus, &c.* ibid. 23.

REMARQUES.

(*CXI.*) C'eſt que les toits des maiſons de Jéruſalem étoient autant de Plates-Formes, où on ſe tenoit même la plupart de tems pendant le jour, & il y avoit hors des quatre maîtres murs des Eſcaliers qui y conduiſoient ſans entrer dans la Maiſon. Peut-être auſſi, que comme cette Ville étoit bâtie dans une Montagne, & ſur un fonds fort inégal, & que les édifices n'en étoient guéres élevés, le toit ſe pouvoit trouver de plain-pied avec la terre de quelque côté de la Maiſon.

(*CXII.*) C'eſt ſur ces Paroles du Fils de Dieu, que les Chrétiens, qui ſe trouvérent dans Jéruſalem au tems du Siége, ſe fondérent pour en ſortir, & pour ſe retirer, comme ils firent, dans les Villes de la dépendance du jeune Agrippa, Ami & Allié des Romains.

arrivé (*CXIII*). *Le Ciel & la Terre périront plutôt que mes paroles manquent d'être accomplies en un seul point. Ce seront les jours de la vengeance, auſquels tout ce qui a été écrit doit être accompli* (1). *Depuis que Dieu créa le Monde on n'a point vu de tribulation ſemblable* (*CXIV*): *on n'en*

CITATION.

(1) *Dies ultionis hi ſunt, ut impleantur, &c.* Luc. XXI. 22.

REMARQUES.

(*CXIII.*) C'eſt ici cette fameuſe & jamais aſſez admirée prédiction de la Ruine de Jéruſalem, à laquelle il n'y avoit aucune apparence du tems de Jéſus-Chriſt, & qui arriva pourtant à point nommé dans le tems précis qu'il l'avoit prédite en cet endroit, c'eſt-à-dire, environ trente-cinq ou quarante ans après, ſous l'Empire de Veſpaſien, & la Conduite de ſon Fils aîné Titus.

(*CXIV.*) L'excès de la déſolation que le Fils de Dieu prédit en cet endroit ne pouvoit être repréſenté fidélement que par l'Exaggération extraordinaire dont il ſe ſert. On peut voir cette déſolation tout du long dans Joſeph, & il ſuffit de dire ici, que depuis le Siége de Sagunte juſqu'à notre tems, il n'eſt jamais rien arrivé d'approchant de ce qui arriva à celui de Jéruſalem. On le comprendra plus aiſément, quand on ſçaura qu'il ſe trouva treize cens mille perſonnes dans cette malheureuſe Ville lorſque Titus l'aſſiégea, ſoit parce que c'étoit le tems de la Pâque, ſoit auſſi parce que les Juifs étoient accourus de toutes les parties du Monde, pour défendre leur Patrie, au bruit qui couroit depuis longtems qu'elle devoit être attaquée. Auſſi la famine les réduiſit en peu de tems à une telle extrémité; qu'entre autres horreurs, une femme tua ſon Enfant pour s'en nourrir; ainſi que le Prophète Jérémie l'avoit prédit: *Manus mulierum miſericordium coxerunt filios ſuos.* Cette action tira des larmes des yeux de Titus, quand il la ſçut; & beaucoup de Juifs ſe tuérent eux-mêmes, de douleur d'avoir vu un Crime ſi étrange parmi leur Nation.

verra point juſqu'à la fin des tems ; & jamais la Colere du Ciel ne produiſit de ſi terribles effets que ceux que ce Peuple en reſſentira. Ils tomberont à la vue du Fer qui les dévorera, ils ſeront emmenés captifs dans toutes les Nations, & Jéruſalem ſera foulée aux pieds par les Gentils, juſqu'à ce que le tems des Gentils ſoit auſſi conſommé. Car ce ne ſera pas encore la fin des Siécles : il faut auparavant que cet Evangile ſoit prêché par toute la Terre, & que tous les Peuples du Monde ayent rendu témoignage à ſa vérité. Alors, comme les habitans des villes infames furent ſurpris par le Feu du Ciel, & tous les hommes avant eux par le Déluge, buvant & mangeant & faiſant des noces, ils le ſeront de même à la Conſommation des Siécles par le Fils de l'homme (1) *; car perſonne ne ſçait l'heure de ſon avénement, non pas même les Anges du Ciel. Vivez donc avec pureté & ſainteté, afin que vous ſoyez*

CITATION.

(1) *Et erunt dies illi tribulationes tales, quales non fuerunt ab initio creaturæ quam condidit Deus uſque nunc, neque fient.* Marc. XIII. 19. *Erit preſſura magna & ira populo huic, cadent in ore gladii, & captivi ducentur in omnes gentes, & Jeruſalem calcabitur à Gentibus donec impleantur tempora Nationum.* Luc. XXI. 23, 24. *In teſtimonium omnibus Gentibus.* Matth. XXIV. 14. *Sicut factum eſt in diebus Loth, &c.* Luc. XVII. 28. *In diebus Noë.* Matth. XXIV. 37. *Secundùm hæc erit qua die Filius hominis revelabitur.* Luc. XVII. 30.

trouvés dignes d'échaper aux dangers de ce jour redoutable, & de paroître devant lui (1). *Ce que je vous dis, je le dis à tout le monde. Qu'il ne vous trouve point aſſoupis d'ivreſſe ou de crapule* (2) : *ſoyez toujours prêts à le recevoir, & n'attendez pas qu'il paroiſſe, pour vous y préparer ; comme ces vierges mal-aviſées, qui s'endorment en attendant l'époux, & qui ne ſongent à ſe fournir de ce qui leur eſt néceſſaire pour aller au-devant de lui, que quand elles l'entendent fraper à la porte. Veillez donc & priez, puiſque vous ne ſçavez ni le jour, ni l'heure. On verra s'élever Peuple contre Peuple, & Royaume contre Royaume* (3). *Il y aura des Tremblemens de Terre, des Peſtes, des Famines. Des Signes épouvantables paroîtront dans le Ciel* (4) : *il y en aura dans le Soleil, dans la Lune, & dans les Etoiles. La Terre verra ſes habitans accablés de maux : les Flots de la Mer grondant horriblement acheveront de les conſterner ; ils ſécheront de frayeur dans l'attente de la ruine*

CITATIONS.

(1) *Ut digni habeamini fugere iſta omnia quæ futura ſunt, & ſtare ante Filium hominis.* Luc. XXI. 36.

(2) *Ne graventur corda veſtra in crapulâ & ebrietate.* ibid. 34.

(3) *Surget gens contra gentem, &c.* ibid. 10.

(4) *Terrores de cœlo.* ibid. 11.

de l'Univers (1). *Cependant, tous ces horribles spectacles ne seront que le commencement des douleurs* (2). *Il s'élévera ensuite d'autres faux Christs, qui prouveront par de si grands prodiges la vérité de leurs paroles, que les Elus même en seroient séduits, s'ils le pouvoient être : mais le Seigneur abrégera ce terrible tems en leur faveur* (3) ; *& quand il sera fini, le Soleil s'obscurcira, la Lune n'aura plus de lumiere, les Etoiles tomberont du Ciel, & les Puissances même qui le gouvernent seront ébranlées. Le Signe du Fils de l'homme paroîtra enfin dans l'air, tous les Peuples de la Terre gémiront en le voyant venir porté sur les Nuées dans tout l'éclat de sa Puissance & de sa Majesté. Il envoyera ses Anges assembler ses Elus des quatre coins du Monde au bruit des Trompettes, & sa voix se fera entendre dans les tombeaux* (4). *Quand vous verrez toutes ces choses, considérez-les bien, levez les yeux au Ciel, &*

CITATIONS.

(1) *In terris, pressura gentium pra confusione sonitûs maris & fluctuum, arescentibus hominibus pra timore & expectatione qua supervenient universo Orbi.* Luc. XXI. 25, 26.

(2) *Hac autem omnia initia sunt dolorum.* Matth. XXIV. 8.

(3) *Dabunt signa magna, & prodigia, ita ut in errorem inducantur (si fieri potest) etiam electi.* ibid. 24. *Sed propter electos quos elegit, abbreviavit dies.* Marc. XIII. 20.

(4) *Statim autem post, virtutes cœlorum commovebuntur. Tunc plangent omnes Tribus terra, & videbunt, &c. à quatuor ventis, &c.* Matth. XXIV. 29, 30, 31.

dites que votre ſalut approche (1). *Songez à vous : vous voyez que je vous prédis tout* (2). *Ce ſera alors qu'il ſera rendre compte à chacun du talent qu'il lui aura confié, à la confuſion de ceux qui ne l'auront pas fait profiter. De deux perſonnes qu'il trouvera couchées en même lit, de deux femmes qui moudront au même Moulin, il prendra l'une & laiſſera l'autre* (3). *Ceux qui auront vécu purement reſſuſciteront pour la vie, & les méchans pour ſe voir condamnés. Il s'aſſeyera accompagné de ſes Anges dans le Thrône de ſa Gloire, il fera venir devant lui toutes les Nations, & ſéparera en bon Paſteur les Boucs qui ſeront à ſa gauche, d'avec les agneaux qui ſeront à ſa droite* (4). Venez, *dira-t-il à ſes Brebis* (5), Venez les favoris de mon Pere, venez prendre poſſeſſion du Royaume qui vous eſt deſtiné dès la Création du Monde, parce que vous avez raſſaſié ma faim, étanché ma ſoif, couvert ma

CITATIONS.

(1) *His autem fieri incipientibus reſpicite & levate capita veſtra ; quoniam appropinquat redemptio veſtra.* Luc. XXI. 28.

(2) *Vos ergo videte, ecce prædixi vobis omnia.* Marc. XIII. 23.

(3) *Erunt duo in lecto uno, duæ molentes in unum, una aſſumetur, & altera relinquetur.* Luc. XVII. 34, 35.

(4) *Separabit eos ab invicem ſicut Paſtor, &c.* Matth. XXV. 32.

(5) *His qui à dextris.* ibid. 34.

nudité ; que vous m'avez retiré chez vous ; quand j'étois en Pays étranger ; & que vous m'êtes venu consoler, quand j'ai été malade ou prisonnier (1). *Les justes seront d'abord en peine de comprendre comment ils lui auront rendu tous ces devoirs de charité ; mais il leur fera entendre, qu'ils les auront rendus à lui-même en les rendant aux moindres de leurs freres : & après avoir reproché aux Méchans, qu'ils n'ont jamais rien fait de semblable pour lui, ils seront livrés à des tourmens sans fin, & les Bons entreront dans la Vie éternelle* (2).

CITATIONS.

(1) *Esurivi enim & dedistis mihi manducare, &c.* Matth. XXV. 35.

(2) *Tunc respondebunt ei justi, dicentes, Domine, quandò te vidimus esurientem, & pavimus te, &c? Et respondens, dicet illis, Quamdiù, fecistis uni ex his fratribus meis minimis, &c. Tunc dicet & his, qui à sinistris erunt, Discedite, esurivi enim, & non, &c.* ibid. 37, 40, 41.

LA VIE DE JÉSUS-CHRIST.

LIVRE QUATRIÈME.

LA plus grande partie de la nuit se passa dans ces Discours, & le lendemain les Pontifes, les Anciens, & les Docteurs s'assemblérent pour la derniere fois chez Caïphe le Grand-Prêtre (1), afin de délibérer tous ensemble comment ils feroient mourir Jésus (2). Ils conclurent qu'il falloit se saisir de lui adroitement, à cause du Peuple qui étoit à craindre (3), si on l'entreprenoit à force ouverte. Ils étoient même résolus d'attendre que la Fête fût finie, afin de donner le tems à la

CITATIONS.

(1) *Cum consummasset Jesus sermones hos omnes, tunc congregati sunt, &c.* Matth. XXVI. 1, 3.

(2) *Ut dolo tenerent & occiderent.* ibid. 4.

(3) *Timebant verò plebem.* Luc. XXII. 2.

foule de s'écouler (1), quand Judas, l'un de ſes Apôtres, vint ſe préſenter à l'Aſſemblée, & traiter avec les Pontifes pour le mettre entre leurs mains. Ils l'écoutérent avec beaucoup de joie (2), ils lui promirent ce qu'il voulut, & il ſe contenta de trente Deniers d'Argent (*CXV*). Dès lors, il ne ſongea plus qu'à trouver un lieu & un tems où ſon Maître ne fût pas accompagné du Peuple, qui avoit coutume de le ſuivre (3).

Le jour d'après, Jéſus chargea Simon-Pierre & Jean du ſoin de préparer la Pâque pour lui : & ces deux Diſciples lui ayant demandé en quel Lieu ? *Allez*, leur dit-il,

CITATIONS.

(1) *Dicebant autem, non in die feſto, ne forte tumultus fieret in populo.* Matth. XXVI. 5.

(2) *Audientes, gaviſi ſunt.* Marc. XIV. 11.

(3) *Quærebat quomodo illum opportunè traderet.* ibid. 11. *Sine turbis.* Luc. XXII. 6.

REMARQUE.

(*CXV.*) La valeur de cette Somme eſt fort incertaine. Il y a des Auteurs qui la font monter juſques à trois cens Ecus de notre Monnoie ; mais l'Opinion la plus commune la met environ à douze. La plus forte induction qu'on ait, pour la fixer à un Prix ſi bas, eſt qu'on ſçait certainement que le Champ qu'on en acheta depuis n'étoit que de cent quarante pieds, & que n'étant que de cette grandeur, il ne pouvoit guéres couter davantage ; car il eſt certain d'ailleurs, ne fût-ce que par un Paſſage de Jérémie ſur un autre Champ qui ne fut vendu que dix-ſept deniers, qu'il y en avoit de fort petit prix, & que la terre étoit à grand marché en Judée.

dans la Ville, & ſuivez le premier homme que vous rencontrerez qui portera une Cruche pleine d'eau : entrez avec lui où il entrera (1), *& quand vous verrez le Maître de la Maiſon*, Le Seigneur, *lui direz-vous*, vous mande que ſon heure eſt venue, & qu'il fera la Pâque chez vous. Où ſont les viandes que vous lui donnerez, & où le mettrez-vous ? *Alors il vous menera dans une Sale haute préparée pour le Feſtin, & vous y ferez apprêter ce qui nous eſt néceſſaire.*

Les deux Diſciples trouvérent tout comme il leur avoit dit, & il s'y rendit avec les autres le ſoir de ce même jour (2). Quand ils furent aſſis, & pendant le ſouper : *J'ai ſouhaité*, leur dit-il, *de manger cette Pâque avec vous avant que de mourir.* Enſuite, il prit du Pain, & après avoir rendu graces à ſon Pere, il le benit, le rompit ; & leur en donna, en leur diſant : *Prenez, mangez, ceci eſt mon Corps, qui ſera donné pour vous. Faites la même choſe en mémoire de moi.* Puis, il prit la Coupe, rendit encore graces à ſon Pere, & la leur donnant : *Tenez, buvez-en tous*, leur dit-il auſſi : *car c'eſt mon ſang, le ſang de la Nouvelle Al-*

CITATIONS.

(1) *Quocumque introierit.* Marc. XIV. 14.
(2) *Veſpere facto.* ibid. 17.

liance, qui ſera répandu pour la rémiſſion de vos péchés, & pour ceux de beaucoup d'autres; & ils en burent tous. Après, il ſe leva de Table (*CXVI*), il quitta une partie de ſes vêtemens, & ayant pris une grande nappe dont il ſe ceignit, & verſé de l'eau dans un Baſſin, il ſe mit à laver les Pieds de ſes Diſciples, & il les eſſuyoit avec le Linge qu'il avoit mis autour de lui. Quand ce vint à Simon-Pierre, il s'en défendit avec confuſion (1). *Vous ne ſçavez pas préſentement ce que je fais*, lui dit Jéſus: *vous le ſçaurez bientôt.* Mais Simon perſiſtant toujours à dire qu'il ne le ſouffriroit jamais (2), *Si je*

CITATIONS.

(1) *Tu mihi lavas pedes?* Joan. XIII. 6.
(2) *Non lavabis mihi pedes in æternum.* ibid. 8.

REMARQUE.

(*CXVI.*) On faiſoit tout de ſuite deux ſortes de Repas le ſoir de la Pâque parmi les Juifs. Le premier étoit proprement la Pâque, dans lequel on mangeoit l'Agneau Paſcal & les autres Viandes ordonnées par la Loi. Mais comme c'étoit peu de choſe, on faiſoit enſuite le Souper ordinaire; & ce fut à l'entrée de ce Souper, ſuivant la coutume, que le Sauveur lava les Pieds à ſes Diſciples. On ne ſçait point certainement durant lequel de ces deux Repas il inſtitua l'Euchariſtie. Beaucoup de gens la mettent dans le dernier; mais la narration de S. Jean, qui ne parle point de cette Inſtitution, paroît ſi continue & ſi liée depuis le commencement de ce dernier Souper juſqu'à la fin, qu'il y a ſujet de s'étonner qu'on oſe l'interrompre.

ne vous lave pas, lui dit encore Jésus, *vous n'aurez jamais part à ma Gloire* (1). Alors Simon, *Non seulement les Pieds, Seigneur*, reprit-il aussitôt, *mais encore la Tête & les Mains.*

Après qu'il eût achevé, il reprit ses vêtemens, & s'étant remis à Table, *Sçavez-vous*, leur dit-il, *ce que je viens de faire? Vous m'appellez votre Maître, & votre Seigneur: vous ne vous trompez pas; je le suis* (2). *Que si je n'ai pas laissé pourtant de vous laver les Pieds, à plus forte raison devez-vous vous servir les uns les autres. Je vous ai voulu donner exemple, afin que vous fassiez du moins ce que vous m'avez vu faire, puisque vous n'êtes pas plus grands que moi. Si vous en êtes persuadés* (3), *& que vous m'imitiez, vous serez heureux, mais non pas tous. Je sçais ceux que j'ai choisis; car du reste, il faut que cette parole du Prophète soit accomplie*, Celui qui mange mon Pain s'élévera contre moi. *Je vous le déclare avant qu'il arrive, afin que quand vous le verrez arriver, vous connoissiez qui je suis.* Après ces mots, il parut tout troublé;

CITATIONS.

(1) *Partem mecum.* Joan. XIII. 8.
(2) *Bene dicitis, sum etenim.* ibid. 13.
(3) *Si hæc scitis.* ibid. 17.

& voulant s'expliquer plus clairement ; *En vérité*, leur dit-il, *je vous assure que l'un de vous me doit trahir* (1). Ce Discours les jetta dans une profonde tristesse : ils se regardoient les uns les autres, comme s'ils eussent tâché de connoître à la mine celui dont il vouloit parler (2) ; & ne pouvant le deviner chacun lui demanda, *Seigneur, est-ce moi?* Il répondit à Judas, *Vous le dites.* Mais soit qu'ils ne l'ouïssent pas, ou que le trouble où ils étoient, leur fit prendre cette réponse d'un autre sens qu'ils ne l'auroient prise en tout autre tems, ils ne la comprirent point. *Il faut à la vérité*, reprit-il, *que le Fils de l'homme s'en aille, ainsi qu'il est écrit ; mais malheur à celui qui le doit livrer. Il vaudroit mieux pour ce traître, qu'il ne fût jamais né* (3). Alors Simon-Pierre ayant fait signe (4) au Disciple que Jésus aimoit (5), de demander qui ce seroit, Jésus répondit en secret à ce Disciple qui étoit couché sur

CITATIONS.

(1) *Non de omnibus vobis dico : ego scio quos elegerim, sed ut adimpleatur scriptura : qui manducat mecum panem, levabit contra me calcaneum suum. Cùm hæc dixisset, turbatus est spiritu, & protestatus, &c.* Joan. XIII. 18, 21.

(2) *Contristati valdè.* Matth. XVIII. 31. *Aspiciebant ad invicem, hæsitantes de quo diceret.* Joan. XIII. 22.

(3) *Filius quidem hominis vadit, sicut scriptum est, væ autem homini illi per quem, &c.* Matth. XXVI. 24.

(4) *Innuit.* Joan. XIII. 24.

(5) *Quem diligebat Jesus.* ibid. 23.

son sein (1), que ce seroit celui à qui il alloit donner un morceau de pain trempé; & en même tems, il en donna un à Judas, en lui disant de faire au plutôt ce qu'il avoit à faire. Les autres n'entendirent point ce que ces paroles signifioient (2); & comme c'étoit lui qui gardoit l'Argent, la plupart crurent que Jésus lui ordonnoit d'acheter quelque chose pour la Fête, ou de faire quelque Aumône.

Il étoit déja nuit, & Judas sortit aussitôt après (3). Alors Jésus, *Je ne serai plus guéres avec vous*, dit-il, *ô mes Enfans* (4); *& comme je prédisois, il y a quelque tems aux Juifs, vous me chercherez après, & vous ne pourrez venir où je vais. Mais la derniere chose que je vous recommande, c'est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés. Ce sera à cette marque qu'on vous reconnoîtra pour mes Disciples. Et où est-ce donc que vous allez?* lui dit Simon-Pierre. *Je vais*, lui répondit Jésus, *où vous ne sçauriez me suivre présentement: vous m'y suivrez avec le tems. Et pourquoi*, reprit ce

CITATIONS.

(1) *Recumbens in sinu, supra pectus.* Joan. XIII. 23, 25.
(2) *Quod facis, fac citius. Hoc autem nemo scivit discumbentium ad quid dixerit ei.* ibid. 27, 28.
(3) *Continuò.* ibid. 30.
(4) *Filioli.* ibid. 31.

Disciple, *ne puis-je pas vous y suivre présentement ? Simon, Simon*, lui dit Jésus, *Satan cherche à vous dévorer ; mais j'ai prié pour vous, afin que votre Foi soit immuable. Quand donc vous serez converti, affermissez vos Freres dans la leur. Je vous serai à tous un sujet de scandale avant que la nuit passe ; car il est écrit*, Je fraperai le Pasteur, & les brebis se disperseront ; *mais lorsque je serai ressuscité, je vous irai attendre en Galilée. Quand tous les autres vous abandonneroient*, reprit encore Simon-Pierre, *je ne vous abandonnerai pas. J'irai, s'il le faut, & en prison, & à la mort même, avec vous. Vous perdriez, dites-vous, la vie pour moi* (1) ? lui répliqua Jésus. *Je vous assure, qu'avant que le Coq ait achevé de chanter, vous jurerez trois fois que vous ne me connoissez pas* (2). Mais Simon ne donna aucune croyance à cette Prédiction (3) : il dit toujours qu'il mourroit plutôt ; & tous les autres dirent la même chose.

Que votre ame ne soit point troublée, reprit Jésus ensuite. *Croyez en Dieu & en moi. Il y a plusieurs Demeures dans la Maison*

CITATIONS.

(1) *Animam tuam pro me pones ?* Joan. XIII. 38.
(2) *Ter me negabis.* Luc. XXII, 61.
(3) *At ille amplius loquebatur, &c.* Marc. XIV. 31.

de

de mon Pere (1). *S'il n'y en avoit pas, je vous le dirois ; mais je vais y préparer vos places, & je reviendrai à la fin pour vous emmener avec moi, afin que nous ſoyons enſemble à jamais. Vous voyez à préſent où je vais, & par quelle voie j'y dois aller* (2). Thomas prit la parole à ces mots, pour lui dire qu'ils n'en voyoient rien (3). Alors Jéſus, *Je ſuis moi-même*, dit-il, *la Voie, la Vérité, & la Vie, & perſonne ne peut aller à mon Pere, que par moi. Seigneur*, lui répondit Philippe, *montrez-nous ſeulement votre Pere, & nous ſerons contens* (4). *Quoi !* s'écria-t-il à cette Demande, *il y a ſi longtems que je ſuis avec vous, & vous ne me connoiſſez pas ! Qui me voit, ô Philippe, voit auſſi mon Pere* (5) : *& vous demandez à le voir ? Vous n'êtes donc pas perſuadés que je ſuis en lui, & lui en moi* (6) ?

CITATIONS.

(1) *Non turbetur cor veſtrum, creditis in Deum & in me credite, in domo Patris mei manſiones multæ ſunt.* Joan. XIV. 1, 2.

(2) *Si quominus dixiſſem vobis, quia vado vobis parare locum, & ſi abiero, & præparavero vobis locum; iterum veniam, & accipiam vos ad me ipſum, ut ubi ſum ego, & vos ſitis. Et quò ego vado, ſcitis, & viam ſcitis.* ibid. 2, 3, 4.

(3) *Neſcimus quò vadis, & quomodo poſſumus viam ſcire?* ibid. 5.

(4) *Et ſufficit nobis.* ibid. 8.

(5) *Tanto tempore vobiſcum ſum, & non cognoſcitis me? Philippe, qui vidit me, vidit & Patrem.* ibid. 9.

(6) *Quomodo dicis, oſtende nobis Patrem? Non creditis, quia ego in Patre, & Pater in me eſt ?* ibid. 9, 10.

Cependant, la Parole que je vous annonce n'eſt pas ma Parole, mais la ſienne; & comme il habite dans moi, c'eſt auſſi lui qui fait les œuvres que je fais (1). *Quiconque me croira en fera autant, & même de plus grandes; car je m'en vais à lui, & quand j'y ſerai, je ferai tout ce que vous demanderez en mon Nom, afin qu'il ſoit glorifié en moi* (2). *Gardez ſeulement mes Commandemens, ſi vous m'aimez, & je le prierai qu'il vous envoye un autre Conſolateur, qui demeurera toujours avec vous, & vous ne ſerez pas longtems Orphelins* (3). *Ce ſera alors que vous verrez clairement que je ſuis dans mon Pere, & que vous êtes dans moi & moi dans vous. Voilà ce que je puis vous dire moi-même; mais l'Eſprit ſaint, cet Eſprit conſolateur, que mon Pere vous envoyera en mon Nom, vous apprendra le reſte, & vous éclaircira ſur tout ce que je vous ai dit* (4).

CITATIONS.

(1) *Verba quæ ego loquor vobis, à me ipſo non loquor. Pater autem in me manens, ipſe facit opera, &c.* Joan. XIV. 10.

(2) *Qui credit in me, opera quæ ego facio & ipſe faciet, & majora horum faciet, quia ego ad Patrem vado, & quodcumque petieritis in nomine meo, hoc faciam, ut glorificetur Pater in Filio.* ibid. 12, 13.

(3) *Si diligitis me, &c. Non relinquam vos orphanos in illo die.* ibid. 15, 18, 20.

(4) *Hæc locutus ſum vobis apud vos manens, Paracletus autem, &c. Docebit omnia: & docebit vos omnia quæcumque dixero vobis,* ibid. 25, 26.

Je vous laisse ma Paix, cette Paix que le Monde ne sçauroit donner (1). *Encore une fois donc, ne vous troublez point, & n'ayez aucune Crainte. Je vous ai déja dit que je ne m'en vais que pour revenir; & si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais trouver mon Pere. Je n'ai plus guéres de tems à vous parler; car le Prince du Monde approche, & mon heure aussi. Non que cet Ennemi puisse rien sur ma vie, mais c'est afin que le Monde connoisse que j'aime mon Pere, & que je fais ce qu'il m'a commandé. Levons-nous donc, & marchons* (2).

Ce Discours achevé, ils chantérent tous ensemble l'Hymne d'Action de Graces, & sortirent de la Ville du côté de la Montagne des Oliviers. Il les entretint encore de la même maniere durant le chemin. *Je vous ai aimés*, leur dit-il entre autres choses, *comme mon Pere m'a aimé* (3). *Soyez inébranlables dans l'attachement que vous avez pour moi: vous le serez, si vous gardez mes*

CITATIONS.

(1) *Non quomodo mundus dat.* Joan. XIV. 27.

(2) *Audistis quia ego dixi vobis, Vado, & venio ad vos. Si diligeretis me, gauderetis utique, quia vado ad Patrem. Jam non multa loquar vobiscum, venit enim Princeps mundi hujus, & in me non habet quidquam, sed ut cognoscat mundus quia diligo Patrem, & sicut mandatum dedit mihi, sic facio. Surgite, eamus hinc.* ibid. 28, 30, 31.

(3) *Sicut dilexit me Pater, &c.* Joan. XV. 9.

Commandemens, comme rien ne peut altérer l'Amour que j'ai pour mon Pere, parce que je garde les siens (1). *Voici, encore une fois, mon grand Précepte, que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. Peut-on chérir plus tendrement ses Amis, que de donner sa vie pour eux* (2)? *Si vous faites ce que je commande, vous êtes mes Amis. Je dis mes Amis, & non pas mes Serviteurs; car le Serviteur ne sçait pas le secret de son Maître, & je vous ai dit comme à mes Amis tout ce que j'ai appris de mon Pere* (3). *Que si le Monde vous hait, souvenez-vous qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez à lui, il vous aimeroit; car il aime tout ce qui lui appartient: mais comme vous n'en êtes pas, & que je vous en ai séparés, il faut nécessairement qu'il vous haïsse* (4). *Souvenez-vous de ce que je vous ai dit autrefois, que le Serviteur n'est pas*

CITATIONS.

(1) *Manet in dilectione meâ, si præcepta mea servaveris, manebitis, &c. Sicut & ego Patris mei præcepta servavi, & maneo in ejus dilectione.* Joan. XV. 9. 10.

(2) *Majorem hanc dilectionem nemo habet, ut animam suam ponat pro amicis suis.* ibid. 13.

(3) *Jam non dicam vos servos, quia servus nescit quid faciat dominus ejus; vos autem dixi amicos, quia omnia quæcumque audivi à Patre meo, nota feci vobis, &c.* ibid. 15.

(4) *Quia verò de mundo non estis, sed ego elegi vos de mundo, &c.* ibid. 19.

plus grand que le Maître. Puisque les Hommes m'ont persécuté, ils vous persécuteront bien aussi. Si je n'étois pas venu, & que je ne leur eusse point parlé, ils seroient innocens, au lieu qu'ils sont inexcusables; car qui me hait, hait aussi mon Pere (1). *Oui si je n'avois pas fait à leurs yeux des Prodiges que nul autre ne fit jamais, ils seroient sans péché. Que s'ils les ont vus sans que leur haine ait diminué pour moi, c'est afin que cette Parole du Prophéte fût accomplie,* Ils m'ont haï sans sujet. *Mais quand le Consolateur que je vous envoyerai viendra à vous* (2), *cet Esprit de vérité, qui procéde de mon Pere, il portera témoignage de moi; & vous le porterez aussi, parce que vous avez toujours été avec moi. Je vous donne cette assurance, afin que vous ne soyez point scandalisés de tout ce qui vous arrivera. On vous chassera des Synagogues; & le tems approche* (3), *qu'on croira faire une action*

CITATIONS.

(1) *Si non venissem, & locutus fuissem eis, peccatum non haberent. Nunc autem excusationem non habent de peccato suo. Qui me odit, & Patrem meum odit.* Joan. XV. 22, 23.

(2) *Si opera non feciſſem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent. Nunc autem & viderunt, & oderunt & me, & Patrem meum, sed ut adimpleatur sermo, qui in lege eorum scriptus est: Quia odio habuerunt me gratis. Cum ergo venerit, &c.* ibid. 24, 25, 26.

(3) *Absque Synagogis facient vos, sed venit hora, &c.* Joan. XVI. 2.

fort agréable à Dieu en vous ôtant la vie (1). *Je vous le déclare, dis-je, à préſent, afin que vous vous ſouveniez alors, que je vous en ai averti. Je ne vous l'ai pas dit plutôt, parce que je ſçavois que j'avois encore du tems à être avec vous* (2). *Je vois que ce Diſcours vous afflige : c'eſt pourtant la vérité, qu'il vous eſt avantageux que je vous quitte ; car ſi je ne m'en vais, l'Eſprit ne viendra pas à vous* (3). *Il faut que je m'en aille, pour l'envoyer ; & quand il ſera venu, il confondra l'Incrédulité des Hommes, il convaincra le Monde de l'Injuſtice qu'il m'a fait, en ne me croyant pas ce que je ſuis, & il lui fera voir que l'Empire de ſon Prince eſt détruit* (4). *J'aurois bien d'autres choſes à vous dire : mais vous n'en êtes pas encore capables* (5) ; *& c'eſt à ce Conſolateur, qui doit venir, à vous découvrir toutes les vérités. Encore un peu de*

CITATIONS.

(1) *Obſequium ſe præſtare Deo, &c.* Joan. XVI. 2.

(2) *Reminiſcamini quia ego dixi vobis : ab initio non dixi, quia vobiſcum eram.* ibid. 4, 5.

(3) *Sed quia hæc locutus ſum vobis, triſtitia implevit cor veſtrum, ſed ego veritatem dico vobis, expedit vobis ut ego vadam, &c.* ibid. 6, 7.

(4) *Arguet mundum de peccato, quia non credidérunt in me, de juſtitiâ verò, quia vado ad Patrem, de judicio autem, quia Princeps hujus mundi jam judicatus eſt, &c.* ibid. 8, 9, 10, 11.

(5) *Sed non poteſtis portare modò.* ibid. 12.

tems, & vous ne me verrez plus : puis encore un peu de tems, & vous me reverrez (1).

Les Disciples furent bien en peine de sçavoir ce que ces dernieres paroles vouloient dire ; & comme ils se le demandoient les uns aux autres, *C'est-à-dire*, reprit-il, *que vous pleurerez bientôt, pendant que le Monde se réjouira, & que votre douleur sera aussi bientôt changée en alégresse. Quand une femme est près de son terme, elle est triste, parce que son heure* (2) *de souffrir est venue ; mais après qu'elle s'est délivrée, la joie qu'elle a d'avoir mis un Homme au Monde lui fait oublier toute sa tristesse* (3). *Je vous dis de même, que vous êtes à présent accablés de douleur ; mais quand vous me reverrez, la joie retournera dans vos cœurs, & personne ne pourra plus vous la ravir. Alors vous n'aurez plus à m'interroger sur rien* (4). *Je vous ai parlé jusqu'ici en Paraboles ; mais voici le tems que je vous parle*

CITATIONS.

(1) *Cum autem venerit, &c. Modicum & jam non videbitis me, & iterum modicum & videbitis me.* Joan. XVI. 13, 16.

(2) *Hora ejus.* ibid. 21.

(3) *Jam non meminit pressuræ propter gaudium, quia natus est homo in mundum, &c.* ibid.

(4) *Iterum autem videbo vos, & gaudebit cor vestrum, & gaudium vestrum nemo tollet à vobis, in illâ die me non rogabitis quidquam.* ibid. 22, 23.

clairement de mon Pere. Je ne vous dis point que je le prierai pour vous, car il vous aime, parce que vous m'aimez, & que vous croyez que je ſuis ſorti de lui. J'en ſuis ſorti auſſi, pour venir dans le Monde; & je quitte le Monde, pour retourner à lui (1). Les Diſciples répondirent à ce Diſcours, qu'il leur parloit clairement alors, & non plus en figure comme auparavant. *Nous voyons bien*, dirent-ils, *que vous ſçavez toutes choſes, & qu'il n'eſt pas beſoin de vous interroger; & c'eſt ce qui nous fait croire que vous êtes ſorti de Dieu. Vous croyez maintenant*, leur dit-il; *mais l'heure vient, que dis-je? elle eſt venue, que vous m'abandonnerez tous* (2). *Je ne demeurerai pourtant pas ſeul; car mon Pere eſt toujours avec moi.*

A ces mots, *Mon Pere*, s'écria-t-il, en levant les yeux au Ciel, *l'heure eſt venue de glorifier votre Fils, afin qu'il vous glorifie auſſi, en faiſant vivre éternellement ceux que vous lui avez donnés, par la Puiſſance*

CITATIONS.

(1) *Palam non dico vobis quia ego rogabo Patrem de vobis, ipſe enim Pater amat vos, quia vos me amaſtis, & credidiſtis quia ego à Deo exivi. Exivi à Patre, & veni in mundum, iterum relinquo mundum, & vado ad Patrem.* Joan. XVI. 25, 26, 27, 28.

(2) *Modò creditis; ecce venit hora & jam venit ut, &c.* ibid. 31.

qu'il

qu'il a reçu de vous. Or la Vie éternelle consiste à vous reconnoître pour le seul vrai Dieu, & Jésus que vous avez envoyé pour le Christ (1). *Je vous ai glorifié sur la Terre. J'ai accompli l'œuvre dont vous m'aviez chargé. C'est maintenant à vous à me glorifier à votre tour, de cette même gloire que j'avois dans vous, avant que vous eussiez fait le monde. Je vous ai fait connoître à ceux que vous aviez choisis pour me donner. Ils connoissent à cette heure que tout ce que j'ai est de vous, parce que je ne leur ai dit que ce que vous m'aviez ordonné de leur dire. Ils m'ont écouté. Ils sont persuadés que je suis sorti de vous, & que vous m'avez envoyé* (2). *C'est pour eux que je prie, & non pas pour le monde; pour eux, que vous m'avez donnés, & qui étoient à vous, & tout ce qui vous appartient est à moi. Maintenant, que je les laisse dans le monde pour m'en aller à vous, Pere saint, conservez-les en vo-*

CITATIONS.

(1) *Pater, venit hora: clarifica Filium tuum, ut Filius tuus clarificet te, sicut dedisti ei potestatem ut omne quod dedisti ei, det eis vitam æternam: hæc est autem, &c.* Joan. XVII. 1, 2, 3.

(2) *Opus consummavi, quod dedisti mihi ut faciam, & nunc clarifica me, tu Pater, apud temetipsum claritate quam habui priusquam mundus esset apud te. Manifestavi nomen tuum hominibus quod dedisti mihi de mundo, &c. Nunc cognoverunt, &c. Quia verba quæ dedisti mihi, dedi eis, & ipsi acceperunt, & cognoverunt verè, &c.* ibid. 4, 5, 6, 7, 8.

tre Nom, afin qu'ils ne ſoient qu'un entre eux, comme vous & moi ne ſommes qu'un (1). *Tant que j'ai été avec eux, je les ai ſi bien gardés, qu'il n'en a péri aucun* (2); *hors cet enfant de colére, dont l'Ecriture avoit prédit la perte* (3). *Je ne vous demande pas de les ôter du monde, ils n'en ſont pas non plus que moi; mais ſeulement, de les préſerver de l'Ennemi. Sanctifiez-les donc par votre Vérité, qui n'eſt autre choſe que votre parole. Je les envoie dans le monde comme vous m'y avez envoyé, & je me ſacrifie moi-même pour eux, afin qu'ils ſoient ſanctifiés comme moi par la Vérité. Je vous prie encore pour ceux qui croiront en moi par leur Miniſtere, qu'ils ne ſoient auſſi tous qu'un même cœur* (4). *Comme vous êtes en moi, ô mon Pere, & moi en vous, qu'ils ne ſoient de même qu'un avec nous, & que le monde connoiſſe que vous les aimez, comme vous m'aimez. Mon Pere, je deſire que ceux que vous m'avez donnés ſoient avec moi*

CITATIONS.

(1) *Ego pro eis rogo, non pro mundo rogo, ſed pro his quos dediſti mihi, quia tui ſunt: & mea omnia tua ſunt, & tua mea ſunt: & jam non ſum in mundo, & hi in mundo ſunt, & ego ad te venio, &c.* Joan. XVII. 9, 10, 11.

(2) *Cum eſſem cum eis, &c.* ibid. 12.

(3) *Niſi filius perditionis ut Scriptura impleatur.* ibid.

(4) *A malo. Sanctifica eos in veritate. Sermo tuus veritas eſt. Pro eis ego ſanctificoo meipſum, ut ſint & ipſi ſanctificati in veritate. Non pro eis autem rogo tantùm, ſed & pro eis, &c.* ibid. 15, 17, 19, 20.

où je ſerai, afin qu'ils voyent la gloire que vous m'avez auſſi donnée, vous qui m'avez aimé avant la naiſſance du Monde. Pere juſte, le monde ne vous a pas connu comme moi; mais ceux-ci ont connu que vous m'avez envoyé. Auſſi je leur ai manifeſté votre Nom, & je le leur manifeſterai encore, afin que ce même amour, dont vous m'avez aimé, habite dans eux avec moi-même (1).

Quand il eut achevé cette Priere, il traverſa le Torrent de Cédron, pour ſe retirer au même lieu où il avoit paſſé les deux nuits précédentes. C'étoit dans le Jardin d'une Métairie de la Montagne des Oliviers, qu'on appelloit Getſemani. Là, ayant pris avec lui Simon-Pierre, Jacques, & Jean, il dit aux autres de l'attendre pendant qu'il iroit prier. Sitôt qu'il les eût quittés, il s'abandonna à la frayeur, & parut dans de cruelles angoiſſes (2). *Mon Ame*, dit-il aux trois qu'il avoit choiſis, *eſt accablée d'une triſteſſe mortelle* (3). *Attendez-moi ici, & veillez*

CITATIONS.

(1) *Pater quos dediſti mihi, volo ut ubi ſum ego, & illi ſint mecum, ut videant claritatem meam quam dediſti mihi, qui dilexiſti me ante conſtitutionem Mundi. Pater juſte, mundus te non cognovit, ego autem te cognovi, & hi cognoverunt, quia tu me miſiſti, & notum feci eis nomen tuum, & notum faciam, ut dilectio, quâ dilexiſti me, in ipſis ſit, & ego in ipſis.* Joan. XVII. 24, 25, 26.

(2) Cœpit (*expaveſcere & graviſſimè angi.*) Marc. XIV. 33.

(3) *Triſtis uſque ad mortem.* ibid. 34.

comme moi. A ces mots, ſe faiſant violence pour ſe ſéparer d'eux (1), il s'en éloigna de quelques pas. Enſuite, il ſe mit à genoux; & proſterné la face contre terre, *Mon Pere*, s'écria-t-il, *ſi vous vouliez me diſpenſer de prendre le Calice qui m'eſt deſtiné, vous le pouvez. Toutefois, que votre Volonté s'accompliſſe plutôt que mon deſir* (2). Il ſe leva après cette Priere, & revenant vers les trois Diſciples, il les trouva aſſoupis beaucoup plus de triſteſſe que de ſommeil (3). *Quoi!* leur dit-il, *vous dormez; & vous Simon auſſi* (4)*? Vous ne pouvez veiller une heure pour l'amour de moi? Levez-vous. Veillez du moins pour vous, & priez de crainte que la Tentation ne vous ſurmonte; car la Chair eſt plus foible que l'Eſprit n'eſt fort* (5). Puis il alla encore prier. *Mon Pere*, dit-il, *ſi ce que je ſouhaite eſt impoſſible, accompliſſez votre Volonté.* Revenant de nouveau aux Diſ-

CITATIONS.

(1) *Avulſus eſt ab eis.* Luc. XXII. 41.

(2) *Procidit ſuper terram in faciem ſuam. Si (velles transferre) calicem, &c.* Marc. XIV. 36. *Omnia tibi poſſibilia ſunt.* Luc. XXII. 42. *Verumtamen non mea voluntas, ſed tua fiat.* Matth. XXVI. 39. Marc. XIV. 35. Luc. XXII. 42.

(3) *Dormientes pra triſtitiâ.* Luc. XXII. 45.

(4) *Quid dormitis?* ibid. 46. *Simon, dormis?* Marc. XIV. 37.

(5) *Ut non intretis in tentationem: ſpiritus quidem promptus eſt, caro verò infirma.* ibid. 38.

ciples, il les trouva endormis. Ils ne ſçurent que lui dire pour s'excuſer (1). Il retourna faire ſa même Priere une troiſiéme fois; & alors un Ange lui apparut, & le vint raſſurer (2): mais il tomba comme en agonie (3); & priant encore avec plus d'ardeur, il jetta une Sueur ſemblable à des gouttes de ſang, & ſi abondante, qu'elle coula juſqu'à terre (4): Il fut après rejoindre les Diſciples; & les ayant trouvés dans le même état, *Dormez à préſent*, leur dit-il, *ſi vous pouvez: auſſi bien c'en eſt fait, l'heure eſt venue, & le Fils de l'Homme, va être livré aux Méchans. Mais plutôt, levez-vous, & marchons: celui qui me trahit n'eſt pas loin de nous* (5).

Comme il parloit encore, Judas, qui ſçavoit le lieu de ſa retraite pour y avoir été pluſieurs fois avec lui, entra dans le Jardin (6). Il y avoit à ſa ſuite des Pontifes,

CITATIONS.

(1) *Ignorabant quid reſponderent ei.* Marc. XIV. 40.

(2) *Confortans eum.* Luc. XXII. 43.

(3) *Factus in agoniâ.* ibid.

(4) (*Intentiùs*) *orabat, & factus eſt ſudor ejus, ſicut guttæ ſanguinis decurrentis in terram.* ibid. 43, 44.

(5) *Dormite jam & requieſcite* (*adeſt finis*) *venit hora, ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum. Surgite, eamus: ecce qui me tradet, propè eſt.* Marc. XIV. 41, 42.

(6) *Adhuc eo loquente*, ibid. 43. *Sciebat locum, quia frequenter Jeſus convenerat illuc cum Diſcipulis ſuis.* Joan. XVIII. 2.

des Officiers du Temple, & des Anciens, accompagnés d'un Tribun & d'une Cohorte de Soldats Romains, avec des torches & des flambeaux (1) (*CXVII*). Il marchoit quelques pas devant eux, comme s'il n'eût pas été de leur Compagnie; & abordant Jésus ainsi que de coutume, *Mon Maître*, lui dit-il en le baisant, *je vous salue*. C'étoit le signal qu'il étoit convenu avec eux de leur donner pour le reconnoître parmi ses Disciples: il ne s'étoit engagé à rien davantage; car du reste, il les avoit avertis de prendre leurs suretés (2), pour empêcher qu'il ne s'échapât comme d'autres fois après qu'il l'auroit remis entre leurs mains. *Mon Ami*, lui dit Jésus, *que venez-vous faire? Vous ne me baisez que pour me trahir* (3); s'avançant (4)

CITATIONS.

(1) *Tribunus & Cohors cum lucernis & facibus antecedebat eos.* Joan. XVIII. 12, 3. Luc. XXII. 47.

(2) *Dederat eis signum dicens, Quemcumque osculatus fuero, ipse est, tenete eum, & ducite cautè.* Marc. XIV. 44.

(3) *Osculo Filium hominis tradis.* Luc. XXII. 48.

(4) *Processit.* Joan. XVIII. 4.

REMARQUE.

(*CXVII.*) Aux grandes Fêtes des Juifs les Gouverneurs leur donnoient une Compagnie de Soldats Romains pour garder le Temple & empêcher le désordre; & tant que la Fête duroit, ces Soldats n'obéissoient qu'aux Sacrificateurs, qui s'en servoient à tout ce qu'ils vouloient. Ils avoient encore outre cela les Gardes ordinaires du Temple, qui ne dépendoient que d'eux en tout tems.

en même tems vers ces gens armés, il leur demanda ce qu'ils cherchoient ? Ils répondirent, *Jéſus de Nazareth ;* mais il n'eut pas ſitôt dit, *C'eſt moi*, qu'ils reculérent au même tems d'effroi, & tombérent tous renverſés les uns ſur les autres (1). Quand ils furent revenus de leur terreur, il leur demanda encore ce qu'ils cherchoient ? & lui ayant encore répondu, *Jéſus de Nazareth : Je vous ai déja dit*, répliqua-t-il, *que c'eſt moi ;* & ils ſe ſaiſirent de lui.

Soit qu'on ſe mit en devoir de prendre auſſi les Diſciples, ou qu'il ſçut qu'on le vouloit faire, il pria qu'on les laiſsât aller, puiſque c'étoit lui qu'on cherchoit (2). Mais eux, qui voyoient que c'étoit fait de lui, ſi on l'emmenoit, le conjurérent de leur permettre de le défendre (3) ; Simon-Pierre, plus promt que les autres, mettant en même tems la main à l'Epée (4), en donna un coup ſur la tête d'un Domeſtique du Grand-Prêtre, dont il lui coupa l'oreille. Alors Jéſus lui dit, que c'étoit aſſez (5) : & ayant guéri

CITATIONS.

(1) *Abierunt retrorſum, & ceciderunt in terram.* Joan. XVIII. 6.

(2) *Si ergo me quæritis, ſinite hos abire.* ibid. 8.

(3) *Videntes autem hi quod futurum erat, dixerunt ei Domine, ſi percutimus in gladio.* Luc. XXII. 49.

(4) *Exemit gladium.* Matth. XXVI. 51.

(5) *Sinite uſque huc.* Luc. XXII. 51.

ſur le champ la bleſſure de cet homme, en y touchant de la main, *Remettez votre Epée dans le fourreau*, continua-t-il, *ô Simon; car quiconque en frapera, périra par elle* (1). *Voulez-vous m'empêcher de boire le Calice que mon Pere m'a préparé* (2)? *Et ne ſçavez-vous pas, que je n'aurois qu'à le prier, pour faire venir des Légions d'Anges à mon ſecours? Mais il faut accomplir les Ecritures* (3). Enſuite, s'adreſſant aux principaux de la Troupe, *Pourquoi*, leur dit-il, *venir ici avec toute ſorte d'armes, pour me prendre comme un Voleur, moi que vous voyiez tous les jours aſſis au milieu de vous dans le Temple à vous enſeigner? Qui vous empêchoit de m'arrêter alors, ſans tout cet appareil? Mais c'eſt que vous avez choiſis une heure convenable à l'action que vous vouliez faire, & c'étoit dans les ténébres qu'il falloit accomplir un ouvrage de ténébres* (4).

Cependant, tous les Diſciples s'enfuirent. Il n'y eut qu'un jeune Garçon des Maiſons

CITATIONS.

(1) *Qui acceperint gladium, gladio peribunt.* Matth. XXVI. 52.

(2) *Calicem quem dedit mihi Pater non bibam illum?* Joan. XVIII. 11.

(3) *An putas, quia non poſſum rogare Patrem meum, & exhibebit mihi modo pluſquam duodecim legiones Angelorum? Quomodò ergo implebuntur Scripturæ?* Matth. XXVI. 53, 54.

(4) *Sed hæc eſt hora veſtra, & poteſtas tenebrarum.* Luc. XXII. 53.

voiſines (1), qui s'étoit levé au bruit, & qui ſuivit encore quelque tems couvert ſeulement d'un Linceul; mais les Soldats ayant voulu le ſaiſir, il s'enfuit auſſi, tout nud, & ſon Drap leur demeura dans les mains. Ils liérent Jéſus, & le menérent d'abord chez Anne, Beau-Pere de Caïphe le Grand-Prêtre, & qui avoit été Grand-Prêtre lui-même quelques années auparavant; mais il les renvoya auſſitôt à ſon Gendre, chez qui les Pontifes, les Docteurs, & les Anciens ſe trouvérent incontinent aſſemblés. Simon-Pierre avoit toujours ſuivi de loin; & un autre Diſciple, qui ſuivoit auſſi, & qui étoit connu de Caïphe, entra d'abord chez lui avec tout ce monde juſqu'au lieu où on mena Jéſus: mais s'appercevant, quand il fut entré, que Simon étoit demeuré dehors, il alla prier la Portiere de le laiſſer paſſer.

Cependant, Jéſus interrogé par Caïphe aſſiſté des autres Pontifes, ſur ſes Diſciples, & ſur ſa Doctrine, demanda à Caïphe lui-même pourquoi il l'interrogeoit, *J'ai parlé*, lui dit-il, *devant tout le monde: j'ai enſeigné dans la Synagogue, & dans le Temple, en préſence d'un nombre infini de Juifs; je n'ai pas prêché en ſecret* (2). *Interrogez ceux*

CITATIONS.

(1) *Adoleſcens, &c.* Marc. XIV. 51.
(2) *In occulto locutus ſum nihil.* Joan. XVIII. 20.

qui m'ont ouï, ls ſçavent ce que je leur ai dit. Il n'eut pas achevé de parler, qu'un des Aſſiſtans lui donna un Soufflet, en lui diſant, ſi c'étoit ainſi qu'il répondoit au Grand-Prêtre? *Si j'ai mal parlé*, dit Jéſus à cet homme, *faites-moi voir en quoi* (1). *Sinon, pourquoi me frapez-vous?* Les Pontifes étoient plus en peine que jamais de trouver quelque témoignage contre lui ſur quoi on le pût faire mourir (2). Il ſe préſenta pluſieurs Accuſateurs; mais ils ſe contrediſoient tous. A la fin, pourtant, il en vint deux qui déclarérent lui avoir ouï-dire, qu'il pouvoit détruire le Temple, & le rétablir dans trois jours. Ce n'étoit pas aſſez pour le condamner à la mort; & Caïphe, qui cherchoit à le ſurprendre dans ſes Réponſes, lui demanda, s'il n'avoit rien à repliquer? Mais voyant qu'il ne répondoit point, ils ſe mirent tous enſemble à le preſſer de leur dire s'il étoit le Chriſt? *Si je vous le dis*, reprit-il alors, *vous ne me croirez pas; & quand je vous confondrois de raiſons, vous ne me répondriez rien, & ne me laiſſeriez pas aller* (3).

CITATIONS.

(1) *Teſtimonium perhibe de malo.* Joan. XVIII. 23.

(2) *Quærebant teſtimonium ut eum morti traderent, nec inveniebant.* Marc. XIV. 55.

(3) *Si autem & interrogavero, non reſpondebitis mihi, neque dimittetis.* Luc. XXVI. 68.

Mais le Grand-Prêtre lui ayant commandé, de la part du Dieu vivant de déclarer ce qu'il étoit, il répondit, *Je le suis ; & je vous assure de plus, que vous verrez un jour venir le Fils de l'Homme, porté sur les Nuées, & assis à la droite de la Majesté de Dieu* (1). A ces paroles, Caïphe, déchirant ses vêtemens d'horreur (*CXVIII*), *Vous l'entendez vous-mêmes blasphémer*, s'écria-t-il en s'adressant aux Pontifes. *Qu'avons-nous plus besoin de témoins* (2) *? Il ne reste qu'à sçavoir votre avis.* Tous le jugérent digne de mort ; & aussitôt, les Satellites qui le tenoient commencérent à se jouer de lui (3), & à lui faire toute sorte d'outrages. Ils le battirent, ils crachérent sur lui : après lui avoir bandé les yeux, ils le frapoient au visage, & lui disoient, *Christ devine qui t'a touché* (4).

CITATIONS.

(1) *Verumtamen dico vobis, amodo videbitis Filium hominis sedentem à dextris virtutis Dei, & venientem in nubibus cœli.* Matth. XXVI. 64.

(2) *Quid adhuc desideramus testimonium ?* Luc. XXII. 71.

(3) *Illudebant ei.* Luc XIII. 36.

(4) *Prophetisa quis te percussit.* Luc. XXII. 64.

REMARQUE.

(*CXVIII.*) Cette maniere de témoigner de l'horreur étoit presque commune à tous les Orientaux. On en peut voir un exemple entre autres lieux dans une Tragédie d'Eschyle en la personne d'un Roi de Perse.

Pendant toutes ces choſes, Simon-Pierre étoit dans le Veſtibule, attendant la fin de l'Aſſemblée. Comme il ſe chauffoit avec les gens de la Maiſon, la Portiere, l'ayant reconnu (1), vint lui demander, s'il n'étoit pas des Diſciples de Jéſus de Nazareth? Il repondit qu'il ne ſçavoit ce qu'elle vouloit dire (2); & étant ſorti preſqu'auſſitôt, le Coq chanta: & il fit encore la même réponſe à quelqu'un qu'il rencontra dans la Cour, & qui lui faiſoit la même demande. Environ une heure après, un autre Domeſtique aſſura de nouveau que c'étoit un des Diſciples de Jéſus, ajoutant qu'on connoiſſoit bien à ſon langage qu'il étoit Galiléen (3): & un Parent de celui qu'il avoit bleſſé dans le Jardin (4) ſoutenant auſſi qu'il l'y avoit vu, Simon ſoutint toujours au contraire, avec des ſermens horribles (5), qu'il ne connoiſſoit point celui dont ils lui parloient. Alors le Coq chanta encore: & Jéſus, qui du lieu où il étoit pouvoit voir dans le Veſtibule, ayant tourné la tête pour regarder

CITATIONS.

(1) *Cùm eum ſuiſſet intuita.* Luc. XXII. 56.
(2) *Neque novi quid dicas.* Marc. XIV. 68.
(3) *Loquela tua manifeſtum te facit.* Matth. XXVI. 73.
(4) *Cognatus ejus cujus abſcidit auriculam* Joan. XVIII 26.
(5) *Tunc cœpit (execrari) anathematiſare, & jurare.* Marc. XIV. 71.

Simon, ce Disciple se souvint de la Prédiction qu'il n'avoit pu croire; & sortant en même tems de la maison, il se mit à pleurer amérement.

Cependant, le jour vint, & l'Assemblée étant finie, on mena son Maître chez Pilate. Judas, l'ayant appris, jugea aussitôt que Jésus avoit été condamné (1), & se repentit alors de l'avoir trahi. Il rapporta l'Argent qu'il en avoit eu aux Pontifes & aux Anciens dans le Temple, *J'ai péché*, leur dit-il, *en vous livrant un innocent :* mais ils lui répondirent, que c'étoit son affaire, & non pas la leur (2); & ne pouvant tirer autre chose d'eux, il se retira desespéré, après leur avoir jetté les trente Deniers, & se pendit depuis lui-même à un Arbre. Les Pontifes, ayant ramassé cet Argent, délibérérent ce qu'ils en feroient. Ils trouvérent qu'il ne falloit pas le remettre dans le Trésor, parce que c'étoit le prix de la vie d'un homme, & ils résolurent d'en acheter le champ d'un certain Potier de leur connoissance, pour servir de Sépulture aux Etrangers. Il est à croire qu'ils ne se souvinrent pas de ces paroles du Pro-

CITATIONS.

(1) *Tunc videns Judas quod damnatus esset.* Matth. XXVII. 3.

(2) *Quid ad nos? tu videris.* ibid. 4.

phête Jérémie, *Ils ont reçu les trente Deniers d'Argent, le prix auquel ils l'avoient estimé* (1), *& ils en ont acheté le champ d'un Potier.*

Les Juifs firent scrupule d'entrer dans la maison d'un Païen, à cause de la Fête du Jour; & craignant de se rendre indignes de la célébrer, ils remirent Jésus aux Soldats, quand ils furent à la porte du Prétoire, & demeurérent dehors. Pilate sortit quelque tems après, pour leur demander de quoi ils accusoient l'homme qu'ils lui avoient amené. *S'il n'avoit point fait de mal*, répondirent-ils, *nous ne vous l'amenerions pas. Reprenez-le donc*, leur dit-il sur cette réponse, *puisque vous ne voulez pas dire son crime, & le jugez vous-mêmes selon votre Loi* (2). Mais ils lui représentérent qu'il ne leur étoit pas permis de faire mourir personne *(CXIX)*;

CITATIONS.

(1) *Pretium appretiati quem appretiaverunt.* Matth. XXVII. 9.

(2) *Dixit ergo Pilatus, Accipite eum vos, &c.* Joan. XVIII. 31.

REMARQUE.

(CXIX.) Quand la Judée fut réduite en Province, Auguste ôta aux Juifs ce qui s'appelle parmi nous la Haute-Justice, & ne leur laissa que le pouvoir d'emprisonner & d'instruire les Procès. Mais ils n'en jugeoient pas moins à mort, & l'effet de ce Jugement parmi eux étoit de rompre tous les liens qui les unissoient aupara-

ajoutant que c'étoit un Séducteur, qu'il empêchoit qu'on ne payât le Tribut à César (*CXX*), & qu'il se disoit Roi & le Christ. Sur ce Discours, Pilate rentra, & lui demanda s'il étoit Roi des Juifs? *Me faites-vous cette demande de vous-même*, lui répondit Jésus, *ou si quelqu'un vous a dit de me la faire? Est-ce que je suis Juif* (1), repliqua Pilate, *pour sçavoir tes prétentions? Ce sont tes Pontifes, & les Principaux de ta Nation, qui me demandent Justice contre toi. Qu'as-tu fait? Mon Régne n'est pas de ce monde*, reprit alors Jésus. *S'il en étoit, mes Serviteurs m'auroient empêché de tom-*

CITATION.

(1) *Numquid ego Judæus sum?* Joan. XVIII. 35.

REMARQUES.

vant avec le condamné, & comme de l'excommunier, afin de pouvoir ensuite le livrer au Magistrat Romain sans offenser leur Loi. Quelquefois même ils prévenoient le Magistrat; & le Peuple, se croyant dès-lors tout permis contre le condamné, le faisoit mourir tumultuairement à leur maniere, qui étoit de lapider, comme il arriva à S. Etienne.

(*CXX.*) Cette calomnie, faute d'accusations légitimes, étoit la plus propre qu'on pût avancer pour irriter les Romains; & c'étoit aussi la plus vraisemblable, à cause du soupçon qu'on avoit que Jésus-Christ fût de cette nouvelle Secte, dont il a déja été parlé plusieurs fois, & qui défendoit de payer ce Tribut. Mais les Juifs sçavoient bien dans leur ame combien il avoit témoigné d'être éloigné de ce sentiment, à toutes les occasions qui s'étoient présentées de s'en expliquer.

ber entre les mains de mes Ennemis (1). *Tu es donc Roi ?* lui dit Pilate. *C'eſt vous qui le dites*, repartit Jéſus. *Je ne ſuis né & envoyé dans le monde, que pour rendre témoignage à la Vérité ; & tous ceux qui la chériſſent, écoutent ma voix* (2). *Qu'eſt ce donc que cette Vérité ?* dit Pilate : & ſans attendre de réponſe, il ſortit de nouveau pour parler aux Juifs. Il leur dit, qu'il ne trouvoit point de ſujet de condamner celui qu'ils accuſoient ; & comme ils renouvelloient avec grand bruit ces mêmes accuſations, ſans que Jéſus, qu'il fit venir en leur préſence, y répondit rien, Pilate ſurpris de ſon ſilence lui demanda s'il ne les entendoit pas ? mais ce fut inutilement, & il ne ſçut plus qu'en juger (3).

Ce ſilence obſtiné les rendit plus hardis (4). *Il a excité le Peuple à ſédition*, diſoient-ils, *dans toute la Judée, depuis la Galilée juſqu'ici.* Quoique Pilate fût brouillé, avec Hérode (*CXXI*), néanmoins, apprenant

CITATIONS.

(1) *Miniſtri mei utique decertarent ut non traderer Judæis.* Joan. XVIII. 36.

(2) *Omnis qui eſt ex veritate.* ibid. 37.

(3) *Ita ut miraretur vehementer.* Matth. XXVII. 14.

(4) *At illi invalescebant.* Luc. XXIII. 5.

REMARQUE.

(*CXXI.*) On croit que c'eſt à cauſe de ces Galiléens par

par ce discours que Jésus étoit Galiléen (1), il le lui renvoya sur le champ comme son Sujet (2). Hérode étoit venu à Jérusalem pour la Fête; & souhaitant depuis longtems de connoître Jésus, il fut ravi de le voir, dans l'espérance qu'il feroit quelque Miracle

CITATIONS.

(1) *Audiens Galilæam, interrogavit si homo Galilæus esset?* Luc. XXIII. 6.

(2) *De Herodis potestate.* ibid. 7.

REMARQUE.

que Pilate avoit fait massacrer comme ils sacrifioient; soit que cette exécution eût été faite en Galilée, & sur les Terres d'Hérode, ou que ce Prince prétendît que dans Jérusalem même Pilate ne devoit pas châtier ses Sujets quand ils avoient failli, & qu'il devoit les lui renvoyer, ainsi que les Loix Romaines l'ordonnoient. Quoi qu'il en soit, il ne pouvoit jamais manquer d'occasions de mésintelligence entre un Gouverneur Romain aussi fier & haut à la main que celui-ci, & un petit Prince son voisin, aussi artificieux que Notre Seigneur représente Hérode, & encore plus ambitieux. Il y a même apparence qu'il donna de grandes prises sur lui à Pilate & à ses Successeurs. Car longtems après, Agrippa Frere d'Herodiade ayant été fait Roi de Judée par Caligula, qui l'aimoit beaucoup, sa Sœur, qui l'avoit vu longtems dans une grande misere, où il n'avoit eu qu'elle pour tout support, ne put souffrir qu'il fût plus que son Mari, & persuada à Hérode d'aller à Rome pour obtenir aussi de l'Empereur la qualité de Roi. Caligula, au lieu d'accorder sa demande, le priva de ses Etats sur les plaintes qu'on fit de sa conduite, le relégua à Lyon; & donna d'abord ses Trésors à sa Femme, en considération de ce qu'elle étoit Sœur d'Agrippa; mais ayant témoigné qu'elle étoit résolue à suivre son Mari en exil, l'Empereur les lui ôta, pour les donner à Agrippa lui-même.

devant lui (1) : mais n'en ayant pu tirer une ſeule parole, quoi qu'il lui pût dire, & quoique les Juifs continuaſſent toujours de l'accuſer, il le mépriſa fort ; & s'en étant joué quelque tems avec les gens de ſa ſuite, il lui fit mettre par moquerie une Robe de Pourpre, & le renvoya vêtu de cette ſorte à Pilate, avec qui il ſe réconcilia le même jour (2).

C'étoit la coutume aux grandes Fêtes des Juifs de délivrer à leur choix (3) quelque Criminel condamné à mort (*CXXII*). Le Peuple étant venu dans ce même tems demander cette grace pour la Pâque, Pilate

CITATIONS.

(1) *Gaviſus eſt valde, erat enim cupiens ex multo tempore videre eum, ſperabat ſignum aliquod videre ab eo fieri.* Luc. XXIII. 8.

(2) *Interrogabat eum multis ſermonibus. Conſtanter accuſantes. Sprevit illum cum exercitu ſuo, & illuſit, & factâ ſunt amici ipſâ die.* ibid. 9, 10, 11, 12.

(3) *Quemcumque peterent.* Marc. XV. 6.

REMARQUE.

(*CXXII.*) On ne ſçauroit dire d'où elle venoit. S. Cyrille prétend qu'elle étoit fort ancienne, qu'elle faiſoit partie de la ſolemnité de Pâque, & que c'étoit en mémoire de la délivrance d'Egypte ; mais il n'en paroît rien dans l'Ecriture, ni dans les autres Originaux, & l'on ne ſçait d'où ce Pere a pris ce qu'il en dit. Il y en a quelque Image dans l'Hiſtoire Romaine aux ſolemnités qu'on appelloit *Lectiſternia* : car on y délivroit beaucoup de Priſonniers : & il ſe peut faire que les Romains avoient apporté cet uſage en Judée, comme pluſieurs autres.

crut avoir trouvé le moyen de ſauver la vie à Jéſus. Il ſçavoit que les Pontifes ne le perſécutoient que par envie (1). Comme il étoit en ſon Tribunal, ſa femme lui envoya dire de ne ſe point mêler de l'affaire de cet innocent, parce qu'elle avoit fait un Songe la nuit précédente à ſon ſujet, qui l'inquiétoit extrêmement (2). *J'ai interrogé en votre préſence*, leur dit-il, *cet homme, que vous m'avez amené, & que vous accuſez de ſéduire le Peuple; mais comme il n'y a aucune apparence, & qu'Hérode auſſi, à qui je l'avois renvoyé, n'a rien trouvé en lui qui fût digne de mort, je le vais délivrer après qu'il aura reçu le Châtiment qu'il peut avoir mérité* (3) (*CXXIII*). *Auſſi bien, je dois vous*

CITATIONS.

(1) *Sciebat quod per invidiam, &c.* Matth. XXVII. 18.

(2) *Nihil tibi & juſto illi, multa enim paſſa ſum hodie (per ſomnum) propter eum.* ibid 19.

(3) *Obtuliſtis mihi hunc hominem quaſi avertentem populum, & ecce ego coram vobis interrogans nullam cauſam invenio ex his in quibus eum accuſatis, ſed neque Herodes, nam remiſi vos ad illum, & ecce nihil dignum morte actum eſt ei; emendatum ergo illum dimittam.* Luc. XXIII. 14, 15, 16.

REMARQUE.

(*CXXIII.*) Le Fouet, qui étoit le châtiment dont Pilate entendoit parler, à ce qui paroît par la ſuite, étoit une eſpéce de Queſtion parmi les Romains: mais c'étoit auſſi un ſupplice; & c'eſt dans ce ſens que Pilate y ſubſtituoit Jéſus-Chriſt, comme au plus doux de tous; car la peine de ceux qui troubloient le repos public en publiant

donner un Criminel. N'aimez-vous pas mieux que ce ſoit votre Roi qu'un autre (1)? Les Pontifes & les Anciens, alarmés de cette Propoſition, obligérent le Peuple par leur Autorité à la rejetter, & lui perſuadérent (2) de demander plutôt la grace d'un inſigne Scélérat, nommé Barabbas, qui étoit en priſon pour avoir fait pluſieurs Meurtres dans une Sédition. *Que voulez-vous donc que je faſſe de Jéſus?* leur dit Pilate. *Qu'il ſoit crucifié*, criérent-ils tous d'une voix (3). *Que je crucifie votre Roi!* reprit encore Pilate. *Nous n'avons*, répondirent les Pontifes, *point d'autre Roi que Céſar.*

Il ſe contenta néanmoins de le faire battre de verges (*CXXIV*), & les Gardes s'en

CITATIONS.

(1) *Eſt autem conſuetudo nobis, &c.* Joan. XVIII. 39.
(2) *Perſuaſerunt.* Matth. XXVII. 20.
(3) *Simul univerſa turba.* Luc. XXIII. 18.

REMARQUES.

des Religions nouvelles, comme parlent les Loix Romaines, étoit remiſe à la diſcrétion du Magiſtrat.

(*CXXIV.*) C'étoit autre choſe que *flageller*; mais comme il n'y a point de mot François qui exprime la *Flagellation*, l'Auteur s'eſt ſervi de celui de *battre de Verges*, qui y a grand rapport. On fouettoit avec des Verges; & c'étoit la peine des perſonnes libres: mais on flagelloit avec des Fouets, faits à peu près de la même maniere que nos Fouets de Cochers; & c'étoit la peine des Eſclaves. Or toute perſonne libre étoit réputée Eſclave par les Loix Romaines, ſitôt qu'elle étoit condamnée à mort, com-

étant saisis le menérent du Prétoire dans la Cour, où chacun aida à le dépouiller. Ensuite, ils lui firent prendre un Manteau d'Ecarlate, ils lui mirent une Couronne d'Epines sur la tête, & lui ayant donné un Roseau en guise de Sceptre, ils fléchissoient le genou devant lui & lui disoient, *Je vous salue Roi des Juifs.* Puis ils crachoient sur lui, ils lui ôtoient de tems en tems son Roseau pour lui en donner des coups sur la tête, ils le frapoient au visage, & se remettant tout d'un coup à genoux ils le saluoient comme auparavant. Pilate le voulut faire voir aux Juifs en cet état. *Voici l'Homme*, leur dit-il en le leur montrant. *Je vous le ramene, pour marque que je le crois innocent* (1); mais ils criérent toujours qu'il le fît mourir. *Prenez le donc*, leur dit-il alors; *& le faites mourir vous-mêmes. Qu'est-ce donc qu'il a fait* (2)? *Il mérite la mort se-*

CITATIONS.

(1) *Ecce adduco eum vobis, foras, ut cognoscatis quia nullam invenio in eo causam.* Joan. XIX. 4.

(2) *Quid enim mali fecit?* Luc XXIII. 22.

REMARQUE.

me Jésus-Christ l'étoit ici. Ce Supplice étoit aussi en usage parmi les Juifs; mais la Loi de Moïse le bornoit à quarante coups, au lieu qu'il n'avoit point de bornes parmi les Romains, comme tout ce qui regardoit les Esclaves n'en avoit point.

lon notre Loi, répondirent-ils, *parce qu'il se dit Fils de Dieu.* A cette nouvelle accusation Pilate craignit beaucoup plus pour lui qu'auparavant (1). Il le ramena dans le Prétoire, & lui demanda d'où il étoit; mais Jésus persistant à se taire, *Ne sçais-tu pas*, lui dit-il, *qu'il est en mon pouvoir de te faire mourir, ou de te délivrer? Vous n'auriez aucun pouvoir sur moi*, répondit alors Jésus, *s'il ne vous avoit été donné d'en haut; & ceux qui m'ont livré à vous, sont plus coupables que vous.* Cette réponse augmenta encore le desir que Pilate avoit de le sauver (2); mais les Juifs crioient dehors de toute leur force, que s'il le délivroit, il manqueroit à la fidélité qu'il devoit à César; *car*, ajoutoient-ils, *quiconque se dit Roi, comme cet homme, est Ennemi de l'Empereur.* A ces cris (3), Pilate sortit pour la derniere fois. Il s'en falloit peu que la moitié du jour ne fût déja passée; & voyant que bien loin de gagner rien sur eux, le Tumulte devenoit toujours plus grand (4), il se lava les mains

CITATIONS.

(1) *Cùm ergo audiſſet Pilatus hunc ſermonem, magis timuit.* Joan. XIX. 8.

(2) *Propterea qui me tradidit tibi majus peccatum habet, & exinde quærebat Pilatus dimittere eum.* ibid. 11, 12.

(3) *Cùm audiſſet hos ſermones.* ibid. 13.

(4) *Erat autem hora quaſi ſexta.* Joan. XIX. 14. *Videns quia nihil proficeret, ſed magis tumultus fieret.* Matth. XXVII. 24.

devant tout ce Peuple (*CXXV*), proteſtant qu'il ne trempoit en aucune maniere dans la mort de cet Innocent, & que ce ſeroit à eux d'en répondre (1). Mais ayant crié tous d'une voix (2), Que ſon Sang retombât ſur eux & ſur leurs Enfans, il crut à la fin devoir les ſatisfaire (3): il leur abandonna Barabbas pour être délivré, & Jéſus pour le mettre en Croix (*CXXVI*).

Il fut remis auſſitôt entre les mains des Soldats. Il lui ôtérent le Manteau d'Ecarlate qu'on lui avoit mis; & après s'en être encore joués quelque tems, ils lui firent reprendre ſes Vêtemens. Puis ils lui donné-

CITATIONS.

(1) *Vos videritis.* Matth. XXVII. 24.
(2) *Univerſus populus.* ibid. 25.
(3) *Volens populo ſatisfacere.* Marc. XV. 15. *Adjudicavit fieri petitionem eorum.* Luc. XXIII. 24.

REMARQUES.

(*CXXV.*) Pilate avoit appris des Juifs cette maniere de proteſter de ſon innocence, & on ne trouve point qu'elle fût en uſage parmi les Romains: mais elle l'étoit parmi les Grecs; car Demoſthéne, Sophocle, & le Commentateur d'Ariſtophane, en font mention.

(*CXXVI.*) C'étoit le ſupplice ordonné par les Loix Romaines contre les Séditieux. La coutume étoit, comme on peut voir dans Plaute entre autres lieux, que le Patient portoit lui-même juſqu'au lieu du ſupplice le bois ſur lequel il devoit mourir, qu'on lui donnoit du Vin en y arrivant, que les Soldats partageoient entre eux ſes vêtemens, & ainſi du reſte.

rent à porter la Croix où il devoit être attaché, & le menérent ainſi hors de Jéruſalem, en un Lieu appellé Calvaire, avec deux Voleurs qu'on alloit auſſi faire mourir (*CXXVII*). Au ſortir de la Ville, ayant rencontré par hazard un Cyrénéen nommé Simon, qui revenoit des champs (1), ils l'obligérent par force d'aider Jéſus à porter ſa Croix. Une grande foule de Peuple ſuivoit; & remarquant entre autres perſonnes des femmes qui pleuroient, *Ne pleurez point pour moi* (2), leur dit-il, *Filles de Jéruſalem. Pleurez plutôt pour vous, & pour vos enfans. Le tems approche, que vous porterez envie aux ſtériles, & à celles qui n'ont jamais alaité; que vous conjurerez les montagnes de tomber ſur vous, & les collines de s'ouvrir pour vour cacher. Si l'on traite ainſi l'innocent, que ſera-ce du coupable* (3)?

CITATIONS.

(1) *Prætereuntem quempiam venientem de villâ.* Marc XV. 21.

(2) *Super me.* Luc XXIII. 28.

(3) *Quoniam ecce venient dies, in quibus dicent: Beata ſteriles, & ubera quæ non lactaverunt: tunc incipient dicere montibus, Cadite ſuper nos, & collibus, Operite nos, quia ſi in viridi ligno hæc faciunt, in arido quid fiet?* ibid. 29, 30, 31.

REMARQUE.

(*CXXVII.*) On affectoit de réſerver à faire ces ſortes d'exécutions les Jours de grande Fête, qu'il y avoit à Jéruſalem beaucoup plus de monde qu'à l'ordinaire, afin qu'elles fuſſent plus exemplaires.

Quand

Quand il fut au lieu de supplice, on lui donna du Vin où on avoit mêlé de la Myrrhe selon la coutume (*CXXVIII*); mais les Soldats y ayant encore mis du Fiel par malice, il se contenta d'y goûter, & n'en but pas (1). Ensuite, comme on l'attachoit à la Croix, *Mon Pere*, s'écria-t-il, *pardonnez-leur, ils ne sçavent pas ce qu'ils font.* On y attacha aussi au-dessus de sa Tête un Ecriteau en Hébreu, en Grec (*CXXIX*), & en Latin, qui déclaroit le sujet de sa mort (2) en ces termes: *Jésus de Nazareth Roi des Juifs.* Entre autres personnes qui lurent cette Inscription, les Pontifes y trouvérent à redire: ils voulurent obliger Pilate à mettre, *soi disant Roi des Juifs* (3), & non pas, *Roi des Juifs*, comme il avoit mis; mais il leur dit, que ce qu'il avoit écrit, étoit écrit.

CITATIONS.

(1) *Et cùm gustâsset, noluit bibere.* Matth. XXVII. 34.
(2) *Causam ipsius.* ibid. 37.
(3) *Noli scribere Rex Judæorum: sed quia ipse dixit: Ego sum Rex Judæorum.* Joan. XIX. 21.

REMARQUES.

(*CXXVIII.*) Les Rabbins disent qu'on faisoit prendre cette boisson au Patient, pour lui ôter l'usage de la Raison, & afin qu'il souffrît moins.

(*CXXIX.*) Parce que c'étoit la Langue de la plupart des Pays voisins, d'où il venoit toujours un nombre infini de gens à la Fête, qui n'entendoient, ni l'Hébreu, ni le Latin.

Cependant, les Soldats partageoient entre eux ſes Vêtemens : & parce que ſa Robe étoit toute d'un ſeul tiſſu ſans couture (*CXXX*), ne voulant pas la mettre en piéces, ils tirérent au ſort à qui l'auroit (*1*) ; comme s'ils euſſent ſçu que le Prophête David avoit dit, *Ils ſe ſont partagé mes Vêtemens, & ils ont jetté le ſort ſur ma Robe.* Puis ils s'aſſirent près de la Croix pour le garder.

Tous ceux qui paſſoient par cet endroit ſe moquoient de lui, & le maudiſſoient en le regardant. *Te voilà donc*, diſoient-ils, *toi qui devois détruire le Temple, & le rétablir dans trois jours ? Si tu es le Fils de Dieu, comme tu dis, deſcens de la Croix, & nous n'en douterons plus* (2). *Il a ſauvé tant de*

CITATIONS.

(1) *Non ſcindamus eam, ſed ſortiamus cujus ſit.* Joan. XIX. 24.

(2) *Prætereuntes autem blaſphemabant eum, moventes capita ſua, dicentes, Vah ! qui deſtruis, &c.* Marc. XV. 29.

REMARQUE.

(*CXXX.*) Quoique cette robe ait une ſignification myſtérieuſe fort importante, elle n'avoit pourtant rien d'extraordinaire en ce tems-là, & à plus forte raiſon de miraculeux, comme quelques gens ſe ſont imaginé ſans fondement. Il eſt conſtant par les Auteurs Païens, que les Ouvriers en Laine d'alors avoient un Art, qui s'eſt perdu comme beaucoup d'autres ; de faire des habillemens tout entiers ſans employer ni aiguille ni ciſeau.

gens, ajoutoient les Pontifes, *& il ne ſçauroit ſe ſauver lui-même. S'il eſt auſſi cher à Dieu qu'il s'en vante, Dieu le délivrera ſans doute* (1). Les Soldats lui inſultoient auſſi à leur maniere. Il n'y avoit pas juſqu'à l'un des Voleurs qui étoient en Croix à ſes côtés, qui ne lui dît, que s'il étoit le Chriſt, il ſe délivrât, & eux avec lui; mais l'autre, bien-loin de l'imiter, l'en reprit. *Quoi!* lui dit-il (2), *tu ne crains non plus que ces gens d'irriter Dieu, en inſultant à cet Innocent, toi qui ſouffres le même Supplice que lui, & qui reçois comme moi le juſte châtiment de tes crimes?* Puis s'adreſſant à Jéſus, *Seigneur*, lui dit-il, *ſouvenez-vous de moi quand vous ſerez dans votre Gloire. Je vous aſſure*, lui répondit Jéſus, *que vous y ſerez avec moi dès aujourd'hui.*

Marie ſa Mere étoit au pied de ſa Croix avec Marie Magdeléne & une Sœur qu'elle avoit qui s'appelloit auſſi Marie, mais la femme de Zébédée, & quelques autres qui l'avoient ſuivi de Galilée à Jéruſalem, & qui le ſervoient d'ordinaire, étoient un peu

CITATIONS.

(1) *Confidit in Deo, liberet nunc, ſi vult, eum.* Matth. XXVII. 43.

(2) *Neque tu times Deum quod in eâdem damnatione es, & nos quidem juſtè, nam digna factis recipimus, hic verò nihil mali geſſit.* Luc. XXIII. 40, 41.

plus éloignées avec le reſte des gens de ſa connoiſſance (1). Jéſus appercevant parmi eux le Diſciple qu'il aimoit, dit à Marie ſa Mere en le lui montrant, *Femme voilà votre Fils*, puis regardant ce Diſciple, il lui dit auſſi, *Voilà votre Mere*; & dès lors Marie demeura toujours chez lui.

Le Soleil s'obſcurcit peu de tems après (*CXXXI*), & toute la Terre s'étant couverte de Ténébres, *Mon Dieu, mon Dieu*, s'écria Jéſus, *pourquoi m'avez-vous abandonné?* Parce qu'il ſe ſervit du mot *Eli*, qui ſignifie *Dieu* en Hébreu, quelques Juifs crurent qu'il appelloit le Prophête Elie à ſon ſecours. *Attendons*, dirent-ils, *pour voir ſi Elie viendra le délivrer* (2). Il dit enſuite qu'il avoit ſoif. On lui préſenta au bout d'une canne une Eponge qu'on avoit trempée

CITATIONS.

(1) *Omnes noti ejus.* Luc. XXIII. 49.
(2) *Sinite, videamus ſi, &c.* Marc. XV. 36.

REMARQUE.

(*CXXXI.*) Cette Eclipſe, ſi l'on peut l'appeller de ce nom, eſt remarquée par pluſieurs Auteurs Païens, comme Phlegon dans ſes Olympiades, Thallus, &c. Et c'eſt pourquoi Tertullien l'alliegue aux Païens, dans ſon Apologétique, comme une choſe aiſée à prouver par les Archives de Rome, dans leſquelles on inſcrivoit tous les Evénemens extraordinaires. *Et tamen eum mundi caſum relatum in Archivis veſtris habetis.* Or celui-ci ne pouvoit pas être naturel en pleine Lune.

dans du Vinaigre (*CXXXII*). Il en but, & dit auſſitôt après, *Tout eſt accompli.* Puis faiſant un ſecond cri, *Mon Pere*, reprit-il le plus haut qu'il put (1), *je remets mon Ame entre vos mains ;* & baiſſant la tête en même tems il rendit l'eſprit.

Le Voile du Temple ſe rompit à l'inſtant depuis le haut juſqu'au bas (*CXXXIII*), la Terre trembla, les Pierres ſe fendirent, & les Tombeaux s'ouvrirent d'eux-mêmes. A ces Prodiges, les Soldats furent ſaiſis d'une extrême frayeur (2). *Cet Homme*, dirent-ils alors entre eux, *étoit vraiment Fils de Dieu.* Le Centenier qui les commandoit,

CITATIONS.

(1) *Conſummatum eſt.* Joan. XIX. 30. *Iterum clamans voce magnâ hæc dicens.* Matth. XXVII. 50.

(2) *Timuerunt valdè.* ibid. 54.

REMARQUES.

(*CXXXII.*) On s'en ſervoit d'ordinaire à étancher le ſang qui ſortoit des plaies, de peur que le patient en perdant trop ne mourut trop vîte, & ne ſouffrît pas aſſez: On s'en ſervoit auſſi, pour le faire revenir, quand il s'évanouiſſoit.

(*CXXXIII.*) Il y en avoit deux, l'un entre le Saint & le Saint des Saints, & l'autre devant le Saint même. On ne ſçauroit aſſurer lequel des deux ſe fendit: mais quel que ce fût, c'eſt une choſe bien remarquable que ce Miracle ſoit confirmé par le Témoignage des Rabbins les plus grands Ennemis de Jéſus-Chriſt; car ils le rapportent dans le Thalmud, comme un préſage prochain de la deſtruction du Temple, quelque quarante ans auparavant, qui eſt juſtement le tems de la paſſion.

& qui étoit devant (1) la Croix quand Jésus expira, dit la même chose, & le reste des Assistans (2) s'en retourna frapant leurs poitrines, & tout troublés de crainte & de douleur.

Les Juifs crurent que la Sainteté du grand Jour de Sabbat qui se devoit célébrer le lendemain seroit en quelque sorte violée, si on laissoit les Corps des Criminels en Croix pendant cette Fête, & ils priérent Pilate de les faire ôter. Les Soldats commencérent à casser les Os aux deux Voleurs qui n'étoient pas encore expirés (*CXXXIV*); mais étant venus à Jésus, ils se contentérent de lui donner un coup de Lance dans le côté, pour s'assurer tout-à-fait s'il étoit mort; comme s'ils eussent sçu ces paroles du Prophête, *Vous ne briserez point ses Os* (3) : & il sortit en même tems de la plaie du sang & de l'eau.

CITATIONS.

(1) *Ex adverso.* Marc. XV. 39.
(2) *Omnis turba eorum qui simul aderant.* Luc. XXIII. 48.
(3) *Os non comminuetis ex eo.* Joan. XIX. 36.

REMARQUE.

(*CXXXIV.*) C'étoit le coup de grace pour les patiens parmi les Romains. On ne le donnoit guéres : au contraire, on les laissoit plusieurs jours en Croix après leur mort, comme il paroît par le *Satiricon*. Mais ce n'étoit pas la Coutume des Juifs ; car Moïse le défendoit, & leurs Gouverneurs s'y accommodoient en beaucoup de choses.

Cependant, un homme de Condition de la Ville d'Arimathie en Judée, & des principaux Magiſtrats de Jéruſalem (1), nommé Joſeph, étoit allé demander à Pilate le Corps de Jéſus (*CXXXV*). Il avoit été de ſes Diſciples, mais il n'en avoit pas fait profeſſion ouverte juſqu'alors, de peur des Juifs: & il obtint ce qu'il ſouhaitoit après qu'un Centenier eut aſſuré Pilate que Jéſus étoit expiré. Cet homme avoit un Jardin près du Lieu du ſupplice, & il y avoit fait tailler dans le Roc un Sépulcre où l'on n'avoit encore enſeveli perſonne. Nicodéme lui apporta une grande quantité de Parfums fort précieux, pour oindre le Corps à la maniere des Juifs (2): puis l'ayant envelopé dans des Linceuls bien nets (3), ils le mirent dans ce Sépulcre, & en fermérent l'entrée avec une grande Pierre.

CITATIONS.

(1) *Nobilis* (*Senator*) Marc. XV. 43.
(2) *Sicut mos eſt Judæis ſepelire.* Joan. XIX. 40.
(3) *Sindone mundâ.* Matth. XXVII. 59.

REMARQUE.

(*CXXXV.*) Cette grace ne ſe refuſoit jamais parmi les Romains, hors que ce fût un criminel de Leſe-Majeſté, & Pilate ne mettoit pas Jéſus-Chriſt en ce rang. Ciceron reproche quelque part à Verrès comme une grande méchanceté, d'avoir abandonné aux Bêtes farouches les corps de quelques criminels qu'il avoit fait mourir, & d'avoir pris de l'Argent pour permettre qu'on en enterrât d'autres.

Le lendemain, les Pontifes & les Pharisiens ayant représenté à Pilate, que Jésus avoit dit plusieurs fois qu'il ressusciteroit le troisiéme jour, ils le prièrent de faire garder le Tombeau jusqu'à ce tems, de crainte que les Disciples du Mort n'enlevassent son Corps en secret, pour faire croire qu'il seroit ressuscité. *Ce seroit*, ajoutérent ils, *une Erreur bien plus dangereuse que toutes celles où il a jetté le Peuple pendant sa vie* (1); mais Pilate leur répondit qu'ils avoient des Soldats, & qu'ils fissent garder eux-mêmes ce Tombeau comme ils l'entendroient (2). Ils y allérent sur l'heure, ils y mirent des Gardes, & ils marquérent la Pierre qui en fermoit l'entrée (3), en telle sorte qu'on ne pouvoit la remuer sans qu'il y parût.

Marie Magdeléne, & une autre femme, avoient été présentes, quand Joseph & Nicodéme ensevelirent Jésus. Elles remarquérent l'endroit soigneusement, & ayant laissé passer le jour du Sabbat pour ne pas violer la Loi (4), elles partirent le lendemain de grand matin (5) pour y retourner avec des

CITATIONS.

(1) *Erit novissimus error pejor priore.* Matth. XXVII. 64.
(2) *Habetis custodiam, ite, custodite sicut scitis.* ibid. 65.
(3) *Signantes lapidem.* ibid. 66.
(4) (*Sabbato*) *quieverunt quidem secundum mandatum.* Luc. XXIII. 56.
(5) *Cum adhuc tenebræ essent.* Joan. XX. 1.

Huiles odoriférentes qu'elles avoient achetées. Elles y menérent une de leurs Amies avec elle, qui s'appelloit Marie Salomé, & quelques autres femmes encore (1). Le Soleil étoit déja levé quand elles y arrivérent (2); & peu de tems auparavant, il y eut un Tremblement de Terre, les Corps des Saints sortirent des Tombeaux qui s'étoient ouverts à la mort de Jésus, & ils apparurent à beaucoup de personnes dans Jérusalem. Un Ange, qui étoit descendu du Ciel, avoit détourné la Pierre qui fermoit le Sépulcre, & il étoit assis dessus. Ses vêtemens étoient d'une blancheur éblouissante, il réjaillissoit de toute sa personne une lueur semblable à celle d'un Eclair, & les Gardes faillirent d'en mourir de frayeur (3). Les femmes se demandoient l'une à l'autre en arrivant, comment elles feroient pour ôter la Pierre; mais ayant trouvé le Sépulcre tout ouvert, elles entrérent dedans, & en même tems elles apperçurent l'Ange qui ne leur fit pas moins de peur qu'aux Soldats. Il les rassura incontinent. *Je sçais*, leur dit-il, *que vous cher-*

CITATIONS.

(1) (*Et nonnulla cum eis*) Luc. XXIV. 1.

(2) *Orto jam Sole.* Marc. XVI. 2.

(3) *Aspectus ejus sicut fulgur, & vestimentum ejus sicut nix. Facti sunt velut mortui.* Matth. XXVIII. 3, 4.

chez Jésus de Nazareth, qui a été mis en Croix, mais il n'est plus ici, il est ressuscité, comme il l'avoit dit. Venez, voyez l'endroit où il étoit. Dites-le à Simon-Pierre & aux autres Disciples, & les assurez qu'il sera en Galilée devant vous. Je vous le prédis encore, comme il vous l'a prédit. Ne vous souvient-il pas de lui avoir ouï-dire que le Fils de l'Homme seroit livré aux Méchans, qu'il seroit mis en Croix, & qu'il ressusciteroit le troisiéme jour? Elles se souvinrent en effet de lui avoir ouï-dire ces choses, & elles regardérent par-tout dans le Sépulchre; mais n'y trouvant point son Corps, elles en sortirent toutes tremblantes, & elles s'en éloignérent le plus vîte qu'elles purent, transportées de joie, pour en aller porter la nouvelle aux Disciples (1).

Quand elles contérent ce qu'elles avoient vu, on les traita de folles, & personne ne les voulut croire; mais Magdeléne s'adressant particuliérement à Simon-Pierre & au Disciple que Jésus aimoit, elle leur dit qu'on avoit ôté son Corps du Sépulchre, & qu'elle

CITATION.

(1) *Citò cum timore & gaudio magno currentes nuntiare, &c.* Matth. XXVII. 8. *Fugerunt, invaserat enim eas tremor & pavor.* Marc. XVI. 8. *Visa sunt ante illos sicut deliramentum, verba ista, & non credidérunt illis.* Luc. XXIV. 11.

ne ſçavoit où on l'avoit mis. Ils y coururent auſſi-tôt tous deux (1). Ce Diſciple y arriva le premier (2), & s'étant baiſſé pour regarder dedans, il vit les linceuls en un coin; mais il n'entra pas. Simon qui le ſuivoit de près (3), étant entré, trouva ces mêmes Draps d'un côté, & le linge, dont la tête de Jéſus avoit été envelopée, plié en un autre coin (4). Alors l'autre Diſciple entra auſſi, & ayant vu les mêmes choſes que Simon, ils s'en retournérent chez eux bien étonnés (5).

Mais Magdeléne, qui y étoit revenue, y demeura encore après eux. Comme elle ſe baiſſoit en pleurant, pour regarder dedans, elle vit deux Anges vêtus de blanc, qui étoient aſſis, l'un où Jéſus avoit eu la tête, & l'autre où ſes pieds avoient été. Ils lui demandérent ce qu'elle avoit à pleurer (6)? & elle en eut à peine dit le ſujet, qu'elle apperçut en ſe tournant un homme debout derriere elle, qui lui fit encore la même demande. *Seigneur*, lui répondit-elle, penſant que

CITATIONS

(1) *Currebant.* Joan. XX. 4.
(2) *Præcucurrit citiùs & venit primus.* ibid.
(3) *Sequens eum.* ibid. 6.
(4) *Separatim involutæ.* ibid. 7.
(5) *Iterum ad ſemetipſos.* ibid. 10. *Mirans.* Luc. XXIV. 12.
(6) *Unum ad caput & unum ad pedes ubi poſitum fuerat corpus Jeſu.* Joan. XX. 12. *Quid ploras?* ibid. 13.

ce fût le Jardinier, *ſi c'eſt vous que l'avez ôté, dites-moi où vous l'avez mis, afin que je l'aille prendre* (1). Alors Jéſus, car c'étoit lui-même, l'ayant appellée par ſon Nom, *Mon Maître*, s'écria-t-elle auſſi-tôt en s'approchant de lui; mais il lui défendit de le toucher. *Allez*, lui dit-il enſuite, *& dites à mes Freres que je m'en vais trouver notre Pere, leur Dieu & le mien.* Il apparut auſſi aux autres femmes, comme elles revenoient du Sépulcre. Elles ſe jettérent à ſes pieds (2), l'adorérent, & il les chargea de plus de dire à ſes Diſciples qu'ils allaſſent en Galilée, & qu'ils l'y verroient.

Un Garde, qui avoit été témoin de tout ce qui s'étoit paſſé, s'en alla à Jéruſalem en avertir les Pontifes, & les Anciens. *Ils* s'aſſemblérent auſſi-tôt, pour délibérer ſur cet avis: & ayant conclu de diſtribuer une Somme conſidérable (3) parmi les Soldats, pour les engager à ce qu'on vouloit d'eux; *Vous publierez*, leur dirent-ils, *que les Diſciples du Mort ſont venus enlever ſon Corps la nuit paſſée, pendant que vous dormiez. Si la choſe vient à la connoiſſance de Pilate,*

CITATIONS.

(1) *Exiſtimans quia hortulanus eſſet, dicit ei, Domine, &c.* Joan. XX. 15.

(2) *Tenuerunt pedes ejus.* Matth. XXVII. 9.

(3) *Pecuniam copioſam.* ibid. 12.

nous lui ferons entendre ce qu'il faudra pour votre décharge, & nous vous répondons qu'il ne vous en arrivera point de mal (1). Sur cette assurance, les Soldats répandirent le bruit de cet Enlévement, comme ils l'avoient promis; & c'est encore aujourd'hui une Opinion commune parmi les Juifs (2).

Ce même jour, comme deux Disciples de Jésus alloient à un Bourg nommé Emaüs qui étoit à soixante Stades de Jérusalem, & qu'ils s'entretenoient ensemble de tout ce qui étoit arrivé les jours précédens, ils furent abordés par un Inconnu, qui leur demanda ce que c'étoit, & d'où venoit la tristesse qui paroissoit sur leurs visages? *Il faut*, lui répondit l'un d'eux qui s'appelloit Cléophas, *que vous soyez bien étranger dans Jérusalem* (3), *pour ne sçavoir rien du sujet de notre Entretien. De quoi donc* (4)? dit l'Inconnu. *C'est*, répondirent-ils, *de Jésus de Nazareth, qui étoit un Prophète puissant en Œuvres & en Paroles devant Dieu & devant les Hommes, & que les Juifs ont fait mourir en Croix* (5).

CITATIONS.

(1) *Et si hoc auditum fuerit à Præside, nos suadebimus ei, & securos vos faciemus.* Matth. XXVII. 14.

(2) *Et divulgatum est verbum istud apud Judæos, usque in hodiernum diem.* ibid. 15.

(3) *Tu solus peregrinus es in Jerusalem,* Luc. XXIV. 18.

(4) *Quæ?* ibid. 19.

(5) *Potens opere & sermone coram Deo, & omni populo; & quomodo, &c.* ibid. 19, 20.

Nous avions cru qu'il tireroit Iſraël d'Eſclavage, mais trois jours ſont déja paſſés depuis, ſans que nous y voyions aucune apparence; ſinon que quelques femmes de notre connoiſſance étant allées de grand matin à ſon Tombeau, elles y ont trouvé des Anges au lieu de ſon Corps, leſquels, à ce qu'elles diſent, les ont aſſurées qu'il étoit vivant (1). *Quelques-uns de nos Freres y ſont allés après elles, & ils ont auſſi vu que le Corps n'y étoit plus. O inſenſés*, s'écria à ce Diſcours celui à qui ils parloient, *Cœurs indociles aux paroles des Prophétes* (2)*! Ne falloit-il pas que le Chriſt ſouffrît pour entrer dans ſa Gloire?* Et alors, commençant par Moïſe, il ſe mit à leur expliquer tout ce que l'Ecriture en avoit prédit. Quand ils furent arrivés à Emaüs, il témoigna de vouloir paſſer outre (3); mais ils lui perſuadérent de s'arrêter avec eux. Comme ils étoient enſemble à table, il prit du pain, le benit,

CITATIONS.

(1) *Nos autem ſperabamus quia ipſe eſſet redempturus Iſrael, & nunc ſuper hæc omnia tertia dies eſt hodie quæ hæc facta ſunt: ſed & mulieres quædam ex noſtris ante lucem fuerunt ad monumentum, & non invento corpore ejus, venerunt dicentes ſe etiam viſionem Angelorum vidiſſe, &c.* Luc. XXIV. 21, 22, 23.

(2) *O ſtulti & tardi corde ad credendum!* ibid. 25.

(3) *Se finxit longiùs ire.* ibid. 28.

le rompit, & leur en préſenta : & alors leurs yeux s'ouvrirent, ils le reconnurent pour celui même dont ils avoient parlé durant le chemin ; mais il diſparut en même tems. Ils demeurérent bien confus de ne l'avoir pas reconnu plutôt. *Notre cœur*, ſe diſoient-ils après l'un à l'autre, *n'étoit-il pas tout ému, quand il nous expliquoit les Prophéties ?* Et ſe levant de table à l'heure même, ils retournérent ſur le champ à Jéruſalem. Ils trouvérent les Diſciples aſſemblés avec pluſieurs autres perſonnes ; & comme on diſoit que le Seigneur étoit véritablement reſſuſcité, qu'il étoit apparu à Simon Pierre, ils contérent auſſi leur aventure, mais perſonne ne la voulut croire (1).

Ils n'eurent pas achevé de parler, que Jéſus parut tout d'un coup au milieu d'eux, quoique toutes les Portes du Lieu où ils étoient fuſſent fermées ſoigneuſement, de peur des Juifs. *La Paix ſoit avec vous*, leur dit-il d'abord. *C'eſt moi : ne craignez rien.* Mais ils furent pourtant fort effrayés. Jéſus voyant qu'ils le prenoient pour un Eſprit, leur dit encore, *Pourquoi vous troublez-vous, & abandonnez-vous vos cœurs à l'é-*

CITATION.

(1) *Nec illis credidérunt*, Marc. XVI. 13.

garement de vos penſées (1) *? Regardez mes mains & mes pieds, ſi ce n'eſt pas moi ; maniez-les : un Eſprit eſt-il de chair & d'os ?* Ils furent tout interdits de raviſſement, quand ils le reconnurent à ces marques ; mais comme ils ſentoient encore quelque peine à croire ce qu'ils voyoient (2), il leur demanda à manger, pour achever de les convaincre. Ils lui préſentérent un morceau de Poiſſon rôti, & un rayon de Miel. Il en mangea, & leur rendit le reſte en leur reprochant la dureté de leurs cœurs & leur Incrédulité. *La Paix ſoit avec vous*, leur dit-il enſuite pour la ſeconde fois. *Je vous envoie comme mon Pere m'a envoyé. Recevez le Saint Eſprit. Les péchés que vous pardonnerez ſeront pardonnés, & ceux que vous ne pardonnerez point, ne le ſeront pas.*

Depuis, les Diſciples racontant ces choſes à Thomas qui ne s'y étoit pas trouvé, il leur dit qu'il n'en croiroit rien, qu'il n'eût mis les doigts dans les mêmes trous où les

CITATIONS.

(1) *Conturbati & conterriti exiſtimabant ſe ſpiritum videre. Quid turbati eſtis, & cogitationes aſcendunt in corda veſtra ?* Marc. XVI. 37, 38.

(2) *Quia ego ipſe ſum, ſpiritus carnem & oſſa non habet ſicut me. Mirantibus præ gaudio & adhuc non credentibus.* ibid. 39, 40.

Clous

Clous avoient été (1). En effet, comme ils étoient encore enfermés tous enſemble huit jours après, Jéſus leur apparut de la même maniere que l'autre fois, en leur ſouhaitant auſſi la Paix. Puis ayant obligé Thomas à mettre les doigts dans ſes plaies, *afin*, dit-il, *que ce Diſciple ceſſât d'être incrédule.* Thomas ne lui répondit qu'en s'écriant, *Mon Seigneur & mon Dieu!* Alors Jéſus, *Vous avez cru, Thomas*, lui dit-il, *parce que vous avez vu. Heureux ceux qui croiront, & qui ne verront pas.*

Peu de tems après, étant tous allés en Galilée, ainſi qu'il leur avoit ordonné, un jour que Simon-Pierre, Thomas, Nathanaël, les fils de Zébédée, & deux autres étoient au bord du Lac de Tibériade, Simon ayant dit qu'il alloit pêcher, ils y voulurent tous aller avec lui. Ils ne prirent rien de toute la nuit. Quand il fut jour, un homme qui étoit ſur le Rivage leur demanda s'ils n'avoient rien à manger, & lui ayant répondu que non, il leur dit de jetter le Filet du côté droit de la Barque. Il y entra tant de Poiſſons, qu'ils eurent beaucoup de peine à le retirer; & alors, le Diſciple que Jéſus aimoit dit à Simon, que cet homme qui leur par-

CITATION.

(1) *Niſi videro & mittam, &c.* Joan. XX. 25.

loit du bord étoit le Seigneur. Auſſi-tôt Simon, qui étoit preſque nud, s'étant couvert à la hâte de quelque habillement, ſe jetta dans l'eau pour aller à lui, & les autres amenérent la Barque à bord. Ils y trouvérent du pain & un poiſſon qui cuiſoit ſur un peu de feu qu'on y avoit allumé. Jéſus leur ayant dit d'apporter ceux qu'ils venoient de prendre, il s'en trouva cent cinquante trois fort grands, quand Simon eut tiré le Filet à terre. Puis, il leur dit encore de s'approcher & de manger. Ils obéirent, & il leur donna à chacun du pain & du poiſſon; mais ils n'oſérent jamais lui parler. Le dîner achevé, *Simon, Fils de Jonas*, dit-il, *m'aimez vous plus que tous ces autres ne m'aiment? Seigneur*, lui répondit Simon, *vous ſçavez ce qui en eſt:* & Jéſus lui repliqua, *Paiſſez donc mes Brebis.* Puis, il lui fit encore la même queſtion, en reçut la même réponſe, & lui fit la même replique. *Mais* à la fin, Jéſus lui ayant demandé une troiſiéme fois s'il l'aimoit, Simon fut affligé de voir qu'il eût tant de peine à le croire (1). *Hé, Seigneur*, lui répondit-il, *vous qui ſçavez toutes choſes, ne ſçavez-vous pas que je vous*

CITATION.

(1) *Contriſtatus Petrus quia dixit ei tertiò.* Joan. XXI. 17.

aime (1) ? Alors Jésus lui repliqua aussi pour la troisiéme fois, *Paissez mes Brebis.* Ensuite, il lui prédit le genre de Supplice dont il devoit mourir, & lui commanda de le suivre. Le Disciple bien-aimé suivit aussi ; & Simon ayant demandé à Jésus ce que ce Disciple deviendroit ? *Si je veux*, répondit Jésus, *qu'il demeure jusqu'à ce que je revienne, que vous importe* (2) ? Et ce fut ce qui donna occasion au bruit qui courut alors entre eux, que ce Disciple ne mourroit pas.

Ils virent encore une autre fois Jésus en Galilée sur une Montagne, où il leur parla ainsi. *Rien ne m'est impossible sur la Terre ni dans le Ciel. Allez donc par tout le Monde, prêchez l'Evangile à tout ce qui respire* (3), *& baptisez au Nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit. Vous montrerez à observer fidélement ce que je vous ai commandé. Qui croira, & sera baptisé ainsi, sera sauvé : & qui ne croira pas, sera condamné. Ceux qui croiront chasseront les Démons en mon Nom, ils parleront un Langage nouveau* (4), *nul venin ne leur pourra nuire, & ils n'auront qu'à toucher les malades pour les guérir.*

CITATIONS.

(1) *Tu omnia nosti, tu scis quia amo te.* Joan. XX. 17.
(2) *Quid ad te ?* ibid. 23.
(3) *Omni creatura.* Marc. XVI. 15.
(4) *Linguis loquentur novis*, ibid. 17.

Enfin, les Disciples étant retournés quelques jours après à Jérusalem, il leur apparut pour la derniere fois : il leur promit de leur envoyer l'Esprit de son Pere (1), & leur défendit de quitter cette Ville qu'ils ne l'eussent reçu. Après, il en sortit avec eux du côté de Béthanie, & s'arrêta sur la Montagne des Oliviers, où, comme il levoit les mains pour les benir, une Nuée l'enleva à leurs yeux vers le Ciel.

CITATION.

(1) *Promissum Patris*, Luc. XXIV. 49.

FIN.

ECLAIRCISSEMENT SUR LE DISCOURS DE ZACHÉE A JESUS-CHRIST.

A MONSIEUR ***.

RIEN n'eſt plus vrai que ce qu'on vous a dit. C'eſt dans le ſecond Volume de la Défenſe du Nouveau Teſtament de Mons contre M. Mallet, page 289. que M. Arnauld m'a repris d'avoir mal traduit, dans la VIE DE JÉSUS-CHRIST que j'ai donnée au Public, le huitiéme Verſet du dix-neuviéme Chapitre de S. Luc : *Ecce dimidium bonorum*

meorum, Domine, do pauperibus; & si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum (*).

Quoiqu'il y ait plus de quatre ans que mon Livre eſt fait, comme j'y ai apporté toute l'application dont je ſuis capable, il me ſouvenoit bien que j'avois rendu ce Paſſage dans un ſens contraire à la Verſion de Mons; & cela ſeul me ſuffiſoit pour m'aſſurer, que je ne l'avois pas traduit de cette ſorte par négligence, ou par mégarde. Néanmoins, la défiance extrême où je ſuis toujours contre moi-même l'emporta d'abord ſur cette aſſurance; & conſidérant d'ailleurs

(*) *Voici la Critique de M. Arnauld, tirée de la page 295 de ſa* Continuation de la Nouvelle Défenſe de la Traduction du Nouveau Teſtament imprimée à Mons, &c. *d'Edition de Cologne, chez Simon Schouten, en* 1682. in-12.

Il eſt clair qu'*Ecce do*, & *ecce reddo*, ſe doivent rendre par le Futur, comme on a fait à Mons; & il eſt étrange qu'un Abbé, qui a fait une *Vie de Jéſus-Chriſt*, s'y ſoit trompé, & qu'il les ait rendus par le Préſent: *Je donne la moitié de mon Revenu aux Pauvres; & ſi je m'apperçois que j'ai trompé quelqu'un, je le lui rens au quadruple.* Rien n'eſt plus faux que cette Verſion, quelque littérale qu'elle paroiſſe. Car il eſt certain, que Zachée ne rend point compte à Jéſus-Chriſt des bonnes actions qu'il avoit accoutumé de faire, lui qui étoit ſi décrié pour ſa mauvaiſe vie, que les Phariſiens murmuroient de ce qu'il étoit allé loger chez un Pécheur; mais qu'il lui déclare ce qu'il étoit réſolu de faire à l'avenir, pour changer de vie. D'où vient auſſi que Jéſus-Chriſt ne dit pas, qu'il n'avoit pas été Pécheur juſqu'alors, & que les Phariſiens avoient tort de l'avoir regardé comme tel; mais il dit, ſur ce que Zachée lui promit de faire, que *ſa Maiſon avoit reçu le Salut en ce jour-là.*

le peu d'apparence qu'il y avoit, qu'un homme comme M. Arnauld eût remarqué ma faute ſans aucune néceſſité, ſi elle n'étoit pas inſoutenable, je ployai, ſans réſiſter un ſeul inſtant, ſous le poids d'une Autorité ſi conſidérable, & je n'eus pas la moindre penſée d'oſer jamais me défendre.

Mais depuis, comme on ne ſçauroit quelquefois s'empêcher de chercher ce qu'on craint le plus de rencontrer, m'étant recueilli ſur ce Paſſage, ſans autre deſſein, que de reconnoître le chemin par où je m'étois égaré en le traduiſant, je fus extrêmement ſurpris de perſiſter dans mon erreur, & de trouver encore bonnes les raiſons qui m'avoient obligé à le traduire comme j'avois fait.

Je pris d'abord ce ſentiment pour une illuſion de l'Amour propre: j'eus honte de mon aveuglement; & je m'en humiliai auſſi ſincérement dans mon cœur, que ſi j'euſſe été perſuadé d'avoir failli.

Dans cette triſte diſpoſition d'eſprit, auſſi mécontent de ma traduction que de mon obſtination à la croire raiſonnable, je ne pus m'empêcher de m'en ouvrir à un homme, à qui j'ai coutume de me plaindre de moi-même. Il me conſola le mieux qu'il put; mais dans la ſuite de la converſation, ayant approfondi inſenſiblement le ſujet de ma peine, ma ſurpriſe ſe renouvella plus forte que

jamais, quand je le trouvai auſſi indigné de la critique de M. Arnauld, que j'en étois mortifié.

Il ne ſe contenta pas de me raffermir dans l'opinion que j'avois de l'injuſtice qui m'étoit faite: il me ſoutint d'abord, que j'étois obligé de m'en plaindre au Public, puiſqu'elle étoit publique. Il me repréſenta, que l'Evangile étant un bien commun à tous les Chrétiens, comme tous ont droit de s'en ſervir, auſſi tous ont intérêt que perſonne n'en abuſe: Qu'ainſi, ceux qui s'ingérent dans l'adminiſtration de ce précieux héritage ont une obligation d'autant plus particuliere de rendre compte aux autres de leur conduite, qu'ils ont moins de droit de s'y ingérer: Qu'à la vérité, ſi mon autorité étoit auſſi conſidérable dans ces matieres qu'elle l'eſt peu, je ſerois excuſable, & peut-être même louable, de négliger la critique d'un ſeul paſſage dans un Ouvrage de la difficulté extrême du mien: Mais que toute la préſomption étant contre moi, & favorable à M. Arnauld, il n'y auroit perſonne, qui n'eût raiſon de croire que ma faute eſt inexcuſable, ſi je ne me juſtifiois pas; & qu'étant auſſi groſſiere qu'il la repréſente, elle eſt ſans doute accompagnée d'un nombre infini d'autres, qu'il n'a pas daigné remarquer.

Cette

Cette derniere consideration me parut d'autant plus forte, qu'il est vrai, que le motif par lequel je me déterminai à traduire ce Passage m'a servi de régle en plusieurs autres, & qu'ainsi cette censure ne regarde pas tant un endroit particulier de mon Ouvrage, que l'esprit dans lequel j'y ai principalement travaillé, & la vue que j'ai eue précisément quand je l'ai entrepris. Voici, Monsieur, quelle est cette vue.

Entre tous les Livres que j'ai lus, qui traitent l'Histoire de l'Evangile en diverses manieres, je n'en ai presque point trouvé qui ne lui donnent sans nécessité des sens mystérieux, ou miraculeux, en des endroits qui en ont un fort clair & fort naturel. Quoique je révere beaucoup l'Autorité de ceux des Peres qui en ont usé de cette sorte, & que je sois persuadé qu'ils ont eu d'excellentes raisons pour le faire, je n'ai pas laissé de penser toujours, que si on traitoit cette divine Histoire en s'arrêtant au sens le plus naturel, & qui se présente le premier à l'esprit, dans les endroits où l'Eglise n'a rien prononcé au contraire, & où les Interprêtes sont partagés, on pourroit faire un Ouvrage qui ne seroit pas moins agréable, ni moins utile, que la plûpart de ceux qui ont été faits sur cette matiere, quoiqu'il fût peut-être moins sçavant & moins recherché.

C'eſt ce que j'eus deſſein de faire, en compoſant la Vie de Jéſus-Chriſt, ainſi que je m'en expliquai dans ma Préface. Je crus qu'une narration ſimple, & exemte de toute affectation, de cette Vie admirable, auroit une grace douce & naïve, plus propre à toucher le cœur, & à prévenir l'eſprit du commun des gens du monde, que tous les rafinemens les plus élevés, & les plus ſpirituels. Je ne crus point qu'il fallût un autre ſens commun, pour entendre cette Hiſtoire, que pour entendre les autres; & pour deſcendre dans le particulier, j'avoue que de tous les faits qu'elle contient, aucun ne m'a jamais paru plus ordinaire, & moins équivoque, que ce qu'elle rapporte de Zachée.

Comme Jéſus-Chriſt ſe promenoit par Jéricho, cet homme, qui étoit le Chef des Publicains de la Ville, & auſſi riche de biens que petit de taille, preſſé de la curioſité de le voir, & ne pouvant approcher de lui à cauſe de la foule qui l'environnoit, s'aviſa de monter ſur un Arbre près duquel il devoit paſſer. *Et ingreſſus perambulabat Hiericò; & ecce vir nomine Zachæus, & ipſe dives, & quærebat videre Jeſum quis eſſet, & non poterat præ turbâ, quia ſtaturâ puſillus erat, & præcurrens aſcendit in arborem Sycomorum ut videret eum, quia inde erat tranſiturus.*

Le Fils de Dieu l'ayant apperçu lui dit de descendre, & qu'il vouloit aller loger chez lui. Zachée obéit avec joie, & tout le monde se prit à murmurer de ce que Jésus préféroit un homme d'une Profession si criminelle, selon la Religion du Pays, à tous les gens de bien de la Ville. *Et cum venisset ad locum, suspiciens Jesus vidit illum, & dixit ad eum, Zachæe, festinans descende, quia hodie in domo tuâ oportet me manere; & festinans descendit, & excepit illum gaudens: & cum viderent omnes, murmurabant, dicentes, quod ad hominem peccatorem divertisset.*

Cependant Zachée, aussi offensé du murmure de ses Concitoyens, que glorieux de l'honneur qu'il recevoit, regardant Jésus-Christ comme un grand Prophète, dont les Exemples & les Discours ne prêchoient que la Justice & la Charité, ne crut pas pouvoir lui faire un compliment plus agréable en le recevant dans sa Maison, ni plus propre à confondre ses Envieux, qu'en lui faisant d'abord une peinture avantageuse de sa Vie, comme pour lui rendre compte de la conduite de sa Conscience, & lui apprenant en peu de mots ses Restitutions & ses Charités. *Stans autem Zachæus dixit ad Dominum; Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus; & si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.*

Il n'eſt rien de plus naturel à un homme, qui reçoit pour la premiere fois chez lui des perſonnes d'un mérite extraordinaire près de qui on l'a voulu noircir, que de tâcher d'effacer la mauvaiſe impreſſion qu'elles peuvent avoir conçue de lui, en leur faiſant connoître ce qu'il y a de plus louable & de plus à leur gré dans ſa maniere de vivre. Il n'eſt pas non plus étrange, qu'un Partiſan ſe prétende homme de bien, quand il rend ce qu'il croit avoir pris injuſtement, & répare par ſes Aumônes ce qu'il y a de blâmable dans le luxe de ſa Maiſon; mais il eſt encore moins ſurprenant, que celui-ci en fit d'exceſſives. Comme ſon empreſſement à voir Jéſus-Chriſt, & à lui obéir, doit faire préſumer que c'étoit un bon homme, *il* eſt aſſez vraiſemblable qu'il fit un excellent uſage de ſes grands Biens, pour ſe faire accroire à lui-même, qu'il pouvoit exercer en ſureté de conſcience la Profeſſion qui en étoit la ſource; & l'oppoſition, qu'il y avoit entre ſa Religion & cette Profeſſion, ne demandoit pas de moindres adouciſſemens.

Il n'y a rien juſques-là que de commun dans cette Hiſtoire; mais le Diſcours que le Fils de Dieu fit enſuite eſt d'un ordre différent. Comme toutes ſes Paroles ſont Eſprit & Vie, on peut leur donner toujours un ſens myſtérieux ſi l'on veut, & croire qu'il

est nécessaire de raisonner pour les comprendre. Ce n'est pas qu'il soit absolument besoin de recourir au Mystére pour expliquer celles de cet Evangile. Il paroît, ce me semble, assez clairement, que Jésus-Christ voulant détruire la vaine confiance que Zachée avoit en ses œuvres, & lui en inspirer une meilleure, lui déclare, que sa Maison a reçu le Salut ce jour-là seulement qu'elle avoit reçu le Sauveur. *Ait Jesus ad eum, quia hodie salus domui huic facta est.*

Ensuite, pour faire cesser l'étonnement des Juifs qui étoient présens, il ajoute que cet homme, qui leur sembloit si indigne de cet honneur par sa Profession, n'en étoit pas pour cela moins qu'eux de la Semence d'Abraham; & que cette indignité même, bien loin d'être un obstacle au Salut, étoit plutôt une espéce de disposition à le recevoir, puisque le Fils de l'homme étoit venu chercher ce qui étoit perdu. *Eo quod & ipse filius sit Abrahæ, venit enim Filius hominis quærere & salvum facere quod perierat.*

Voilà dans quel sens j'ai expliqué cet Evangile. M. Arnauld prétend, au contraire, que Zachée n'entendoit pas rendre compte au Fils de Dieu de sa conduite ordinaire, en lui disant, *Je donne la moitié de mon Bien aux Pauvres; & si j'ai fait tort à quelqu'un de quelque chose, je lui rens quatre fois*

autant : mais qu'il vouloit seulement dire, qu'il faisoit dans l'instant même une ferme résolution de donner au plutôt aux Pauvres la moitié de son bien, & de rendre quatre fois autant qu'il se trouveroit avoir pris injustement. Il n'est pas difficile de choisir entre ces deux sens, sur leur simple exposition ; & je m'assure que tous ceux qui ne se seront engagés à la lecture de cet Ecrit, que pour sçavoir qui a raison de M. Arnauld ou de moi, ne passeront pas outre.

On sçait que dans toutes les Langues du Monde on se sert du Tems présent, comme Zachée, pour exprimer ce qu'on a coutume de faire.

Quacumque libido est,
Incedo solus, percontor quanti olus ac far,
Fallacem Circum, vespertinumque pererro
Sæpe forum, assisto divinis, inde domum me
Ad porri & ciceris refero laganique catinum,
Cœna ministratur, &c.

On sçait, au contraire, qu'on ne peut employer le Tems présent à signifier l'avenir même le plus prochain, que par une espéce de figure. Or M. Arnauld ne disconviendra pas, qu'on doit s'arrêter au sens littéral de toute sorte de Discours, & ne recourir au figuré, que lorsque le littéral implique con-

dition, ou qu'il enferme quelque absurdité ou fausseté manifeste. Ainsi, quand un homme qu'on appelle, répond, sans bouger de la place où il est, *J'y vais*, il est naturel d'entendre par ce Tems présent dont il se sert un futur très-prochain; parce qu'autrement le sens de sa Réponse, à la prendre au pied de la lettre, seroit faux; puisqu'il ne va pas effectivement dans l'instant même qu'il dit qu'il va: & il est nécessaire de juger qu'il veut seulement dire qu'il ira au plutôt.

Tout de même, dans tous les Passages de l'Ecriture, où Dieu usant de menace, & paroissant parler dans un esprit de Colére, de Vengeance, ou de quelque autre Passion, s'exprime par le Tems présent, *Je viens*, *J'envoie*, *Je fais*; comme on ne menace pas de ce qui est présent, mais seulement de l'avenir, il est nécessaire d'expliquer ce Tems présent par le futur qui en est le moins éloigné: & il est clair qu'il ne s'exprime de cette sorte, que parce que le Présent touchant naturellement plus que l'Avenir, ce qui représente les maux, dont on menace comme présens, est beaucoup plus vif, & plus propre à en inspirer la crainte, que si on menaçoit par le futur; & c'est en quoi consiste l'effet de la Figure. *Dare per figuram præsentia tempora*, dit Quintilien.

Mais quel besoin Zachée avoit-il de se servir de Figure, s'il eût eu dans l'esprit le sens que M. Arnauld lui attribue? Et n'auroit-il pas fait aussibien connoître au Fils de Dieu la fermeté de son bon propos en disant qu'il alloit donner, comme M. Arnauld lui fait dire, qu'en disant par le Tems présent, qu'il donnoit, comme le Grec & la Vulgate le disent? Pourquoi recourir au sens figuré, pour expliquer le Discours de ce Publicain, qui, bien loin d'enfermer aucune contradiction étant entendu littéralement, a un sens si naturel & si vraisemblable? « Seigneur, je don-» ne la moitié de mon bien aux Pauvres; & » si j'ai fait tort à quelqu'un de quelque cho-» se, je lui rens quatre fois autant. » *Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus; & si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum.* En voici la raison.

M. ARNAULD.

La Particule Ecce, *jointe à un Présent, marque très-naturellement ce que les Grecs appellent un Paulo-post-Futur.*

J'avois toujours cru que le mot *Ecce*, si fréquent dans l'Ecriture, n'y étoit la plûpart du tems qu'une Particule explétive, ou tout au plus emphatique, qui ne change rien au fond du Discours, mais qui en augmente seulement, affirme, & exagere le sens avec

quelque sorte de passion ; comme par exemple dans ces Passages : *Ecce qui serviunt ei non sunt stabiles, & in Angelis suis reperit pravitatem ;* Job, Chap. IV. Vers. 18. *Ecce hæc omnia operatur Deus ;* Chap. XXXIII. Vers. 29. *Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra, & omnes debitores vestros reperitis ; ecce ad lites & contentiones jejunatis, & percutitis pugno impiè ;* Isaï. Chap. LVIII. Vers. 3. *Ecce ambulat unusquisque post pravitatem cordis sui mali ;* Jerem. Chap. XVI. Vers. 12. & un nombre infini d'autres semblables que je pourrois alléguer, dans lesquels l'*Ecce* se trouve joint à un Présent, & ne marque pourtant rien moins qu'un Paulo-post-Futur.

M. ARNAULD.

*Et on sent assez qu'*Ecce venio *est la même chose que* Jam veniam, *Je m'en vais venir, Je viendrai bientôt : Et de même,* Ecce sto ad ostium & pulso, *Je serai bientôt à la porte & je fraperai.*

M. Arnauld, qui m'impute ce que je ne dis pas, pour me faire parler mal François, comme on verra ailleurs, me permettra bien de l'avertir ici, que cette maniere de parler, *Je m'en vais venir*, n'est pas digne d'un homme qui s'exprime aussi purement que lui, quoiqu'on s'en soit aussi servi à Mons.

Du reste, j'avoue que je ne sens point, qu'*Ecce venio* soit la même chose que *Jam veniam*; car si c'étoit la même chose, *Ecce venio* signifieroit toujours *Jam veniam*, & se devroit toujours traduire, *Je viendrai bientôt*, & jamais, *Je viens*. Mais c'est ce que M. Arnauld n'oseroit avancer sans se commettre avec les Traducteurs de Mons, & peut-être avec lui-même, puisqu'on y a rendu ces mêmes mots dans l'Epître aux Hébreux, Chap. X. Verf. 7. *Tunc dixi, ecce venio: Alors j'ai dit, me voici, je viens.* Et ne croyez pas que ce soit par inadvertence; car vous trouverez la même chose peu de lignes plus bas: *Ecce venio ut faciam, Deus, voluntatem tuam: Me voici, je viens pour faire, mon Dieu, votre Volonté*; & la même chose encore dans le Pseaume XXXIX. d'où ces paroles sont tirées. Il falloit que ces Messieurs dormissent, comme on dit qu'Homere faisoit quelquefois, quand ils traduisirent ces trois Endroits, puisqu'ils ne sentirent point ce que M. Arnauld dit, qu'*on sent assez, qu'*Ecce venio *est la même chose que* Jam veniam.

Il est vrai que c'est la même chose quelquefois. *Ecce venio sicut fur, beatus qui vigilat*, Chap. XVI. Verf. 17. de l'Apocalypse, se peut traduire, *Je viendrai comme un Voleur*: mais ce n'est pas à cause de l'*Ecce*;

car quand il n'y en auroit point, il ne faudroit pas traduire autrement : tant parce que l'Apocalypse étant un Livre tout prophétique, il est naturel d'entendre du Futur tout ce que Dieu y dit, qu'il fait au Présent ; qu'à cause que ce Passage est expliqué par le Futur dans le même Livre, Chap. III. Vers. 3. même dans le Grec : *Si ergo non vigilaveris, veniam ad te tanquam fur.*

Tout de même, *Ecce venio citò*, que M. Arnauld allegue aussi du même Livre en deux Endroits du Chapitre dernier, se peut traduire aussi par le Futur, *Je viendrai bientôt ;* non pas à cause de l'*Ecce*, mais parce que *citò* signifiant *bientôt*, ainsi que Mons & M. Arnauld le traduisent : puisque ce mot de *bientôt* marque une chose qui n'est pas encore, il détermine nécessairement le Verbe auquel il est joint, quelque Présent que ce Verbe soit, à signifier un Futur prochain.

Voilà donc trois Passages, où *Ecce venio* signifie *Jam veniam*, contre trois autres, où, selon les Traducteurs de Mons même, il ne le signifie pas ; mais quand il le signifieroit dans tous, cette Particule *Ecce* pouvant avoir une énergie, quand elle est jointe au Verbe *venio*, qu'elle n'a pas ailleurs, cela ne concluroit encore rien en faveur de l'*Ecce sto*, que M. Mallet trouve mauvais qu'on ait rendu à Mons par le Futur, ni

contre l'*Ecce do*, que M. Arnauld me reprend d'avoir rendu par le Préſent. Voyons donc ſi ce qui ſuit conclut davantage.

M. ARNAULD.

Et afin qu'on ne croie pas que cela ſe diſe ſans fondement, voici des Exemples.... J'avois bien ouï-dire qu'on expliquoit une Régle par des Exemples; mais jamais qu'on fondât une Régle ſur des Exemples. Les moindres Ecoliers de Logique ſçavent, qu'on ne peut pas conclure un univerſel d'un particulier. Comment donc des Exemples particuliers peuvent-ils prouver une Régle qui eſt toujours une choſe générale de ſa nature, quand même elle ne ſeroit pas énoncée en termes auſſi généraux, que celle que M. Arnauld établit pour me juger: *La Particule* Ecce, *jointe à un Préſent, marque très-naturellement ce que les Grecs appellent un Paulo-poſt-Futur?* Qui dit, *très-naturellement*, dit, ſans doute, généralement, n'y ayant rien de plus général en tout genre, que ce qui eſt très-naturel. Si j'accuſois M. Arnauld d'avoir mal traduit quelques Paſſages, il me répondroit bien en me diſant, qu'il auroit ſuivi une bonne Régle en les traduiſant; mais ſi je lui niois que cette Régle fût bonne, me répondroit-il bien en m'alléguant la Traduction de ces mêmes Paſſages,

pour preuve de ſa Régle ? C'eſt pourtant ce qu'il fait ici. Il établit contre moi pour Régle, *l'Ecce, joint au Préſent, marque un Futur.* Je le lui nie. Il le prouve par des Paſſages où il l'explique ainſi. Cela prouve qu'il croit ſa Régle bonne, puiſqu'il l'a ſuivie dans l'Explication de ces Paſſages, mais cela ne prouve pas qu'elle le ſoit, ni que ces Paſſages ſoient bien traduits. *Non ridiculus ſit*, dit quelque part Cicéron, *ſi quis in lite domeſticis teſtimoniis pugnet, & ſuo ipſius abutatur exemplo ?*

Mais quand ces Paſſages ſeroient bien traduits, cela ne prouveroit encore rien en faveur de ſa Régle ; puiſqu'il ſe peut faire qu'il y a d'autres raiſons que ſa Régle pour les traduire de cette ſorte, comme je le ferai voir.

Nil agit exemplum litem quod lite reſolvit.

Que ſi elle pouvoit ſe prouver de quelque maniere par des Exemples, ce ſeroit en montrant, que toutes & quantes fois qu'il y a un Paulo-poſt-Futur dans le Grec, la Vulgate l'a traduit par *Ecce* avec un Préſent ; ou que toutes & quantes fois qu'il y a un ἰδού, qui veut dire *Ecce*, avec un Préſent dans le Grec, la Vulgate a traduit par le Futur tout ſeul ſans *Ecce*. Mais bien loin que cela ſoit toujours ainſi, cela ne ſe trouvera pas une ſeule fois : car il n'y a pas un *Ecce* dans la

Vulgate, qu'il n'y ait auſſi un ἰδοὺ dans le Grec ; & il n'y a pas un ἰδοὺ dans le Grec, qu'il n'y ait un *Ecce* dans la Vulgate.

Que ſi S. Luc, dans tant d'Endroits différens où il s'eſt exprimé par l'ἰδοὺ joint au Préſent, a toujours eu deſſein, comme M. Arnauld le prétend, de faire entendre un Paulo-poſt-Futur ; comment cet Evangéliſte, qui parloit paſſablement Grec, ne s'eſt-il jamais ſervi du Paulo-poſt-Futur même ; & n'eſt-il pas à préſumer qu'il s'en ſeroit ſervi quelquefois, s'il avoit toujours voulu le faire entendre ?

M. ARNAULD.

Voici des Exemples du Texte Grec, où ἰδοὺ avec le Verbe au Prétérit marque un Futur.

Comme il n'y a qu'un ſeul Prétérit dans tous les Exemples que M. Arnauld va citer, il faut qu'il y ait une faute d'impreſſion, & qu'on ait mis *Prétérit* au lieu de *Préſent* : la ſuite du ſens ne permet pas d'en douter. Cependant, l'*Errata* ne marque point cette faute, quoiqu'elle en vaille bien la peine, comme on verra par la ſuite, puiſqu'elle confond entiérement le ſens du Diſcours. Il faut donc lire de cette ſorte.

M. ARNAULD.

Voici des Exemples du Texte Grec où ἰδοὺ

*avec le Verbe au Préſent marque un Futur. La Vulgate en a mis quelques-uns par le Futur en ſuivant le ſens ; & elle en a laiſſé d'autres au Préſent, parce qu'il étoit ainſi dans le Grec, & que l'*Ecce *du Latin fait le même effet.*

Ce Diſcours me paroît ſi embrouillé, que je deſeſpere de pouvoir l'éclaircir, à moins que d'en faire l'Analyſe. Voyons donc à quoi il ſe réduit.

Propoſition. *Voici des Exemples du Texte Grec, où ἰδοὺ avec le Verbe au Préſent marque un Futur.*

Preuve. *La Vulgate en a mis quelques-uns par le Futur en ſuivant le ſens ;*

Objection. *Et elle en a laiſſé d'autres au Préſent,*

I. Réponſe. *Parce qu'il étoit ainſi dans le Grec ;*

II. Réponſe. *Et que l'*Ecce *du Latin fait le même effet.*

Le but de tout ce Diſcours eſt donc, comme vous voyez, de rendre raiſon pourquoi la Vulgate a traduit par le Préſent quelques Paſſages où il y a ἰδοὺ avec le Préſent dans le Grec, au lieu de les traduire tous par le Fu-

tur, comme M. Arnauld prétend qu'il les faut traduire.

Il n'en peut rendre raiſon, qu'en faiſant voir qu'il y a quelque différence entre ceux qu'elle a traduits par le Préſent, & ceux qu'elle a traduits par le Futur.

Voici ſa premiere raiſon. *La Vulgate en a laiſſé d'autres au Préſent, parce qu'il étoit ainſi dans le Grec.*

Je demande ſi cette raiſon eſt particuliere à ces Paſſages qu'elle a laiſſés au Préſent, s'il n'y a que ceux-là qui fuſſent au Préſent dans le Grec, & ſi ceux qu'elle a traduits par le Futur n'étoient pas de même au Préſent dans le Grec?

C'eſt ce que M. Arnauld n'oſeroit dire, puiſque le ſeul terme de *laiſſé au Préſent* dont il ſe ſert ſuffit, pour montrer qu'elle n'y a pas laiſſé les autres; & qu'ainſi tous y étoient également dans le Grec, ainſi que ſa Propoſition le dit: *Voici des Exemples du Texte Grec où il y a avec un Préſent marque un Futur.*

Donc, puiſque cette raiſon, qu'ils étoient au Préſent dans le Grec, leur eſt commune à tous; elle ne peut pas juſtifier la différente maniere dont la Vulgate les traduit.

Donc M. Arnauld allegue pour différence ce que lui-même ſuppoſe, & reconnoît pour commun.

Mais

Mais peut-être que la seconde raison qu'il rend de cette différence est meilleure. On ne sçauroit en juger plus surement, qu'en la mettant en forme. La voici.

THÉSE DE M. ARNAULD.

L'Ecce joint au Présent marque un Futur.

Preuve.

*ἰδού est la même chose qu'*Ecce.
ἰδού avec le Verbe au Présent marque un Futur.
*Donc, l'*Ecce, *joint au Présent, marque un Futur.*

Je nie la Mineure. M. Arnauld la prouve.

La Vulgate traduit toujours l'*ἰδού* joint au Présent par un Futur, ou par quelque chose d'équivalent à un Futur.
Donc, *ἰδού avec le Verbe au Présent marque un Futur.*

Je nie l'Antécédent. M. Arnauld le prouve.

La Vulgate traduit toujours, ou par un Futur, ou par l'*Ecce* avec un Présent.
Or est-il que l'*Ecce* avec le Présent *fait le même effet* que le Futur.
Donc, elle traduit toujours, ou par le Futur, ou par quelque chose d'équivalent au Futur.

Je nie cette derniere Mineure, comme je l'avois niée d'abord, puiſque c'eſt la propre Théſe de M. Arnauld, qu'il allegue à la fin pour derniere Preuve d'elle-même.

NOUS voici enfin arrivés à ces merveilleux Exemples qui ſervent de Fondement à leur Régle. Il vous ſouviendra, s'il vous plaît, en les examinant, que M. Arnauld les allegue pour faire voir que l'*Ecce* joint à un Préſent ſe doit traduire par le Futur; & qu'ainſi, ce n'eſt pas aſſez pour ſon but, que ces Paſſages ſe puiſſent traduire de cette ſorte, s'il ne paroît en même tems que c'eſt à cauſe de l'*Ecce*, & ſi je fais voir, que quand il n'y auroit point d'*Ecce*, il ne faudroit pas pour cela laiſſer de les traduire par le Futur.

PREMIER EXEMPLE.

Ecce ego mitto ad vos Prophetas. Matth. Cap. XXIII. Verſ. 34.

Je m'en vais vous envoyer des Prophêtes.

Il eſt clair, par le tems auquel Jéſus-Chriſt prononça ce Diſcours, qu'il n'envoyoit pas actuellement des Prophêtes alors. Ainſi, quoiqu'il s'exprime par le Tems préſent, il eſt néceſſaire d'expliquer ce qu'il dit du Tems futur auquel il en envoya effectivement; car par ces Prophêtes, il entendoit les Apôtres.

Secondement, ce Passage de S. Matthieu se doit expliquer, selon Jansénius même, par celui de S. Luc, Chap. XI. Vers. 49. *Sapientia Dei dixit, Mittam ad illos Prophetas.* Donc, ni les Traducteurs de Mons, ni moi, n'avons eu aucun besoin de la Régle de M. Arnauld, pour le traduire par le Futur, comme nous avons fait, puisque S. Luc suffisoit pour nous y autoriser.

DEUXIÉME EXEMPLE.

Ecce relinquetur domus vestra deserta. Vers. 38.

M. Arnauld traduit, *Votre Maison vous sera laissée déserte.* Mais je ne sçais ce que *vous* peut vouloir dire; & je doute s'il ne change point le sens du Passage. On a traduit beaucoup mieux à Mons, *Le tems s'approche que vos Maisons demeureront désertes.*

Il seroit assez difficile de décider si cette Traduction de Mons est par le Présent, ou par le Futur. Pour moi, elle me semble plutôt par le Présent, que par le Futur. Quoi qu'il en soit, & encore que ce Passage soit au Présent dans le Grec, néanmoins, comme c'est la fin d'un reproche que Jésus-Christ fait à Jérusalem de son endurcissement, il est clair que c'est une menace du Châtiment prochain que cette malheureuse Ville en devoit recevoir. D'ailleurs, ne pou-

vant pas être entendu du Tems préſent, puiſqu'il eſt bien certain que les Maiſons de Jéruſalem n'étoient pas déſertes dans le tems que Jéſus-Chriſt fit ce Diſcours, la Vulgate n'a eu que faire de la Régle de M. Arnauld, pour traduire le Préſent Grec par le Futur Latin, comme elle a fait pour plus grande netteté.

TROISIÉME EXEMPLE.

Ecce præcedet vos in Galilæam. Matth. Cap. XXVII. Verſ. 7.

Il ſera devant vous en Galilée.

La ſeule Concluſion de ce Diſcours de l'Ange aux Maries, *Ecce prædixi vobis*, faiſant voir que c'eſt une Prédiction qu'il leur faiſoit, ſuffit ſans autre raiſon pour le traduire par le Futur, comme la Vulgate a encore fait, quoiqu'il ſoit au Préſent dans le Grec.

QUATRIÉME EXEMPLE.

Ecce vobiſcum ſum uſque ad conſummationem ſæculi. Verſ. ult.

M. Arnauld traduit par le Futur, *Je ſerai toujours avec vous juſqu'à la conſommation des Siécles*; mais on a traduit à Mons par le Préſent, *Je ſuis moi-même toujours avec vous juſqu'à la fin du Monde.*

Je pourrois, ſi je voulois, me contenter

de cette Réponſe ; & renvoyer M. Arnauld à ſes Amis de Mons ; mais comme la Bonne-Foi eſt l'Ame de la Critique, je ne ſçaurois diſſimuler que je crois ſa Traduction meilleure que la leur : non pas à cauſe de l'*Ecce* ; mais parce que c'eſt la même choſe en François de dire, *Je ſuis avec vous juſques à la conſommation des Siécles :* comme il faudroit traduire à la rigueur de la lettre, que de dire, comme M. Arnauld traduit, *Je ſerai avec vous juſques à la conſommation des Siécles :* ſi ce n'eſt, que cette derniere maniere eſt plus Françoiſe, & par conſéquent meilleure que l'autre. Toutes deux font également entendre, que celui qui parle eſt, & ſera toujours, avec ceux à qui il parle ; ce qui eſt tout enſemble une Promeſſe & une Prédiction, & partant ſe peut encore, ſans autre raiſon, traduire naturellement par le Futur.

CINQUIÉME EXEMPLE.

Ecce Filius hominis tradetur in manus peccatorum. Marc. Cap. XIV. Vers. 41. *Le Fils de l'Homme s'en va être livré entre les mains des Pécheurs.*

Il y a tout de ſuite.

Surgite, eamus ; ecce qui me tradet, prope eſt.

Levez-vous, allons ; celui qui me livrera, s'approche.

Cela seul suffit pour rendre raison de la liberté, que la Vulgate s'est encore donnée en cet Endroit, de traduire le Présent Grec par un Futur Latin : car il est clair par cette suite, que ce Discours du Fils de Dieu est encore une déclaration prophétique de ce qui devoit lui arriver aussitôt après, & qu'il n'étoit pas livré actuellement entre les mains des Pécheurs, dans l'instant même qu'il le disoit ; puisqu'il ajoute tout de suite, que celui qui le devoit livrer, s'approchoit seulement alors pour le venir faire.

SIXIÉME EXEMPLE.

Ecce dies venient in quibus dicent, Beatæ steriles. Luc. Cap. XXIII. Vers. 29.

Ce Passage est encore au Présent, dans le Grec comme le précédent ; parce que c'est une Prédiction menaçante, qui est beaucoup plus vive en ce Tems-là qu'au Futur, où la Vulgate l'a mis ; & voici comment M. Arnauld le traduit, *Un tems viendra auquel on dira, Bienheureuses les stériles.*

S'il m'étoit permis de parler comme lui, je pourrois bien dire à mon tour, que *rien n'est plus faux que cette Version, quelque littérale qu'elle paroisse ;* car cette maniere de parler, *Un tems viendra,* donne une idée fort éloignée de ce dont le Grec a voulu donner une idée très-prochaine en se servant

du Tems présent. La Vulgate même, en s'exprimant par le Futur *venient* comme elle fait, marqueroit encore la chose trop éloignée, quoique beaucoup moins qu'*un tems viendra* ne la marque, si ce trop d'éloignement n'étoit en quelque sorte corrigé par le sens naturel de la particule *Ecce*, qui précede *venient*; laquelle désignant d'ordinaire une chose présente, & qu'on peut, pour ainsi dire, montrer de la main, donne naturellement l'idée du futur auquel elle est jointe, comme d'un futur très-prochain. Et voilà la véritable Emphase de cette particule, quand elle n'est pas simplement explétive: Emphase, comme vous voyez, bien différente de celle que M. Arnauld lui attribue, pour ne pas dire contraire, puisque bien loin de changer le tems présent en Futur, comme il le prétend, sa signification naturelle la détermine à rapprocher en quelque sorte l'idée des choses éloignées, en les représentant comme présentes, *ecce, voici, voilà*; ou, du moins, comme aussi prochaines qu'elles le peuvent être sans être présentes. Et c'est ce que les Traducteurs de Mons ont beaucoup mieux compris que M. Arnauld, quand ils ont traduit, *Le tems s'approche auquel on dira*, & non pas *un tems viendra*.

SEPTIÉME EXEMPLE.

Ecce venit Dominus ; Jud. Verſ. 14.

C'eſt ici le ſeul des exemples de M. Arnauld, qui eſt au Prétérit dans le Grec ; mais il ne l'en falloit pas moins traduire par le Futur, puiſque S. Jude dit lui-même que c'eſt une Prophétie d'Enoch qu'il rapporte, & qu'on ſçait bien que c'étoit une choſe ordinaire parmi les Hébreux de mettre le Prétérit pour le Futur. *Prophetavit autem & de his Enoch dicens, Ecce, &c. C'eſt d'eux qu'Enoch a prophétiſé en ces termes, Voilà le Seigneur qui va venir,* comme on a traduit à Mons.

HUITIÉME EXEMPLE.

Ecce ego mittam eam in lectum. Apoc. Cap. II. Verſ. 22.

Il n'y a point *ego* dans le Texte. Voici tout le paſſage. *Dedi illi tempus ut pœnitentiam ageret, & non vult pœnitere. Ecce mittam eam in lectum, & qui mœchantur cum eâ, in tribulatione erunt, niſi pœnitentiam ab operibus ſuis egerint.* C'eſt-à-dire, comme on a traduit à Mons même, *Je lui ai donné du tems pour faire pénitence, & elle ne l'a point voulu faire, mais je m'en vais la réduire au lit, & accabler d'afflictions ceux qui commettent adultere avec elle, s'ils ne font pénitence de leurs mauvaiſes œuvres.*

Quand

Quand tout ce Livre ne seroit pas une Prophétie continuelle, ces paroles, *s'ils ne font pénitence*, marquent si clairement que tout ce Discours est une menace, qu'il étoit impossible, sans autre raison, de le traduire autrement que par le Futur, comme la Vulgate a fait, quoiqu'il soit au Présent dans le Grec.

NEUVIÉME EXEMPLE.

Ecce veniunt adhuc duo væ. Apoc. Cap. IX. Vers. 12.

L'Apôtre Auteur de ce Livre, qui voyoit comme présentes les choses à venir qui lui étoient révélées, s'est pu servir indifféremment du Présent, ou du Futur, pour les exprimer. Ainsi rien n'est plus libre que de traduire ses paroles en François par celui qu'on veut de ces deux Tems sans autre raison; & c'est pourquoi on a traduit celles-ci à Mons par le Présent. *Ce premier malheur étant arrivé, en voici deux autres qui suivent*, quoique M. Arnauld les rende par le Futur, & un Futur très-éloigné, *Il doit venir encore deux autres malheurs.*

DIXIÉME EXEMPLE.

Ecce veniam sicut fur. Il a déja été examiné plus haut (*).

(*) Page 370.

ONZIÉME EXEMPLE.

Ecce nova facio omnia. Apoc. Cap. XXI. Verſ. 5. *Je m'en vais faire toutes choſes nouvelles.*

Il ne faut que voir ce qui précede, pour être perſuadé de la néceſſité qu'il y auroit toujours de traduire ce paſſage par le Futur, quand même il n'y auroit point d'*Ecce. Audivi vocem de throno dicentem, Abſterget Deus omnem lacrymam, mors ultrà non erit, neque luctus, neque clamor, neque dolor erit ultrà; & dixit qui ſedebat in throno, Ecce nova facio omnia.* « J'entendis une Voix, qui venoit du Trô» ne, & qui diſoit, Dieu eſſuiera toutes » les larmes, les pleurs, les cris, & les » travaux ceſſeront: & celui qui eſt aſſis » ſur le Trône dit: Je fais toutes choſes » nouvelles. » Il n'y a rien de ſi clair que le rapport de ces dernieres paroles avec ce qui les précede, & dont elles ſont la concluſion. On voit bien que par ces choſes nouvelles que Dieu dit qu'il fait, il n'en entend pas d'autres, que celles qu'il dit auparavant qu'il fera; & ainſi, autant les unes que les autres ſe doivent ſans autre raiſon traduire également par le Futur.

DOUZIÉME EXEMPLE.

Ecce venio citò. Il a été examiné ailleurs avec le dixiéme (*).

Vous voyez donc que de douze Exemples que M. Arnauld cite pour prouver ſa Régle, il y en a quatre qu'on a traduits à Mons par le Préſent contre cette Régle, ſçavoir les II, IV, VI, & IX; & que les autres huit ne laiſſoient pas de ſe devoir traduire par le Futur, quand il n'y auroit ni *ἰδοὺ* ni *Ecce*, parce que ce ſont des menaces, ou des Prédictions, ce qui n'a rien de commun avec le paſſage de Zachée.

Mais quand tous douze ſe devroient traduire par le Futur, comme M. Arnauld le prétend, & qu'on n'en pourroit pas rendre d'autre raiſon que l'*Ecce*, ne ſe pourroit-il pas faire, que cette particule auroit une force dans ces paſſages, qu'elle n'auroit pas partout ailleurs? Et que concluroit cela contre moi, s'il ne faiſoit voir, que tous les autres, où elle ſe trouve jointe à un Préſent ſe doivent rendre de même par le Futur?

Or c'eſt ce qu'il n'oſeroit avancer, puiſque tout le monde peut vérifier, que pour quatorze ou quinze Endroits du Nouveau Teſtament, où l'on a traduit à Mons l'*Ecce* joint au Préſent par le Futur, il y en a plus de

(*) Ci-deſſus, pag. 371.

ſoixante autres de compte fait, où on l'a traduit par le Préſent comme moi. Voilà la régle générale de M. Arnauld, ſur laquelle il me fait mon procès avec tant de rigueur.

Je crois que vous me diſpenſerez volontiers de vous rapporter tous ces Paſſages : rien n'eſt plus facile que de juſtifier ſi je dis vrai. Mais pourtant, comme la choſe n'eſt pas aiſée à croire, pour vous épargner cette peine, je vous en marquerai quelques-uns des plus remarquables. Et parce que M. Arnauld témoigne une inclination particuliere pour le Verbe *Venio*, puiſqu'il le donne pour l'Exemple le plus ſenſible de la vérité de ſa régle, outre les trois endroits où vous avez deja vu qu'on l'a traduit à Mons par le Préſent contre cette régle, vous ſerez peut-être bien-aiſe d'en voir encore d'autres.

Dans S. Matthieu, Chap. XXV. Verſ. 6. *Ecce Sponſus venit : Voici l'Epoux qui vient ;* Chap. IV. Verſ. 9. & dans S. Jean, Chap. XII. Verſ. 15. *Ecce Rex tuus venit ; Voici votre Roi qui vient.* Aux Actes, Chap. XIII. Verſ. 25. *Ecce venit poſt me : Il en vient un autre après moi.* Celui-ci eſt d'autant plus remarquable, qu'il auroit été auſſi bien traduit par le Futur.

Je vous ennuierois, ſi je vous rapportois ſeulement tous les autres qu'ils ont rendus par le préſent, & où ils auroient été aſſuré-

ment mieux fondés à traduire par le Futur, qu'au Discours de Zachée; comme par exemple dans ces deux-ci. *Ecce ego mitto vos*, & *Ecce ego mitto Angelum meum*, lesquels cependant on a traduits à Mons invariablement par le présent dans trois Evangélistes différens où ils sont. . . . . .

. . Mais que diriez-vous, si ces Messieurs avoient traduit un même passage, qui est deux fois au présent dans la Vulgate, une fois par le présent, & une autre fois par le futur? C'est une Prophétie tirée du XXVIII. Chap. d'Isaïe: *Ecce pono in Sion lapidem.* On a traduit ces mots à Mons par le Futur, suivant la régle, dans le IX. Chap. de l'Epître aux Romains, Vers. 33. *Je m'en vais mettre en Sion une Pierre.* Cependant, & quoique la Vulgate les ait traduits par le Futur aussi dans Isaïe, ces mêmes Traducteurs n'ont pas laissé de les rendre par le présent contre la régle, dans la premiere Epître de S. Pierre, Chap. II. Vers. 6. *Je mets en Sion la Pierre.* Je ne leur objecte pas cela comme une grande faute, mais seulement comme une preuve du mépris qu'eux-mêmes font de cette prétendue régle.

En voici encore une plus forte preuve, & dont je m'assure que vous ne vous défieriez pas. Non seulement ils ont traduit, comme moi, le présent par le présent quatre

fois plus souvent qu'ils ne l'ont traduit par le Futur ; mais ils l'ont même traduit quelquefois par le Passé, sans aucune nécessité. Il faut le voir pour le croire, & vous en allez juger.

Dans la II. Epître aux Corinthiens, Chap. VII. Vers. 11. *Ecce enim hoc ipsum secundùm Deum contristari vos, quantam in vobis* OPERATUR *sollicitudinem.* « Considérez, combien cette tristesse selon Dieu, » que vous avez ressentie A PRODUIT en » vous de soin & de vigilance. » Dans S. Luc, Chap. XIII. Vers. 30. *Ecce* SUNT *novissimi qui erunt primi. & sunt primi qui erunt novissimi.* « Ceux qui ÉTOIENT les » derniers, seront les premiers ; & ceux qui » ÉTOIENT les premiers, seront les der» niers. »

M. ARNAULD.

Mais j'ai réservé pour le dernier le plus fort de ces Exemples, qui est celui de Zachée: Ecce dimidium bonorum meorum, Domine, do pauperibus ; & si quid aliquem defraudavi, reddo quadruplum : *Car il est clair, qu'*Ecce do, *&* Ecce reddo, *se doivent rendre par le Futur, comme on a fait à Mons ; & il est étrange qu'un Abbé, qui a fait une Vie de Jésus-Christ, s'y soit trompé, & qu'il les ait traduits par le présent :* Je

donne la moitié de mon revenu aux pauvres; & si je m'apperçois que j'ai trompé quelqu'un, je le lui rens au quadruple. *Rien n'eſt plus faux que cette Verſion, &c.*

Rien n'eſt plus faux, en effet, *que cette Verſion*; mais elle n'eſt pas de moi; & s'il y avoit une autre Vie de Jéſus-Chriſt que celle que j'ai compoſée, où le Diſcours de Zachée fût traduit contre le ſentiment de M. Arnauld, je ne croirois pas que ce fût à moi qu'il en veut. Je ne ſçais ce que je lui ai fait, pour me faire parler ſi mal François. C'eſt bien aſſez, que ma Verſion ſoit infidelle, ſans être encore barbare: & il eſt bien plus *étrange*, qu'il ne daigne pas, dans une matiere de cette importance, relire un paſſage qu'il cenſure, pour le rapporter fidélement; car voici comment je l'ai traduit, *Et, quand je m'apperçois que j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rens quatre fois autant que je lui ai pris.* Il faut avoir bien envie de fraper, pour regarder ſi peu où l'on frape.

De la maniere qu'il propoſe ce dernier Exemple, il n'eſt perſonne qui ne crût, que de tous ceux où l'*Ecce* ſe trouve joint à un préſent, il n'y en a point qu'il faille ſi inconteſtablement traduire par le Futur, & qu'on ne s'étoit jamais aviſé avant moi de le traduire par le préſent. Cependant, tout le monde peut vérifier, que parmi le nombre

infini de Traductions, qui ont été faites de l'Evangile en diverſes Langues avant celle de Mons, il y en a vingt fois plus qui ont traduit comme moi par le préſent, qu'il n'y en a qui ont traduit par le Futur, comme on a fait à Mons.

Il eſt vrai, que, quoique je ne me ſerve que du tems préſent, le tour que je donne à ce paſſage fait entendre clairement que Zachée parloit de ſes bonnes œuvres accoutumées; *Et quand je m'apperçois que j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rens quatre fois autant que je lui ai pris:* Au lieu que les autres, qui ont traduit comme moi par le préſent, n'y ont pas donné le même tour. Mais quoiqu'ils ne faſſent pas entendre ce même ſens ſi clairement que moi, ils ne laiſſent pas de le faire entendre ſuffiſamment en s'exprimant par le préſent, puiſque l'uſage univerſel de toutes les Langues veut qu'on ſe ſerve de ce tems-là, pour ſignifier ce qu'on a coutume de faire, & non pas ce qu'on fera à l'avenir.

Car il n'y a point de milieu entre ces deux opinions; & c'eſt en quoi ce paſſage eſt fort ſingulier, bien loin qu'il doive ſervir de modéle pour tous les autres où l'*Ecce* ſe trouve avec un préſent, comme M. Arnauld le prétend. Dans ces autres, on peut fort bien entendre ce préſent au pied de la lettre, comme

quand Dieu dit, *Ecce ſto ad oſtium & pulſo*, rien n'empêche qu'on n'entende, que Dieu veut dire, qu'il eſt actuellement à la porte, & qu'il y frape dans l'inſtant même qu'il le dit : mais on ne ſçauroit entendre de la même maniere le tems préſent dont Zachée ſe ſert, puiſqu'il eſt bien certain qu'il ne donnoit pas actuellement aux pauvres la moitié de ſon bien, & qu'il ne rendoit pas réellement & de fait le quadruple de ce qu'il avoit pris, dans l'inſtant même qu'il le diſoit à Jéſus-Chriſt. Ainſi il eſt bien force, malgré qu'on en ait, d'entendre du Paſſé, ou du Futur, ce qu'il dit au tems préſent, qu'il fait; de l'entendre de l'habitude, ou du deſſein, de le faire.

Or dans cette néceſſité, tout le monde peut juger lequel des deux eſt le plus naturel. J'avoue qu'on dit quelquefois, *Je donne telle choſe*, quoiqu'on ne la livre pas réellement à ceux à qui on dit qu'on la donne, dans l'inſtant même qu'on le dit, & qu'elle ne doive leur être livrée qu'après. Ainſi, je conviens, que ſi Zachée diſoit ſeulement, *Je donne la moitié de mon bien aux pauvres*, ſon Diſcours pourroit en quelque ſorte s'entendre auſſi bien, dans l'uſage ordinaire, du deſſein que de la coutume de donner. Mais je demande à toute perſonne de bonne-foi, s'il en eſt de même du Verbe, *Je rens*; s'il

ſe prend jamais pour le deſſein de rendre, & pour quelqu'autre choſe que pour l'action même par laquelle on rend réellement & de fait quelque choſe qu'on a priſe? Y a-t-il jamais eu d'homme au monde, qui, voulant faire entendre qu'il faiſoit réſolution de rendre au plutôt ce qu'il pourroit avoir pris, ſe ſoit exprimé de cette ſorte, *Si j'ai pris quelque choſe, je le rens?* Voilà cependant comment on fait parler Zachée contre toute ſorte de vraiſemblance, pour faire paroître ſon Diſcours plus merveilleux; car il eſt tems de vous découvrir le motif de l'opinion contraire à la mienne, & ce qui a obligé ceux qui l'ont ſuivie à s'éloigner du ſens naturel dans l'Explication de ce paſſage. Voici ce que c'eſt.

Ils ont regardé avec raiſon la converſion de Zachée comme une illuſtre preuve de la force toute-puiſſante de la Grace. Sur ce fondement, ils ont cru que plus Zachée étoit méchant quand Jéſus-Chriſt l'appella, plus cette Grace étoit bien admirable. Or il eſt clair, qu'il étoit bien plus méchant, s'il n'avoit pas coutume dès-lors de faire les bonnes œuvres dont il parloit, que s'il avoit déja coutume de les faire; & c'eſt pourquoi ils ont mieux aimé croire, qu'il n'avoit pas cette coutume, que de croire qu'il l'avoit.

Mais il me ſemble que, ſans être fort ſça-

vant dans cette matiere, la plus redoutable de toutes celles de la Religion, on peut assurer hardiment, qu'il n'est pas nécessaire, pour fonder la merveille de la Grace que ce Publicain reçut, de supposer qu'il ne faisoit pas auparavant les bonnes œuvres dont il parle, & que ce fut sa vocation qui lui en inspira la premiere pensée. Il me semble, dis-je, que quand il les auroit faites auparavant, sa vocation n'en étoit pas moins miraculeuse, puisqu'on n'oseroit dire, que ces œuvres fussent suffisantes pour le rendre véritablement juste, & qu'elles n'empêchoient pas qu'il ne fût en même tems Publicain, & Pécheur. Il y a assez de preuves inconteſtables de la puissance de la Grace dans l'Evangile, sans les exagérer. Après tant de manieres, dont cette divine Histoire a été attaquée dans notre Siécle, & l'est de nouveau tous les jours, peut-on la traiter trop simplement ?

C'est ce que j'ai tâché de faire dans l'Ouvrage dont il s'agit ici. Bien loin de le désavouer, j'en fais gloire. J'ai observé religieusement d'un bout à l'autre, dans tous les endroits où l'Eglise laisse aux Interprêtes la liberté de choisir entre deux sens différens; je me suis, dis-je, déterminé toujours pour le plus naturel, & le plus littéral, après que je l'ai bien reconnu pour tel, en l'examinant

par les Régles propres à le faire diſcerner en toute Hiſtoire, qui ſont les Mœurs, le Gouvernement, la Religion, & le Génie de la Langue vulgaire du Pays où cette Hiſtoire s'eſt paſſée. J'ai cru que c'étoit le *ſeul* moyen de faire un Portrait reſſemblant de celle de l'Evangile, de faire ſentir aux hommes les plus charnels, en la liſant, cet air inimitable de naïveté, ce caractére de vérité, qui lui eſt tout particulier, & dont nul eſprit humain ne ſçauroit s'empêcher d'être frapé. Je m'en ſuis expliqué ainſi dans ma Préface, je l'ai répété au commencement de cet Ecrit, & je le répete encore ici. Si mon Livre vaut quelque choſe, c'eſt par-là qu'il le vaut; & quand j'aurois porté mon principe trop loin, quand les quatorze Docteurs qui m'ont *fait* l'honneur de m'approuver, & dont je ne connois que trois, ſe ſeroient aveuglés en ma faveur, ce que M. Arnauld, tout M. Arnauld qu'il eſt, auroit aſſez de peine à faire voir, je ſuis ſûr que mon intention eſt ſi louable, que tous les gens de ſens, qui aiment la Religion, m'excuſeroient d'auſſi bon cœur qu'il me condamne.

Ne croyez pas pourtant, Monſieur, que je me ſois déterminé ſeulement par mon ſens particulier à traduire comme j'ai fait. J'avoue que j'ai d'abord examiné par lui ſeul les matieres que j'avois à traiter; mais après

en avoir formé mon jugement sur les régles que j'ai dites, j'ai considéré avec un entier desintéressement le sentiment & les raisons des plus habiles Interprêtes que j'ai trouvés contraires à mes opinions. Vous en jugerez par vous-même ; car je n'en citerai pas d'autres pour le présent. C'est une chose trop commune de prouver son sentiment par les Auteurs qu'on a suivis : je les tiens dès-là pour suspects : mais de le prouver par ceux qui sont d'avis contraire, comme cela est plus rare, j'ai cru qu'il vous ennuyeroit moins.

Le fameux Jansénius, Evêque d'Ipre, interprétant les paroles de Zachée, dit, que l'intention de ce Publicain étoit de faire voir, que les Juifs n'avoient pas raison de murmurer de ce que Jésus-Christ logeoit chez lui. *Stans autem Zachæus, tanquam refutaturus murmur turbæ ægrè ferentis ingressum Jesu, dixit ad Dominum, Ecce, &c.* Si c'étoit-là son but, comment peut-on expliquer ses paroles par le Futur, comme cet Evêque les explique, *Dare paratus sum, & quasi assignans do?* Si Zachée prétendoit, comme Jansénius en convient avec moi, montrer au Fils de Dieu par ce Discours, qu'il n'étoit pas si méchant que les Juifs vouloient faire croire, je demande s'il n'est pas naturel de juger, qu'il parloit des œu-

vres de justice & de charité qu'il avoit coutume de faire, plutôt que d'un bon & ferme propos de pratiquer ces bonnes œuvres à l'avenir ? Je demande lequel de ces deux Discours est plus raisonnable, ou de lui faire dire comme moi, *Pour montrer qu'on a tort de murmurer de l'honneur que vous me faites, sçachez, Seigneur, que tout Pécheur qu'on me nomme, je donne la moitié de mon bien aux pauvres ; & que, quand je m'apperçois d'avoir fait tort à quelqu'un, je lui rens quatre fois autant que je lui ai pris :* ou de lui faire dire, comme fait Jansénius, *Pour montrer qu'on a tort de murmurer de l'honneur que vous me faites, je vous déclare, Seigneur, que je suis prêt à donner la moitié de mon bien aux pauvres, &c.* comme si le dessein qu'un méchant homme conçoit de vivre bien à l'avenir étoit un reproche valable contre ceux qui l'ont appellé méchant, non seulement avant que son dessein leur fût connu, mais même avant qu'il l'eût formé ?

Du reste, on ne peut parler de l'opinion contraire avec plus de modération que cet Evêque en parle ; *car*, continue-t-il, *la maniere dont quelques-uns expliquent cette parole*, Je donne *comme si elle vouloit dire*, J'ai coutume de donner, *semble repugner, &c.* J'examinerai cette répugnance

en ſon lieu. *Nam quod quidam exponunt*, do, *id eſt* dare ſoleo, *videtur repugnare*, *&c.*

Le Jéſuite Maldonat, traitant ce même paſſage, l'expoſe d'abord dans les deux ſens contraires, ſans ſe déclarer. *Le terme de* voici *par où Zachée commence ſon Diſcours*, dit ce ſçavant Commentateur, *étoit une maniere de demander à Jéſus-Chriſt une attention particuliere pour ce que ce Publicain lui vouloit dire ; & il ſemble qu'il y eut auſſi un peu d'oſtentation de ſes bonnes œuvres, ſi l'on entend ſon Diſcours du tems paſſé*, c'eſt-à-dire, des œuvres de juſtice & de charité qu'il avoit coutume de faire. *Quod dicit* Ecce, *attentionem Chriſti exigit, & oſtentationem quamdam bene factorum videtur præ ſe ferre, ſi de re præteritâ.....* *Que ſi on entend ce Diſcours de l'avenir*, c'eſt-à-dire des bonnes œuvres qu'il formoit le deſſein de faire au plutôt, *alors cette particule* Voici *marque combien ce deſſein étoit ferme & prêt à mettre en exécution : vel certam promptamque voluntatem faciendi, ſi de futurâ interpretentur.* Voilà, comme vous voyez, la particule *Ecce* également accommodée, ſelon ſa véritable énergie, à l'Explication de ce paſſage, par le Paſſé, & par le Futur.

Après donc l'avoir expliqué ainſi par ces

deux tems contraires, cet Interprête revient comme naturellement à appuyer l'Explication par le passé, en disant « qu'au reste, » ce qui paroît une ostentation de Zachée est » plutôt une exposition qu'il faisoit à Jésus-» Christ de sa Vie passée, pour apprendre de » lui, s'il y avoit quelque chose à changer. » *Cæterum, quæ videtur esse ostentatio; non est, sed explicatio vitæ præteritæ coram Magistro, ut indicaret ecquid sibi de eâ vitæ ratione mutandum esset.*

Puis, reprenant la comparaison des deux opinions, « Ce que Zachée dit, continue-» t-il, je donne & je rens, quelques-uns » l'interprétent, comme s'il avoit eu coutu-» me de donner la moitié de son bien aux » pauvres, avant que Jésus-Christ fût venu » chez lui, & de rendre le quadruple de ce » qu'il avoit pris injustement. S. Cyprien, » entre autres, est indubitablement de cette » opinion. » Voilà qui est bien plus *étrange. Quod dicit,* do & reddo, *aliqui ità interpretantur, quasi antequam ad ipsum Christus veniisset, solitus fuisset dimidiam bonorum suorum partem dare pauperibus; & si quem defraudasset, reddere quadruplum; in quâ certe sententiâ Cyprianus est.* « D'autres, au » contraire, prétendent que le présent est » mis en cet endroit pour le futur, & que le » sens de ces paroles, *Voici je donne*, est,

Je

» *Je suis prêt à donner dorénavant la moitié* » *de mon bien aux pauvres, voici que je le* » *consacre à cet usage; & si j'ai trompé quel-* » *qu'un de quelque chose, je suis prêt à lui* » *rendre le quadruple de ce que je lui ai pris,* » comme s'il n'eût pas accoutumé de le » faire auparavant & qu'il résolut seulement » de le faire ainsi à l'avenir. » *Alii contra præsentia pro futuris posita, sensumque esse,* Ecce dimidium bonorum meorum do pauperibus, *id est,* paratus sum imposterùm dare, ecce offero, & si quid aliquem defraudavi paratus sum quadruplum reddere; *quasi id antè facere non soleret, imposterùm autem facere constituerit.*

Cette opinion, conclut enfin Maldonat, *a plusieurs Auteurs graves pour elle, & elle est plus probable, tant par cette raison, que par* celle que Jansénius allegue, & que j'ai déja dit que j'examinerai dans son lieu. *Multos hæc sententia, & graves habet Autores... hoc probabilius est, quia, &c.*

Il est aisé de juger par toute la suite du Discours de cet illustre Jésuite, que son sens particulier l'auroit fait pencher à l'Explication que j'ai suivie, qu'il rend de la maniere qu'il l'expose, tout autrement plausible que celle qui m'est contraire, si les Auteurs graves qui sont contre moi ne l'avoient pas retenue; & cela paroîtra encore plus bas.

Ces deux célébres Interprêtes ne disent point, comme M. Arnauld, que leur opinion est *claire, certaine, constante*, & que la contraire est *fausse*, & *étrange. Quelques-uns*, disent-ils, *sont de cette opinion; il y en a qui sont de cette autre, il semble que celle-ci est plus probable.* Ce n'est pas là son Style, *Rien n'est plus faux; il est étrange qu'on s'y soit trompé.* Je crois aisément m'être trompé; car je ne suis pas de ceux qui disputent l'infaillibilité au Pape, pour se l'attribuer à eux-mêmes. Je ne condamne point l'opinion contraire; car de quel droit, & à quel titre, m'érigerois-je en juge? Mais que M. Arnauld me permette seulement de penser pour ma consolation, que celle que j'ai suivie n'est pas si *étrange* qu'il la trouve, ne fut-ce qu'en considération de S. Cyprien, ce grand Martyr, grand Evêque, & grand Docteur, dont il revere les sentimens avec tant de raison sur d'autres matieres. Plus l'autorité de M. Arnauld est considérable dans celle-ci, moins il s'en devroit prévaloir: *Je n'en parlerois pas si résolument*, dit un Auteur François, *s'il m'appartenoit d'en être cru.* Il est permis aux grands Personnages, comme aux autres, de se défendre quand on les accuse: mais il ne leur sied guéres bien d'accuser; & quand ils s'oublient tant que de le faire, ils y réus-

ſiſſent rarement. La raiſon en eſt naturelle : on veut être libre dans ſes jugemens ; & il ſemble que celui des gens d'un mérite extraordinaire veuille entraîner le nôtre par violence. L'Orateur Romain rapporte ſur ce ſujet, que le dernier Scipion Africain, le plus accompli de tous les hommes qui aient peut-être été dans le Paganiſme, ayant accuſé quelqu'un en jugement, rien ne ſervit tant au criminel près des Juges, que la trop grande autorité de ſon Accuſateur. *Noluerunt*, dit Cicéron, *ſapientiſſimi homines qui tum rem illam judicabant, ita quemquam cadere in judicio ut nimiis adverſarii viribus abjectus videretur, & judicium accuſatoris in reum pro aliquo præjudicio valere.*

Je me flate qu'il m'arrivera quelque choſe de ſemblable ; que les expreſſions déciſives de M. Arnauld, loin de prévenir contre moi les gens ſages, les préviendront plutôt contre lui, & que la pitié qu'ils auront de l'extrême inégalité de mes forces, les rendra plus favorables à mes raiſons.

M. ARNAULD.

Rien n'eſt plus faux que cette Verſion, quelque littérale qu'elle paroiſſe : car il eſt certain que Zachée ne rend point compte à Jéſus-Chriſt des bonnes actions qu'il avoit ac-

coutumé de faire, lui, qui étoit ſi décrié pour ſa mauvaiſe vie, que les Phariſiens murmuroient de ce qu'il étoit allé loger chez un Pécheur; mais qu'il lui déclare ce qu'il étoit réſolu de faire à l'avenir pour changer de vie.

Cicéron dit encore quelque part, qu'il ne faut jamais ſe prévaloir de l'ignorance des autres: *Neminem id agere ut ex alterius prædetur inſcientiâ.* Mais je ne ſçais ſi M. Arnauld ne prétend point abuſer de celle de ſes Lecteurs, en leur voulant faire croire, pour fonder ſon opinion, que le terme de *Pécheur* ſignifie en cet endroit un homme *décrié pour ſa mauvaiſe vie.* Ceux qui ſçavent dans quelle horreur les gens d'affaires de ce tems-la étoient en Judée, ne le croiront pas; car ils comprennent aiſément combien les Juifs qui embraſſoient cette profeſſion, tels que S. Matthieu & Zachée, étoient déteſtés; & que cette ſeule conſidération, jointe à la maniere de vivre de cette ſorte de gens, plus délicieuſe pour l'ordinaire que celle du commun du monde, étoit ſuffiſante, parmi une Nation également ſuperſtitieuſe & médiſante, pour les faire regarder comme de fort grands Pécheurs, quelque gens de bien qu'ils puſſent être d'ailleurs. *Peccatorem, publicum ſcilicet*, dit Maldonat, *quales habebantur Publicani:* Et Janſénius, *Publicani omnes, quamvis Judæi eſſent, pro pu-*

blicis Peccatoribus habebantur, & cùm in domum Matthæi adhuc Publicani, Judæi tamen, divertiſſet, ſimiliter Phariſæi murmurabant. Car il ne s'agit ici que du ſentiment du menu Peuple : *Cum viderent omnes, tous ceux qui le virent ;* c'eſt-à-dire, toute la canaille d'une Ville, qui s'attroupe d'abord par les rues autour d'un homme extraordinaire. Or on ſçait de quel œil cette ſorte de gens a regardé de tout tems ceux qu'elle appelle *Maltotiers*. Il n'eſt pas impoſſible, qu'il y eût des Phariſiens mêlés parmi ; car ils ne quittoient guéres Jéſus-Chriſt : mais puiſque l'Evangile n'en dit rien, j'ignore d'où M. Arnauld a pu ſçavoir, que ce furent eux qui murmurérent de ce que Jéſus-Chriſt logeoit chez un Pécheur. Il faut qu'il ait cru que ce mot de *Pécheur* prouveroit davantage contre les mœurs de Zachée, dans la bouche de gens d'eſprit & de ſçavoir, comme les Phariſiens, que dans celle du menu Peuple.

Que cet homme fût Juif, & non pas Etranger, comme la plupart des Publicains de Judée, c'eſt le ſentiment des plus habiles Interprêtes, entre autres de Janſénius ; & ſon nom, qui eſt conſtamment un mot Hébreu-Syriaque, qui ſignifie *pur* ou *juſte*, en eſt une preuve ſi naturelle, qu'il eſt étonnant qu'on en ait pu douter.

M. ARNAULD.

D'où vient auſſi, que Jéſus-Chriſt ne dit pas, qu'il n'avoit pas été Pécheur juſqu'alors, & que les Phariſiens avoient tort de l'avoir regardé comme tel; mais il dit, ſur ce que Zachée lui promit de faire, que ſa maiſon avoit reçu le Salut ce jour-là.

Voici la ſeule preuve de raiſonnement, que Janſénius & Maldonat alléguent pour l'opinion contraire à la mienne, & que j'ai promis d'examiner. Il s'agit, comme vous voyez, de ſçavoir ſur quoi eſt fondé ce Diſcours du Fils de Dieu, *Cette maiſon a reçu aujourd'hui le Salut.* Pour moi j'ai cru avec ma ſimplicité ordinaire, qu'il n'étoit fondé ſur autre choſe, que ſur ce que le Fils de Dieu avoit ce jour-là choiſi cette maiſon entre mille autres pour y loger: *In quam ſalus primùm intravit*, dit Janſénius, *cum Chriſtus intravit*; & comme je l'ai dit plus haut, qu'elle avoit reçu le Salut ce jour-là même qu'elle avoit reçu le Sauveur. *Ut indicaret*, dit Maldonat, *domum Zachæi illâ primùm die ſaluti aditum patefeciſſe cum ingredienti ſibi patefecit; ſecum enim, id eſt, cum Salvatore ſalutem ingreſſam.*

Qui croiroit après cela, que ces deux Interprétes ne fuſſent pas de mon opinion ſur ces paroles de Jéſus-Chriſt, & que ce ſens ſi naturel leur étant venu dans l'eſprit, ils

ne s'y soient pas arrêtés ? *La maniere*, dit Janſénius ſur le Diſcours de Zachée, *dont quelques-uns expliquent cette parole*, Je donne, *comme ſi elle ſignifioit*, J'ai accoutumé de donner, *ſemble répugner au Verſet ſuivant où Jéſus-Chriſt dit*, Cette maiſon a reçu aujourd'hui le Salut : *& c'eſt pourquoi la plupart des Auteurs croient que Zachée fut ſeulement changé alors ;* c'eſt-à-dire, qu'il fit ſeulement ce jour-là le deſſein de donner la moitié de ſon bien aux pauvres, & de rendre ce qu'il pourroit avoir pris. *Quod quidam exponunt*, do, *id eſt*, dare ſoleo, *videtur repugnare verſui nono : unde plerique Auctores tunc illam mutationem factam eſſe cenſent.*

Cet Evêque ne rend pas d'autre raiſon pourquoi cela lui ſemble ainſi, comme ſi la choſe étoit évidente ; & je ne crois pas, que ni lui, ni M. Arnauld, vouluſſent ſe ſervir de celle que Maldonat en donne, quoique ce ſoit la ſeule qu'on en peut donner. La voici. *Cela eſt plus probable*, dit ce ſçavant Jéſuite, parlant de l'opinion contraire à la mienne, *parce que Jéſus-Chriſt diſant*, Cette maiſon a reçu le Salut aujourd'hui, *ſemble inſinuer que Zachée n'étoit pas juſtifié auparavant* (C'eſt de quoi je conviens fort aiſément, mais non pas de ce qui ſuit,) *comme il l'auroit été, s'il eût accoutumé de*

faire les bonnes œuvres dont il parloit pour lesquelles il le fut seulement alors, en promettant de les faire. *Hoc probabilius, quia Christus videtur significare cum dicit*, Hodie salus domui huic facta est, *quasi non antè Zachæus fuisset justificatus; fuisset autem, si ea opera propter quæ tunc justificatus est, antè fecisset :* comme si ces bonnes œuvres qu'il avoit accoutumé de faire eussent été suffisantes pour le rendre juste, malgré sa profession défendue par sa Religion, & malgré le reste de ses mœurs : & qu'il parût clairement d'ailleurs par l'Evangile, que c'est précisément pour ces œuvres, soit faites avant sa vocation, soit après, qu'il fut justifié.

Croiriez-vous, qu'après avoir expliqué de cette sorte les paroles de Zachée contre mon sentiment par celles de Jésus-Christ, ce même Interprête expliquât peu de lignes plus bas ces mêmes paroles de Jésus-Christ par le sens que je donne à celles de Zachée. « C'est » comme si Jésus-Christ disoit, conclut-il, » Zachée est sauvé aujourd'hui, parce qu'il » a imité Abraham en croyant & distribuant » son bien aux pauvres, quoiqu'il ait été Pé- » cheur jusqu'à présent. » *Quasi dicat hodie Zachæo salus facta est, quia & ipse credendo, bonaque sua pauperibus distribuendo, Abrahamum imitatus est, quamvis hactenus peccator*

peccator fuerit. Si ce n'eſt que M. Arnauld veuille encore entendre le mot de *diſtribuer*, d'une ferme réſolution de diſtribuer, comme le mot de *rendre*, d'une ferme réſolution de rendre; car tout peut être.

Puiſqu'il ne fait point de ſcrupule de citer Grotius en toute occaſion pour autoriſer ſes ſentimens, il me doit bien être permis de le citer auſſi quand il m'eſt contraire, pour le réfuter. Voici ſes termes: « C'eſt comme » ſi Zachée diſoit à Jéſus-Chriſt, *Vos préceptes me touchent ſi fort, que dès à préſent je me dévoue aux œuvres de juſtice & de charité*; ainſi qu'il le déclare, en diſant » celles qu'il ſe propoſe de faire. Il ſemble » que le mot *aujourd'hui*, dont Jéſus-Chriſt » ſe ſert en lui répondant, exige qu'on interprète ainſi les paroles de ce Publicain. » *Quaſi dicat*, Ita me movent tua præcepta, ut tum nunc me dedam operibus tum juſtitiæ, tum etiam beneficentiæ; *quorum utrumque factis in animo ſibi propoſitis declarat. Hanc expoſitionem exigere videtur id quod ſequitur* σήμερον. Quel jugement faut-il faire de cette opinion, ſi elle ne peut ſe ſoutenir, ainſi qu'un auſſi habile homme que Grotius l'avoue, qu'en ſuppoſant que Zachée étoit touché des préceptes de Jéſus-Chriſt avant qu'il l'eût jamais vu, ni connu; ou, du moins, avant que Jéſus-Chriſt lui eût

dit autre choſe, que de deſcendre de ſon arbre ?

Vous voyez donc par le propre aveu de ces célébres Commentateurs, qu'ils n'ont abandonné le ſens naturel des paroles de Zachée, que faute de ſçavoir comment le concilier avec la Réponſe de Jéſus-Chriſt, & de pouvoir comprendre, qu'un homme qui avoit accoutumé de faire de ſi bonnes œuvres, ne fût juſtifié que de ce jour-là ſeulement, comme Jéſus-Chriſt le dit. Mais quand cette opinion enfermeroit quelque contradiction apparente, & qu'il ſeroit difficile d'accorder les paroles de Zachée dans leur ſens naturel avec la Réponſe de Jéſus-Chriſt, cette Réponſe étant manifeſtement myſtérieuſe, & par conſéquent ſujette à interprétation, ne ſeroit-il pas plus raiſonnable de l'accommoder au ſens net, clair, & naturel des paroles de Zachée, que de forcer ce même ſens, ſi vif & ſi évident, pour le faire quadrer avec la réponſe myſtérieuſe, & par conſéquent obſcure, de Jéſus-Chriſt ? N'eſt-ce pas une Loi générale pour tout Diſcours, tant écrit, que prononcé, qu'il faut expliquer ce qui eſt obſcur par ce qui eſt clair, & non pas ce qui eſt clair par ce qui eſt obſcur ?

Mais il n'eſt point néceſſaire de faire aucune violence, ni aux paroles de Zachée,

ni à la réponſe de Jéſus-Chriſt, pour les accorder enſemble. Il eſt aiſé de comprendre, comme je l'ai déja dit, que le Fils de Dieu, voulant détruire la vaine confiance de Zachée en ſes bonnes œuvres, & lui en inſpirer une meilleure, voulut lui donner à entendre, qu'il n'étoit pourtant ſauvé, c'eſt-à-dire véritablement juſtifié, que de ce jour-là ſeulement, par les effets ſalutaires que la préſence du Sauveur opéroit dans lui, en lui donnant la grace de rectifier ce qu'il y avoit de défectueux dans ſes bonnes œuvres accoutumées, de corriger ce qu'il y avoit de mauvais dans le reſte de ſes mœurs, & d'abandonner enfin ſa profeſſion pour devenir un digne Diſciple de Jéſus-Chriſt.

Avant que de ſuivre M. Arnauld plus loin, je ne puis me diſpenſer de remarquer ici la maniere, qu'il approuve ſi fort, dont on a traduit cet endroit de l'Evangile à Mons: *Seigneur, je m'en vais donner la moitié de mon bien aux pauvres; & ſi j'ai fait tort à quelqu'un en quoi que ce ſoit, je lui en rendrai quatre fois autant. Sur quoi Jéſus dit, Cette maiſon a reçu aujourd'hui le Salut.* Ce terme de *ſur quoi* donne clairement à entendre, que ce que Jéſus-Chriſt dit enſuite eſt uniquement fondé ſur ce que Zachée a dit qu'il va faire, & qu'il fera. Or il y a dans le Grec εἶπε δὲ πρὸς αὐτὸν ὁ Ἰησοῦς,

ſuivant quoi la Vulgate a traduit fidélement; *Ait Jeſus ad eum, Jéſus lui dit.* Cependant, on a traduit à Mons, *Sur quoi Jéſus lui dit*, comme s'il devoit y avoir *ad quid* dans la Vulgate, & non pas *ad eum*; mais il ne faut pas être grand Grec, pour ſçavoir ce que πρὸς αὐτὸν veut dire.

A la vérité, ſi le Nouveau Teſtament de Mons n'étoit pas une ſimple Traduction littérale, cet Endroit me ſurprendroit moins; car je l'ai rendu moi-même de cette ſorte, *dit Jéſus ſur ce Diſcours.* Mais premiérement, il s'en faut bien que ces deux expreſſions, *ſur quoi* & *ſur ce Diſcours*, quelque reſſemblantes qu'elles ſoient, ſoient entiérement équivalentes, & veuillent dire préciſément la même choſe. *Sur quoi* convient parfaitement à un Diſcours qui contient quelque engagement ou promeſſe, comme celui de Zachée au ſens des Traducteurs de Mons. Au contraire, *ſur ce Diſcours* eſt une maniere de parler beaucoup plus vague, qui marque ſeulement quelque ſorte de relation indéterminée entre ce qui s'eſt dit, & ce qui ſe va dire, & que l'un donne occaſion à l'autre, comme j'en conviens dans l'Endroit dont il s'agit ici. Il n'eſt perſonne qui entende le François, qui ne ſente cette différence entre ces deux liaiſons, & que l'une eſt beaucoup moins étroite, & lie beaucoup moins que

l'autre, ce qui les précéde avec ce qui les ſuit.

Mais quand cela ne ſeroit pas, j'ai eu des raiſons de m'éloigner de la lettre dans ce Paſſage, qui ne conviennent pas aux Traducteurs de Mons. Les voici. Quoique l'Evangéliſte faſſe adreſſer la parole par Jéſus-Chriſt à Zachée, *ad eum*; cependant, il n'y a que la premiere phraſe du Diſcours de Jéſus-Chriſt, qui puiſſe s'adreſſer à ce Publicain, *Cette Maiſon a reçu aujourd'hui le Salut:* après quoi Jéſus-Chriſt parle tout de ſuite de Zachée en troiſiéme perſonne, & adreſſe par conſéquent la parole à d'autres, ſans que l'Evangéliſte avertiſſe en aucune maniere de ce changement, *Parce que celui-ci eſt auſſi Enfant d'Abraham, &c.* Or ces petites irrégularités dans la maniere de narrer, qui ſont ordinaires à l'Ecriture, & aux autres Livres Orientaux, & qui y avoient peut-être même quelque grace que nous ne ſentons pas, n'en ont aucune dans notre Langue, la plus délicate & la moins licencieuſe de toutes, & y ſont inſupportables. Pour faire donc ma Narration réguliere, il falloit néceſſairement de deux choſes l'une: ou taire que Jéſus-Chriſt adreſſoit la parole à Zachée, comme S. Luc le dit; ou, ſi je le diſois, interrompre le Diſcours du Fils de Dieu après cette premiere phraſe,

qui ſe peut adreſſer à Zachée, pour avertir que la ſuite ne s'adreſſe plus à lui. Or il me parut que cette interruption ôteroit toute la force & la grace des paroles du Fils de Dieu : *Cette Maiſon, dit Jéſus ſur ce Diſcours, a été ſauvée dans ce jour, car enfin, celui qui en eſt le Maître, pour être Publicain, & Pécheur, n'en eſt pas moins Enfant d'Abraham, & le Fils de l'Homme n'eſt venu chercher que ce qui étoit perdu.*

Au contraire, je ne trouvai aucun inconvénient à ſupprimer que Jéſus-Chriſt adreſſa la parole à Zachée, parce que cette premiere phraſe, qui ſeule pouvoit lui être adreſſée, ſe pouvoit dire auſſi bien de lui aux autres, que de lui à lui-même : *Cette Maiſon a été ſauvée dans ce jour.* Je crus ſuppléer à ce que je ſupprimois, & marquer ſuffiſamment la relation qu'il y a entre le Diſcours de Zachée, & la Réponſe de Jéſus-Chriſt par cette maniere de parler générale, & peu préciſe, *ſur ce Diſcours.* J'avouerai même de bonne foi, que ce fut le *ſur quoi* des Traducteurs de Mons, qui me détermina à prendre ce tour-là plutôt qu'un autre : non que j'approuvaſſe leur Traduction en cet endroit ; mais croyant que puiſque de ſi habiles gens avoient jugé, qu'ils pouvoient ſe donner cette licence dans une Verſion littérale, je pouvois à plus forte raiſon me ſervir

d'une expreſſion moins éloignée que la leur du ſens littéral dans une Traduction libre & expliquée comme mon Ouvrage, qui ne porte point le nom de Traduction.

Voilà, Monſieur, un petit Exemple de la Méthode que j'ai obſervée en le compoſant; par où M. Arnauld pourra reconnoître, que j'y ai regardé de plus près qu'il ne penſe. Vous jugerez aiſément, par ce ſeul endroit, des égards infinis & de la diſcrétion avec laquelle j'ai eu beſoin de m'y conduire, ne m'attachant pas ſervilement à la lettre, comme les ſimples Traducteurs; & prenant cependant garde en même tems, comment, pourquoi, & juſqu'où je m'en éloignois.

Or, Monſieur, vous voyez bien que ces petites libertés, que je me ſuis données, & qui conviennent à la nature de mon Ouvrage, ne ſont pas permiſes à des Traducteurs littéraux, comme ceux de Mons; & cela eſt ſi vrai, qu'ils ſont les ſeuls qui ont traduit de cette ſorte, ainſi que tout le monde le peut vérifier.

M. ARNAULD.

*Etant donc certain qu'*Ecce do, *&* Ecce reddo, *ſe doivent rendre par le Futur dans cet endroit de S. Luc, pourquoi* Ecce ſto, *&* Ecce pulſo, *ne ſe pourra-t-il pas rendre auſſi par le Futur dans l'Apocalypſe?*

J'aurois bien plus de droit de dire, *Etant donc* ſi peu *certain*, comme je penſe l'avoir montré, *qu'*Ecce do & Ecce reddo *ſe doivent rendre par le Futur, pourquoi* Ecce ſto & Ecce pulſo *ſe pourra-t-il rendre par le Futur?* Mais ce n'eſt pas-là mon affaire: & il me ſuffit de remarquer, que c'eſt une étrange affectation à M. Arnauld d'aller, ſans aucune néceſſité, chercher le Diſcours de Zachée parmi tant d'autres de cette nature, comme celui de tous qu'il faut le plus indubitablement traduire par le Futur; quoique ce ſoit, comme vous voyez, celui de tous où il y a plus à douter, pour ne rien dire davantage.

M. ARNAULD.

*L'*Ecce, *qu'il ne plait pas à M. Mallet de conſidérer, ne doit-il pas avoir la même force dans l'un que dans l'autre?*

Je ne penſe pas que M. Arnauld ſe plaigne que je n'ai pas aſſez conſidéré l'*Ecce*. L'induction qu'il tire ici fait encore voir que je ne lui ai pas impoſé, quand j'ai dit que ſa Régle étoit générale, de la maniere qu'il la propoſe; car ſi elle ne l'étoit pas, il ne raiſonneroit pas juſte, puiſque rien n'empêcheroit que l'*Ecce* eût une force dans un endroit, qu'il n'auroit pas dans un autre.

Dire ſans autre raiſon, comme M. Arnauld dit, qu'*il doit avoir la même force dans l'un que dans l'autre*, n'eſt-ce pas dire, qu'il doit avoir la même force dans tous, n'eſt-ce pas en faire une Régle générale? Cependant, vous avez vu comment celle-ci l'eſt.

M. ARNAULD.

Si le Pere Amelotte avoit pris garde aux Exemples que j'ai rapportés, & principalement aux paroles de Zachée.....

M. Arnauld ne me reprochera pas non plus, comme à ce Pere, de n'avoir pas *pris garde* à ſes Exemples; & ce Pere peut bien y avoir *pris garde* ainſi que moi, quoiqu'il n'ait pas cru, non plus que moi, qu'ils concluſſent rien en faveur de la Régle de M. Arnauld, ni qu'ils duſſent ſervir de Loi pour traduire tous les autres Paſſages ſemblables: comme, par exemple, celui de l'Apocalypſe, que M. Mallet trouve mauvais qu'on ait traduit à Mons par le Futur, *Ecce ſto ad oſtium & pulſo*; & que M. Arnauld trouve mauvais que le Pere Amelotte ait traduit par le Préſent: & c'eſt ſur quoi M. Arnauld l'attaque dans cet Endroit.

La maniere n'en ſçauroit être plus rare. M. Arnauld lui reproche de n'avoir pas *pris garde* aux paroles de Zachée, en même tems

qu'il reconnoît que ce Pere les a traduites à ſon gré, c'eſt-à-dire par le Futur. Voici ce qu'il veut dire par-là. Il veut dire, que ſi ce Pere avoir bien *pris garde* aux paroles de Zachée, il auroit jugé qu'il falloit traduire de même par le Futur celles de l'Apocalypſe, que ce Pere a traduites au contraire par le Préſent.

Mais c'eſt toujours une choſe fort extraordinaire de reprocher à un homme, qui a traduit un Paſſage ſelon notre ſentiment, qu'il n'y a pas *pris garde*. Et pour montrer que ce que je dis ici n'eſt pas un ſimple jeu d'eſprit, & que rien n'eſt plus ſolide, je voudrois bien ſçavoir qui a plus de droit, ou M. Arnauld de reprocher au Pere Amelotte, qu'il n'a pas *pris garde* aux paroles de Zachée, puiſqu'il n'en a pas tiré la conſéquence que M. Arnauld en tire pour celles de l'Apocalypſe; ou le Pere Amelotte de ſoutenir à M. Arnauld, qu'il a *pris garde* aux paroles de Zachée, puiſqu'il les a traduites comme M. Arnauld ſoutient qu'il les faut traduire?

D'où vient donc, me direz-vous, une maniere de raiſonner ſi particuliere? Elle vient de l'habitude que M. Arnauld s'eſt faite de ſuppoſer & d'alléguer pour preuve ce qui eſt en queſtion, comme vous avez pu remarquer dans tout cet Ecrit; & cette

habitude vient de la prévention où il eſt depuis longtems, que tous ſes ſentimens ſont des vérités inconteſtables. Car il arrive de-là, que dans la ſuite du raiſonnement, il revient toujours naturellement, & ſans y penſer, à les alléguer comme des premiers Principes, dans le tems même qu'il raiſonne pour les prouver. Ainſi dans cet endroit, étant fortement perſuadé, ſans qu'on puiſſe deviner pourquoi, que le Paſſage de l'Apocalypſe ſe doit traduire comme celui de Zachée, au lieu de diſſimuler, comme tout autre auroit fait à ſa place, qu'un habile Traducteur a cru le contraire, puiſqu'il a rendu l'un par le Futur, & l'autre par le Préſent; M. Arnauld, à qui la parfaite reſſemblance de ces deux Paſſages tient lieu de premier Principe, & eſt auſſi évidente que la néceſſité de traduire celui de Zachée, par le Futur, ne peut penſer autre choſe, ſinon que ce Traducteur n'a pas bien *pris garde* à celui de Zachée, puiſqu'il n'y a vu que la néceſſité de le traduire par le Futur, & qu'il n'y a pas vu en même tems la conſéquence que M. Arnauld y voit ſi évidemment, qu'il faut traduire de même celui de l'Apocalypſe: & cette maniere de raiſonner eſt démonſtrative à ſon égard.

M. ARNAULD.

Il eſt donc certain que la principale Objection que l'on a faite, qui eſt que l'on met au Futur deux Verbes qui ſont au Préſent, n'a rien de ſolide, tant d'Exemples faiſant voir, que cela eſt ordinaire dans le Nouveau Teſtament quand il y a ἰδοὺ, Ecce, *avant ces Préſens.*

Je comprens auſſi peu que tantôt, comment on peut appeller ordinaire en certain cas une choſe qui ne ſe fait que de cinq fois l'une en ce même cas; comme j'ai remarqué plus haut, que les Traducteurs de Mons ont traduit l'*Ecce* joint à un Préſent, quatre fois par le Préſent, pour une qu'ils l'ont traduit par le Futur. Il faudroit, ce me ſemble, pour qualifier cette pratique une choſe ordinaire, qu'ils euſſent du moins fait le contraire, c'eſt-à-dire, traduit quatre fois par le Futur contre une fois par le Préſent.

Rien n'eſt donc plus ſolide, que l'Objection que M. Arnauld trouve qui l'eſt ſi peu; & pour achever de le faire voir, n'eſt-il pas vrai que c'eſt une Régle générale, que le Préſent ſignifie le Préſent? Quand donc on le fait ſignifier le Futur, c'eſt une Exception qu'on met à cette Régle. Or ſur quelle raiſon fonde-t-on cette Exception? Sur ce, dit M. Arnauld, qu'il y a un *Ecce* avec le Pré-

ſent dans le cas qu'on excepte. Si cette raiſon d'Exception eſt bonne, ne doit-elle pas l'être dans tous les Paſſages où cet *Ecce* ſe trouve avec un Préſent? Cependant, les Traducteurs de Mons n'ont pas excepté la plupart des Paſſages de cette nature. Donc ils n'ont pas trouvé la raiſon de l'Exception bonne dans ces Paſſages-là: Donc elle ne vaut rien du tout.

Juſqu'à ce donc que M. Arnauld me donne une raiſon d'Exception, qui convienne à tous les Paſſages qu'ils exceptent, & qui ne convienne à aucun de ceux qu'ils n'exceptent pas, je ſuis en droit de me tenir à la Régle générale, de traduire le Préſent par le Préſent. Or il ne ſçauroit donner d'autre raiſon d'Exception qui ſoit bonne, que celles que j'ai établies moi-même dans tout cet Ecrit, le Bon-Sens, la Raiſon naturelle, l'uſage univerſel de toutes les Langues, la vérité, & la néceſſité de la ſuite du Diſcours.

Ayant répondu à tout ce que M. Arnauld allégue pour ſon opinion contre la mienne, je pourrois en demeurer-là ſi je voulois; mais comme je ſuis bien-aiſe d'aller au-devant de tout ce qu'on peut m'objecter, je me crois obligé, avant que de finir, de vous rendre compte du ſentiment des Peres ſur le ſujet de cet Ecrit.

Les uns ſuppoſent, que ce que Zachée dit au Fils de Dieu ne fut qu'enſuite d'un long entretien qu'ils avoient eu enſemble, quoique l'Evangéliſte n'en diſe pas un mot. Les autres, au contraire, ont cru, que ce fut en recevant le Fils de Dieu chez lui. Il y en a qui fondent tout le jugement qu'ils font de cette Hiſtoire ſur ce qu'il étoit Juif: d'autres, ſur ce qu'il étoit Payen. Et la vérité eſt que la plupart de ceux qui l'ont traitée n'ont pas eu une opinion fort arrêtée ſur le point dont il s'agit ici. Quelques-uns ſont ambigus d'un bout à l'autre de ce qu'ils en diſent, & ſe ſervent toujours du tems préſent, comme le Texte; ce qui eſt plutôt pour moi, que contre. D'autres ſemblent ſe contredire eux-mêmes; & comme cela eſt plus *étrange*, je crois devoir vous rapporter les propres termes des principaux qu'on allégue contre mon opinion.

Tertullien, au Livre quatriéme contre Marcion. *Zachæus, etſi Allophilus fortaſſe, tamen aliquâ notitiâ Scripturarum ex commercio Judaico afflatus, plus eſt autem, & Iſaiam ignorans, præcepta ejus* IMPLEVERAT. Si le tems de ce Verbe n'eſt pas pour moi, je ne ſçais de quel autre plus formel ce Pere auroit pu ſe ſervir. « Il avoit accompli les Préceptes d'Iſaïe,

» donne ton pain à celui qui a faim. » *Confringito, inquit, panem tuum esurienti, & non habentes tectum in domum tuam inducito. Hoc cum maximè agebat exceptum domo suâ pascens Dominum.* Il n'y a encore rien là contre moi: *& nudum si videris, contegito;* mais voici qui est aussi clairement contre moi, que contre ce qu'il vient de dire lui-même: *Hoc cum maximè promittebat in omnia misericordiæ opera dimidium substantiæ offerens.*

S. Chrysostome, dans son Homélie sur Zachée, apostrophant ce Publicain sur ce qu'il dit à Jésus-Christ *se présentant*, dit ce Pere, *devant le vestibule de sa Maison: Quoi! vous obéissez déja?* Voilà un tems présent qui ne conclut encore rien en ma faveur, mais en voici un passé, ou il n'en fut jamais: « Vous avez déja observé ce » que vous n'avez pas encore appris? » *Nondum didicisti, & custodisti?* Οὐδέπω ἔμαθες, καὶ ἐφύλαξας? Véritablement, il y a des choses dans cette Homélie qui me sont aussi contraires que cette Apostrophe m'est favorable; mais si j'étois de mauvaise-foi, rien ne me seroit plus aisé que de le dissimuler, & de citer ces deux Peres pour moi, en ne rapportant que ce qu'ils disent en ma faveur. Personne ne pourroit m'accuser de citer faux; & puisque ce qu'ils disent

contre mon opinion ne ſçauroit être plus formel que ce qu'ils diſent pour, j'ai autant de droit de m'arrêter à ce qui m'accommode, que Maldonat en a de ſe fonder ſur ce qui m'eſt contraire.

Mais ce que je ne ſçaurois comprendre, c'eſt qu'il cite auſſi le vénérable Bede pour l'opinion contraire. Jugez-en vous-même. *Aliis calumniantibus hominem peccatorem ipſe Zachæus non ſolum ſe ex peccatore converſum, ſed etiam inter perfectos probat eſſe converſatum. Dicente enim Domino*, Si vis perfectus eſſe, vade, vende omnia quæ habes, & da pauperibus; *quiſquis ante converſionem innocenter vixit, omnia converſus poteſt dare pauperibus.*

Je ne voudrois pas en dire autant; que Zachée avoit vécu innocemment avant ſa converſion. S. Cyprien, que le même Maldonat avec tous les autres Interprêtes reconnoît être ſi formel pour moi, ne l'eſt pas davantage. C'eſt au Livre *de Opere & Eleemoſynis. Eos Abrahæ filios dicit quos in juvandis alendiſque pauperibus* OPERARIOS *cernit, &c.*

S'il m'étoit permis, comme à M. Arnauld, de citer confuſément, parmi des Saints, des Interprêtes dont l'autorité eſt ſuſpecte, je ne pourrois m'empêcher de vous rapporter la Paraphraſe d'Eraſme ſur le Diſcours de Zachée,

chée, plutôt pour expliquer ma pensée, que pour l'appuyer. *Zachæus*, dit ce docte Hollandois, *ostendens quousque jam profeciſſet, ait ad Jeſum*, Ecce, &c. *ut homo peccator, & publicanus, ſimpliciter aperit ſibi fuiſſe ſtudium juſtitiæ etiam antequam videret Jeſum, ex quo diſcere cupit, recte fecerit necne, & quid præterea foret addendum ad adipiſcendam vitam æternam.*

Mais la verſion Arabe de l'Imprimerie de Medicis à Rome en 1619. eſt encore allée plus avant; car au lieu qu'Eraſme, quoiqu'il fût du ſentiment que vous voyez, n'a pas laiſſé de traduire par le Préſent dans ſa verſion pour plus grande fidélité, cette verſion Arabe traduit formellement par le Paſſé: *Et illi à quo injuſtè accepi aliquid* DEDI *pro uno quadruplum.*

Après tout cela, Monſieur, ne m'eſt-il pas permis de croire, que ſi mon opinion eſt une erreur, du moins ce n'eſt pas une *erreur étrange*, comme M. Arnauld l'appelle? C'eſt tout ce que j'ai voulu montrer par cet Ecrit; & ſi mes Amis n'avoient pas jugé que j'étois engagé d'honneur à lui répondre, je me connois trop pour l'avoir oſé entreprendre. S'il m'avoit auſſi bien fait la charité de remarquer les véritables fautes de mon Ouvrage, qui ne peuvent qu'être en grand nombre, il ſeroit édifié de ma docilité; car

comme c'eſt le ſeul de mes Livres que *j'aime*, je l'aime avec toute la tendreſſe d'un bon Pere, & il n'eſt rien dont je ne profitaſſe pour le rendre plus parfait. Il n'y a rien à gagner pour des Critiques avec un homme de cette humeur, qui ſe tiendroit auſſi glorieux de reconnoître de bonne-foi quand il auroit failli, que de n'avoir point failli du tout.

On raconte de Scanderberg, qu'un Cavalier de ſes Troupes qu'il pourſuivoit l'Epée à la main pour le tuer, ayant pris à la fin le parti de ſe défendre, quand il vit qu'il ne pouvoit plus échaper à ce Prince, ni le fléchir, Scanderberg conçut à l'inſtant même tant d'eſtime pour la hardieſſe *de ce miſérable*, qu'il lui pardonna ſur le champ. Je veux croire que M. Arnauld imitera cet exemple magnanime, & qu'il ne trouvera pas mauvais, qu'un ſimple Clerc, ſans Titre, ni Degrés, d'un âge auſſi peu avancé que moi, & à qui la Langue Françoiſe eſt en quelque ſorte étrangere, ait eu l'audace de lui répondre.

Vous me demanderez peut-être, pourquoi il m'a attaqué, & ce qui peut l'avoir obligé, en alléguant le Paſſage de Zachée, d'examiner ſans aucune néceſſité la maniere dont je l'ai rendu, puiſque mon Livre n'eſt pas une Traduction, ni d'une autorité aſſez

considérable dans le monde, pour mériter qu'il s'objectât la maniere dont ce Passage y est expliqué ? Il me seroit facile de vous rendre raison de cette affectation ; mais comme je ne le sçaurois faire, sans sortir des bornes d'une simple Défense que je me suis prescrites, je crois qu'il est plus honnête à moi de m'en abstenir. *Afflicto non est danda afflictio.*

Je ne sçais s'il sera content de la maniere dont je le traite ; car les grands hommes ont de grandes prétentions : mais je sçais bien que ses ennemis ne le seront pas. Ce n'est pas la mode aujourd'hui de disputer sans injurier : l'honnêteté à toute épreuve, qui devroit charmer tout le monde, déplaît à ceux-mêmes avec qui on en use, parce qu'elle les embarrasse ; & elle irrite tous les autres, qui ne sont pas capables de l'imiter. Je n'ignore pas que les Ouvrages de la nature de celui-ci ne sont estimés qu'autant qu'ils sont satyriques. Cependant, il y a bien plus d'adresse à se défendre sans blesser, qu'à blesser, en se défendant. Pour moi, je n'ai jamais oublié, en travaillant à cet Ecrit, que l'occasion de notre différent étoit l'Evangile de Jésus-Christ ; cet Evangile, qui nous défend sous des peines si terribles de nous attrister les uns les autres : & je souhaite qu'il paroisse d'un bout à l'autre que je

m'en ſuis ſouvenu. Ce n'eſt pas aſſez qu'un Diſcours ſoit convenable à celui qui le fait, s'il ne l'eſt encore à la matiere dont il traite; & en vérité, Monſieur, après avoir conſidéré Jéſus-Chriſt d'auſſi près que j'ai été obligé de le faire en écrivant ſa Vie, on n'eſt guéres capable de conteſter avec malignité ſur ſon ſujet.

* *REMARQUES*

SUR

LES ESSÉNIENS,

LES SADUCÉENS,

LES PHARISIENS,

ET LES THÉRAPEUTES.

LEs Eſſéniens, ou Haſidéens, étoient des Juifs d'une vie pure & auſtére : Joſeph (*a*) en parle avec éloge, & Philon nous a laiſſé une ample deſcription de leur genre de vie : Pline même parlant d'eux, dit avec une eſpéce d'admiration : *Gens æterna eſt, in quâ nemo naſcitur.* C'eſt-à-dire, *C'eſt une nation éternelle qui n'engendre point.* Ces Eſſéniens reſſembloient à nos Religieux qui vivent en communauté. Il n'eſt donc point ſurprenant que les Eſſéniens, quoique ſans

(*a*) *Antiquit. l.* 18.

postérité, eussent toujours des successeurs, & que leur société se perpétuât sans génération. C'étoit de Pythagore, dont ils suivoient plusieurs dogmes, qu'ils tenoient l'usage de ne se point marier. Tout le monde sçait que les Pythagoriciens avoient un extrême mépris pour les femmes; & cependant il y a eu autrefois des Pythagoriciennes, apparemment qu'elles rendoient aux hommes le même genre de mépris.

Quoi qu'il en soit, les Esséniens formoient une Secte fameuse, qui n'étoit autre chose qu'un Judaïsme Pythagorique. Tous leurs biens étoient en commun, & ils ne possedoient rien en particulier: point de valets parmi eux: ils se servoient l'un l'autre avec charité & affection: ils se choisissoient des Supérieurs pour les gouverner, & des Economes pour vaquer au soin de leur temporel: ils demeuroient dans les Villes, & il y en avoit une si grande quantité à Jérusalem, qu'une porte étoit appellée la porte des Esséniens. Mais ils habitoient plus volontiers les campagnes & les forêts: ils passoient leurs vies dans le travail des mains, dans le silence, dans la priere, & dans l'étude de l'Ecriture sainte. C'est pour cela que Serarius a dit (a), que les Esséniens étoient l'image des Moines & des Religieux d'aujourd'hui; &

(a) *Trihæresium*, *l.* 3. *c.* 10.

que c'eſt ſur le modéle de leur vie Cénobitique que ſe ſont formés les Monaſtéres & toutes les Communautés régulieres. Si cela eſt, comme ce même Auteur reconnoît d'ailleurs que les Eſſéniens avoient emprunté leur genre de vie des Pythagoriciens, il faudra conclure que tous les Religieux tirent leur origine de Pythagore.

Quoique les Auteurs donnent aux Eſſéniens le nom de Haſidéens, on donnoit cependant auſſi ce nom aux Phariſiens, ſelon Druſius (*a*), parce que ce nom ſignifie en général, de bons hommes, ou des hommes pieux. Il faut ſçavoir encore que parmi les Eſſéniens il y avoit des Sectes qui formoient une eſpéce de Schiſme (*b*); les uns regardoient comme une imperfection & une foibleſſe, d'aimer les femmes & de ſe marier: les autres prétendoient que le célibat étoit un péché contre la Nature & contre la Raiſon: ceux-ci avoient une Maxime ſage & commode, par rapport au mariage; l'engagement matrimonial ne commençoit qu'après trois ans de cohabitation; & il étoit permis, pendant l'intervalle de ces trois années, à un Eſſénien, d'éprouver l'humeur de ſa femme, & de s'éprouver lui-même par rapport à elle; en ſorte que les femmes ſe

(*a*) Joan. Druſ. *de Haſidæis.*
(*b*) *Tribareſium*, *l.* 3. *c.* 4.

prenoient toujours à l'eſſai, & étoient obligées de faire une eſpéce de noviciat, avant que d'être épouſées dans les formes.

Il y avoit deux ſortes d'Eſſéniens *ſelon* Philon *(a)*, les *Cenobites* & les *Monobites*; c'eſt-à-dire, que les uns vivoient en communauté, & les autres en leur particulier, comme nos Hermites. Il eſt étonnant que l'Ancien & le Nouveau Teſtament ne faſſent aucune mention d'un Corps ſi célébre. Il y eſt parlé des Phariſiens, des Saducéens, des Nazaréens, des Hérodiens, & il n'y a pas le moindre mot ſur les Eſſéniens; la ſeule raiſon qu'on en peut donner, eſt que ces pieux Philoſophes ne ſe mêloient nullement des affaires du monde, & n'avoient *par conſéquent* aucun rapport à tous les Evenemens dont parle l'Ecriture Sainte; c'eſt pour cela qu'il n'en eſt point fait mention. Mais ſeroit-il poſſible qu'aucun Eſſénien n'eût eu la curioſité de connoître Jéſus-Chriſt? Suppoſera-t-on que nul d'entre ces hommes ſi ſçavans & ſi dégagés des paſſions humaines n'ait reconnu en lui les vrais caractéres du Meſſie? Si aucun Eſſénien n'avoit embraſſé la Foi Chrétienne, ne ſeroit-ce pas une eſpéce de préjugé contr'elle dès ſa naiſſance? Auſſi pluſieurs Peres de l'Egliſe aſſurent-ils, qu'un grand nombre d'Eſſéniens Cénobi-

(a) Philo *de vitâ contemplativâ*.

tes,

tes, & tous les Eſſéniens Monobites, ſe firent Chrétiens (*a*). Euſébe, S. Epiphane, S. Jérome, Caſſien, Sozoméne, Beda ſont de ce ſentiment, mais je n'en vois la preuve en aucun endroit. Les Centuriateurs de Magdebourg, Junius, Joſeph Scaliger prétendent le contraire, en dépit de Baronius, de Bellarmin, & de Gretzer. Il faut avouer qu'il y a de l'avantage pour une Religion, à ſoutenir que des hommes eſtimables l'ont embraſſée. On ſçait que quelques Auteurs ont dit, que Philon contemporain de Jéſus-Chriſt ou au moins des Apôtres, Philon le Platon des Juifs, étoit Chrétien en ſecret, auſſi bien que le célébre Hiſtorien Joſeph. On a voulu auſſi que Séneque ait été converti par S. Paul; ce qui eſt la ſuppoſition la plus extravagante qu'on ait jamais pu imaginer.

La Secte des Saducéens fut établie du tems de Jean Hircan, fils de Simon Machabée, par Sadoc & par Judas Gaulanite, deux hommes ſçavans & fort éloquens. Les Saducéens croyoient que l'ame mouroit avec le corps; qu'il n'y avoit point d'eſprits, & que toutes les recompenſes de la Vertu & les châtimens du Vice étoient bor-

(*a*) Euſeb. l. 2. *Hiſt.* c. 15. S. Epiph. *Hæreſ.* 29. S. Hieron. *De Script. Eccl. in S. Marco & Philone,* Caſſ. *Hiſt.* l. 9. c. 5. Sozom. l. 1. c. 12. Beda. *Præf. in Marcum.*

nés à cette vie, au-delà de laquelle il n'y en avoit point d'autre. Ils n'admettoient ni Prédeſtination, ni ſecours ſurnaturel pour accomplir la Loi, & donnoient à la *Liberté* humaine tout pouvoir indépendant du Ciel. Ils haïſſoient extrêmement Jéſus-Chriſt & en cela ils s'accordoient avec les Phariſiens leurs mortels ennemis (*a*). C'eſt eux que S. Jean-Baptiſte appelloit *Race de Viperes*. Ils propoſérent un jour à Jéſus-Chriſt une queſtion qu'ils crurent capable de l'embarraſſer; & lui demandérent à qui devoit être en l'autre Monde la femme qui auroit épouſé ſept freres ſucceſſivement. Ce fut par leur crédit que S. Pierre & S. Paul furent empriſonnés, parce qu'ils ne pouvoient ſouffrir qu'ils annonçaſſent la *Réſurrection* de Jéſus-Chriſt, eux qui dans leur Syſtême n'en croyoient aucune, & ſoutenoient que l'ame périſſoit avec le corps.

Les Saducéens rejettoient toutes les ſaintes Ecritures, à l'exception des cinq Livres de Moïſe; mais quoiqu'ils ſuiviſſent en cela le Dogme des Samaritains, ils n'étoient pas néanmoins de leur Communion, mais de celle des Juifs. Ils ſacrifioient non dans le Temple de Garizim, mais dans celui de Jéruſalem. Ils étoient admis aux Charges &

(*a*) Matth. ch. 3. 16. 22. & Marc. 11. Luc. 20. Actes des Apôtres ch. 4. 5, & 23. Joſeph. *Antiquit. l. 9. ch. 13.*

aux Emplois de la République ; ils n'étoient point exclus du Sanhedrin, & il y avoit des Saducéens qui avoient même été revêtus du ſouverain Sacerdoce, tels que le Roi Hircan, avec Ariſtobule & Alexandre ſes enfans, qui furent grands Pontifes. Il étoit bien étrange de voir des Epicuriens, des hommes qui nioient l'Immortalité de l'Ame, la Vie future & la Réſurrection des Corps, qui rejettoient la plus grande partie de l'Ecriture, & qui étoient perſuadés qu'il n'y avoit point d'autre récompenſe pour la Vertu que les proſpérités paſſageres de cette vie préſente, il étoit, dis-je, bien étrange de voir ces hommes aſſis ſur la Chaire de Moïſe, offrir des Sacrifices, décider ſur la Religion, porter le Rational, l'Urim & le Thummim, & s'ériger en Oracles de la Vérité. Comment n'étoient-ils point abhorrés des autres Juifs & regardés comme des Sectaires impies qu'il falloit retrancher du Corps orthodoxe ? Le Saducéiſme étoit une Doctrine de cour. La Secte avoit pour Protecteurs ou pour partiſans les plus puiſſans & les plus accrédités d'entre les Juifs, au rapport de Flavius Joſeph, & de Joſeph, fils de Gorion, & c'eſt ce qui les faiſoit tolérer : car le Dogme de l'Immortalité des ames qu'ils nioient étoit la croyance générale des Juifs.

Les Phariſiens formoient une Secte équi-

voque dont on peut dire beaucoup de bien & beaucoup de mal. Il eſt ſûr qu'ils menoient une vie réguliere pour l'extérieur, qu'ils étoient ſobres & pratiquoient de grands jeûnes, qu'ils étoient ſcrupuleux obſervateurs des Traditions, & même ſelon S. Epiphane, extrêmement chaſtes. Joſeph qui étoit de cette Secte dit que, quoiqu'il eût été marié aſſez jeune, il n'avoit point connu ſa femme avant l'âge de trente ans. Ils ajoutoient foi à l'Aſtrologie judiciaire & au Deſtin des Stoïciens; ce qui a fait dire à S. Auguſtin ſur leur ſujet: *Si cor tuum non eſſet fatuum, non crederis Fatum.* Ils ſe donnoient bien de garde de manger ſans s'être lavé les mains immédiatement auparavant, & cela non par propreté, mais par Religion. Un Publicain, c'eſt-à-dire, un Financier, n'auroit jamais pu obtenir de manger avec eux, parce qu'ils regardoient cette Profeſſion comme infame, & ne croyoient pas qu'elle pût jamais être exercée par des gens de probité, & en cela ils ne pouvoient ſe tromper que médiocrement. Leur vie étoit réformée & de bon exemple: mais dans le fond la plupart étoient hypocrites & preſque tous d'une vanité & d'un orgueil inſupportables. *Ils font toutes leurs actions, afin d'être vus des hommes*, dit Jéſus-Chriſt. *C'eſt pourquoi ils affectent de*

porter sur leurs habits les paroles de la Loi (a) *écrites sur des bandes de parchemin plus larges que les autres ne les portent, & d'avoir des franges plus longues.* Ils prenoient bien garde qu'aucun pécheur ne les touchât. *Si cet homme étoit Prophète*, dit le Pharisien en parlant de Jésus-Christ (b), *il connoîtroit quelle est cette femme qui le touche. Ils craignent*, disoit Jésus-Christ, *d'avaler un moucheron, & ils avalent un chameau* (c).

C'étoit cependant la Secte la plus estimée & la plus orthodoxe qui fût alors parmi les Juifs, quoique par rapport à l'Astrologie & au Destin, elle fût dans l'erreur la plus grossiere. D'où l'on peut conclure que toute la Synagogue étoit infectée de Dogmes faux & impies. Les Esséniens & les Saducéens, comme j'ai dit, erroient sur des Points importans, les premiers étant Pythagoriciens, & les seconds Epicuriens, & à l'égard des Pharisiens, ils étoient Stoïciens. Quoi qu'il en soit, ces derniers formoient parmi les Juifs le parti le plus approuvé. Nous lisons dans les Actes des Apôtres que S. Paul dit devant le Président Festus: (d) *J'ai vécu en Phari-*

(a) *Dilatant Phylacteria & magnificant fimbrias.* Matth. XXIII. 5.

(b) *Hic si esset Propheta, sciret utique qualis est mulier quæ tangit eum.* Luc. VII. 39.

(c) *Excolantes culicem, camelum deglutientes.* Matth. XXIII. 24.

(d) *Secundum certissimam Sectam nostræ Religionis vixi Pharisæus.* Act. XXV. 5.

ſien conformément à la Secte la plus approuvée de notre Religion.

Il y avoit, dans le fond, des Phariſiens qui étoient vertueux & gens de bien, & qui pratiquoient la Loi dans la droiture du cœur, tels que Gamaliel, Nicodéme, Simeon. Pluſieurs même ſe rendirent Chrétiens, comme il eſt marqué dans les Actes des Apôtres. Jéſus-Chriſt ne faiſoit point difficulté de les aller voir, & de manger avec eux, & lorſqu'il diſoit: *Faites tout ce qu'ils vous diront, mais ne faites pas tout ce qu'ils font*, il eſt à croire qu'il parloit en général, & qu'il en exceptoit quelques-uns.

Les Thérapeutes, dont parle Philon (a), n'étoient autre choſe que des Eſſéniens. C'eſt le ſentiment de Blondel, de Scaliger, & de pluſieurs autres, quoique les plus anciens Peres, & parmi les Modernes, Bellarmin, Godeau, Tillemont, l'Abbé Fleuri, ſur la foi d'Euſébe de Céſarée, Hiſtorien ſuſpect, ayent penſé le contraire. Caſſien & d'autres Auteurs Moines ne ſe ſont pas contenté d'en faire des Chrétiens, ils en ont fait des hommes ſemblables à eux, c'eſt-à-dire des Moines. Cependant il eſt certain que les premiers Chrétiens n'étoient point des Solitaires, & ne vivoient point non plus en communauté, comme nos Religieux d'au-

(a) Philo *de vitâ contemplativâ.*

ourd'hui. *Nous ne ſommes ni Brachmanes, ni Gymnoſophiſtes*, dit Tertullien, *nous ne demeurons point dans les forêts, & nous ne nous exilons point du monde* (a). Tous les Chrétiens s'occupoient alors, ſelon cet Auteur, à la Juriſprudence, à l'Eloquence, aux Belles-Lettres, au Commerce, aux Arts, à la Cour, à la Guerre, à la Navigation, à l'Agriculture.

Pour moi je ſuis perſuadé que les Thérapeutes, loin d'être Moines, n'étoient pas même Chrétiens; nul Auteur ancien, avant Euſébe, ne l'a avancé. S. Juſtin, ou l'Auteur du Livre contre les Grecs qui porte ſon nom n'en dit rien. Ces Thérapeutes dont parle Philon, vivoient à Alexandrie. Pourquoi l'Auteur du Livre contre les Grecs, qui marque expreſſément qu'il avoit été à Alexandrie, & qu'il y avoit vu les veſtiges des cellules des Septante, n'en fait-il aucune mention? Philon dit encore que ces Thérapeutes haïſſoient le ſéjour des Villes, qu'ils cherchoient la ſolitude, & qu'ils s'aſſembloient de toutes parts à Alexandrie comme dans le lieu de leur Patrie, *tanquam in Patriam.* Tout cela peut-il convenir aux premiers Chrétiens, & ſur-tout aux premiers Moines? Il eſt conſtant par l'Hiſtoire Ec-

(a) *Neque enim Brachmana, aut Indorum Gymnoſophiſta, ſumus Sylvicola & exules vitæ.* Tertull. *Apolog. cap.* 42.

cléſiaſtique, que le premier Moine a été S. Paul Hermite en 330. De plus, le Chriſtianiſme ne faiſoit alors que de naître, & les Chrétiens n'étoient pas en ce tems-là aſſez nombreux ni aſſez répandus ſur la Terre pour venir ainſi à Alexandrie de toutes les parties du Monde, *ex omnibus Mundi partibus*, comme dit Philon. Cet Auteur ajoute que les Thérapeutes chantoient des Hymnes en danſant, *Inter choreas hymnos ceciniſſe;* qu'ils ſe ſéparoient en deux chœurs pour danſer, hommes & femmes mêlés enſemble. Cela convient-il aux mœurs, à la ſimplicité du culte & à la modeſtie des premiers Chrétiens? Je regarde donc comme une vérité certaine le ſentiment des Sçavans qui ſoutiennent que les Thérapeutes n'étoient que des Eſſéniens, & que ces Eſſéniens étoient Juifs, & non *Chrétiens*.

Fin du Tome premier.
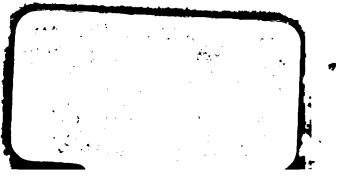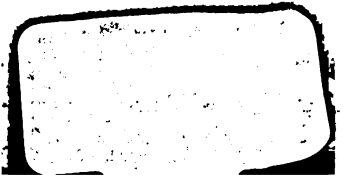
520372